

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 501 | 32 PAGES | — VENDREDI 3 NOVEMBRE 1978

L'Ouganda annonce l'annexion d'une bande de terre en Tanzanie

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le plan de sauvetage du dollar

Gagner du temps

« Merveilleuse surprise », « plan sans précédent », les commentaires laudateurs fusent dans le monde entier au lendemain de l'annonce de mesures prises par le président Carter. Parler d'un « immense soulagement » serait un euphémisme, tant la chute du dollar faisait planer une énorme menace sur les échanges internationaux. A vrai dire, le président Carter n'avait plus le choix. Lassés d'absorber des quantités croissantes de dollars, au risque de relancer l'inflation dans leur propre économie, ses alliés, notamment l'Allemagne fédérale et le Japon, exerçaient sur lui une pression croissante. L'Arabie Saoudite, autre allié objectif, avait de plus en plus de mal à faire prévaloir la modération auprès de ses partenaires arabes à la veille d'une réunion de l'OPEP qui promettait d'être houleuse. Enfin, et surtout, le président américain devait admettre que l'accélération de la baisse du dollar, déclenchée au lendemain du 24 octobre 1978 par l'annonce de son propre plan anti-inflation, menaçait l'économie de son pays en provoquant indirectement le renchérissement des prix intérieurs.

C'est pourquoi, ayant mis publiquement en jeu sa réputation, notamment à la fin de septembre dernier devant l'assemblée du Fonds monétaire international, il s'est décidé à prendre des mesures spectaculaires et efficaces, tous les spécialistes l'admettent. Ce n'est plus 5 milliards de dollars qui sont jetés dans la balance pour défendre le dollar, comme au début de l'année, mais 30 milliards ; de quoi faire réfléchir plus d'un spéculateur. Fait capital, pour la première fois dans leur histoire les Etats-Unis vont véritablement soutenir leur monnaie en émettant des bons du Trésor libellés en monnaie étrangère, ce qu'ils s'étaient toujours refusé à faire, confiant aux banques centrales ouest-allemande, suisse et japonaise le soin de défendre le dollar jusqu'au dernier deutschemark ou dernier yen. Il n'est jusqu'au stock d'or stratégique de Fort-Knox que les Etats-Unis ne veuillent écorner à cet effet.

Enfin, dernière concession, le président Carter et ses conseillers se résignent à relever massivement les taux intérieurs américains pour essayer d'attirer les dollars extérieurs et, espèrent-ils, freiner la demande de crédit qui s'emballe actuellement. Jusqu'à présent, ils estimaient qu'un relèvement de ce genre risquait de déclencher une récession. Il y a quinze jours, le président réclamait même une baisse des taux. C'est précisément cette volte-face qui inquiète les observateurs. Car les mesures prises, si spectaculaires qu'elles soient, sont de caractère très classique, et très « mécanique », encore que 30 milliards de dollars soient peu de chose par rapport aux 500 milliards qui se promènent de par le monde. En outre, des problèmes fondamentaux comme celui des importations américaines de pétrole ne sont pas réglés.

Quant aux limitations « volontaires » en matière de prix et de salaires réclamées aux partenaires sociaux par la Maison Blanche, il suffit de voir avec quelle vigueur les syndicats américains les rejettent pour nourrir quelque scepticisme à leur égard. Ajoutons que le niveau actuel des taux d'intérêt de l'autre côté de l'Atlantique apparaît encore bien insuffisant pour stopper une inflation de crédit qui aurait dû être jugulée il y a au moins six mois. Son relèvement, bien tardif, risque maintenant de déclencher une récession jugée inévitable par beaucoup, mais que la Maison Blanche voit « modérée ».

En vérité, c'est une course contre la montre que les autorités américaines ont engagée, dans l'espoir que les facteurs de « redressement » agiront dès le milieu de l'année prochaine. Dans l'immédiat, elles s'efforcent de gagner du temps en mettant fin à une psychose anti-dollar. Mais si, à terme, les espoirs étaient déçus, les conséquences seraient, alors, véritablement dramatiques.

• Soulagement et satisfaction dans les capitales occidentales
• Spectaculaire redressement de la monnaie américaine

Satisfaction et soulagement : telles sont les réactions des milieux financiers internationaux et des gouvernements occidentaux, après l'annonce du plan de sauvetage du dollar présenté par le président Carter le 1er novembre.

Ce plan, qui comporte deux volets : un volet externe — mobilisation de 30 milliards de dollars pour assurer la défense de la devise américaine — et un volet interne — forte hausse du taux de l'escompte, qui, à 9,5 %, est porté à son plus haut niveau historique, a provoqué un très vif redressement de la devise américaine. C'est ainsi que, à Paris, le dollar s'échangeait à 4,25 F français environ contre 4,04 le 31 octobre. Il valait, à Francfort, 1,8650 deutschemark contre 1,7735 et 1,60 F suisse à Zurich contre 1,5725.

En revanche, l'annonce du doublement des ventes d'or du Trésor américain a provoqué un vif recul du cours de l'once de métal précieux, qui s'échangeait à Londres à 220 dollars environ contre 242,60 dollars le 31 octobre en clôture.

Les traditions ne se perdent pas. Le président Nixon avait annoncé un 15 août, jour de chômage boursier, la suspension de la convertibilité en or du dollar. Le président Carter a choisi le 1er novembre pour son plan de sauvetage de la devise américaine.

Ce n'est pas la première fois que le président Carter intervient. En août dernier, « *profondément préoccupé* » par la « *forte baisse du dollar* », il avait demandé aux responsables de l'économie américaine de « *lui faire connaître les mesures qu'il lui conseillaient de prendre pour faire face à la situation* ». Ce discours n'avait guère eu d'effet, et le dollar, loin d'être conforté en avait plutôt été affaibli.

Cette fois les choses se présentent différemment. D'abord parce que c'est à une véritable mobilisation internationale que l'on assiste. Ensuite, parce que le dispositif présenté mercredi comporte des mesures précises. « *En tant que décision majeure du programme anti-inflation, il est maintenant nécessaire d'agir pour corriger la baisse excessive du dollar qui est récemment intervenue* », a déclaré M. Carter en présentant son plan. Ces propos qui, par parenthèse, prennent la forme d'un aveu tardif — la baisse du dollar relance l'inflation — résument bien la double action qu'entend mener l'administration américaine : casser la spéculation à la baisse du billet vert ; lutter avec plus de détermination contre la hausse des prix, au risque de provoquer un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis.

Si l'on s'en rapporte à la réaction des marchés des changes, la lutte contre la spéculation est bien entamée. Il est vrai que le président Carter a saisi le bon moment pour intervenir. Depuis plusieurs semaines, les prises de position à la baisse du dollar s'étaient multipliées et le recul de la devise américaine était jugé excessif par bien des spécialistes. Techniquement, les conditions d'un redressement du dollar étaient réunies. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la présentation d'un plan de sauvetage international d'une ampleur sans précédent quant aux moyens mis en service — 30 milliards de dollars — ait provoqué un très vif redressement de la devise américaine et ce d'autant que parallèlement était annoncé un doublement des ventes d'or du Trésor pour enrayer la spéculation à la hausse du métal précieux.

Sur le marché des changes, l'activité ces dernières heures a été intense. L'effet de surprise a joué à plein. Des positions importantes prises à la baisse de la devise américaine ont été brutalement retournées.

(Lire la suite page 30.)



LA CRISE IRANIENNE

• Le chah recherche une ouverture politique
• Des manifestations de masse ont eu lieu malgré la loi martiale

La grève des ouvriers de l'industrie pétrolière iranienne se poursuit ce jeudi 2 novembre, bien que les revendications présentées aient reçu satisfaction, et elle prend un caractère nettement politique, les grévistes demandant désormais que soient acceptées les exigences de l'opposition.

Cherchant à pratiquer une ouverture, le chah a reçu mercredi M. Ali Amini, ancien premier ministre, qui s'est prononcé pour une limitation des pouvoirs du souverain. Il n'en est pas moins récusé par une grande partie de l'opposition religieuse et du Front national.

Le défilé, mercredi, en violation de la loi martiale, d'au moins cent mille personnes à Téhéran, s'est déroulé sans incidents, l'armée n'étant pas intervenue.

En raison de la grève du personnel, tous les vols de la compagnie Iran Air au départ de Téhéran sont suspendus.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Bravant la loi martiale, qui interdit toute manifestation, quelque cent mille personnes (deux cent cinquante mille selon l'opposition) ont fait, mercredi 1er novembre, à l'appel du Front national et des commerçants du Bazar, une « *marche silencieuse* » dans les rues de la capitale, jusqu'à la maison de l'ayatollah Taleghani, un des dirigeants du mouvement de libération nationale, pour saluer sa libération et célébrer le seizième anniversaire du départ en exil de l'ayatollah Khomeiny. Les forces de l'ordre ont observé le défilé sans intervenir. Il s'agissait de la première manifestation de masse depuis le « vendredi noir » (8 septembre et l'imposition de la loi martiale.

En province, les manifestations se sont poursuivies, mais, semble-t-il, sans faire de morts. Les dégâts matériels sont également moindres. Ce résultat est dû, à la fois, aux appels « *contre l'anarchie* » lancés par les dirigeants de l'opposition, aux accusations visant les « *provocateurs* » qui auraient été incités par la SAVAK à allumer des incendies, et, au fait que, dans plusieurs villes, les étudiants et les commerçants du Bazar sont organisés pour les tenir en échec.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Ombres et lumières sur le groupe Willot

Le groupe Willot, qui vient de reprendre coup sur coup les Galeries Anspach en Belgique, le groupe Boussac et la chaîne de magasins américains Korvettes, doublant ainsi son chiffre d'affaires en deux ans, inquiète les milieux financiers. Les résultats définitifs du groupe et de ses principales filiales pour l'année 1977 ne sont toujours pas connus, leur annonce ayant été repoussée à plusieurs reprises. Le groupe Willot vient en outre de renoncer sans explication à un important projet de restructuration interne. Regrettant le manque d'informations des actionnaires, la commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de se saisir du dossier.

(Lire page 29 l'article de VERONIQUE MAURUS.)

Grave incident à la frontière sino-vietnamienne

Hanoï fait état de plusieurs morts

Le ministère vietnamien des affaires étrangères a révélé ce jeudi 2 novembre que des soldats chinois avaient violé la frontière vietnamienne la veille, « occupant un col » et « encerclant un groupe de miliciens en patrouille ».

« Plusieurs » miliciens ont été tués et d'autres blessés et les survivants « ont dû riposter », car ils se trouvaient « en état de légitime défense », a précisé le porte-parole, qui a accusé Pékin d'avoir envoyé dans cette zone de la province de Caolang « des renforts évalués à plusieurs milliers d'hommes créant une situation très tendue.

Pékin n'a pas encore fait mention de cet affrontement, qui fait suite à toute une série d'incidents depuis l'éclatement du conflit sino-vietnamien, à la fin du printemps. Toutefois, deux d'entre eux seulement avaient fait des victimes jusqu'à présent. Cette affaire intervient à un moment où la tension ne cesse de monter à la frontière entre le Vietnam et le Cambodge, allié de la Chine.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat américain a démenti, mercredi, les informations provenant du ministère thaïlandais des affaires étrangères, selon lesquelles les Etats-Unis rétabliraient leurs relations diplomatiques avec le Vietnam avant la fin de l'année. — (A.F.P.)

AU JOUR LE JOUR

L'air du temps

Les Français n'ont pas de rancune. Ils ont oublié les horreurs de l'Histoire. Seuls quelques attardés ont des rancœurs. Ainsi ce chauffeur de taxi s'est cru en péril parce que ses clients parlaient arabe. Ce voyageur de l'autobus voudrait envoyer les chômeurs dans des camps de travail, et ce clochard, qui aborde les passants du métro, déplore que Hitler « n'ait pas eu le temps de finir son ouvrage ».

On redoute, à la fin, de trouver dans chaque Français un ange exterminateur. Heureusement, il ne s'agit que d'une minorité. Les autres, depuis qu'ils ont découvert un nouveau mot, le jogging, font de la course à pied. Souhaitons seulement qu'ils se contentent de poursuivre leur ombre.

FRANÇOIS BOTT.

LA GRANDE PEUR DES PERSONNES AGÉES

Comme chaque année désormais, du Secours catholique au Secours populaire en passant par l'Armée du salut, une vingtaine de grandes associations de bienfaisance ont organisé du 16 au 22 octobre, sous le patronage du ministère de la santé et de la famille, une « Semaine nationale des personnes âgées ». Une fois de plus, la question se pose de savoir si l'aide aux vieillards est affaire de charité. N'est-ce pas plutôt un vaste problème de société, qui doit être pris à bras-le-corps par l'Etat ?

Pris sur le vif, voici quelques portraits de personnes âgées, de la ville ou de la campagne, du troisième âge ou du quatrième, « jeunes retraités » alertes ou vieillards impotents : les vieux d'aujourd'hui.

I. — Le vieil homme enchaîné

par JEAN BENOIT

Côté jardin, c'est un peu la jungle en dépit de quelques plantations de légumes. Côté route, une fenêtre minuscule troue le pignon lézardé. Elle ne sert pas à grand-chose, car la vie, ici, se déroule sans surprises. Malgré tout, pour M. Raymond Grandjean, c'est une ouverture sur le monde — avec la lecture, sa seule distraction.

M. Grandjean, soixante-dix ans, paraît beaucoup plus âgé. Grand, maigre et chauve, le visage très jaune, deux plis amers encadrant la bouche, il s'exprime comme un autodidacte, avec un peu de préciosité. Derrière les lunettes de myope, seul le regard, inquisiteur, paraît vivant dans ce grand corps immobile et décharné, recroquevillé dans le même feuteuil depuis des années. Sa tenue surprend beaucoup plus que son langage châtié : bourgeron noir élimé, boutonné jusqu'au cou, et couvert de loques disparates. Voltaire et Léautaud.

Il avait écrit pour demander que nos lecteurs lui envoient des médicaments et des aliments diététiques. La lettre, d'un tracé harmonieux sur papier ligné, précisait qu'il ne disposait que de sa pension de vieillesse, plus l'allocation du Fonds national de solidarité. Au total, par trimestre, 2 750 F sur lesquels il lui faut prélever les impôts, les assurances, le chauffage... A première vue, son cas n'était pas plus exceptionnel que celui de beaucoup d'autres vieillards, fussent-ils impotents. En se privant un peu de tout, les vieux arrivent à vivre avec 33 F par jour. Mais quelque chose, dans son message, ressemblait à un S.O.S. : « *Je ne sais plus*, disait-il, *à quel saint me vouer.* »

(Lire la suite page 28.)

DE RÉGINE DEFORGES A RAYMOND JEAN

Ces histoires de mœurs qui font encore scandale

La liberté sexuelle qui règne dans notre société permissive, c'est vite dit. Plusieurs romanciers ont l'air de s'être donné le mot en cette saison pour nous ouvrir au contraire les yeux sur notre intolérance.

Dominique Fernandez a ouvert le feu avec l'« Etoile rose » où, dès le titre, il assimile au racisme la réprobation publique que les homosexuels ont à vaincre pour s'admettre eux-mêmes, dans leurs prédilections particulières. Son beau livre est l'histoire d'une longue libération qu'aide l'explosion de mai 1968.

Avec moins d'ambition, parce qu'il s'agit d'un accroc passager dans la formation d'une adolescente, Régine Deforges débusque le même lièvre dans « le Cahier volé ». Sa Léone sera en butte aux pires coups bas parce que, de trahison en trahison, ses camarades, son collège religieux, de sourcilleuses mères d'élèves, soudain transformées en mégères, découvrent ses amours illicites avec Mélie, son amie de cœur.

Raymond Jean dans « la Rivière nue » va plus loin encore et plus fort. D'abord le scandale qu'il relate se passe de nos jours et il ne naît pas d'une infraction à notre code de l'amour. Il suffit qu'un jeune professeur gauchiste, Julia, se baigne, nue, avec trois de ses élèves mâles, dans une petite ville de province, pour que se déchaîne contre elle et contre d'autres, des scènes de violence qui évoquent le fascisme.

Est-ce en raison de l'innocence de la provocation et du paroxysme des réactions, le livre de Raymond Jean, d'un esprit pourtant proche des deux autres, a reçu, de quelques critiques, un accueil si négatif qu'on en est éberlué. Le mieux était de donner la parole à l'auteur pour qu'il puisse s'expliquer. Ni par son fonds ni par sa forme « la Rivière nue », ne mérite la brassée d'injures récoltées. — J. P.

[Lire, page 15, l'article d'Yves Florenne sur Régine Deforges et l'interview de Raymond Jean. Le roman de Dominique Fernandez a été présenté par Jacqueline Piatier dans « le Monde des livres » du 8 septembre.]

JEUNESSES

Aux étudiants de l'an X

par JEAN-CLAUDE MAIRE (*)

TOUS les prétextes étaient bons pour prétendre que l'an 1978 marquerait l'histoire. Comment se fait-il alors que ce dixième anniversaire des événements de 1968 laisse indifférents les héritiers de ceux qui les ont déclenchés ? Le calme des étudiants de l'an X est-il fait d'une inquiétante résignation ou d'un conservatisme petit-bourgeois ?

Où êtes-vous, ceux de 1968 ? Vous les illuminés, les généreux, les doux dingues, les grandes brutes, les sectaires, les doctrinaires, les libérés, les embrigadés, ceux qui suivaient, ceux qui étaient suivis... peu m'importe, mais les étudiants sont toujours là. Vous qui aviez neuf ou dix ans, savez-vous ce que 1968 a apporté à l'université ? Rien ; faute probablement d'avoir avancé un véritable projet, tout reste à faire.

Parmi vos aînés, il y avait un noyau de doctrinaires qui trouvaient à répondre à tout par une pensée de Mao ou une citation de Karl Marx. Ce sens de la doctrine les rapprochait des membres d'une certaine intelligentsia qui n'avait pas manqué de nouer des liens avec ce qu'elle sentait être une masse de manœuvre. Ils avaient attisé le feu qui trouvait son aliment dans l'inquiétude des étudiants qui réalisaient l'inadaptation de leurs études à la société moderne. Immobile et réformiste à la fois, la politique en matière d'enseignement supérieur conduisait à l'effacement progressif de l'université en tant que composante de l'ensemble national.

Leur autorité intellectuelle suffit à convaincre leurs interlocuteurs qu'il fallait changer la société et balayer le système universitaire. Le but inavoué était de prendre la place des mandarins ; certains y ont réussi et ont même perfectionné les méthodes. Les plus attentifs à ce discours n'étaient pas les plus défavorisés : ce n'étaient ni les fils du marteau ni ceux de la faucille. C'étaient les fils de la bourgeoisie et surtout ceux dont les parents avaient réussi à accéder à des fonctions assurant à leurs rejetons un train de vie important. Ceux-là voyaient bien qu'ils devraient payer de leur personne, pour accéder à des situations du même ordre qui, en France, ne sont ni de droit divin ni de droit du parti.

Les jeunes enseignants ont apporté leur propre contribution. Devenus très nombreux, portés par la vague démographique, beaucoup avaient une juvénile conscience de leur valeur et aspiraient à plus de responsabilités. D'autres croyaient que secouer le cocotier était le seul moyen de conquérir le haut de la hiérarchie. La masse des étudiants devint leur avant-garde. Le calcul était bon, car la loi de 1968 a proposé un rôle important aux membres du collège B qui d'ailleurs, dans l'ensemble, le méritaient bien. Mais, à côté de ça, le nombre d'hurluberlus qui ont tout simplement « vidé » leurs collègues non titulaires et se sont partagé sans vergogne les promotions est considérable, et c'est devant ces derniers qu'on voit maintenant certains qui se disent grands faire des ronds de jambe.

Alors qu'ont obtenu les acteurs de 1968 ? Un cadeau encombrant : la loi d'orientation. C'était un cadre que les forces d'inertie ont contribué à laisser vide. L'autonomie qui y était inscrite s'est dissoute dans la dépendance financière. Il y avait pourtant en germe de nouvelles formes de liberté à la dimension de notre temps, et en particulier la liberté d'accès à l'information par la participation aux instances de gestion. L'importance de cette ouverture n'a pas été comprise par vos aînés. Outre que les élections voient un taux de participation faible, les élus, le plus souvent purement politiques, ne se font entendre que sur des thèmes étrangers à l'institution.

Certaines choses ont pourtant changé. J'ai égratigné plus haut le grand vizir qui veut prendre la place du khalife, mais il est satisfaisant de constater que des maîtres-assistants accèdent à des fonctions importantes telles que président d'université et y réussissent parfois fort bien. Sans verser dans la flagornerie, je connais des assistants, directeurs d'U.E.R. (Unités d'enseignement et de recherche), qui font preuve d'une autorité et surtout d'une audace créatrice qui force la considération. Cela représente la superposition, qui précède peut-être la substitution, à la hiérarchie des grades, des diplômes, des moyens de recherche, de la notoriété, de l'ancienneté, de l'hérédité, celle non de la fonction, mais de la compétence.

Le calme n'a été troublé que par l'agitation régionalisée de l'année 1976 qui, d'ailleurs, faillit ruiner les progrès que toutes les universités avaient faits dans la voie de la rénovation. L'explication de cette ruade est simple. Ce qui n'était qu'expériences réussies était devenu réforme. Or, les étudiants s'énervent dès qu'on parle de réforme, comme charge le taureau qui voit sous ses naseaux s'agiter une étoffe de couleur ; c'est un réflexe instinctif. Je n'imagine pas que vous soyez attachés au système, mais il comporte des sites de confort, et une fois installés dans ces trous, vous réagissez dès qu'un réformiste vient jeter un pavé dans le marigot.

L'adagio de la cacophonie de 1968 était le refus de la sélection à l'entrée de l'université. Le flot des bacheliers ne s'est pas ralenti, et les quelques notions ésotériques que ceux-ci peuvent exhiber ne masquent pas leur ignorance de l'essentiel. Les universités qui s'efforcent d'amener sur le marché du travail des étudiants capables d'exercer un métier ne peuvent se permettre de discréditer leurs diplômes. On en revient donc à des pourcentages d'échecs importants ou à une véritable sélection. Là encore, vous restez calmes. Un filtre laisse toujours passer quelque chose, mieux vaut courir la chance de figurer à l'arrivée.

Prendre ses responsabilités

Du côté des débouchés, la situation ne s'est pas améliorée. Il faut dire que, dans bien des endroits, vous avez cru bon de brûler vos vaisseaux parce qu'il n'y avait pas de vent dans les voiles. Comment voulez-vous que des diplômes soldés aient une valeur ? En 1968, vos anciens revendiquaient l'autonomie, mais ils appelaient aussitôt les parapluies traditionnels : non-concurrence, diplômes nationaux, programmes uniformes. Ceux qui, maintenant, revendiquent une place, protestent contre l'Etat centralisateur, refusent la régionalisation des études en fonction du contexte économique local et appellent de leurs vœux le parapluie ministériel invoquant saint Etat comme d'autre Confucius.

Force est de constater que cette source d'entropie qu'était le manque de débouchés s'est atténuée. C'est que, en effet, la législation sociale a évolué. Celui qui, il y a quelques années, était condamné à trouver un emploi, nageait dans la crème jusqu'à ce qu'elle se transforme en beurre, maintenant, il s'incrit au chômage. Cet anesthésiant, s'il ne guérit pas le malade, apporte un élément de calme à l'université. Une autre raison de cette sérénité est à rechercher dans le contexte social. L'impact de 1968 a tenu à ce que les syndicats ont saisi l'occasion et porté le debat non sur les problèmes de fils à papa, mais sur la question du rééquilibrage social. Si, à l'époque, les militants des usines Renault ont peu apprécié qu'on vienne jouer chez eux, le démarquage serait actuellement encore plus net. Si ressassé que soit le thème de l'intérêt commun des étudiants et des travailleurs, il est clair qu'il y a divergence totale et bien naturelle sur les priorités.

Mes propos vous paraissent peut-être abrupts. Mais j'ai la conviction profonde de l'importance du rôle de l'université dans la nation, et des devoirs qu'elle a vis-à-vis de la jeunesse. Si nous ne pouvons transférer aux plus jeunes l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec l'âge, il est de notre devoir de dire les choses telles qu'elles sont, c'est ce que j'ai essayé de faire. Maintenant, il faut en tirer la morale et conduire le changement, plutôt que de le subir. Il est de votre devoir, c'est le propre des hommes, de déterminer votre devenir, même si la condition d'étudiant est transitoire. Cela suppose un effort constant dans l'action et dans la réflexion. Mais, attention, la responsabilité est la condition irréfragable de la liberté, et la liberté est incompatible avec le repos.

Une structure légale existe, pourquoi la laisser entre les mains de ceux qui n'y voient qu'une occasion de se mettre en vedette, à défaut de pouvoir se mettre en valeur. Au sein des organes de gestion, il est possible d'agir. Cela suppose la participation, au vrai sens du terme, prendre parti, prendre ses responsabilités, prendre conscience de l'appartenance de l'individu à un groupe, de la dépendance de l'individu par rapport au groupe pour sa survie, de l'adhésion nécessaire des individus pour la pérennité du groupe. Je ne parle pas de ceux qui sapent la cohésion d'une unité sociale tout en continuant à se délecter des avantages qu'elle procure : vous en connaissez, moi aussi.

Une aventure individuelle

La vie collective est chose difficile et si la nature a pu, par hasard ou par nécessité, créer des individus d'une complexité qui frise la perfection, elle n'a pas su créer une société parfaite d'animaux pensants. Le conflit entre l'individu et l'espèce est permanent et la tentation est grande d'optimiser la société aux dépens de ceux qui la composent. La loi de 1968 a voulu organiser des ensembles appelés universités. Erreur fondamentale, il fallait favoriser la création de communautés d'objectifs et, pourquoi pas, de pensée, l'organisation venant par surcroît. La planification ne serait plus alors que le plus grand commun diviseur des aspirations de tous les individus en vue de dégager une résultante d'efforts de nature à promouvoir à la fois l'être individuel et l'échantillon social. Il est donc primordial de définir des objectifs.

Il faut que l'industrie absorbe 60 % des étudiants, titrait, il y a deux ans, un hebdomadaire. Tout le monde a le droit de faire des études supérieures, disaient ceux de 68. On ne peut satisfaire à ces deux exigences. Dans le premier cas, un petit nombre d'étudiants sélectionnés recevront une formation adaptée aux besoins de l'économie (attention ! l'économie nationale, c'est vous). Dans le deuxième, le pays (et c'est encore vous) fait le sacrifice d'offrir à chacun la culture qui lui plaît. Il est indispensable que nos élus et nos dirigeants se penchent sur ce problème et mettent en œuvre une politique cohérente. Mais il vous revient de développer un courant de pensée et de promouvoir une action qui prenne en charge vos espérances de justice, tout en conservant le sens du possible sans lequel nulle institution ne saurait exister.

Vous avez les moyens d'affronter cette tâche. Mais il est une inconnue fondamentale : que cherchez-vous ? Du travail, du confort, des loisirs ou simplement le bonheur ? Serait-ce le terme exact pour désigner cet ensemble de conditions sociales qui fait que l'individu se trouve bien dans son contexte et n'est pas constamment poussé à exiger plus de la collectivité, qui permet à chaque personne d'envisager sa vie en terme de présent acceptable (mais à développer harmonieusement) et non d'avenir à conquérir sur la base de la contestation systématique ? Si c'est là votre objectif, ne comptez pas sur les instances politiques ou universitaires pour y arriver ; planifier le bonheur est le plus sûr moyen de provoquer des malheurs. Vous avez à traiter une affaire purement personnelle, une aventure individuelle, il serait malsain d'attendre de l'aide de quelque collectivité que ce soit.

Il n'y a pas de problème que l'humanité se soit posé qu'elle n'ait fini par résoudre, mais la solution a toujours reposé par mille pieds invisibles sur les efforts simultanés et non identiques de tous les individus. Vous devez donc apporter votre pierre à la construction d'une société nouvelle pour ce pays que vous conduirez demain. Dans cette aventure, faute de pouvoir vous indiquer le chemin idéal, vos anciens doivent vous aider. Faites-les donc sortir de ce buisson de lauriers sous lequel ils regardent trop souvent passer la vie et vous pourrez recréer dans la nation et pour elle votre Université.

(*) Doyen de la faculté des sciences et techniques de l'université Aix-Marseille-III.

Sénilité

par DENISE BLANQUET (*)

« EH ! Salut ! Comment tu vas ?
— Bof ! Pas mal.
— Tu continues la psycho ?
— Ben tu sais, ça ou aut'chose...
— Mais les cours, ça t'intéresse ?
— Bof !
— Et après, qu'est-ce que tu vas faire ?
— Après ? Ben... Bof ! ! »

Tous les étudiants des facultés parisiennes reconnaîtront ce dialogue comme un air familier. Tellement familier qu'il en devient portrait-robot des dialogues de retrouvailles, et que celui qui voudrait dissimuler ses véritables sentiments n'aurait pas de mal à s'y cacher. Malheureusement, mis à part les cachotiers, les adeptes du « suivisme », qui craignent de se faire remarquer par trop d'originalité ou les comédiens de métier, l'état d'esprit de ce discours reflète encore de trop près la réalité des autres, de la grande majorité. Et il s'agit de la vague fraîche des nouveaux adultes d'un pays.

Sans doute, une fois ces faits constatés, faut-il s'interroger sur la raison d'être d'un tel dégoût, d'un tel renoncement, d'un tel manque d'enthousiasme et d'esprit d'entreprise.

En 1688 (déjà !) La Bruyère disait : « *Tout est dit et l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent* » (1). Et il semble bien qu'il s'agisse d'un pessimisme du même ordre qui atteint, comme une mauvaise maladie de sénilité, toute la jeunesse des pays industrialisés.

Profond mal de vivre face à un monde décadent où tous les efforts des hommes depuis l'âge des cavernes n'en ont pu effacer la guerre. Guerres toujours plus meurtrières et plus dévastatrices jusqu'à mettre en péril l'espoir de vie lui-même.

Monde démoralisant où l'on n'a pas encore su trouver d'Etat satisfaisant à la fois les deux exigences fondamentales de liberté et de justice dont tous les peuples se réclament, et dans lequel a survécu toute la sauvagerie, l'inhumanité et l'intolérance de l'homme (ségrégation, bantoustans, esclavage moderne, tortures raffinées et « scientifiques », viols, assassinats...). Monde de méfiance et d'absence de communication, monde hostile et sans pitié, monde dur et désabusé.

Oui, sans doute, c'est ce qui fait dire au paternaliste bon enfant, au décolonisateur au grand cœur à l'adresse de l'Africain : « *Vous avez de la chance d'être jeune dans un pays jeune.* » Mais cette parole fait réfléchir. Et l'on se demande, à y regarder de plus près, jusqu'où va cette vérité. Car il semble à l'expérience que les tiers-mondistes soient effectivement dotés de plus d'entrain que leurs camarades français, fassent preuve de plus de courage et d'application à l'étude, ne craignent pas de faire des projets (et d'ambitieux projets) d'avenir. Bien sûr leurs pays manquent souvent de l'essentiel, sont presque complètement à construire et les plus instruits y ont encore leur place (encore que cette situation ait changé récemment).

Un monde biface

Mais est-ce bien parce que la France possède routes, voies navigables, automobiles, bateaux, avions, électricité, gaz, télévision, téléphone... que les jeunes ont à se croiser les bras ? Parce que tout le monde — moins quelques clochards — habite une maison en dur, porte des chaussures, que tous les enfants vont à l'école, qu'il n'y a plus rien à faire ? S'il semble bien plus difficile ici d'accéder à un poste de responsabilité que l'on croit capable d'influencer la vie sociale et politique, si les études à mener sont plus longues, si l'on doit encore faire longtemps ses preuves, avant de se voir confier quelque poste qu'il faille s'avouer vaincu et cesser le combat avant de l'avoir commencé.

Plus dure est la bataille, plus glorieux et plus précieux doit être le succès. D'ailleurs, les mille et une embûches rencontrées par le tiers-mondiste sur le chemin de l'école et des diplômes sont pour lui de véritables travaux d'Hercule à surmonter, et sans doute sont-elles pour quelque chose dans la volonté, la foi et l'endurance dont il fait preuve une fois à Paris. Celles-ci sembleraient aguerrir son caractère alors que le Français, trop mollement porté jusqu'à la fin du secondaire, et sans pouvoir en apprécier la raison et sa chance, serait frappé de léthargie devant le monde biface qui s'offre alors à lui, côté facile, côté hideux, n'ayant pas la force de lutter contre le second quand seul le premier l'y a préparé.

Le Thành Khôi (2) place son espoir dans la jeunesse qui compte à présent pour la moitié de la population mondiale et « *qui est appelée à construire, ou reconstruire, le monde* ». Il lui demande de prendre conscience de son rôle déterminant, car « *de sa conscience dépend la réalisation d'un ordre plus fraternel* ».

Mais que font les jeunes ? Une enquête de Josette Alia, dans *le Nouvel Observateur* (3), vient de nous en donner une bien triste image. Plutôt que d'inventer de nouveaux rapports humains, plutôt que de cultiver en eux et entre eux les vertus de cet âge, ils s'acharnent à copier les adultes dans ce que ceux-ci ont de plus mauvais. Comme eux ils veulent « prendre des cuites », comme eux ils veulent fumer (mais on sait aujourd'hui les risques encourus, et surtout dans les villes déjà polluées), comme eux ils veulent pouvoir « faire la vie ».

On peut ainsi imaginer de jeunes petits vieux, ridés de bonne heure par le tabac, au foie malade par les abus de toutes sortes, avec pour seule philosophie de se tailler son petit bonheur tranquille dans son coin, sans se préoccuper de politique (bof !) ni du voisin. Un esprit rapetissé dans un corps abîmé : c'est l'image qu'on nous prédit pour les jeunes de 1978 entre onze ans et dix-sept ans. Fraîcheur de cœur, fraîcheur de corps, sont des mots qui font rire, car ça devient inimaginable. Et que l'on ne soit pas trop malheureux. Il s'agit ici du moindre mal, de la majorité des jeunes qui choisissent le « classique » face aux « punks », « rockers », « babas » et autres qui préfèrent le suicide rapide au moyen de la violence, de la prison ou de l'évasion par la drogue qui les mène à la mort.

Pessimisme ? Découragement ? Ces réflexions ne veulent pas conduire à cela. Elles voudraient bien plutôt servir à démystifier, avant qu'il ne soit tard, l'affreux chemin où s'engagent les jeunes. Chemin qui a pour eux, à l'adolescence, le faux éclat et le fallacieux attrait du morbide et du Thanatos, mais qui n'est somme toute qu'un écœurant lieu commun de bassesse, de couardise et de laideur. Quand les jeunes de ce monde cesseront d'ouvrir des yeux aveugles pour ne pas voir qu'ils conduisent eux aussi le monde qu'ils critiquent facilement à la ruine en même temps qu'eux, quand ils laisseront une fois pour toutes les attitudes stériles, les jugements stéréotypés et sans nuances sur la société et les hommes qui la composent, quand ils oublieront de se montrer aussi cyniques et stupides et encore plus égoïstes que les adultes qu'ils rendent responsables de tout, alors sans aucun doute le premier pas de l'espoir sera franchi.

(*) Etudiante.

(1) *Les Caractères.*

(2) *Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?* Paris, PUF, 1978.

(3) 9-15 octobre 1978.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'AGGRAVATION DE LA CRISE EN IRAN

L'immense veillée d'armes de l'université insurgée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les universités de Téhéran et de province ont terminé mercredi 1er novembre une *« semaine de solidarité nationale avec les prisonniers politiques »*. Par un beau soleil automnal filtrant à travers les branches des arbres, une foule nombreuse se presse depuis le matin sur le terrain de football de l'université de Téhéran, la plus ancienne — elle a été fondée il y a près de quarante-cinq ans — et la plus prestigieuse. Côtoyant les étudiants — musulmans, marxistes ou simplement modernistes — les étudiantes musulmanes que l'on reconnaît au « *tchador* » (voile noir) et les autres en tenue de ville, des lycéens et des lycéennes, mais aussi des commerçants, des fonctionnaires, des ouvriers et quelques jeunes mères de famille venues avec la poussette du bébé. Il y a aussi, pour le compte de la SAVAK (police politique) quelques provocateurs auxquels les étudiants, forts disciplinés, ne donnent guère de prise. Tous les jours, la foule oscillait entre dix mille et quinze mille personnes ; pour la clôture, elle a triplé.

Sur les grilles du parc et au pied des bâtiments universitaires, fleurissent des affiches murales : des caricatures du chah, des photos des martyrs, des déclarations politiques de divers groupes et les proclamations de l'ayatollah Khomeiny. Tout le monde a pour lui un très grand respect, même ceux qui ne partagent pas ses convictions. Plusieurs professeurs de gauche nous disent : *« Ce chef religieux est le plus ferme de nos hommes politiques. Il n'a jamais dévié et ce qu'il dit est cohérent. »*

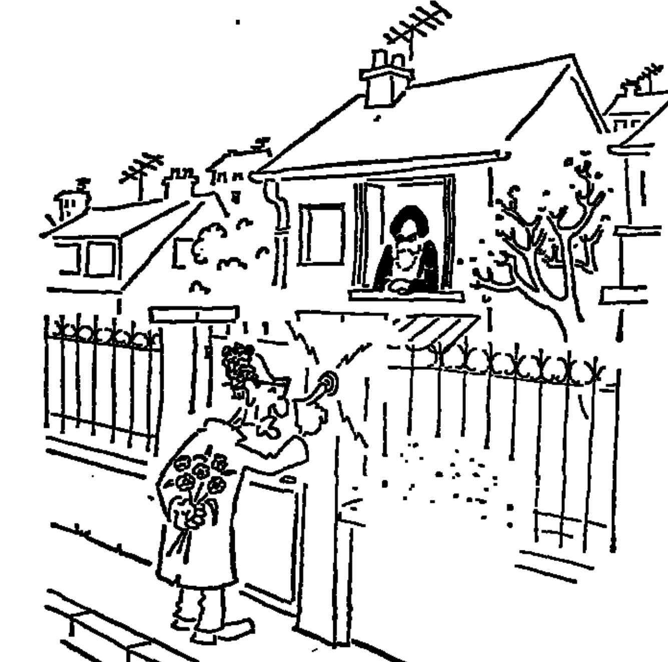
Les universités et les différentes facultés rivalisent d'imagination. Les Beaux-Arts font une exposition de peinture. Quelques titres de tableaux : *Partie fine des bourgeois devant les prisonniers politiques, Les tournesols revivent sur les cadavres, les Oreilles au garde à vous passées en revue par l'oreille en chef, La mort nous guette à la lucarne du prisonnier*, le tout accompagné d'encres de Chine et de sanguines sur le vendredi noir. Ailleurs, des comités se constituent pour dresser les listes des disparus. Ce mouvement a été précédé depuis quelques semaines par une floraison de livres qui atteignent des tirages de quinze mille à vingt mille exemplaires, alors qu'en général ils oscillent entre deux et cinq mille. Leurs auteurs sont aussi bien des marxistes que des musulmans, et les sujets tournent autour du thème « Que faire ? » *« Beaucoup de ces livres sont d'excellente qualité*, nous dit un professeur. *Ce n'est pas la génération spontanée. Malgré la répression, des courants souterrains ont travaillé et réfléchi en ce sens depuis vingt-cinq ans. Regardez, aujourd'hui, ces livres s'étalent partout, et tout le monde les lit. Et songez que des hommes sont en prison depuis six ans pour avoir été surpris à lire un seul ouvrage de ce genre. La différence, c'est qu'aujourd'hui l'explosion populaire interdit à la SAVAK d'interdire. »*

Trente-deux ans de prison

A la tribune, les orateurs se succèdent. Ils défendent six objectifs : l'abolition de la loi martiale, la libération de tous les prisonniers politiques, le retour de tous les exilés politiques, la poursuite devant la justice de tous les responsables des massacres des derniers mois, l'abolition de la *« garde universitaire »* (appariteurs musclés) et des *« offices de sécurité »* (sorte de SAVAK universitaire), enfin la réintégration des professeurs auxquels les autorités, pour des raisons politiques, ont interdit d'enseigner. La foule, tour à tour bruyante ou concentrée, applaudit ou commente. Dans l'après-midi, les prisonniers libérés et des familles de détenus viennent apporter leur témoignage et discuter avec l'assistance. Le moment le plus impressionnant est celui de l'intervention de M. Safor Ghahramani. Il est présenté comme le *« titulaire du record du monde des prisonniers politiques »* : trente-deux ans de détention. Il vient d'être libéré, mais il est cardiaque et toute émotion trop forte peut lui être fatale. L'assistance fut priée de ne pas manifester, et c'est dans un silence total que d'une voix faible il raconte son calvaire et appelle le peuple à former un front uni. Il éprouve alors un malaise, c'est un de ses proches qui lit la suite de son message de solidarité avec « tous les Iraniens en lutte ».

Une floraison de livres

Ces manifestations ont une histoire. A la suite de contacts pris au cours de l'été, les professeurs décident de créer, le 4 septembre, une association nationale des universitaires d'Iran et rédigent une charte. Sur cinq mille enseignants, ils recueillent plus de deux mille signatures. La rentrée universitaire ayant été ajournée à plusieurs reprises par les autorités et la situation politique se dégradant, ils décident de faire une grève des cours durant une semaine, qu'ils entendent mettre à profit pour organiser des séminaires sur le thème de la démocratie. Le gouvernement ferme l'université. Les enseignants font alors la grève sur le tas et décident, le samedi 28 octobre, de dormir dans les locaux jusqu'à la réouverture des bâtiments aux étudiants. Le dimanche, le recteur cède et les professeurs qui ont lancé l'idée de la semaine de solidarité demandent aux étudiants, qui ont fort apprécié leur geste, de prendre en charge son organisation.



(Dessin de KONK.)

Une jeune intellectuelle, maître-assistante à l'université, leur fait écho. Elle admet qu'il y a des divergences entre le courant musulman, le plus populaire et le plus puissant, et le courant de gauche qui se compose de cadres et de brillants penseurs, mais elle estime qu'ils se rejoignent sur l'essentiel : *« La restauration des libertés démocratiques après le départ du chah qui n'a pas respecté la Constitution depuis un quart de siècle. »*

Les revendications religieuses ? *« Contrairement à ce que certains disent, elles ne sont pas toutes rétrogrades. Il y a, en outre, différentes tendances chez les religieux. Ce qu'il réclament, ce n'est pas un retour en arrière... Les étudiants musulmans ou non luttent contre la dictature de l'impérialisme et pour la liberté. »*

Assis par terre, les étudiants musulmans qui font la grève de la faim entonnent un chant: *Moudjahid, moudjahid* (combattant), *obéis à l'ordre de Dieu, sois fidèle à la foi. Le militant guérillero est avec toi dans la voie de la liberté.* » Leur calme et leur détermination sont impressionnants. Le professeur de gauche qui nous accompagne fait ce commentaire : *« La conviction n'est pas du fanatisme. C'est cette détermination de tout un peuple qui paralyse le pouvoir. »* Parce qu'il a été marqué par le sang de milliers de morts, le *« mai 68 »* des étudiants de Téhéran ne pouvait être une fête comme ce fut souvent le cas à Paris il y a dix ans, mais une veillée d'armes.

Pour la dernière journée, mille cinq cents étudiants musulmans de l'Ecole polytechnique et d'autres universités ont fait une grève de la faim de vingt-quatre heures accompagnée de projections. Des séquences de films d'amateur sur le vendredi noir ont été rassemblées pour former un ensemble d'une heure. Ce film est suivi de projection de diapositives sur différentes manifestations. Certaines séquences sont à la limite du supportable : cadavres qu'on lave dans de grandes baignoires, corps d'inconnus alignés et identifiés par des numéros. L'un d'eux porte le numéro 4 800. D'autres séquences ont la puissance d'une tragédie antique que soulignent les chœurs d'une foule innombrable. De vieilles femmes du peuple pleurent leurs fils morts et crient avec une force contenue : *« Nous lutterons jusqu'à la mort du chah, nous somems prêtes à mourir pour vous venger. »* Dans une salle proche, une jeune intellectuelle, maître-assistante à l'université,

P. B.

Le chah recherche une ouverture politique

(Suite de la première page.)

Le gouvernement multiplie les efforts pour ramener le calme, et il semble prêt à lâcher du lest pour obtenir la reprise du travail dans le secteur pétrolier, la poursuite de la grève risquant d'être mortelle, non seulement pour l'économie du pays, mais encore pour le régime.

C'est ainsi que le nouveau ministre de la justice, M. Hossein Najasi, est allé au devant d'une des principales revendications de la population en annonçantb que *« tous les prisonniers politiques »* pourraient être libérés avant la fin de l'année, si possible le 10 décembre, journée des droits de l'homme. Il a cependant fait remarquer que la décision ne dépend pas de lui, mais du chah, ces détenus ayant tous été jugés par des tribunaux militaires. Il a toutefois promis aux familles qu'il a reçues de leur donner une réponse définitive dans les dix jours.

D'autre part, le chah a reçu mercredi en audience M. Ali Amini, ancien premier ministre. Partisan d'un strict respect de la Constitution et de la limitation des pouvoirs du souverain, M. Amini a fait savoir à plusieurs reprises qu'il estimait être en mesure, sous des conditions précises, d'assurer la direction du gouvernement.

Les quelque trente mille ouvriers et employés du secteur pétrolier continuent à ignorer, ce jeudi, l'ordre qui leur a été donné par le gouvernement de reprendre le travail. M. Hushang Ansary, directeur général de la National Iranian Oil Company, qui a présenté mardi au chah un rapport sur la situation, est retourné à Abadan pour négocier avec les grévistes qui, après avoir vu satisfaites récemment toutes leurs revendications matérielles, se rallient aux revendications politiques de l'opposition.

Un phénomène analogue s'est produit à Iran Air : la grève des quatre mille employés de la compagnie est présentée comme une manifestation de soutien à la *« semaine nationale de solidarité avec les prisonniers politiques »* organisée par les enseignants et les étudiants, et qui a pris fin ce jeudi.

PAUL BALTA.

Israël

● *La négociation israélo-égyptienne de Washington.* — Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, qui a eu dans la journée de mercredi 1er novembre une séance de travail avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a indiqué à sa sortie du département d'Etat que le succès des négociations était *« presque dans la poche »*.

Les Egypitens, comme les Américains se montrent plus prudents. M. Ossama El Baz, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères égyptien, a déclaré, après avoir, lui-aussi, rencontré M. Vance mercredi, que ses entretiens avaient été *« très constructifs et utiles »*. Mais il a ajouté que les pourparlers progressaient lentement vers une réduction des divergences encore existantes entre Le Caire et Jérusalem. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre israélien des finances*, M. Simha Ehrlich, et M. Yeroham Meshel, secrétaire général de la centrale syndicale Histadrout, se sont donné, le 1er novembre, quinze jours pour tenter de régler par la négociation le conflit à propos des augmentations de salaire (*le Monde* du 2 novembre). Un projet d'accord a été présenté et prévoirait que la limite de 15 %, fixée par le gouvernement, puisse être dépassée sensiblement par l'attribution de primes tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

LE STATUT DE L'AYATOLLAH KHOMEINY EN FRANCE

Depuis son arrivée en France, il y a près d'un mois, l'ayatollah Khomeiny, chef de l'opposition religieuse iranienne, déploie une grande activités politique, multipliant les déclarations et recevant à Neauphle-le-Château (Yvelines) où il réside, d'autres adversaires du chah.

A ce propos, on précise dans les milieux autorisés, que l'ayatollah n'a pas le statut de « réfugié politique », qui l'obligerait à une certaine discrétion, voire à l'inaction. Personnalité étrangère séjournant dans des conditions régulières, il n'a pas eu — pas plus que les autres Iraniens venant en France et les Français se rendant en Iran — besoin d'un visa, à condition que son séjour soit inférieur à trois mois.

On précise d'autre part — toujours dans les milieux autorisés — que le gouvernement de Téhéran n'a jamais protesté contre les activités de l'ayatollah Khomeiny sur le territoire français. Il est donc douteux que des mesures soient prises pour l'empêcher de poursuivre une action qui ne trouble pas l'ordre public en France et qui n'a soulevé aucune objection jusqu'ici.

Tribune internationale

Une seule issue : la constitution

par EHSAN NARAGHI (*)

LE processus de modernisation, commencé il y a plus d'un demi-siècle par le fondateur de la dynastie Pahlavi et accentué par le chah, avait pour objectif de hisser l'Iran au niveau des pays a fort potentiel économique et aptes à jouer un rôle dans le concert des nations.

Il est clair aujourd'hui que l'Iran s'est donné, pour son industrialisation, pour la modernisation du pays, pour sa puissance militaire, des objectifs qui n'étaient pas en harmonie avec sa vocation économique, et notamment agricoles, ses réalités humaines, son identité culturelle.

La classe politique qui a entouré le chah et n'a cessé de l'encourager dans ses desseins politiques et économiques était composée en grande partie par des technocrates et des membres du parti toudeh (ex-communistes). Les uns dédaignaient la participation de la population et avaient recours à des méthodes autoritaires de propagande, de censure et de contrôle, les autres encourageaient la nature centralisatrice et bureaucratique du régime.

Ces deux groupes avaient trouvé des alliés auprès des cercles occidentalisés (notamment maçonniques), plus près du pouvoir que du peuple. Ensemble, ils donnaient au régime l'illusion du modernisme. Sur l'autel de l'efficacité, ils sacrifiaient aussi bien les considérations humaines que culturelles, morales et même religieuses.

POURTANT, la tradition iranienne a toujours donné une responsabilité primordiale à la religion pour garantir la légitimité morale. Ce sont les chefs religieux qui, soutenus par les intellectuels occidentalisés et les commerçants, ont provoqué le mouvement libéral qui a abouti à la signature en 1906 d'une loi instituant un Parlement et de son complément de 1907 établissant les droits du peuple, du monarque et des ulémas. L'Acte II du complément à la Constitution de 1907 précise que le Parlement, qui est constitué grâce à l'aide et à la bienveillance du douzième imam et par la grâce du chah in chah sous la surveillance des ulémas, « ne peut à aucune époque contredire par ses lois les saintes prescriptions islamiques et les lois édictées par le Prophète ». Cet article prévoit que les ulémas présenteront vingt représentants à la Chambre des députés, qui en choisira cinq. Ce groupe de cinq, siégeant sous forme de conseil, devra écarter les propositions en contradiction avec les règles sacrées de l'Islam et « veiller à ce qu'elles n'acquièrent pas force de loi ».

Sauf durant la première législature, cette disposition de la Constitution n'a pas été mise en application. Il y avait pourtant un accord tacite entre le gouvernement et les ulémas chiites pour toutes les lois qui pouvaient avoir une relation avec la religion.

AMENDEE en 1925 pour assurer le passage de la dynastie Quajar à la dynastie Phlavi, la Constitution repose sur trois principes : le suffrage universel, le veto du chef chiite pour les lois susceptibles d'être en contradiction avec l'Islam, le monarque, garant suprême de l'unité, de l'indépendance et de la sécurité du pays.

Au début de son règne, les rapports du chah avec les chefs religieux n'ont pas posé de problèmes. C'est à partir de 1960 que ces rapports ont commencé à se détériorer.

La rupture est intervenue en 1963, à l'occasion de la loi sur le droit des femmes et au moment de la réforme agraire engagée par Arsanjani. A l'image de ce ministre de l'époque, le pouvoir, avec une arrogance sans nuances, a alors violemment agressé les chefs religieux, traités de rétrogrades et de réactionnaires, entraînant certains responsables politiques à se désolidariser de ces agressions. Les chefs religieux ont été alors naturellement poussés à entreprendre une action politique pour se justifier et répondre à ces accusations. Ils ont trouvé dans la tradition chiite de justice et d'égalité un symbole leur permettant d'apparaître sous un jour progressiste.

Plusieurs facteurs ont été déterminants dans cette renaissance et cette nouvelle influence de la religion :

L'Etat a pris progressivement le contrôle des fondations religieuses qui soutenaient financièrement les ulémas. Ceux-ci ne disposaient plus que du soutien direct des croyants et, notamment, des commerçants. Il s'est créé une solidarité de fait qui a conduit les commerçants et les gens du Bazar, de plus en plus frustrés par la modernisation, à entraîner les religieux dans leurs revendications.

Les idéologies, aussi bien occidentales que marxistes, avaient influencé, comme on l'a vu, de nombreux responsables politiques en conduisant dans le même temps à une perte de crédibilité des chefs religieux. L'affaiblissement de ces idéologies, et, notamment, la crise morale et culturelle de l'Occident, a inversé ce mouvement et redonné aux concepts religieux une nouvelle crédibilité.

L'idéologie dominante du régime a conduit les technocrates servis par une bureaucratie centralisatrice à intervenir dans tous les aspects de la vie des Iraniens sans tenir compte des véritables aspirations du peuple. Cette politique a entraîné l'urbanisation désordonnée, le déracinement social, l'inflation, les bouleversements créés par des grands projets, le gaspillage des revenus du pétrole, l'enrichissement de quelques-uns et la montée des mécontentements pour le plus grand nombre.

LA crise actuelle peut être profitable si chacun sait en tirer les conclusions sans chercher à sortir de son rôle. Le pouvoir doit reconnaître ses erreurs, à commencer par son mépris de l'opinion.

Les chefs religieux sont confrontés à une situation qui leur donne une responsabilité essentielle. La grande question est de savoir si, après l'erreur du pouvoir, ils commettront, à leur tour, une erreur qui consisterait à vouloir abattre la Constitution fondée sur l'équilibre les pouvoirs.

Tous les groupements, comme le Front national, qui a le mérite de réclamer depuis toujours le retour à la légalité constitutionnelle, peuvent et doivent exercer leur droit légitime de critique et de proposition et ont un rôle primordial à jouer.

La seule issue pour l'Iran, c'est de revenir à la Constitution, qui, malgré soixante-dix années de viols uccessifs, demeure l'unique moyen d'équilibre et d'entente entre les Iraniens. Notre Constitution exprime des valeurs auxquelles le peuple iranien, au long de son histoire, a toujours été profondément attaché : la morale, la fraternité, la justice et la solidarité.

Interprétée dans toute sa dimension, la Constitution qui fixe les limites du pouvoir de la monarchie, donne aux chefs religieux l'assurance de lois non contradictoires avec l'islam, permet aux formations politiques comme à tous les Iraniens d'être associés à la vie du pays, doit enfin connaître une véritable application.

Hors de cet effort de cohésion autour d'une grande institution, les transformations survenues depuis vingt ans, qui ont provoqué certaines mutations irréversibles, seront mal canalisées, les possibilités d'ouverture au monde seront gâchées. Hors de cette volonté de sagesse, l'agitation et la violence ne manqueraient pas de se substituer à la répression d'hier.

Le peuple iranien vient de montrer qu'il n'entendait pas laisser ses dirigeants, au nom de l'évolution intérieure et de la puissance extérieure, gouverner le pays sans lui. Mais le peuple iranien, de tout temps, a été, pour le monde islamique, un exemple de tolérance.

Puisse-t-il le montrer encore aujourd'hui, à la condition que le régime prouve qu'il a compris l'essentiel : il est temps de laisser s'exprimer les grandes forces patriotiques qui, à chaque fois que la destinée de la nation iranienne a été mise en cause, se sont mobilisées. Seules, elles peuvent assurer sa cohésion, son équilibre, c'est-à-dire sa survie.

(*) Professeur de sociologie à l'université de Téhéran, ancien directeur à la jeunesse de l'Unesco.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les affrontements de septembre ont provoqué un exode vers le Costa-Rica et le Honduras

Les graves événements de septembre au Nicaragua ont provoqué un exode massif de citoyens de ce pays. Terrorisés par la violence des affrontements, les bombardements et les représailles opérées par les troupes somozistes, seize mille personnes au moins ont trouvé asile au Costa-Rica et au Honduras. D'autres, moins nombreuses, ont cherché refuge au Mexique et aux Etats-Unis. La situation des Nicaraguayens qui se trouvent au Honduras est particulièrement difficile.

De notre envoyé spécial

San-José (Costa-Rica). — Soudain, le garde civil lance un juron. Son compagnon, qui somnolait sur sa chaise à l'ombre des grands arbres, le fusil posé en travers des cuisses, se redresse. Là-bas, à 1 kilomètre peut-être, deux formes blanches avancent parmi les herbes hautes. Alerte sans hâte excessive. L'officier donne ses ordres : la voiture de patrouille radio se met en route. Ses trois occupants iront paisiblement cueillir les deux Nicaguayens au-delà de l'agglomération de Penas-Blancas. Cette scène, à laquelle nous avons assisté, n'est pas banale. Le franchissement illégal de la frontière costa-ricaine par des Nicaraguayens fuyant leur pays sans bagage ni papiers d'identité, et souvent sans un cordoba en poche, est certes chose fréquente depuis l'insurrection de septembre et la répression menée par la garde nationale d'Anastasio Somoza. Mais c'est de nuit que d'ordinaire les irréguliers tentent l'aventure.

Car c'est vraiment une aventure. Les autorités de Managua ont tendu, le long de la frontière la moins étanche, c'est-à-dire entre l'océan Pacifique et le sud du lac de Nicaragua, un réseau de fils barbelés destinés à gêner les incursions des guérilleros sandinistes venus du Costa-Rica. C'est aussi un obstacle pour les émigrants clandestins. Et surtout, nous ont indiqué les gardes civils costa-ricains, les forces armées nicaraguayennes exercent une forte vigilance. Pour une raison que, de ce côté-ci de la frontière, l'on s'explique mal, la garde nationale somoziste a, ce matin-là, presque entièrement relâché sa surveillance...

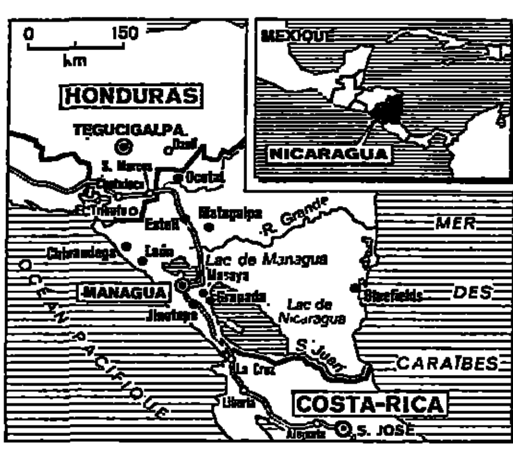
De retour vers San-José par la route panaméricaine, le voyageur, à une vingtaine de kilomètres de Penas-Blancas, parvient à La Cruz. Claquements de portières, va-et-vient de gardes civils, manœuvres des autobus : la bourgade bruisse d'une activité que sa taille ne justifie pas. Les autorités costa-ricaines ont installé là un poste sanitaire où doivent s'arrêter tous les immigrants. Une cinquantaine de personnes, des femmes et des enfants pour la plupart, sont alignées sous un auvent à l'entrée du bâtiment. Elles passent une à une devant un infirmier qui leur fait avaler une pastille. Un autre leur fait une prise de sang à l'index. Les garçonnets et les fillettes serrent les lèvres. Hurlements des bébés. Un troisième infirmier, qui, l'épreuve passée, délivre à chacun un certificat d û m e n t tamponné, nous explique : « *Tous les immigrants reçoivent une dose de quinine contre la malaria. En outre, nous les vaccinons contre la polyomiélite, la diphtérie et le tétanos.* » Elémentaires précautions de la part des autorités d'un pays dont l'état sanitaire est incomparablement supérieur à celui de la population nicaraguayenne.

Ces temps-ci, de cinq à six cents « touristes », c'est-à-dire des immigrants dont les papiers sont en règle, passent chaque jour au centre sanitaire de La Cruz, nous indique l'infirmier. La plupart se dirigent vers San-José, la capitale, où ils seront accueillis par des parents ou des amis.

« Nous avons peur »

Cette femme à la mise soignée, avec qui nous discutons pendant que sa fille se fait vacciner, vient de Léon, la deuxième ville du Nicaragua. Pourquoi s'en va-t-elle ? « *Nous avons peur. Les combats vont reprendre. De toute façon, Léon est aujourd'hui une ville morte. La plupart des boutiques sont fermées. Les maîtres d'écoles enseignent devant des classes vides : tous les enfants sont partis...* » Et sans que nous ayons besoin de lui poser d'autres questions, elle nous dit qu'elle ne pense pas rentrer tant que Somoza est au pouvoir. Est-elle sandiniste ? Une seconde d'hésitation : « *Tout le monde est plus ou moins pour le front au Nicaragua.* » Approbation bruyante dans les rangs...

A 60 kilomètres plus au sud encore, Liberia est une localité importante du Costa-Rica. Un peu à l'écart de la grand-route, les autorités de San-José ont installé le plus grand camp de réfugiés du pays. Un garde civil veille à l'entrée : on nous explique que deux citoyens nicaraguayens ont tenté de déposer une bombe dans le camp quelques jours plus tôt... Un vaste terrain herbu à l'entrée sert de terrain de jeu aux enfants. Plus loin, une quarantaine de tentes sont impeccablement alignées. Un hangar ingénieusement aménagé sert tout à la fois de réfectoire, de cuisine, de cambuse, de lieu d'accueil pour les visiteurs, de salle de jeu pour les enfants et de bureau pour le comité créé par les réfugiés, afin de participer à la gestion du camp.



Mariano, quarante-trois ans, son président, est un tailleur qui à fui Masaya après les bombardements de la mi-septembre en compagnie de sa femme (il dit : *mi duenita, ma patronne*) et de ses deux enfants. Dix fois, peut-être, au cours de notre entretien, il chantera les louanges des pouvoirs publics du Costa-Rica, dont le comportement, dit-il, a été « *magnifique* ». Avec beaucoup de réticences, il admet qu'il manque un peu de lait pour les enfants. Il ajoute aussitôt : « *Comment pourrons-nous jamais remercier ce gouvernement ? En nous tenant tranquilles, en dominant notre propension nationale au désordre.* » Si la centaine d'enfants qui tourbillonnent autour de nous n'en font visiblement qu'à leur tête, nul doute, en revanche, que les vingt-huit hommes, les trente-deux femmes et les douze adolescents qui vivent aussi au camp écoutent Mariano : ses convictions sandinistes affichées font de lui un leader incontesté.

Liberia est actuellement l'un des deux camps de réfugiés situés au Costa-Rica. L'autre est à Alajuela, à 230 kilomètres au sud-est de Liberia, tout près de l'aéroport international de San-José. Il y a bien d'autres réfugiés hors de ces camps, où sont hébergés de trois cent cinquante à quatre cents personnes. M. Rodrigo Altmann, vice-président de la République et président de la commission d'aide aux réfugiés, nous a indiqué que les services d'immigration de San-José estiment à huit mille le nombre de citoyens du pays voisin qui ont cherché protection de ce côté-ci de la frontière à la suite des combats en septembre. Un millier d'entre eux, démunis de toutes ressources, ont été accueillis dans des camps de façon temporaire ou plus prolongée. Les sept mille autres se sont recasés par leurs propres moyens : certains avaient pu emporter de l'argent. D'autres, bénéficiant de la sympathie dont jouit dans la population de ce pays le peuple nicaraguayen, ont pu s'installer chez des Costa-Ricains. D'autres encore ont trouvé asile chez des concitoyens parents ou amis. Pour des raisons plus souvent économiques que politiques, d'ailleurs, des milliers de « Nicas » vivent de ce côté-ci de la frontière, certains depuis longtemps.

La solidarité internationale, en outre, a joué. La Croix-Rouge, les Eglises, se sont mobilisées. Un organisme original, Longo Mai, mouvement européen de jeunes coopérateurs, a déployé une telle activité en faveur des réfugiés (envoi de vingt-deux tonnes de matériel de premier secours, accueil de dizaines de jeunes en Suisse, lancement d'une coopérative agricole au Costa-Rica) que le gouvernement de San-José lui a demandé de faire partie de la Commission nationale d'aide aux réfugiés.

Néanmoins, M. Altmann nous confiait sa préoccupation de voir certains de ces Nicaraguayens, faute de trouver du travail, se retrouver rapidement à la charge du Costa-Rica. Il n'exclue pas en plus un nouvel afflux de réfugiés provoqué par une reprise des combats au Nicaragua. Un hôpital de campagne et un camp de première urgence demeurant prêts à La Cruz. A Viala et à Colorado, deux modestes antennes, peuvent recevoir les personnes qui arriveraient par la forêt ou par la mer.

La crainte de la contagion

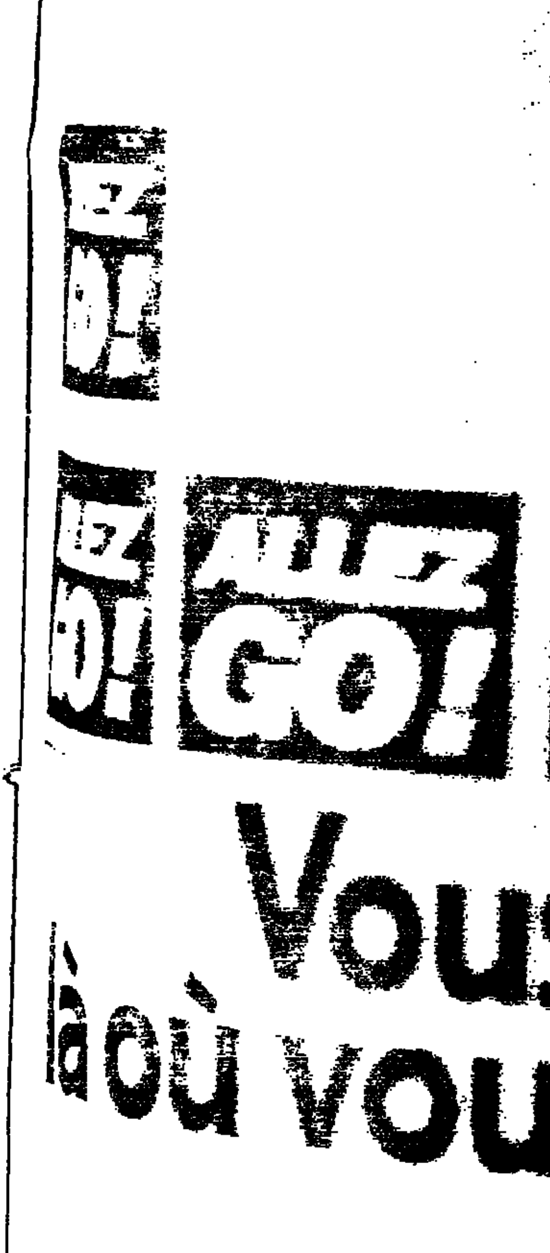
Cette organisation, cette sollicitude officielles, contrastent avec ce qui se passe dans l'autre pays voisin du Nicaragua, le Honduras. Une équipe de médecins autrichiens envoyés personnellement par le chancelier Bruno Kreisky, composée des docteurs Blecha, Vogt et Weber, nous a fait une relation minutieuse de sa visite à Choluteca, à une trentaine de kilomètres de la frontière et à 130 kilomètres de Tegucigalpa, la capitale hondurienne. Un millier de personnes sont parquées dans des conditions plus que sommaires au camp de La Luna. Les tentes sont dressées dans un lieu légèrement en pente que les pluies fréquentes dans cette zone transforment en « piscine ». Dans cette région très chaude (un proverbe local dit : « *Lorsque le diable veut changer d'air, il prend ses vacances à Choluteca* »), les tentes sont de couleur sombre. Il est impossible de s'y tenir pendant la journée. La nourriture est insuffisante. En particulier, les enfants manquent de lait. L'état de santé des réfugiés, déjà médiocre lors de leur arrivée, s'est dégradé faute de prévention et de soins. Des cas de malaria, de bronchites, de diarrhées, de conjonctivites, sont apparus.

Huit mille réfugiés (autant qu'au Costa-Rica) ont été recensés par les autorités honduriennes. A Choluteca même, plusieurs centaines de personnes ont été recueillies dans des maisons particulières. Des familles honduriennes ont spontanément accepté de se serrer pour faire de la place à de plus misérables qu'elles. Dans un faubourg de la même ville, La Colmena, un centre de formation catholique a recueilli les cent à cent cinquante habitants du village nicaraguayen de Chicandea qui, curé en tête, avaient fuit les bombardements. A El Triunfo, une localité hondurienne de mille cinq cents habitants, il y avait mille six cent quatorze réfugiés au milieu d'octobre. D'autres camps sont installés à San-Marcos-de-Colon et Danli (environ sept cents personnes dans chaque), à Guapinol et près de Tegucigalpa (environ quatre cents personnes dans chaque camp). Beaucoup de Nicaraguayens ont enfin trouvé refuge chez des particuliers dans et près de Tegucigalpa.

Mention spéciale doit être faite d'un certain nombre de Nicaraguayens, tous des jeunes gens, qui avaient participé à l'insurrection et qui se sont rendus aux autorités militaires du Honduras. Ils étaient cent huit dont six femmes vers le 20 octobre. Les pouvoirs publics de Tegucigalpa ont confirmé aux trois médecins autrichiens qu'ils étaient disposés à permettre le départ vers Panama de quatre-vingt-seize d'entre eux. Cette discrimination suscite évidemment une certaine inquiétude.

Les autorités du Honduras (un des pays les plus pauvres de la planète) ont décidé, à l'inverse de leurs homologues costa-ricaines, de ne pas autoriser les réfugiés à travailler et de limiter à un trimestre, éventuellement renouvelable, leur permis de séjour. L'équipe militaire qui a récemment pris le pouvoir à Tegucigalpa, elle-même préoccupée par le grave mécontentement populaire dans son pays, ne peut évidemment que craindre la contagion du mouvement révolutionnaire du Nicaragua. Elle n'est donc pas tentée de faire quoi que ce soit pour faciliter un séjour indéfini au Honduras d'un grand nombre d'exilés du pays voisin.

JEAN-PIERRE CLERC.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Le délai imparti aux négociateurs argentins et chiliens pour régler la question du canal du Beagle vient à expiration

Jeudi 2 novembre expire le délai que s'étaient donné, en avril dernier, les présidents Pinochet et Videla pour rechercher une solution pacifique au conflit qui oppose le Chili à l'Argentine à propos de trois îles situées au débouché du canal du Beagle, dans l'extrême sud du continent américain.

Une certaine tension règne dans les deux pays. Bien que le chef de la délégation argentine, le général Ricardo Etcheverry, ait fait état de progrès dans les négociations, les observateurs estiment, pour la plupart, que les discussions sont dans l'impasse. Les journaux des deux pays surenchérissent dans l'accusation. La question est donc posée de savoir si, à défaut d'un accord entre les deux parties, une nouvelle phase de négociations, au-delà du 2 novembre, est concevable.

Le conflit entre Buenos-Aires et Santiago porte sur l'attribution des trois îles : Picton, Nueva et Lennox. Un arrêt, rendu le 2 mai 1977 par le tribunal d'arbitrage présidé par la reine d'Angleterre, et qui avait été accepté par les deux pays, confirmait que le Chili était propriétaire de ces terres. L'Argentine a néanmoins refusé de s'y plier. L'application de cette décision, estime-t-elle, contreviendrait à un accord de souveraineté conclu en 1893 entre les deux pays, aux termes duquel l'Argentine pouvait faire valoir sa souveraineté sur toute la façade atlantique du « cône sud » de l'Amérique latine, la façade pacifique étant réservée au Chili. Avec l'extension à 200 miles marins des eaux territoriales chiliennes à partir des trois îlots, situés face à l'Atlantique, ce principe de répartition des océans entre les deux pays serait violé, indique Buenos-Aires.

L'Argentine affronte cette heure difficile sans gouvernement. Seuls deux ministres, M. Martinez de Hoz, chargé de l'économie, et le général Albano Marguindeguy, à l'intérieur, considérés comme deux « barons » du président Videla, demeurent en fonction après la démission, fin octobre, de six membre du cabinet.

Chili

● PLUS D'UN DEMI-MILLION DE TRAVAILLEURS ont voté le mardi 31 octobre pour renouveler leurs représentants syndicaux, lors d'élections organisées par la junte militaire de Santiago. Le ministère chilien du travail a indiqué que la consultation avait eu lieu dans deux mille quatre cent quatre-vingts organisations syndicales, et que celles-ci seront représentées par les trois personnes qui auront obtenu le plus de voix dans chacune d'elles. Les membres des organisations syndicales dissoutes il y a deux semaines par le gouvernement qui les accusait d'avoir des tendances marxistes, ont organisé une grève de la faim pour protester contre ces élections. — *(A.F.P.)*



Bolivie

LE PROCHAIN GOUVERNEMENT POURRAIT ÊTRE PRESQUE EXCLUSIVEMENT COMPOSÉ DE MILITAIRES

La Paz *(A.F.P., Reuter.)* — Tous les membres du gouvernement bolivien ont donné leur démission le mercredi 1er novembre.

Le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Gaston Moreira, avait démissionné dès la veille. Le gouvernement, composé en majorité de civils, comprenait deux militaires aux postes-clés de l'intérieur et de l'agriculture. Cette crise gouvernementale est la première qu'affronte le général Juan Pereda Asbun, au pouvoir depuis trois mois, à la suite d'un coup d'État qui suivit une élection présidentielle controversée.

Selon les observateurs, le gouvernement démissionnaire a mené une action politique et économique particulièrement terne. Aucune amélioration de la situation économique n'a été enregistrée depuis juillet dernier, estiment-ils. Ainsi, depuis juillet dernier, l'épargne bancaire a diminué de 30 %, l'achat de devises a été multiplié par dix et les ventes commerciales ont diminué de moitié.

Le prochain gouvernement pourrait être presque « exclusivement militaire », estime-t-on à La Paz. L'approche du centenaire de la « guerre du Pacifique », au cours de laquelle la Bolivie avait perdu tout accès à la mer en raison de sa défaite face au Chili, pourrait justifier, aux yeux du haut commandement, une telle évolution.

La démission du cabinet survient peu après l'annonce par le gouvernement qu'un coup d'État de gauche, qui devait se produire dimanche dernier ait été déjoué.

Canada

Un comité constitutionnel va étudier le partage des pouvoirs entre les provinces et la fédération

De notre correspondante

Ottawa. — Après trois journées de difficiles négociations publiques, la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres canadiens, qui tentait à Ottawa d'élaborer un processus de réforme constitutionnelle, n'a pu convenir que d'un programme de travail pour les prochains mois. Le bref communiqué final publié le 1er novembre indique que les chefs des gouvernements fédéral et provinciaux se rencontreront à nouveau les 5 et 6 février 1979, et qu'ils confient d'ici-là à un « comité sur la Constitution », composé de ministres qu'ils désigneront, le soin de mettre au point des accords sur diverses propositions évoquées au cours de la conférence.

Même si la version finale du communiqué ne fait curieusement aucune mention du mandat précis de ce comité, il est certain qu'il examinera en priorité la question traditionnellement litigieuse du « partage des pouvoirs » entre le gouvernement central et celui des provinces. Depuis 1975, M. Trudeau tente d'amener les provinces à « rapatrier » la Constitution canadienne — l'« acte de l'Amérique du Nord britannique » n'est encore qu'une loi statutaire du Parlement de Londres, — quitte à étudier plus tard une redistribution des compétences internes. Le Québec, lui, est foncièrement opposé à cette méthode.

Discussions tendues

Le premier ministre fédéral propose d'ouvrir les discussions sur sept sujets : 1) limites au pouvoir fédéral de « dépenser », pouvoir qui lui a permis par le passé de subventionner divers projets relevant des autorités provinciales ; 2) inclusion dans la Constitution du principe de « péréquation », qui commande, comme son nom l'indique, le système de répartition des ressources entre provinces ; 3) fixation de limites au « pouvoir déclaratoire » d'Ottawa, rarement utilisé actuellement, selon lequel la capitale fédérale peut invoquer l'« *intérêt national* » pour entreprendre des travaux qui seraient sinon laissés à l'initiative provinciale ; 4) droit des provinces de lever des impôts indirects ; 5) clarification du pouvoir des provinces quant à la gestion et la taxation des ressources canadiennes (les ressources sont du seul ressort des provinces, selon l'acte déjà cité, mais la Cour suprême a de plus en plus tendance à restreindre cette compétence quand le commerce interprovincial et international est en cause) ; 6) capacité des provinces de légiférer sur le droit de la famille ; 7) partage des pouvoirs en matière de communications, que la jurisprudence récente attribue presque exclusivement à Ottawa.

Dans l'ensemble, les provinces accueillirent favorablement la démarche de M. Trudeau, y trouvant la promesse d'un changement d'attitude. Avec l'Alberta, que sa nouvelle richesse pétrolière a rendu fort autonomiste, le Québec s'est cependant plaint de la timidité des propositions fédérales. Le premier ministre québécois, M. René Levesque, qui avait promis de défendre le « *dossier historique des revendications du Québec* », et non la thèse « souverainiste » pour laquelle il n'a pas mandat, a affirmé que son gouvernement participerait aux travaux du futur comité.

Les discussions sont toutefois devenues beaucoup plus tendues aux dernières heures de la conférence, mercredi matin, quand M. Trudeau voulut inscrire au programme de travail du comité la question du rapatriement de la Constitution. Les représentants du Québec se sont élevés avec énergie contre cette tentative en faisant valoir que, comme leurs prédécesseurs aux conférences constitutionnelles des années 60, ils ne consentiraient « *jamais* » à un rapatriement tant que « *le Québec n'aura pas reçu la garantie d'obtenir tous les pouvoirs dont il a besoin pour assurer son développement* ». Quand le comité sur la Constitution étudiera cette question, le Québec s'abstiendra et il l'a fait savoir dans le communiqué final.

Alors qu'en 1971 la dernière conférence constitutionnelle était restée dans l'impasse faute d'accord unanime, la création du « comité sur la Constitution » a conclu celle-ci sur une note plus positive, malgré les divergences qui s'y sont exprimées. Au cours d'une brève conférence de presse, M. Trudeau a laissé entendre qu'il pourrait appliquer graduellement son plan de réforme avec l'accord de la majorité simple des provinces, s'il semble impossible de parvenir à un consensus général.

Au cours des discussions de mercredi avec ses collègues, il a également évoqué la possibilité d'un « *recours au peuple* » si les provinces et le gouvernement central se révélaient incapables de s'entendre. On peut supposer qu'il fera de cette question le thème central de la campagne électorale du printemps ou de l'été prochain, ou qu'il soumettra à nouveau aux Communes un projet de loi déposé l'année dernière, qui prévoyait le recours au référendum sur les questions constitutionnelles.

LISE BISSONNETTE.





et le Honduras

PRIX.

EUROPE

Pologne

Les délicats problèmes de la coexistence entre l'Église catholique et l'État exigeront une patience réciproque

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — C'est maintenant clair, Jean Paul II a le mal du pays. Au lendemain de son élection le nouveau pape avait déjà fait savoir à ses amis cracoviens qu'il espérait bien être avec eux le 7 mai prochain pour célébrer le neuf centième anniversaire du martyre de saint Stanislas, patron de la Pologne, qui fut lui aussi archevêque de Cracovie avant d'être assassiné par le roi Boleslas II. Dans une lettre diffusée fin octobre par l'épiscopat polonais et destinée à être lue en chaire, Jean Paul II a exprimé une nouvelle fois ce désir. C'est donc désormais plus qu'un souhait. C'est presque une demande, dont le destinataire ne peut être que le gouvernement polonais.

La méthode suivie par le souverain pontife illustre bien son état d'esprit et son style. Jean Paul II n'est pas homme à s'abriter longtemps derrière la cautèle diplomatique. Il va droit au but : pourquoi donc n'irait-il pas en Pologne, *« sa patrie bien-aimée »* puisque le développement des contacts entre les États et les peuples est dans l'Europe d'après Helsinki l'un des principes des relations entre les pays ? N'a-t-il pas invité, lors de sa cérémonie d'installation à *« ouvrir les frontières »* ?

Mais trop de précipitation ne risque-t-elle pas de nuire ? En agissant de la sorte, Jean Paul II place les autorités de Varsovie dans une situation embarrassante : six mois c'est court pour réfléchir et pour jauger ce nouveau pape. Elles connaissaient certes fort bien le cardinal Wojtyla, mais qui est Jean Paul II ? C'est encore très largement une inconnue.

Le ministre chargé des affaires du culte, M. Kazimierz Kakol, a déjà donné, il y a une dizaine de jours, la réponse de son gouvernement à la requête pontificale. La porte n'est pas fermée mais la prudence est de mise. *« Si le pape vient en Pologne,* a-t-il dit, *il peut être sûr qu'il sera accueilli avec cordialité tant par les autorités de l'État que par la communauté. »*

Mais, a ajouté le ministre, *« la date et le moment de cette visite seront certainement déterminés par les circonstances de caractère bilatéral et multilatéral ».*

On ne pouvait, en langage diplomatique, dire les choses plus clairement. Pour les dirigeants de Varsovie, la question, en effet, est plus que délicate. Ils ont eu beau se féliciter que *« la Pologne socialiste ait donné à l'Église son premier pape polonais »,* la pilule est dure à avaler. Le pouvoir, dont les signes d'affaiblissement sont par ailleurs visibles, se retrouve face à une Église considérablement renforcée dans son prestige et dans sa mission. Si cinq mille Polonais se sont déplacés pour accueillir Mgr Wyszynski à son retour de Rome, imagine-t-on les foules qui se presseront pour acclamer « leur » pape ? L'enthousiasme qui s'était manifesté lors de la visite du général de Gaulle apparaîtra, en comparaison, bien timide.

Les dirigeants polonais ont, jusqu'à présent, à peu près joué le jeu. Ils ont permis, ce qui ne s'était jamais vu, la retransmission en direct de la cérémonie d'installation de Jean Paul II (1) dans ses fonctions, ils ont accordé en un délai extrêmement court près d'un millier de passeports à des pèlerins qui voulaient à cette occasion se rendre en Italie, ils ont autorisé la publication intégrale dans la presse catholique de toutes les allocutions du pape, y compris de celle, controversée, prononcée le jour de son intronisation. Il est compréhensible maintenant qu'ils se donnent une pause et qu'ils demandent à voir.

L'élection du cardinal Wojtyla à la charge pontificale peut être interprétée comme une conséquence du processus de la détente et de l'amélioration des relations entre l'Église et l'État polonais. Aurait-elle été, en effet, concevable sans cette détente et sans cette normalisation ? Ni l'un ni l'autre de ces phénomènes ne signifient un cessez-le-feu idéologique. Moins que jamais avec Jean Paul II l'Église n'est décidée à renoncer à sa mission apostolique. L'État communiste ne peut, lui non plus, jeter par-dessus bord sa doctrine et ses alliances. Mais s'ils ont le sentiment d'être des perdants dans cette partie, les amis de M. Gierek ne seront-ils pas amenés à se reprocher un jour d'avoir favorisé cette évolution ?

En particulier le prix à payer désormais pour réduire l'opposition intérieure à laquelle l'ancien archevêque de Cracovie ne cachait pas ses sympathies ne risque-t-il pas d'être plus élevé ? Or les pressions des pays *« frères »* sur la direction polonaise, pour qu'elle se montre plus ferme, sont de plus en plus insistantes. M. Bilak, le numéro deux tchécoslovaque, s'est rendu à deux reprises ces derniers temps à Varsovie pour plaider en ce sens.

Sauf bouleversement de la situation internationale, l'État et l'Église de Pologne devraient cependant, en dernière analyse, trouver chacun son compte dans la poursuite de la politique de détente en général et dans leurs relations mutuelles. Dirigeants communistes et chefs religieux savent qu'ils devront compter encore longtemps les uns avec les autres. Cette constatation n'est pas seulement limitée à la Pologne. Elle vaut aussi, bien que sans doute dans une moindre mesure, pour l'U.R.S.S. Encore faut-il admettre que la recherche d'un *modus vivendi* entre deux conceptions du monde irréconciliables ne peut être qu'un effort de longue haleine, patient et obstiné.

MANUEL LUCBERT.

(1) L'A.F.P. a confirmé que de la télévision polonaise que son correspondant en Pologne a pu écouter après la retransmission en direct ne comportait effectivement aucune coupure. L'agence France-Presse avance l'hypothèse d'un « fading » empêchant l'écoute distincte au moment de la retransmission en direct.

Autriche

La population va se prononcer par référendum sur la mise en route d'une centrale nucléaire

Vienne. — Pour la première fois dans l'histoire de leur République, les Autrichiens participeront le dimanche 5 novembre à un référendum. Ils auront à se prononcer pour ou contre l'utilisation de l'énergie atomique. De la réponse qu'ils donneront dépend la mise en route d'une centrale nucléaire, la première du pays, construite à environ 60 kilomètres de Vienne, dans la localité de Zwentendorf. Cette consultation, qui devait à l'origine avoir un caractère technique, est devenue un enjeu politique pour le gouvernement de M. Kreisky.

De notre correspondante

En laissant entendre, il y a quelques jours, qu'il pourrait démissionner si une majorité de « non » se dégageait, le chancelier Kreisky a pratiquement lié son destin au résultat du référendum. En donnant cet avertissement, le chef du gouvernement semble avoir visé plusieurs objectifs. Le premier est apparemment de contre-balancer la campagne que les populistes (OeVP), principal parti d'opposition, mènent depuis plusieurs mois à propos de Zwentendorf : ils souhaitent en faire un test à un an des élections législatives. Il n'est pas exclu que l'expérience de la Suède ait pu les inciter à suivre cette tactique.

En second lieu, M. Kreisky a voulu galvaniser ses troupes en leur rappelant leurs responsabilités dans la vie politique du pays. Plusieurs événements récents peuvent justifier ce souci.

Les élections, qui se sont déroulées le 8 octobre dernier à Vienne pour le renouvellement de la diète locale, ont, en effet abouti à un recul des socialistes dans ce Land qui est depuis des décennies l'un de leurs fiefs les plus solides. S'ils ont conservé la majorité absolue avec 57,2 % des suffrages (en 1973, ils en avaient obtenu 60,2 %), ils ont perdu trois mandats (62 contre 65). Avec un gain de cinq sièges, les populistes ont été les seuls bénéficiaires du scrutin.

Autre point noir pour les socialistes de Vienne : l'augmentation exceptionnelle du taux des abstentions (28,6 % contre 21,2 % en 1973). Il semble bien que la lassitude à l'égard d'une équipe depuis longtemps en place, mais aussi l'irritation après la révélation de certains scandales, soient à l'origine de cette démobilisation des électeurs surtout dans les rangs des jeunes socialistes.

L'élection du nouvel intendant (directeur général) de la radio-télévision a été, elle aussi, un échec pour les socialistes. Faute d'avoir pu s'entendre au sein de leur propre formation, ils ont dû enregistrer le succès du candidat des populistes, M. Bacher, dont la désignation devra toutefois être confirmée à la mi-décembre. Ajoutons les critiques adressées par les populistes durant l'été, au vice-chancelier et ministre des finances, M. Androsch, à propos de ses revenus et de sa fortune personnelle. Pour mettre fin à cette campagne, M. Androsch fut amené à rendre publique sa situation vis-à-vis du fisc.

C'est dans ce climat politique alourdi que quelque cinq millions d'électeurs sont appelés à se rendre aux urnes. La consultation du 5 novembre a été décidée au mois de juin dernier par le Parlement, sur la proposition du groupe socialiste. Bien que son gouvernement dispose d'une majorité absolue et qu'il bénéficie dans cette question du soutien des syndicats, M. Kreisky s'est en effet refusé à ordonner la mise en marche de la centrale de Zwentendorf (700 mégawatts), sans un large accord des formations politiques. Les populistes, invoquant des questions de sécurité, lui ont refusé leur appui et ont fait valoir que cette décision relevait de la responsabilité gouvernementale.

La position des populistes

Pourtant, la construction de Zwentendorf a été votée en 1969, sous le règne des populistes, et les travaux ont débuté avec leur accord en 1972. D'autre part, depuis 1970, date de la création de la société gestionnaire de Zwentendorf, la G.K.T., six Länder — sur les neuf que compte l'Autriche, — dirigés par des populistes, détiennent près de 47 % des parts de cette société. Aujourd'hui encore, les populistes ne sont pas, dans leur ensemble, opposés par principe à l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques. Les industriels de la chambre économique, l'un des trois groupes constituant de l'Oe.V.P. se sont déclarés favorables à cette nouvelle source d'énergie, qu'ils jugent indispensables au pays.

Quant aux libéraux, s'ils envisageaient en 1965 la nécessité de recourir un jour à cette source d'énergie, ils se sont depuis lors toujours opposés à la construction de toute centrale nucléaire.

Las de la querelle, M. Kreisky a donc opté pour le recours au référendum. Sa décision a été en outre inspirée par le souci d'éviter que Zwentendorf ne devienne le thème central de la campagne des élections législatives de 1979. La loi soumise à référendum, tenant partiellement compte des objections de l'opposition, précise qu'il faudra prendre avant la mise en marche de la centrale un certain nombre de dispositions relatives à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Il reste au gouvernement autrichien et aux responsables de la G.K.T. à résoudre le problème du stockage des déchets nucléaires. Cette question, si Zwentendorf entre en fonction en 1979, devra être résolue en 1990, lorsque la société française COGEMA, propriétaire de l'usine de retraitement de La Hague (Manche), avec laquelle la G.K.T. a paraphé un contrat, demandera à l'Autriche de reprendre ses déchets (*le Monde* du 31 janvier). A l'heure actuelle, des pourparlers sont en cours avec l'Egypte et les Etats-Unis.

L'incertitude à ce sujet est largement exploitée par les groupes écologistes de diverses obédiences et par les adversaires de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Le montant des importations destinées à alimenter l'Autriche en énergie a plus que doublé entre 1973 et 1977 ; il est passé de 10,5 milliards de schillings à un peu plus de 25 milliards de schillings (1 schilling vaut environ 0,31 franc). Cette somme pèse lourd dans une balance commerciale déjà gravement déficitaire. Le gouvernement indique que si l'Autriche se contente de ses sources actuelles d'énergie, elle devra couvrir par des importations énergétique 80 % environ de ses besoins globaux d'ici à la fin des années 80. Actuellement ce taux est à 60 %.

ANITA RIND.

● *Une Fondation Jean-Monnet pour l'Europe,* dotée des archives personnelles du « père de l'Europe », a été fondée le mois dernier à Lausanne, annonce mercredi 1er novembre, la presse suisse.

Le conseil de la Fondation compte parmi ses membres, MM. Willy Brandt, Edward Heath, Roy Jenkins, Alain Poher, René Pleven, Antoine Pinay, Gaston Thorn et Léo Tindemans. La Fondation doit *« organiser et faciliter l'exploitation des universitaires des archives de Jean Monnet, et aider à la divulgation de sa pensée par des colloques et conférences ».*

Le conseil de la Fondation est présidé par le professeur Henri Rieben, directeur du Centre de recherches européennes de l'université de Lausanne.

Grèce

Selon Athènes UNE CANONNIÈRE TURQUE A COULÉ UN BATEAU DE PÊCHE GREC

Athènes (*A.F.P., A.P.*). — Une canonnière turque a coulé, mardi soir 31 octobre, un bateau de pêche grec au large du port d'Alexandroupolis, dans le nord du pays, a annoncé le ministère de la défense. L'un des quatre pêcheurs du bateau grec est porté disparu. Selon Athènes, qui a protesté auprès du gouvernement turc, l'incident a eu lieu dans les eaux territoriales grecques, ce qu'on dément à Ankara, où on qualifie l'affaire de *« simple incident frontalier ».* L'incident, selon Ankara, se serait produit quand une vedette de la gendarmerie turque, en essayant d'éloigner les bateaux de pêche grecs, a légèrement heurté l'un d'eux, l'*Ayos-Nicolaos,* lui causant de légers dommages. L'*Ayos-Nicolaos* a alors quitté les eaux territoriales turques et a été escorté par des vedettes de la marine grecque dès son entrée dans les eaux grecques.

Dans un communiqué, le ministère grec de la défense a démenti que les navires de guerre grecs aient été mis en état d'alerte dans la partie orientale de la mer Egée.

CORRESPONDANCE

A propos des élections municipales

Les correspondants d'Athènes dans le Monde *des 17 et 24 octobre, sur les élections municipales en Grèce, incitent M. Panayote Dimitras à donner les précisions suivantes :*

1) Au premier tour, M. Plytas, candidat gouvernemental à Athènes, a obtenu 49 % contre 41 % pour M. Beis, candidat du PASOK et des centristes et 16 % pour M. Théodorakis, candidat du parti communiste.

2) Les grands vainqueurs des élections ont été les deux extrêmes, gauche et droite, au dépens des deux principales formations politiques, la Nouvelle Démocratie de M. Caramanlis, et le PASOK de M. Papandréou. Ce dernier n'a pas amélioré ses positions. Certes, il a gagné quelques mairies de plus qu'en 1975, mais là où il s'est affronté au parti communiste, il est sorti perdant. C'était le cas pour vingt-cinq municipalités de la banlieue d'Athènes et du Pirée, où les candidats du parti communiste (K.K.E.) ont obtenu 37 % des voix — à comparer aux 15 % du K.K.E. dans les mêmes municipalités en novembre 1977 — contre 26 % pour le PASOK, les centristes et le P.C. de l'intérieur, qui avaient des candidats communs dans la plupart des cas — contre 38 % de ces partis en 1977.

En plus, les candidats liés à l'extrême droite se sont mieux portés que ceux de la droite dans plusieurs municipalités, multipliant par huit ou dix le score du Front national en 1977. Dans certaines municipalités, le K.K.E. et l'extrême droite ont réalisé plus de 60 % entre eux (contre souvent moins de 20 % en 1977).

3) Les municipalités « rouges » de Vyron, Kaissariani, Zographou, n'appartiennent pas à la première circonscription d'Athènes — qui n'est constituée que de la seule municipalité d'Athènes, — mais à la deuxième circonscription d'Athènes, et votent donc toujours séparément.

4) Un facteur déterminant pour la défaite de M. Skylitsis au Pirée a été l'augmentation de la participation de 10 % entre les deux tours, qui s'est totalement portée sur le candidat de l'opposition, barrant ainsi le chemin à l'extrême droite.

Grande-Bretagne

LE DISCOURS DU TRONE

Les référendums sur la dévolution de pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles auront lieu le 1er mars

De notre correspondant

Londres. — Le programme législatif du gouvernement, lu, mercredi matin 1er novembre, par la reine à l'ouverture de l'ultime session parlementaire de la législature, a pris en raison des circonstances, la forme d'un manifeste électoral. Etant donnée la proximité de la consultation générale, M. Callaghan, résistant aux pressions de la gauche travailliste, a soigneusement écarté les propositions de nature à provoquer des controverses ou à effrayer l'opinion publique.

En premier lieu, M. Callaghan a cherché à rallier ou à neutraliser les petites formations politiques dont il a besoin pour s'assurer la majorité aux Communes. Il ne s'est pas contenté de fixer au 1er mars la date des référendums sur la dévolution des pouvoirs en Écosse et au Pays de Galles, comme le souhaitaient les nationalistes écossais et gallois. Il a aussi annoncé une aide financière au développement des industries écossaises et galloises, des mesures pour favoriser l'éducation bilingue au Pays de Galles, et améliore les conditions de vie en Irlande du Nord avec la promesse d'augmenter la représentation parlementaire de cette province à Wesminster. A en juger par les premières réactions des petits partis, le premier ministre paraît maintenant définitivement assuré de l'emporter dans le vote de confiance qui mettra fin, la semaine prochaine, au débat sur la politique du gouvernement.

M. Callaghan a aussi réaffirmé avec une grande vigueur son intention de tenir bon sur le « front des salaires », notamment en maintenant la limite des 5 % de hausses annuelles. Il a reproché à Ford d'envisager une hausse moyenne des salaires dépassant 15 % et il a invité l'entreprise à justifier cette augmentation massive. Dans l'entourage du premier ministre, on laisse entendre qu'il n'hésitera pas à prendre des sanctions, le cas échéant, contre Ford. En cas d'échec de sa politique des salaires, M. Callaghan a de nouveau laissé prévoir des mesures « très déplaisantes », c'est-à-dire une politique rigoureuse de déflation impliquant de nouveaux impôts, une hausse sensible des taux d'intérêt, et des restrictions de crédit.

Mme Thatcher, le leader des conservateurs, tout en réaffirmant son opposition de principe à une politique rigide des salaires, qu'elle a comparé à un navire de guerre fortement armé, mais incapable de flotter, a admis qu'il n'était pas question d'abandonner toutes les mesures restrictives, notamment celles qui concernent le contrôle de la masse monétaire. Vis-à-vis de l'opinion, Mme Thatcher ne peut pas paraître moins ferme que M. Callaghan à l'égard des syndicats.

Un plan de lutte contre le chômage

Parmi les quelque vingt-cinq projets de lois contenus dans le programme gouvernemental (dans leur grande majorité ils ne pourront même pas être discutés au cours de cette session), figure un plan calqué sur le modèle européen de lutte contre le chômage. Il vise essentiellement à encourager les employeurs à diminuer la durée hebdomadaire du travail, afin d'occuper le personnel en surnombre. Les employeurs paieront 75 % de leur salaire aux travailleurs pour chaque jour où ces derniers seront employés, mais ils seront remboursés en partie par des fonds publics, alimentés pour une part par l'augmentation de la contribution patronale à la sécurité sociale. Les travailleurs bénéficiaires de ces 75 % de salaire n'auront pas droit aux allocations de chômage, mais cette compensation financière, soumise à l'impôt, sera refusée à ceux qui cesseraient le travail pour participer à un mouvement de grève. Le coût général du projet est évalué à quelque 490 millions de livres.

Le reste du programme législatif répond au souci du gouvernement *« d'assurer aux citoyens de nouvelles possibilités de participer aux décisions affectant leur existence ».* En fait, l'ensemble du programme vise surtout à donner satisfaction à la clientèle électorale travailliste. D'où un certain nombre de mesures en faveur des locataires des immeubles municipaux, pour les protéger contre les évictions et encourager leur accès à la propriété en réprimant les pratiques abusives des agents immobiliers. Les consommateurs et les usagers des entreprises nationalisées disposeront d'une procédure améliorée de réclamations. Enfin, une législation sera déposée pour assurer la participation des travailleurs aux décisions majeures des entreprises, ainsi que pour accroître leur représentation au sein des conseils d'administration.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

● M. « PIK » BOTHA, ministre sud-africain des affaires étrangères, est arrivé inopinément mercredi 1er novembre à Windhoek pour des entretiens avec les dirigeants locaux politiques et militaires. M. Botha a rencontré le juge Marthinus Steyn, administrateur général sud-africain, le général Magnus Malan, chef des forces de défense sud-africaines, et le général Jannie Geldenhuys, commandant militaire du territoire. — (*Reuter.*)

Pays-Bas

● UN DOUANIER HOLLANDAIS a été tué mercredi matin 1er novembre à la frontière allemande par un couple d'automobilistes. L'un de ses collègues a été grièvement blessé.

Selon la police néerlandaise, les douaniers du poste frontière de Kerkrade, au nord d'Aix-la-Chapelle, avaient invité l'homme, âgé d'une trentaine d'années, à se rendre au poste de contrôle, mais celui-ci refusa, brandit une arme et fit feu sur les douaniers. La femme, qui se trouvait déjà du côté allemand, traversa alors la rue qui sert de frontière et fit feu à son tour. Le couple prit ensuite la fuite en direction des Pays-Bas.

D'importants effectifs de police néerlandais et allemand participent aux recherches pour retrouver les agresseurs dont on pense qu'ils pourraient être, soit des membres du groupe Baader-Meinhoff, soit des trafiquants de drogue. — (*A.F.P.*)

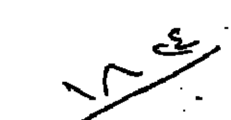
Roumanie

● UNE MISSION PLENIERE DU COMITE CENTRAL du parti s'est tenue le 1er novembre à Bucarest pour examiner les problèmes économiques. M. Ceausescu a préconisé de strictes économies d'énergie et une utilisation rationnelle des matières premières. Le plénum a exclu du parti un de ses membres, M. Stefan Bobos, ancien premier secrétaire du district de Piatra-Neamt (deux cents kilomètres au nord de Bucarest), pour avoir toléré la construction illégale de maisons privées dans cette ville.

Yougoslavie

● CINQ JEUNES CROATES, âgés de vingt-deux à trente-trois ans et accusés d'avoir créé une organisation hostile à la Yougoslavie ont été condamnés, mercredi 1er novembre, à des peines de un à cinq ans de prison, par un tribunal de Zgreb. Selon l'accusation, les cinq hommes auraient fourni de fausses informations sur la Yougoslavie à Bruno Busic, le journaliste croate exilé à Londres et récemment assassiné à Paris. — (*Reuter.*)





AFRIQUE

CONFLIT ARMÉ ENTRE KAMPALA ET DAR-ES-SALAAM

L'Ouganda annonce l'annexion d'une partie du territoire tanzanien

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'Ouganda a annoncé, mercredi 1er novembre, le rattachement à son territoire d'une fraction du nord-ouest tanzanien occupée la veille par son armée. Un bulletin spécial de Radio-Kampala a précisé que cette bande de terre de 1 800 kilomètres carrés, située entre la frontière ougandaise et la rivière Kagera, avait été conquise au cours d'une *« offensive-éclair de vingt-cinq minutes »* sous le commandement du président Idi Amin lui-même. La radio ougandaise a indiqué que la *« nouvelle frontière »* entre les deux pays était formée par ce cours d'eau, qui prend sa source en Ouganda avant d'effectuer un large coude en territoire tanzanien et de se jeter dans le lac Victoria.

Même si les combats demeurent localisés, Kampala et Dar-Es-Salaam sont, désormais, sans aucun doute, en état de guerre. Les Tanzaniens admettent que leurs adversaires ont atteint l'agglomération de Kyaka, sur la Kagera, à 30 kilomètres au sud de la frontière ougandaise. Pour faire face à ce qu'ils dénoncent comme un *« acte de folie »* de la part du maréchal Amin, ils ont ont mobilisé leurs transports civils, afin de dépêcher des renforts militaires vers une région qu'évacuent des milliers de réfugiés. Dar-Es-Salaam affirme également que les forces ougandaises sont appuyées par des chars, de l'artillerie et des avions de chasse.

Selon des sources bien informées, la défense antiaérienne tanzanienne, encore peu expérimentée, aurait abattu deux Mig ennemis, mais aussi, par erreur, quatre Mig tanzaniens. Dar-Es-Salaam a affirmé avoir abattu, jusqu'ici, trois Mig ougandais et Kampala a admis en avoir perdu un. En revanche, aucun camp n'a encore publié de bilan de pertes humaines. battu en retraite.

Alors que Kampala annonçait, mercredi soir, que les combats avaient cessé et que le secteur disputé était passé sous le contrôle du « grand conquérant de l'empire britannique » — dernier titre du président Amin, — les Tanzaniens maintenaient que les combats se poursuivaient aux alentours de Kyaka et qu'ils se préparaient à une « guerre d'usure » dans le secteur.

Selon certains, la genèse de cette guerre localisée aurait été un grave incident — et non une véritable mutinerie — survenu il y a deux semaines, au sein du bataillon « Simba » de l'armée ougandaise, cantonné à M'Barara, à 50 kilomètres au nord de la frontière tanzanienne. Des éléments dissidents de cette unité auraient cherché asile du côté tanzanien de la frontière et le maréchal Amin aurait donné l'ordre de les y poursuivre.

Dans la foulée, le président ougandais aurait décidé de s'emparer de la petite portion de territoire tanzanien qu'il a revendiquée plusieurs fois dans le passé et où vivaient, jusqu'à ces derniers jours, de nombreux réfugiés ougandais.

La thèse d'une *« agression tanzanienne » semble*, en revanche, de moins en moins plausible. Les Tanzaniens paraissent même avoir été surpris par l'attaque ougandaise et avoir mis un certain temps à s'organiser avant de pouvoir riposter. La Kagera traverse une bande de terre coincée entre le Rwanda et le lac Victoria, à une distance de plus de 1 000 kilomètres de Dar-Es-Salaam.

La *« sérieuse inquiétude »* exprimé mercredi par Londres est largement partagée ici. Après avoir reçu mardi les représentants américain et britannique à Dar-Es-Salaam, le président Nyerere a dû reporter de vingt-quatre heures une rencontre au Mozambique avec le président Machel. Le général Nemeiry, précident en exercice de l'O.U.A., a décidé de dépêcher à Kampala et à Dar-Es-Salaam un émissaire soudanais, accompagné de M. Kodjo, nouveau secrétaire général de l'Organisation panafricaine.

La Tanzanie n'acceptera jamais le fait accompli ougandais et, sur le plan diplomatique, le dossier du maréchal Idi Amin Dada semble indéfendable. D'un autre côté, l'Ouganda paraît déjà souffrir d'une pénurie d'essence, sensible même à Kanpala, où les transports publics seraient à moitié paralysés. A la suite de l'embargo commercial décrété par Washington la semaine dernière, trois compagnies américaines — Esso, Mobil Oil et Caltex — ont provisoirement gelé leurs opérations en Ouganda.

Ni Kampala ni Dar-Es-Salaam n'ont encore réagi, publiquement, aux offres de bons offices présentées mardi par Nairobi. Il est vrai que les relations entre la Tanzanie et le Kenya manquent de chaleur depuis la fermeture, voilà dix-huit mois, de la frontière entre les deux pays. Quant au maréchal Idi Amin Dada, il s'est jusqu'ici contenté de dénoncer la *« collusion »* entre Tanzaniens, Britanniques et Américains, et de menacer de faire appel à ses *« frères arabes »*. Kampala a précisé que les conseillers soviétiques auprès des forces armées ougandaises prenaient des *« vacances sur place »* afin de ne pas être impliqués dans *« une affaire qui ne les concerne pas »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

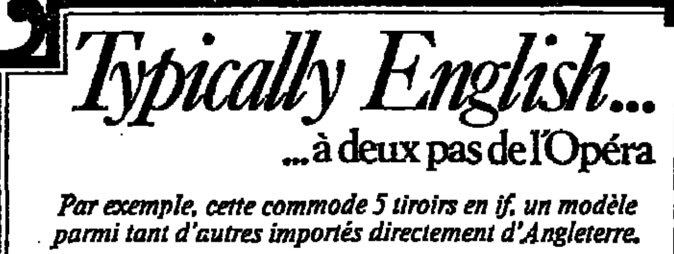
Algérie

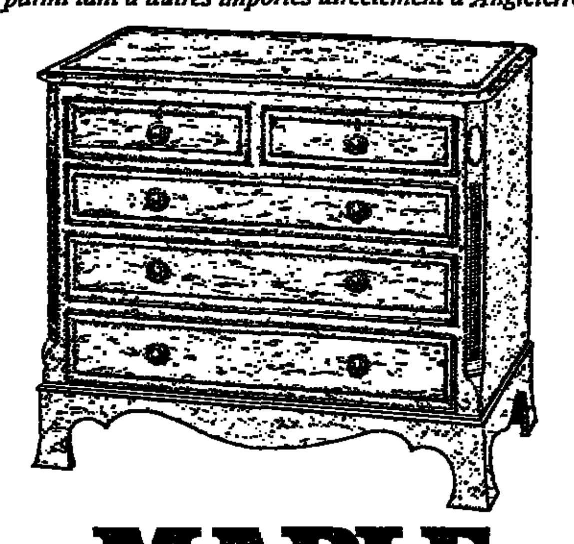
LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE N'A PAS ASSISTÉ A LA COMMÉMORATION DU 1er NOVEMBRE

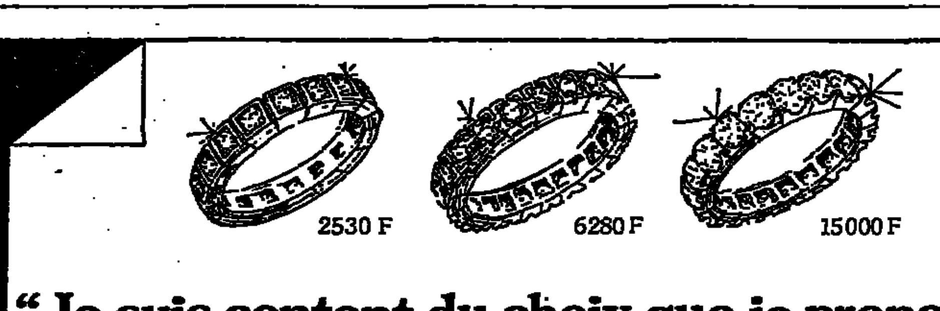
(De notre correspondant.)

Alger. — Des dépôts de gerbes, des rassemblements et des opérations de volontariat ont marqué le mercredi 1er novembre dans tout le pays la célébration du vingt-quatrième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale. Paradoxalement, le plus grand cimetière de victimes de la guerre, celui de Dar-el-Alia, près de la capitale, où repose à proximité de la stèle élevée à la mémoire de l'émir Abdelkader plusieurs milliers de *chouhads* (« martyrs »), est le seul à n'avoir pas reçu la visite des autorités. Personne, semble-t-il, n'a voulu se substituer au président Boumediène pour cette cérémonie du souvenir. C'est la première fois qu'il se trouve absent du pays le jour de la fête national.

Les explications données mercredi soir, à Bagdad, par le ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, selon lequel le président Boumediène n'a jamais été malade et a dû seulement se reposer parce qu'il était *« exténué »*, sont peut-être trop tardives pour être pleinement convaincantes. Elles confirment en tout cas que le chef de l'Etat, qui a reçu, à Moscou, sans doute à l'occasion du 1er novembre, la visite de M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du parti communiste soviétique, sera en mesure de rentrer prochainement à Alger où il voudrait sans doute se trouver avant les prochaines fêtes de l'Aïd el Adha, le 11 novembre. — D. J.







Le Suisse typique

Le Suisse typique est tout à la fois un Français, un Rhéto-Roman, un Allemand et un Italien. Ou la combinaison des quatre. En Suisse romande, on capte les émissions de télévision françaises, en Suisse alémanique les allemandes ou les autrichiennes et au Tessin les italiennes.

Le Suisse typique aime manger français, italien et suisse. Il parle français ou allemand ou italien ou rhéto-roman.

Il aime jouer à la pétanque, à la boccia ou aux quilles.

Il aime lire Paris-Match, Stern ou Oggi.

Il passe ses vacances sur les rives du Léman (la Riviera suisse), à Ascona (le Capri suisse) ou dans le Jura (la Forêt-Noire suisse).

Mais enfin, le Suisse n'a-t-il rien de caractéristique, est-il versatile, est-il partout à la fois dans toutes les cultures?

Non. Mais l'histoire de la Suisse a appris au Suisse à porter son regard au-delà des frontières et à différentes races à s'accorder entre elles.

La Suisse n'a pas de tradition, mais des traditions.

Et le monde ne s'arrête pas sur le seuil de sa porte.

Peut-être cela explique-t-il un peu le fait que Swissair desserve aujourd'hui 93 destinations aux quatre coins du monde. Et qu'elle se sente tout autant chez elle en Extrême-Orient qu'en Afrique, en Amérique du Sud qu'en Europe de l'Est, en Amérique du Nord qu'au Moyen-Orient.

Et, peut-être cela explique-t-il également pourquoi, chez Swissair, les passagers de toutes nationalités se sentent un peu chez eux.

Soyez les bienvenus à bord. Willkommen an Bord. Benvenuto a bordo. Sajat bainvgnüds in nos aviun. Welcome aboard.



GGK

Le Monde

politique

M. RAYMOND BARRE EN VISITE A LA RÉUNION

M. Raymond Barre se rend jeudi après-midi 2 novembre dans le département de la Réunion pour une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il se propose d'examiner avec les élus locaux et les représentants des organisations professionnelles les différents problèmes économiques et sociaux de l'île. Il visitera « de préférence les régions où le président de la République n'avait pas pu aller lors de son voyage d'octobre 1976 », indique-t-on à l'hôtel Matignon.

Dans l'entourage du premier ministre, on ajoute que ce voyage, prévu de longue date, permettra « de faire le point de tout ce qui a été fait en faveur du développement de l'île », et on souligne son intérêt politique « au moment où un certain nombre d'organisations et de mouvements de pays étrangers ont cru bon, au cours de ces derniers mois, de mettre en cause le caractère français du département de la Réunion, soulevant l'indignation de la quasi-totalité de la population locale ».

Ce voyage officiel revêtira également « un caractère sentimental », M. Raymond Barre étant originaire de l'île, où il est né, le 12 avril 1924, à Saint-Denis.

Le premier ministre sera notamment accompagné de Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, et de MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Calme, mais inquiète

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — C'est une Réunion calme mais inquiète pour son avenir que le premier ministre retrouvera en arrivant le vendredi matin 3 novembre dans son île natale.

La population, qui a élu dès le premier tour des législatives de mars 1978 trois candidats se réclamant de la majorité présidentielle, reste à l'écart du débat politique quotidien. Hormis, à l'occasion de grèves épisodiques, elle semble avoir choisi de demeurer dans l'expectative. Devant la large majorité qui s'est prononcée pour « *la Réunion, département français* » aux dernières élections, devant un silence qui peut être facilement interprété comme l'approbation, par les Réunionnais, de la politique menée jusqu'à présent dans l'île, on ne peut que s'étonner des nombreuses déclarations tonitruantes et agressives que les élus de la majorité ont cru devoir faire au cours de ces derniers mois.

Le 24 février dernier, l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) avait, pour la première fois, abordé la question de « *la libération du département français de la Réunion* » au cours d'une rencontre du conseil des ministres de l'Organisation à Tripoli (Libye). Puis, le 21 juin, son comité de libération s'était prononcé à Dar-Es-Salam (Tanzanie) pour l'indépendance de l'île.

Mais, le 12 juillet, le conseil des ministres de l'O.U.A. préparait la quinzième conférence au sommet qui devait se tenir à partir du 18 juillet à Khartoum (Soudan), décidait de retirer cette question de l'ordre du jour, estimant que « *des problèmes de décolonisation autrement plus urgents se posaient en Afrique du Sud, au Zimbabwe et en Palestine* ».

Face à cette offensive relativement limitée, les élus de la Réunion avaient lancé une virulente contre-attaque. Le 22 juin, à la demande de M. Jean Fontaine (non-inscrit), député de la deuxième circonscription, l'Assemblée nationale suspendait pendant cinq minutes ses travaux en signe de protestation contre les prises de position de l'Organisation africaine. Quelques jours plus tard, le 28 juin, M. Raymond Barre, répondant personnellement à une question orale de M. Pierre Lagourgue (U.D.F.), député de la troisième circonscription, affirmait solennellement au Palais-Bourbon que « *la Réunion a toujours été la France de l'océan Indien* » et lançait une mise en garde aux pays africains.

Dans l'île, parallèlement, les violentes prises de position se succédaient. Le 5 juillet, M. Michel Debré (R.P.R.), élu de la première circonscription, appelait les Réunionnais à boycotter Maurice et Madagascar pendant leurs vacances, soulevant ainsi un tollé de protestations dans « l'île sœur ». Le 11 juillet, le conseil régional demandait au gouvernement et au Parlement de « *mettre fin à toute forme de coopération en faveur des Etats qui ne se seront pas désolidarisés des actes d'encouragement au meurtre et à la subversion terroriste* ». Les députés de la Réunion affirmaient, d'autre part, qu'ils ne voteraient pas le budget de la coopération.

Après un mois d'août relativement paisible, et alors que l'on aurait pu croire l'affaire classée, les élus « nationaux » (parlementaires, maires, conseillers régionaux et généraux) relançaient la polémique en se réunissant le 13 septembre pour dénoncer une fois de plus « *l'attitude de certains Etats africains vis-à-vis de la Réunion* ».

Enfin, le 11 octobre, la publication, à la Réunion, de l'interview d'un député mauricien en visite dans l'île, M. Jean-Claude de l'Estrac, qui affirmait que son parti (le Mouvement militant mauricien) se prononçait pour l'indépendance de la Réunion, provoquait une vive réaction des trois députés de l'île. Dès le lendemain M. de l'Estrac se voyait expulsé sur ordre du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet.

L'île de Michel Debré

Au cours de son bref séjour, M. Raymond Barre affirmera donc, avant tout, le caractère français de l'ancienne île Bourbon, à la fois en tant que Réunionnais et en tant que premier ministre. Sa visite sera essentiellement axée sur ce thème autour duquel tous les partis se retrouvent (1). Le secrétaire de la fédération réunionnaise du parti socialiste, qui a également appelé la population à accueillir M. Barre à son arrivée à l'aéroport de Saint-Denis, M. Gillot, déclare : « *Il ne faut pas voir seulement dans l'arrivée de M. Raymond Barre celle du premier responsable d'une politique que nous condamnons, mais celle d'un Réunionnais, première personnalité du gouvernement de la République. Au nom de la France il affirmera à Gillot la volonté du gouvernement de ne céder à aucune pression* ».

Les syndicats C.G.T.R., C.F.D.T. et FEN ont appelé à une grève générale de deux jours et à une manifestation pour protester contre la politique du premier ministre, mais il ne semble pas, en revanche, que la principale force d'opposition de l'île, le parti communiste réunionnais, lequel prône une « *autonomie démocratique et populaire* » dans le cadre de la République française, soit prêt à mobiliser massivement toutes ses troupes contre cette visite.

Du côté de la majorité, on n'attend guère de miracle : « *M. Raymond Barre tiendra ici le même langage d'austérité qu'en métropole* », déclare-t-on. Mais les différents courants profitent de cette occasion pour compter leurs forces, tandis que M. Michel Debré fait cavalier seul. Dans la « lettre personnelle » qu'il vient d'adresser à ses électeurs (*le Monde* du 25 octobre), l'ancien premier ministre critique ouvertement la politique actuelle de la majorité qui, dit-il, sera « *chassée* » si elle « *ne comprend pas où est le salut public* ». Selon sa propre expression, il s'agit d'une « *rébellion* », non seulement contre la majorité mais également contre « *les dirigeants et responsables de cette majorité, je veux dire l'Exécutif* ».

M. Michel Debré, qui désire participer, jeudi 2 novembre, à l'Assemblée nationale, à la discussion du budget des affaires étrangères, ne sera pas à l'aéroport de Saint-Denis-Gillot pour accueillir le premier ministre à son arrivée, mais il doit se rendre à la Réunion dès la fin du débat, avant le retour en métropole de M. Barre.

Le voyage du chef du gouvernement a été préparé par deux groupes, dirigés, l'un par M. Pierre Lagourgue, l'autre par le président de l'Association des maires, M. Yves Baran (app. R.P.R.). « *Il s'agit pour nous de montrer que nous existons, lorsque bientôt on montera un groupe U.D.F. à la Réunion* », explique un responsable des clubs Perspectives et Réalités. C'est bien un redéploiement des forces politiques de la majorité qui est, en effet, l'enjeu actuel des manœuvres d'états-majors. « *Je vais visiter l'île de Michel Debré* », affirmait symptomatiquement M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, à la veille de sa venue dans le département, en août.

Il y a un mois, à l'occasion des journées d'études organisées à la Réunion par les sénateurs centristes, M. Maurice Blin, rapporteur général du budget, dressait un sévère bilan de la politique menée jusqu'à présent dans l'île par les gaullistes : « *Nous sommes dans un artifice marqué par le principe. Nous avons traité la Réunion comme la France, et je crois qu'il faut dire les choses en face et faire prendre conscience aux Réunionnais que ce temps est dépassé* », affirmait-il, ajoutant que la Réunion se trouve actuellement dans « *l'état paradoxal d'une pyramide reposant sur sa pointe* ».

Il apparaît nettement qu'au niveau gouvernemental on prépare effectivement une autre politique pour la Réunion, fondée sur un effort plus grand effectué par les Réunionnais eux-mêmes, et non plus sur une assistance massive et mal répartie. Pour cela, il faudrait toutefois que la classe politique actuelle, au pouvoir depuis le début de la départementalisation (1946), cède la place à des hommes nouveaux.

Une fois l'appartenance de la Réunion à la France solennellement réaffirmée par M. Raymond Barre, cette lutte d'influence constituera très probablement, et dès le 6 novembre, l'essentiel du débat politique réunionnais.

MAURICE BOTBOL.

(1) Excepté un groupuscule maoïste, seul à réclamer l'indépendance, l'« Organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion.

ANCIENS COMBATTANTS

Les vingt ans de la FNACA célébrés au congrès de Bordeaux

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Huit cents délégués au XIII[e] congrès de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie - Maroc - Tunisie (FNACA), qui se sont réunis à Bordeaux du 27 au 29 octobre, ont célébré le vingtième anniversaire de la fondation de leur association. M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, participait à la séance de clôture, alors que M. Jacques Chaban-Delmas avait ouvert les travaux.

Le rapport d'activité établi par M. Michel Sabourdy, secrétaire national, a permis de mesurer l'essor de cette jeune organisation : moins de neuf mille adhérents en 1963 contre deux cent quatre-vingt-cinq mille, fin 1978. Ce XIII[e] congrès était surtout consacré à l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. La qualité de combattant leur ayant été reconnue par la loi du 9 décembre 1974, la FNACA n'en demande pas moins, depuis cette date, un assouplissement des conditions d'attribution. Les délégués du congrès de Bordeaux l'ont consigné dans un « appel » déclarant :

« *Ils se félicitent d'avoir pu conquérir au cours de ces vingt années la reconnaissance de la qualité de combattant des anciens d'Afrique du Nord, si longtemps et si injustement contestée.*

» *Forts de la confiance de près de trois cent mille adhérents, les congressistes proclament leur volonté de poursuivre l'action pour de meilleures conditions d'attribution de la carte du combattant, et pour l'obtention de tous les droits de la troisième génération du feu. (...)*

» *Fidèles à jamais au souvenir des trente mille morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, les délégués du XIII[e] congrès réaffirment solennellement et fermement leur inébranlable volonté de célébrer chaque année l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962.*

» *Remerciant les centaines de municipalités qui ont concrétisé leur soutien par l'inauguration de rues ou de places du 19-Mars-1962, le congrès s'engage à mettre tout en œuvre pour obtenir que cette journée du souvenir soit reconnue officiellement en hommage à la mémoire de toutes les victimes des conflits d'Afrique du Nord, rejetant sans appel toute autre proposition qui pourrait être faite à cet égard. (...)* »

Rendant compte du travail des commissions, M. Maurice Sicart, réélu secrétaire général, a déclaré que « *quarante cinq mille anciens combattants en Afrique du Nord sont actuellement victimes du chômage* ». Pour sa part, M. Wladislav Marek, réélu président de la FNACA, a souligné dans ses conclusions « *le sérieux et la vitalité* » de cette organisation et mis l'accent sur la célébration du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie (et non pas de celle des accords d'Evian) : « *Nous ne saurions oublier ceux de nos camarades qui sont tombés*, a déclaré M. Marek. *Pour nous, la date du 19 mars est celle d'une journée — ni fériée ni chômée — du souvenir que nous n'accepterons jamais de remettre en cause...* »

Cette ferme déclaration du président de la FNACA, chaudement applaudie par les congressistes, était une réplique aux propos tenus par M. Maurice Plantier à ce sujet, au cours du débat budgétaire à l'Assemblée nationale le mardi 24 octobre. Le secrétaire d'Etat devait s'en expliquer dans son intervention finale.

S'efforçant de répondre à plusieurs revendications exposées au congrès de Bordeaux — conditions d'attribution de la carte du combattant, lenteur de la publication des listes d'unités combattantes, obtention de la « campagne double » pour les fonctionnaires anciens d'A.F.N., etc. — M. Plantier a souligné qu'en dépit des critiques faites au rapport constant, « *le point d'indice a beaucoup plus augmenté entre 1954 et 1977, que l'indice du coût de la vie* ».

Rappelant que le budget des anciens combattants — qui arrive au huitième rang des budgets ministériels — est redistribué à plus de 96 % sous forme de pensions, le secrétaire d'Etat a tenu à répondre « *franchement* » au problème du 19 mars : « *Ce n'est pas la meilleure date à choisir* », a-t-il dit, en précisant que le 19 mars était « *très mal ressenti* » par des compatriotes, dont les musulmans, contraints de quitter l'Algérie. M. Maurice Plantier a conclu : « *Si les combattants ont des droits, ils ont aussi des devoirs, non seulement envers ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, mais envers eux-mêmes, envers la France.* »

M. Lucien Bégouin, président de l'UFAC, a apporté au congrès le salut des autres associations d'anciens combattants et a souligné la grande unanimité qui s'est faite dans le monde combattant pour la célébration du 8 mai, tandis que les quatre grandes « familles » politiques — R.P.R., U.D.F., P.S. et P.C. — avaient chacune délégué à Bordeaux un parlementaire pour exprimer leur soutien à la FNACA.

CLAUDE DURIEUX.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le CERES est profondément divisé

A la suite de l'échec de l'union de la gauche lors des élections législatives et surtout des désaccords intervenus entre le P.S. et le P.C.F. lors de la tentative d'actualisation du programme commun, les analyses développées par la minorité du parti socialiste — le CERES — sont apparues aux yeux d'une partie des militants de ce courant comme nécessitant un réexamen.

Déjà durant la campagne des élections législatives des divergences étaient apparues en son sein. Tous les membres de la minorité n'avaient pas, par exemple, apprécié de voir leur chef de file, M. Jean-Pierre Chevènement se poser en intermédiaire entre son propre parti et le P.C.F. et tenter de dégager une solution de compromis. Les options du député de Belfort en faveur de la dissuasion nucléaire et ses fougueux plaidoyers sur l'indispensable sauvegarde de l'indépendance nationale n'ont pas convaincu tous ses amis.

Suivant un processus qui n'est pas sans rappeler celui qui s'est déroulé au sein du parti communiste, une contestation s'est d'abord exprimée sur des questions de forme. Les prises de position du courant devaient être élaborées plus démocratiquement, le débat interne devait être réel. La pression en ce sens a été suffisamment forte pour que les animateurs du CERES jugent nécessaire d'ouvrir un débat. Il s'est officiellement amorcé en juin à Evry à l'occasion d'un colloque dont la seconde version doit avoir lieu en décembre.

Une telle procédure soulève des difficultés inattendues. Les animateurs du courant, du moins ceux que l'on qualifie de « chefs historiques », c'est-à-dire ceux qui derrière MM Chevènement, Motchane et Sarre ont créé le CERES, imaginaient qu'un texte d'orientation allait être élaboré en vue du prochain congrès du P.S. et que des amendements pourraient être défendus sur tel ou tel point par certains des membres de la minorité. Or le débat au sein du CERES a révélé des désaccords à ce point importants qu'au texte élaboré par les dirigeants traditionnels du courant se trouvent opposées d'autres contributions. Et, jusqu'à présent, toutes les tentatives de synthèse ont échoué.

Le collectif national du CERES, qui siège samedi 4 novembre, va donc être confronté à plusieurs documents. Deux retiennent plus particulièrement l'attention. Le premier reprend les thèses défendues par M. Jean-Pierre Chevènement dans un article publié dans le numéro 55-56 de la revue *Repères* (1). *« Face à la montée de la nouvelle petite bourgeoisie dans le P.S. »*, explique-t-il, seul le CERES peu aujourd'hui *« refonder ce parti et l'union de la gauche sur des bases nouvelles »*. Dénonçant *« l'échec des illusions soixante-huitardes »* et constatant le triomphe d'un monde bipolaire, le député de Belfort appelle à une croisade contre *« la gauche américaine »*, c'est-à-dire, à ses yeux, l'alliance des libéraux et des libertaires produisant un *« idéalisme contre-révolutionnaire »* qui s'attache à saper les bases du marxisme. Il s'inquiète en particulier de voir dénoncer l'Etat au nom de l'expérimentation sociale. *« Le capitalisme moderne s'accommode fort bien de ces espaces d'autonomie »*, écrit-il avant de s'en prendre au *« nouveau compromis historique passé entre le capital et les ex-contestataires »*, c'est-à-dire *« l'acceptation de la régulation globale par le marche »*.

Dans un tel contexte, le P.S. n'est pas à la hauteur, estime le député de Belfort. Il reproche en particulier au premier secrétaire d'avoir refusé de tirer les conséquences du congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971 : *« la construction d'un vrai parti socialiste »*. M. Mitterrand a, selon lui, préféré créer *« un rassemblement électoral attrape-tout dans une perspective social - démocrate »*. *« Ce choix d'une ligne social-démocrate a reçu alors la caution du P.C., il ne faut pas l'oublier »*, ajoute-t-il. Sur le plan international, le P.S. aurait, selon lui, recherché un *« consensus germano-américain »*.

Aujourd'hui, ce processus menacerait de s'accélérer du fait, en particulier, de *« l'offensive de la nouvelle petite bourgeoisie »*, ce qui, dans l'esprit de M. Chevènement, signifie M. Rocard et ses partisans. Il explique :

« La stratégie de M. Mitterrand vise à contraindre le P.C. à en passer par là où, en 1977-1978, il a refusé de se couler. Elle s'appuie sur la campagne sur « la responsabilité » pour accroître le fameux écart P.C.-P.S. pour imposer le moment venu une ligne « social-démocrate ».

» Une telle stratégie est actuellement peu crédible : une ligne « social-démocrate » avec le P.C. ne semble pas actuelle. Le P.C. n'est pas prêt à revenir rapidement à une politique d'alliance. Enfin et surtout, M. Mitterrand aujourd'hui, aux yeux de la bourgoisie, a fait son temps : il est trop compromis avec l'union de la gauche. On lui préfère Michel Rocard, plus jeune, moins compromis, plus cohérent sur le plan économique, et surtout beaucoup plus rassurant.

Aussi bien la stratégie de Michel Rocard n'est-elle pas celle de M. Mitterrand. Tout en gardant la référence verbale à l'union de la gauche, elle tend à tirer la conclusion de l'échec, en bâtissant une nouvelle identité pour le P.S. et en fixant à celui-ci une vocation de parti dominant appuyé sur certaines forces syndicales et pouvant gouverner aussi bien avec l'appui des communistes qu'avec le concours des « libéraux de progrès ». »

« Reste la stratégie du CERES, poursuit M. Chevènement. *Celle-ci consiste à vaincre la petite bourgeoisie au sein du P.S. pour imposer l'union de la gauche et la politique de rupture sur des bases nouvelles à la fois à l'actuelle majorité du P.S. et au P.C.F. (...) Le vrai problème du P.S. est celui de l'alliance entre la classe ouvrière et les nouvelles couches salariées. C'est celui du front de classes pour le socialisme. C'est là l'objectif à atteindre, le CERES doit savoir que cet objectif passe par une lutte idéologique intense à l'intérieur de lui-même et à l'intérieur du P.S. »*

La réunification de l'Allemagne

Ces analyses, qui tendent surtout à accentuer le débat voire les rivalités au sein du P.S., se trouve prolongé en quelque sorte par un autre texte de M. Chevènement. Il s'agit d'une postface à une anthologie de textes du CERES qui va paraître prochainement dans la collection « 10/ ». Dans ce document le député de Belfort éclaire ses perspectives notamment en matière de puissances ne dispose des moyens politique étrangère. Affirmant que *« la France n'est pas finie »*, il compte sur la vivacité de la tradition nationale pour favoriser la fameuse « stratégie de rupture avec le capitalisme » dont le P.S. s'est doté en 1971 lors de son congrès d'Epinay-sur-Seine. S'il estime qu'aucune des deux superpuissance ne dispose des moyens d'empêcher la gauche française de parvenir au pouvoir, il s'inquiète en revanche d'une recherche de solidarités européennes. *« Tant que l'Europe occidentale restera dominée par la puissance économique, financière et politique allemande*, écrit-il, *il serait suicidaire pour la gauche de s'y enfermer. (...) S'il est clair que la droite a tout intérêt à accrocher la France à l'Allemagne fédérale, l'intérêt de la gauche est inverse : il lui faut renverser en Europe le rapport de forces »*.

Pour faire admettre par le principal partenaire de la France le développement d'une expérience socialiste à Paris, M. Chevènement avance le problème de l'unité de l'Allemagne. *« Une France en marche vers le socialisme*, estime-t-il, *crée même, à terme, les conditions d'une Europe nouvelle où les sociétés de l'Est et de l'ouest, et pas seulement les Etats, puissent à nouveau dialoguer. Bref, l'avancée de la France vers le socialisme porte en germe la normalisation des rapports entre les deux Allemagnes »*. Le député de Belfort, qui juge que *« la réunification de l'Allemagne (...) peut seule contrebalancer le réflexe anticommuniste si vivace outre-Rhin »*, souligne cependant qu'une telle perspective, non seulement est lointaine mais nécessite en outre *« une France forte dont la puissance militaire constamment et méthodiquement maintenue puisse garantir l'équilibre et la paix sur notre continent »*.

Cette vision de l'avenir explique que les options des principaux dirigeants du CERES aussi bien en ce qui concerne la dissuasion nucléaire que vis-à-vis de la C.E.E.

L'ensemble des éléments de cette synthèse n'était pas, jusqu'à présent, nécessairement perçu par tous les militants du CERES. La minorité du P.S. se résumait souvent pour eux aux promoteurs du programme commun et aux défenseurs les plus farouches de l'alliance avec le P.C.F. On était l'« aile gauche » du P.S. et on s'en montrait fier.

L'évolution des relations au sein de la gauche et la redistribution des cartes au sein du P.S. obligent à présent à une réflexion plus approfondie. D'où l'apparition au sein du CERES d'une autre synthèse, sur bien des points contradictoire par rapport à celle des « chefs historiques ». Signée notamment par MM. Christian Pierret, député des Vosges et Jacques Guyard, membre du comité directeur, elle regroupe une grande partie du comité de rédaction de la revue *Repères* et bénéficie en province de soutiens non négligeables. Quatre questions sont notamment adressées à la direction du courant :

1) *Le volontarisme et la mobilisation populaire autour d'un « sursaut national » sont-ils les seules réponses possibles aux questions posées par la restructuration du capitalisme ?*

2) *Le CERES peut-il s'isoler dans la seule dénonciation systématique de la « gauche américaine » et des trahisons de la direction du P.S. ? Peut-il prendre le risque d'entrer dans une logique de secte ?*

3) *Les attaques contre la « nouvelle petite bourgeoisie » sont-elles le meilleur moyen de souder un front de celsse qui doit rassembler les couches salariées ? Le problème des alliances de classe ne doit-il pas relever d'une analyse globale et non seulement idéologique ?*

4) *L'union de la gauche peut-elle, dans une première étape, progresser autrement que par une confrontation sans faiblesses entre deux pratiques et deux projets ?*

La « contribution au débat » signée par MM. Pierret et Guyard (2) souligne que l'analyse de la crise faite par la direction du CERES est *« à la fois trop nationale, trop étatique et trop économique »*. Considérant que *« c'est un faux débat d'opposer rupture et transition »*, même si les nationalisations, la planification et le contrôle des travailleurs constituent un point de passage obligé, les auteurs notent que *« s'il est possible de faire reculer en France la logique du profit, il est impossible (et démagogique de le dire) de prétendre rompre de la même manière avec le marché mondial »*. *« Si certains camarades pensent le contraire*, ajoutent-ils, *il est de leur devoir d'expliquer clairement aux militants et à l'opinion les conséquences économiques et sociales d'un tel choix. »*

Sans nommer M. Chevènement, les signataires de la contribution n'en précisent pas moins que, pour leur part, ils jugent qu'*« une telle stratégie serait suicidaire »*. D'où, selon eux, la nécessite d'une « période de transition » durant laquelle *« devra être maîtrisée la coexistence conflictuelle de deux logiques contradictoires : celle du marché international, c'est-à-dire de la compétitivité et de la rentabilité, et celle des besoins sociaux et nationaux, c'est-à-dire de la planification et de la réduction du champ des rapports marchands »*. Cette dernière option implique que la France ne s'insère pas dans un système monétaire européen.

Au sujet des alliances de classe, les auteurs de la contribution, après une analyse des conflits sociaux, soulignent qu'aucun accord n'est, à leurs yeux, envisageable entre les salariés et le petit patonat au sein duquel se recrute souvent la bourgeoisie nationaliste. A l'inverse, ils notent que *« de grands mouvements à vocation interclassiste (Creys - Malville contre le nucléaire, le Larzac*, l'Amoco-Cadiz *et surtout la lutte des femmes, les revendications de la jeunesse, les aspirations à une sexualité libre) ont laissé le P.S. et le courant dans la triste position de la récupération électoraliste ou de la condamnation a priori. »*

A propos de l'union de la gauche le texte de MM. Pierret et Guyard souligne que *« la responsabilité la plus lourde »* dans la rupture intervenue il y a un an revient au P.C.F. Il note toutefois que *« la vraie responsabilité de la direction du P.S. »* tient au fait qu'elle a *« refusé d'envisager franchement la question des rapports de pouvoir avec le P.C. » « Au contraire*, poursuit le document, *François Mitterrand a commis l'erreur de rechercher une autonomisation personnelle tant à l'égard de l'union que de son propre parti »*. Selon les signataires, la seule perspective d'une reprise de la stratégie unitaire implique que le P.C.F. accepte *« l'existence d'un P.S. puissant, majoritaire dans la gauche, présent dans la classe ouvrière »*. En contrepartie les socialistes devraient *« préparer honnêtement le nécessaire compromis sur les questions de pouvoir avec le P.C. »*.

« Tout ceci nécessite, de toute évidence, poursuivent-ils, *un réajustement du discours public du courant sur le parti communiste. (...) Il faut cesser de donner à entendre que l'union maintenant reposerait sur des concessions supplémentaires du P.S. »* Le texte met, sur ce point, nommément en cause M. Jean-Pierre Chevènement.

La recherche d'une synthèse

L'opposition tranchée entre ces deux documents sur des points aussi importants que les alliances de classe, la rupture avec le capitalisme ,l'union de la gauche, a semé un trouble profond dans les rangs du CERES. Jusqu'à présent, la direction du courant expliquait que le CERES n'est pas un mini-parti au sein du P.S. mais l'expression d'une ligne politique. Dès lors, tout désaccord avec cette ligne, implique que l'on n'appartient plus au CERES sans qu'il soit nécessaire de procéder à des exclusions. Les crises, sans commune mesure avec le débat actuel, qui, dans le passé, ont secoué la minorité du P.S. se sont ainsi réglées par un simple constat de désaccord. Ce fut, par exemple, le cas lors du départ, en juillet 1974, de M. Gilles Martinet du CERES.

Cette pratique ne saurait suffire à résoudre le problème posé aujourd'hui : qui détermine la ligne de la minorité ? Jusqu'à présent les opposants étaient trop peu nombreux pour inquiéter réellement les « chefs historiques ». Il n'en va plus de même aujourd'hui, même si M. Chevènement et ses amis paraissent devoir conserver une majorité assez nette au sein du CERES. La crainte d'une cassure de la minorité est suffisamment vive pour que des tentatives de réconciliation, de synthèse, soient engagées notamment à partir des Hauts-de-Seine. Nombre de cadres intermédiaires du CERES voudraient ne pas avoir à choisir.

Une contribution au débat, signée par des militants CERES de la fédération de Paris (3), illustre assez bien cette attitude. Ils refusent de considérer comme scandaleux le fait que, pour la première fois au sein du courant, deux textes s'opposent. Le « centralisme dialectique » cher au CERES leur paraît en effet avoir trop souvent, dans le passé, ressemblé au « centralisme démocratique » du P.C.F. En même temps, ils mettent en garde contre la logique de rupture qui semble s'être déclenchée.

Leur volonté de rapprocher les points de vue les conduit à souligner la nécessité de la lutte idéologique au sein du P.S., même s'ils se montrent réticents sur la formule « gauche américaine » utilisée par la direction du CERES. Ils demandent que le courant n'essaye pas de trop dédouaner le P.C.F. en ce qui concerne la rupture de l'union de la gauche. En matière de division internationale du travail comme sur l'expérimentation sociale, cette contribution se rapproche des thèses de MM. Pierret et Guyard et reproche à la direction du courant son dogmatisme.

Le collectif national du 4 novembre ne semble pas pouvoir rapprocher les points de vue, et la discussion va se poursuivre pendant au moins un mois jusqu'à la seconde session du colloque qui doit se dérouler à Grenoble.

THIERRY PFISTER.

(1) Thèses illustrés également par les articles du député de Belfort dans *le Monde* des 17 et 18 octobre.

(2) Voir également leur article dans *le Monde* du 17 octobre.

(3) Il s'agit de Mme Louise Schembri et de MM. Alain Billon, Jean-Pierre Perriot, Claude Pigement.

L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX

Mgr Etchegaray : le chrétien aussi demande que justice soit faite

Marseille. — Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, dans son homélie de la Toussaint, à la cathédrale de Marseille, a notamment déclaré : *« L'indignation ne suffit pas. Comment ne pas être pris de nausée en lisant l'interview d'un ex-commissaire français aux questions juives sous l'occupation nazie ? Nier en de tels termes la réalité d'un génocide est plus qu'un mensonge cynique, c'est faire preuve d'une monstrueuse perversion. Mais cette déclaration ne doit pas nous rassurer trop vite par son énormité, car ce qui est plus monstrueux encore, c'est le fait lui-même de l'extermination de six millions de juifs.*

J'ai visité le camp d'Auschwitz, j'étais honteux de voir les crimes perpétrés dans une Europe chrétienne. Je viens de rouvrir l'album émouvant la Déportation, *d'une objectivité rigoureuse et atroce, que m'ont offert il y a cinq ans des déportés marseillais. J'y ai relu l'admirable préface de Louis Martin-Chauffier. Comment ne pas souscrire à ses paroles : « On » ne doit pas répondre à la violence par la haine. Mais l'oubli » serait démission... On ne peut » pas oublier tout ce qui s'est » commis, parce que tout peut » recommencer. »*

» Le chrétien aussi demande que justice soit faite, mais celui qui a été la victime puise dans l'exemple du Christ la force de pardonner, je pense entre autres au bienheureux Maximilien Kolbe (1) qui, à Auschwitz, a ajouté le pardon à l'héroïsme du don de sa vie.

» A la veille du jour où l'Eglise célèbre la mémoire de tous les morts, nous devons nous souvenir de l'holocauste du peuple juif comme d'un défi brûlant à notre conscience. Nous devons nous sentir encore plus solidaire de ces juifs (ils sont plus de soixante mille à Marseille) qui voient avec angoisse s'élever à nouveau la flamme de l'antisémitisme. »

(1) Le Père Maximilien Kolbe, franciscain polonais, a pris volontairement la place, en août 1941, à Auschwitz, d'un de ses compatriotes père de famille qui avait été choisi par les nazis pour mourir de faim dans un bunker scellé. Il avait quarante-sept ans. Il a été béatifié le 17 octobre 1971 par Paul VI.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE : les études et les archives ne manquent pas.

Le Centre de documentation juive contemporaine (17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris) souligne dans un communiqué qu' *« il ne faut pas croire que l'histoire de ces épouvantables événements n'a pas été écrite ou qu'il n'existe pas de documents pour l'écrire »*. Le C.D.J.C. indique qu'il possède, à la disposition des chercheurs une documentation complète sur le commissariat général aux questions juives. Il signale en outre les enquêtes entreprises par le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale (32, rue de Léningrad, 75008 Paris, et les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

La revue *le Monde juif*, éditée par le C.D.J.C., a publié en 1949 (n° 21) un numéro sur les rafles de juillet 1942 et en 1976 (n° 81) un autre sur « Vichy et les juifs ». Il a, en outre, édité en trois volumes, une *Histoire du commissariat aux questions juives*, de Joseph Billig.

L'AMBASSADE D'ISRAËL A PARIS : les criminels nazis ne doivent pas échapper au châtiment.

« Une partie importante du peuple israélien est rescapée des holocaustes et témoin vivant du génocide commis par la bête nazie, déclare un communiqué de l'ambassade d'Israël à Paris. *Ces citoyens israéliens comme tous les autres ainsi que des hommes, femmes et enfants hors Israël, victimes innocentes, elles aussi, de cette barbarie, condamnent violemment* les propos de ce criminel *nazi. Ils lancent un appel à l'opinion publique française et mondiale, qui se souvient encore de l'époque hitlérienne, pour qu'elle se joigne à cette condamnation. Ils expriment le souhait que les criminels nazis n'échapperont pas au châtiment qu'ils méritent. »*

LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE : tout le monde doit être informé.

Pour nous être battus afin que soient respectées la liberté et la paix, nous ne pouvons admettre que risquent d'être trompés et induits en erreur des centaines de milliers de jeunes qui devraient, au contraire, être guidés vers le civisme et qui, au travers de l'histoire du passé, doivent apprendre à se prémunir contre tous dangers qui pourraient les menacer demain. (...)

L'honneur de la Résistance et de la déportation exige que le monde soit informé des sacrifices consentis pour le plus grand bien de la France et de la liberté.

★ 10, r. des Pyramides, 75001 Paris.

DE L'AUTRE COTÉ...

Etre derrière des barbelés, dans le froid ou sous le soleil brûlant, presque sans vêtements et sans nourriture, accomplissant sous les coups un travail au-delà de ses forces c'était Auschwitz et c'était déjà difficile à supporter.

Etre derrière des barbelés et voir de l'autre côté descendre du train des hommes, des femmes, des enfants dont nous savions qu'ils allaient à la chambre à gaz, c'était pire encore.

La route qui nous menait au travail était aussi une des routes allant aux chambres à gaz. Seuls témoignages de ce passage, quelques objets que l'on gardait jusqu'au dernier moment et qui tombaient par terre dans la bousculade : photos de familles, de gens qui furent heureux, jouets d'enfants, pièces de monnaie.

A la courte pause de midi, nous sortions de l'atelier, notre « soupe » était distribuée dehors, on nous obligeait à nous mettre à genoux, mais cela n'était rien. Selon la direction du vent, l'odeur de chair calcinée envahissait tout notre corps. Nous étions affamées, et nous ne pouvions pas avaler la moindre gorgée de soupe.

Aujourd'hui, nous revoyons ces visages de l'autre côté des barbelés ; en réalité, ils ne nous ont jamais quittées.

LOUISE ALCAN,
Auschwitz, matricule 75125.

(*) Secrétaire général de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie.

CORRESPONDANCE

Mort et résurrection du droit d'asile

Nous avons reçu de M[e] Jean-Jacques de Félice, avocat, la lettre suivante :

La isnistre affaire Darquier de Pellepoix aura — pour les défenseurs du droit d'asile et de la non-extradition en matière politique — une conséquence annexe et vraisemblablement inédite : l'intéressante définition donnée par le ministère de la justice du caractère politique des infractions avec — en l'occurrence — la reconnaissance de ce caractère au crime perpétré par un ancien ministre fier d'avoir participé à un génocide.

Que l'envoi de juifs au four crématoire puisse être considéré comme politique me plonge dans la plus grande perplexité.

En rappelant les termes du communiqué du 31 octobre 1978 de M. le garde des sceaux (*le Monde* du 2 novembre 1978).

« ...La demande d'extradition n'avait non plus aucune chance d'être prise en considération. En effet, comme toutes les conventions d'extradition la convention franco-espagnole du 14 décembre 1877 exclut les infractions politiques de son champ d'application : c'est là un aspect traditionnel du droit d'asile consacré également par l'article 5 de la loi du 10 mars 1927. » Je pose la question : entre le crime de M. Darquier de Pellepoix et le « crime » de M[e] Klaus Croissant — extradé il y a un an malgré une convention aussi claire et précise interdisant l'extradition en matière politique et la même loi de 1927 qui oserait — sans honte — soutenir la thèse que les « agissements » et la volonté de défense politique de l'avocat Klaus Croissant, ainsi que la demande d'extradition présentée par l'Allemagne fédérale n'étaient pas politiques ?

J'avais dit l'an dernier — avec mes amis du Mouvement d'action judiciaire — que l'extradition de Croissant était une forfaiture : je le maintiens, et avec plus de force aujourd'hui.

A ce descendant de réfugiés français hugenots — persécutés en d'autres temps au nom de la raison d'Etat — qui vit en prison depuis plus d'un an pour n'avoir pas bien saisi les contours du délit politique et de notre droit d'asile — contours curieusement réaffirmés à l'occasion de l'affaire Darquier de Pellepoix, je dis à nouveau mon amitié et mon espérance pour lui de prochaine liberté — pour qu'au moins il ne désespère pas de tout... et en tout cas pas du droit, lui qui, comme moi — tient à sa qualité de juriste et — comme tel — aime les précisions et les définitions claires !

On pourrait pleurer sur cette histoire, aujourd'hui j'ai choisi rire...

UN MONUMENT AUX ÉTATS-UNIS A LA MÉMOIRE DES VICTIMES DU NAZISME

Washington (A.F.P.). — **Une commission va superviser l'érection aux États-Unis d'un monument à la mémoire des victimes du nazisme, a annoncé le mercredi 1er novembre le président Carter.**

Au cours de la célébration, à Washington, en mai dernier du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, en présence de M. Menahem Begin, le président avait annoncé sa décision de faire construire un mémorial.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

ÉDUCATION

APRÈS UNE ACCALMIE SUR LES « BAVURES » ET LES CONGÉS DE LA TOUSSAINT

La deuxième rentrée scolaire

Les cours reprennent, vendredi 3 novembre, dans les écoles, collèges et lycées. La deuxième partie du premier trimestre scolaire sera-t-elle moins perturbée que la première ? A la veille des congés de la Toussaint, une enquête de nos correspondants dans les académies montrait que les mouvements de protestation dans l'enseignement préélémentaire (maternelles) et primaire s'étaient essoufflés, mais que la situation restait indécise dans le second degré, principalement dans des lycées. Au ministère on observera avec attention la manière dont se déroulera cette deuxième rentrée.

Les premières semaines de l'année scolaire 1978-1979 resteront dans les annales comme celles des « bavures » tous azimuts. Grèves syndicales « tournantes » des enseignants, occupations de locaux scolaires, séquestrations de fonctionnaires (de l'instituteur finistérien retenu par des parents au recteur de Rennes séquestré par des étudiants en éducation physique), manifestations d'adultes et de jeunes, classes sauvages ouvertes par des parents, des maires ou même, comme dans les Yvelines, par... un sénateur (P.C.), M. Bernard Hugo, délégations incessantes aux portes des inspections académiques et des rectorats : la palette des actions revendicatives s'est incontestablement enrichie.

Outre l'éventail des méthodes utilisées — qui ont fait subir aux représentants départementaux ou académiques du ministres un véritable harcèlement, — c'est la diversité des sujets de mécontentement qui a constitué le fait le plus notable. Ici on réclame la construction d'un collège en dur et mieux insonorisé, là un conseiller général socialiste inaugure un centre de documentation dans un établissement où l'administration refuse... de nommer un documentaliste, plus loin on mobilise un village contre la fermeture de sa classe unique, ailleurs on voit se réduire, d'année en année, le nombre des surveillants. Partout les enseignants d'éducation physique manifestent contre les conséquences du plan de relance imposé par M. Jean-Pierre Soisson. Des revendications sérieuses voisinent avec les plus inattendues : au lycée agricole de Vaseix, près de Limoges, des élèves ont fait grève pour protester contre le fait que des concurrents du championnat de France cycliste de la police aient été hébergés dans leur établissement... Derrière l'infinie variété de ces sujets de mauvaise humeur, trois constantes sont apparues, confirmées par les observations de nos correspondants to.

Huit mille six cents lycéens en trop

1) *Le rôle des parents* a été déterminant dans le déclenchement des protestations, notamment dans le primaire. Les jeunes parents s'en laissent moins compter que leurs aînés par les arguments techniques ou budgétaires de l'administration. Ils ne craignent pas les actions spectaculaires. Mais, à la longue, celles-ci, en se multipliant et en se copiant les unes les autres, perdaient en efficacité. A la veille de la Toussaint les deux principales fédérations de parents, au niveau national, haussaient le ton au moment où, dans le primaire, la mobilisation retombait sans avoir obtenu beaucoup de résultats concrets.

2) *Les organisations d'enseignants* ont été divisées sur la manière de réagir face aux difficultés de la rentrée. Le Syndicat national des enseignements du second degé (SNES-FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ont, partout, lancé des initiatives communes ou appuyé celles des parents, mais ne sont pas parvenues à unifier totalement le mouvement. Le Syndicat national des instituteurs (SNI), en effet, est resté préoccupé par l'issue de la négociation en cours sur la formation des maîtres et n'a pas voulu jeter d'huile sur le feu.

A la fin du mois d'octobre, le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a lui-même porté, dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, un jugement sévère sur les actions passées : *« Les actions dispersées, les grèves sauvages n'émanant pas d'un mandat syndical ou fédéral, peuvent produire un sentiment d'anarchie, conduire les syndiqués à une impasse, et au bout du compte les décourager. »*

3) *Les lycéens*, dont plusieurs enquêtes récentes ont montré qu'ils sont loin, dans leur majorité, d'être des contestataires, ont pris, au fil des semaines, une part de plus en plus grande aux protestations lancées par les adultes. Leur participation massive à la manifestation du 13 octobre, à Paris — l'une des plus importantes depuis plusieurs années — mais aussi dans de nombreuses villes de provinces, a été le fait marquant des dernières semaines, comme s'ils s'apprêtaient à prendre le relais des parents et des enseignants. Il est vrai que le manque d'enseignants les concerne au premier chef...

A l'aube de la deuxième mi-temps du premier trimestre, il serait hasardeux de risquer le moindre pronostic. On peut seulement penser que la pression sera maintenue au moins jusqu'au 13 novembre, jour où les députés discuteront le projet de budget de l'éducation nationale pour 1979. Le débat montrera si les parents et les maîtres ont été entendus lorsqu'ils réclamaient des moyens permettant de ne pas mettre en cause la qualité de l'enseignement public.

Jusqu'à présent, aucune « globalisation » des revendications n'a pu être trouvée. Cela a facilité la tâche du ministre qui s'est contenté d'attendre que les choses s'apaisent d'elles-mêmes.

Deux points noirs risquent d'alimenter la contestation : les effectifs dans le second cycle long (lycées) et l'éducation physique et sportive. Sur le premier point, une enquête menée de toute urgence par le ministère après les premières « bavures » vient de révéler que toutes les prévisions avaient été dépassées. On a enregistré, cette année, dans le second cycle (de la seconde à la terminale) huit mille six cents élèves de plus que ce que l'on attendait. Le malheur veut que les dotations en postes d'enseignants se fassent en fonction des prévisions. Comment expliquer le gonflement du second cycle long ? Deux causes au moins peuvent être signalées : compte tenu du chômage des jeunes qui, en d'autres temps, auraient quitté le système scolaire à la fin de la troisième y sont demeurés ; d'autre part, les enseignants, lors des conseils de classe, auraient engagé un nombre plus grand de jeunes vers l'enseignement général et notamment vers les sections de seconde AB.

S'il est trop tard pour résoudre ce problème des effectifs pour cette année il est assez tôt pour prévoir, dans le budget de 1979, des créations de postes d'enseignants. Ainsi éviterait-on l'an prochain une nouvelle surcharge des effectifs. Cette « surcharge » dont M. Christian Beullac a « *ras-le-bol* » d'entendre parler, mais qui est la cause la plus justifiée du mécontentement actuel.

Durcissement ?

Le ministre envisagerait, à la faveur du débat budgétaire, de renoncer à des créations de postes pour le personnel administratif et de service au bénéfice des enseignants de lycées. Cette procédure, qui correspond à son souci de « redéploiement », risque en tentant de régler un problème, d'en aggraver un autre. Et d'aboutir l'an prochain à des récriminations sur le manque de personnel administratif et de service dans le secondaire...

Le deuxième point noir est l'éducation physique. Les négociations qui se sont enfin engagées sur le « plan de relance » imaginé par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs visent d'abord à dédramatiser la situation. Mais, si elles n'aboutissent à rien, la colère des professeurs de gymnastique ne fera que rebondir.

Face à l'agitation de certains lycéens, notamment en Seine-Saint-Denis, le ministère de l'éducation se prépare à durcir sa position. Après l'attentisme des dernières semaines (des proviseurs ont été séquestrés mais aucun élève n'a, à notre connaissance, été sanctionné), une reprise en main n'est pas à exclure. Mais le ministère devra agir avec doigté s'il ne veut pas provoquer des réactions en chaîne et fournir aux lycéens et aux maîtres le thème mobilisateur et unique qui leur a fait défaut jusqu'ici.

BRUNO FRAPPAT.

AU LYCÉE JEAN-BART DE GRENOBLE

Une clôture contre les « loubards »

De notre correspondant

Grenoble. — A la tête d'un des plus gros lycées de Grenoble — deux mille cent élèves, quatre cent quatre-vingts pensionnaires garçons et filles, onze bâtiments implantés sur 10 hectares, — le proviseur de Jean-Bart, M. André Argouges, déplore *« l'intrusion fâcheuse et inquiétante de voyous »* étrangers à son établissement. Les bagarres et les règlements de comptes sont fréquents dans ce lycée, situé à proximité des deux quartiers les plus populaires de l'agglomération grenobloise, l'Abbaye et Teissère.

L'établissement, construit en 1968, est entouré d'une clôture de 1,50 mètre de haut et longue de 1 300 mètres, qu'il est partout facile d'enjamber. *« Je coupe par Jean-Bart pour rentrer plus vite chez moi »*, reconnaît une mère de famille. Les enfants du quartier viennent à toutes les heures de la journée jouer sur le terrain de sports du lycée. La très grande « perméabilité » de Jean-Bart fut à l'origine de graves incidents au cours de précédente année scolaire. Des affrontements violents ont opposé notamment des lycéens aux jeunes loubards de l'Abbaye.

L'ensemble des personnels de l'établissement a largement suivi depuis le début de la rentrée les mots d'ordre de grève tournante lancés par l'intersyndicale, qui constate dans un communiqué *« la dégradation des conditions de sécurité tant des personnes que des biens »* et qui réclame deux postes supplémentaires de surveillant et six postes d'agent de service. Le rectorat répond que les surveillants sont avant tout des éducateurs et *« qu'il n'est pas possible de leur faire faire le coup de poing contre les jeunes du quartier »*.

Pour « préserver » les élèves du lycée Jean-Bart, la clôture de l'établissement sera prochainement reconstruite et surélevée. Coût de l'opération : 600 000 F. *« Le sentiment de liberté que peut ressentir un élève ne me paraît pas lié à l'absence ou non d'un mur*, constate le proviseur de Jean-Bart. *Sans rien changer au système libéral de l'établissement, on pourra toutefois mieux contrôler les allées et venues. Le système de clôture fera disparaître l'idée que le lycée est un lieu public. »* Mais le mur ne reportera-t-il pas ailleurs — c'est-à-dire sur le trottoir — le lieu des affrontements entre adolescents ?

Les services de la municipalité de Grenoble et du rectorat font remarquer que la solution à ce « différend » passe d'abord par une meilleure coopération entre les enseignants du lycée et les éducateurs en milieu ouvert du centre social de l'Abbaye et de la maison des jeunes de Teissère.

CLAUDE FRANCILLON.

SCIENCES

APRÈS TROIS MOIS ET DEMI DANS L'ESPACE

Deux cosmonautes soviétiques regagnent la Terre

Au cent quarantième jour de leur mission spatiale, les cosmonautes Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov devaient revenir sur Terre ce jeudi 2 novembre. Ils ont commencé dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 1 heure, les manœuvres de départ. Radio-Moscou, qui a annoncé le retour, n'en a pas précisé l'heure. Mais les atterrissages précédents sont presque tous intervenus dans la tranche horaire de 12 heures à 15 heures.

Le long séjour en orbite de Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov a sans doute moins apporté de nouveautés que celui de Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, qui occupèrent Saliout-6 de décembre 1977 à mars 1978. Rendez-vous de deux équipages dans Saliout, apport de matériel par le camion spatial Progress, entrée en scène des cosmonautes des pays de l'Est : toutes ces « premières » datent du début de l'année, et l'actuelle mission n'a fait que les confirmer. Mais les activités spatiales sont un domaine où la confirmation est aussi importante que la « première » ; c'est elle qui indique les véritables motivations, qui montre que l'opération correspond à un réel besoin.

Le vol conjoint Apollo-Soyouz de 1975, aux motivations purement géopolitiques, est resté unique. Depuis 1965, Valentina Terechkova demeure la seule femme de l'espace. Sous cet angle, il ne faut peut-être pas considérer l'envoi dans l'espace des cosmonautes Hermaszewski, Polonais, et Jähn, Allemand de l'Est, comme une confirmation du vol du Tchécoslovaque Vladimir Remek. Bien que les Soviétiques les aient tous trois présentés comme des cosmonautes-chercheurs, spécialisés dans la mise en œuvre du matériel fourni par leurs pays respectifs, ils étaient avant tout des symboles ou des héros positifs. On sait que leur succéderont dans l'espace un Hongrois, un Roumain, un Bulgare, un Cubain, un Mongol. Mais ce défilé correspond-il à une réelle volonté de l'U.R.S.S. de partager sa technologie spatiale avec les pays qui sont sous son influence ? Il est trop tôt pour le dire.

Ce qui est par contre établi, c'est la volonté soviétique d'utiliser cette technologie à des fins pratiques, pour des recherches très appliquées, ou même pour des productions industrielles. Les deux longues missions de 1978 ont prouvé que tous les problèmes principaux étaient maîtrisés, et leur longueur même montre *l'importance qu'attache l'U.R.S.S. à* l'utilisation de l'espace. Car une chose est sûre : Romanenko et Gretchko il y a dix mois, Kovalenok et Ivantchenkov ensuite, ne sont pas allés dans l'espace pour battre des records de durée. Il était certes important qu'ils restent longtemps dans les conditions physiologiques et psychologiques difficiles qu'on rencontre dans le cosmos ; mais c'était pour démontrer que l'homme peut avoir une activité soutenue et durable dans ces conditions.

La conquête de l'espace a permis d'énormes progrès scientifiques, notamment en astronomie et en géophysique. Elle a aussi eu deux « retombées » : les télécommunications spatiales et l'observation de la Terre (météorologie, étude de l'environnement, détection de ressources terrestres... sans oublier diverses formes d'espionnage). Pour les télécommunications spatiales, une présence humaine *en orbite est complètement* inutile. Pour l'observation de la Terre, un être intelligent au point d'observation peut parfois adapter le programme et recueillir des informations qui échapperaient à un système automatique. Mais ces cas sont rares. D'ailleurs, la majorité des satellites lancés depuis vingt et un ans sont des satellites inhabités d'observation militaire ; cela montre bien que l'homme n'est pas indispensable. Il paraît certes établi que les occupants des stations Saliout ont parfois fait des observations rapprochées, pour lesquelles on n'imagine aucune utilisation civile. Mais ce n'était pas l'essentiel de leur mission.

Une avance technologique durable

L'essentiel était de préparer la troisième « retombée » : l'élaboration industrielle de matériaux, en profitant des deux avantages qu'offre l'espace : le vide et l'apesanteur.

Sur la Terre, la pesanteur sépare souvent les liquides de densités différentes et interdit de les mélanger ; *on peut le faire en orbite et on* peut manier ces liquides hors de tout récipient, donc sans risque de contamination par les parois du récipient. Si nécessaire, on peut aussi éviter toute contamination par l'atmosphère, puisque l'on dispose aisément d'un très bon vide. Cela ouvre d'importantes perspectives pour la fabrication de matériaux dont la composition soit parfaitement définie. Les cosmonautes ont fondu, sans creuset, un verre très pur, donc très transparent. Ils ont créé des alliages jusqu'alors inconnus, la pesanteur interdisant de mélanger les métaux constituants dans les proportions correspondant à ces alliages.

De même, on peut faire croître en apesanteur des cristaux presque parfaits ; au sol, la dissymétrie entre le haut et le bas crée presque toujours des défauts ; or les cristaux sans défaut ont des propriétés physiques particulières, parfois très intéressantes. C'est le cas en particulier pour les semi-conducteurs, pour lesquels une réduction du nombre de défauts se traduit directement en une amélioration des performances. Les cosmonautes de Saliout-6 ont fait au moins cinquante expériences différentes pour critalliser des matériaux. Dans ce domaine d'avenir, grâce à ses stations Saliout, *l'U.R.S.S. a pris une incontestable* avance sur les pays occidentaux : ceux-ci ne pourront faire d'expériences similaires qu'au début de 1981, quand le laboratoire européen Spacelab volera dans l'espace à bord de la navette spatiale américaine. Encore n'auront-ils que des possibilités limitées, puisque le Spacelab ne restera qu'une semaine en orbite à chaque mission : on est loin des quatre mois et demi de Kovalenok et Ivantchenkov. L'U.R.S.S. restera encore longtemps en pointe. Le développement régulier de la coopération entre les deux pays permettra à la France de profiter un peu de l'avance soviétique : des échantillons de matériaux doivent être remis par des chercheurs français à leurs homologues soviétiques, pour être « traités » au cours d'une prochaine mission Saliout.

Cette troisième utilisation de l'espace, contrairement aux précédentes, requiert la présence de l'homme. Même au stade industriel, où les procédés seront automatisés, on ne voit pas comment se passer d'hommes pour la surveillance et la maintenance. Ces hommes devront rester longtemps en orbite, et c'est là l'intérêt du record de durée établi par Kovalenok et Ivantchenkov.

Ce record n'aura cependant de signification que si les cosmonautes se réadaptent bien aux conditions terrestres, ce qu'on ne saura pas de sitôt. Mais l'optimisme est raisonnable. Romanenko et Gretchko, après presque cent jours d'espace, n'ont pas rencontré de grave problème à leur retour ; quarante jours de plus ne devraient pas changer la nature de la difficulté. D'ailleurs, des volontaires soviétiques ont vécu plus de six mois couchés, les pieds surélevés, dans des conditions qui simulent assez bien l'effet de l'apesanteur sur la circulation sanguine. L'expérience leur a été pénible, mais pas dommageable.

Cela fait plusieurs années que les responsables de l'entraînement des cosmonautes affirment qu'on peut vivre au moins six mois dans l'espace. Ils ont mis au point des procédures de sélection plus discriminatoires, qui élimineraient par exemple *un Guermann Titov* ; le second cosmonaute soviétique a souffert de troubles prolongés de l'oreille interne après sa mission. Les cosmonautes suivent, avant, pendant, et *après leur vol, un entraînement phy*sique qui semble maintenant bien au point. Dans les deux dernières semaines de leur long séjour spatial, ils ont commencé à réaccoutumer leur organisme à la pesanteur en portant un scaphandre spécial, où la moitié inférieure du corps est en dépression. Cela attire le sang vers les jambes, et donc oblige le cœur à un effort pour le faire remonter.

Il reste des problèmes physiologiques non résolus : baisse du taux de calcium dans le sang, dégradation du système nerveux par le rayonnement cosmique ; mais on n'estime qu'ils ne joueront que pour des vols beaucoup plus longs. Sauf accident, Kovalenok et Ivantchenkov devraient se réhabituer rapidement à la vie terrestre. Et il devraient bientôt être remplacés à bord de Saliout par un autre équipage, qui sans doute restera encore plus longtemps.

Quelle sera la nature de la prochaine mission soviétique ? Sera-t-elle une simple extrapolation de ce qu'on a vu au cours de cette année, ou bien passera-t-on à une étape nouvelle ? Des déclarations soviétiques, il ressort que Saliout-6, régulièrement ravitaillée, doit pouvoir fonctionner cinq ans. Il en ressort aussi que, pour ce qu'ils veulent faire, les Soviétiques ont besoin de plus de place, et qu'ils prévoient d'assembler dans l'espace des modules lancés indépendamment pour obtenir *« un Saliout ayant sept ou huit points d'accès »*, suivant la déclaration récente d'un ancien cosmonaute. Par ailleurs, ils construisent une navette spatiale, bien moins grosse et bien moins ambitieuse que la navette américaine, mais qui sera un réel progrès par rapport au Soyouz ; celui-ci vole depuis plus de dix ans, sa conception et sa technologie sont dépassées. Il y a donc encore beaucoup de surprises à attendre d'un programme spatial soviétique, dont les responsables manient le suspense avec le talent d'un Hitchcock.

MAURICE ARVONNY.

Les principales étapes de la plus longue mission

La mission qui s'achève avec le retour sur terre de Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov est sans conteste plus longue et plus variée que toutes celles qui l'ont précédée. Il n'est pas inutile d'en rappeler les principales étapes.

● Soyouz-29, occupé par Kovalenok et Ivantchenkov, est lancé de Baïkonour le 15 juin à 22 h 17 (heure française, comme dans tout ce qui suit). Il s'amarre le 16 juin, en fin de soirée, sur Saliout-6. Après avoir remis en marche divers équipements de la station, en particulier le système Cascade qui contrôle très précisément son orientation pour les expériences d'observation astronomique ou terrestre, les cosmonautes commencent leur programme scientifique d'élaboration de matériaux en apesanteur.

● Soyouz-30 quitte Baïkonour le 27 juin à 19 h 27 ; à son bord, Piotr Klimouk, dont c'est la troisième mission, et le Polonais Miroslav Hermaszewski. Ces deux cosmonautes rejoignent Saliout-6 le 28 juin à 13 h 8. Pendant près d'une semaine, ils vont observer la Terre, en particulier le territoire polonais, et étudier la fabrication de matériaux semi-conducteurs à base de cadmium, de tellure et de mercure. Ils reviennent au sol le 5 juillet à 12 h 15.

● Progress-2, camion spatial porteur d'une tonne de carburant, de matériel scientifique varié, dont un four, et de cinquante jours de vivres (235 kilos d'aliments frais et 18 litres d'eau), est lancé le 7 juillet à 13 h 26. Il s'amarre sur Saliout le 9 à 14 h 59. Il faudra aux deux cosmonautes plus de trois semaines pour faire le « déménagement » des vivres et du matériel, pour surveiller le transfert automatique du carburant, et pour remplir Progress-2 de matériel usagé. Le camion quitte Saliout le 2 août à 8 h 57, et retombe deux jours plus tard. Il brûle dans l'atmosphère au-dessus du Pacifique.

● Au cours de cette période, Kovalenok et Ivantchenkov font, le 29 juillet, une sortie dans le vide qui durera deux heures et cinq minutes. C'est un événement rare, puisque les Soviétiques n'y ont pas eu recours de 1969 à 1977. Le 20 décembre dernier, Georgui Gretchko était sorti dans l'espace pour examiner un collier d'amarrage, et vérifier que celui-ci n'avait pas été endommagé lors d'un accostage manqué, trois mois plus tôt. Au contraire, la sortie de Kolalenok et Ivantchenkov n'apparaît pas motivée par un incident, mais s'inscrit dans le programme scientifique. Ils remplacent un jeu d'émulsions photographiques qui a mesuré le flux total de rayonnements reçus par la station, et rapportent à l'intérieur un détecteur de météorites ainsi que des échantillons de polymères biologiques et de matériaux qui pourraient servir à la construction de futurs satellites.

Des expériences de technologie spatiale

L'équipage poursuit aussi les expériences de technologie spatiale, fabriquant un nouveau semi-conducteur, divers alliages. Pour la première fois, il fond dans l'espace du verre de qualité optique. Il photographie aussi une zone agricole, située à 240 kilomètres au nord de Moscou, où le ministère soviétique de l'agriculture a fait planter une grande variété de cultures pour tester les programmes de télédétection des ressources agricoles.

● Un nouveau camion spatial, Progress-3, quitte Baïkonour le 8 août à 1 h 31 et s'amarre le 10 à 2 heures sur Saliout. Contrairement à son prédécesseur, il n'apporte pas de carburant, mais des vivres, des bouteilles d'oxygène, du matériel d'expérimentation scientifique, des échantillons pour les expériences d'élaboration de matériaux. Il apporte aussi une guitare qui va permettre à Ivantchenkov d'occuper ses heures de loisirs. Car les cosmonautes, s'ils se sont bien adaptés à l'apesanteur, supportent plus difficilement le confinement, et la présence de l'autre membre de l'équipage. Plus tard, un quatrième Progress apportera des panneaux qui permettront aux cosmonautes de diviser l'espace habitable et de se *créer des cellules individuelles.*

Le déchargement de Progress-3 est plus rapide que celui de Progress-2. Le camion spatial est largué le 21 août, et se désintègre trois jours plus tard, dans les mêmes conditions que son prédécesseur.

● Le 26 août, à 16 h. 51, un nouvel équipage prend le chemin du cosmos, à bord du vaisseau Soyouz-31. Il est formé du vétéran Valery Bykowski, dont la première mission date de 1963, et de l'Allemand de l'Est Sigmund Jähn. Comme l'équipage soviéto-polonais qui l'a précédé, l'équipage soviéto-est-allemand va faire une visite d'une semaine aux reclus de Saliout. Les expériences en commun seront essentiellement centrées sur l'observation de la Terre. Elles utilisent la gigantesque caméra MKF-6M dont les six objectifs donnent des images de grand format (81 millimètres sur 55) dans six bandes différentes du spectre lumineux. Cette caméra a été construite en R.D.A. et sa première utilisation dans l'espace remonte au vol de Soyouz-22, en septembre 1976, vol dont le commandant de bord était justement Bykowski.

Le 3 septembre, Bykowski et Jähn reviennent sur Terre ; ils ont laissé à Kovalenok et Ivantchenkov le Soyouz-13 qui les avait amenés ; ils repartent à bord de Soyouz-29 qui, depuis le 16 juin, était resté accroché à l'extrémité avant de Saliout-6. Ce changement de vaisseau laisse aux occupants de Saliout un matériel plus neuf pour assurer leur retour ; mais Soyouz-31 obstrue le collier arrière. Or, c'est ce collier, proche des réservoirs de Saliout-6, qui reçoit les Progress. Il est muni de canalisations spéciales, qui permettent de transférer du carburant de Progress vers Saliout en évitant toute contamination de l'environnement.

● La manœuvre du 9 septembre. Ce jour-là, Kovalenok et Ivantchenkov pénètrent dans Soyouz-31, le détachent du collier arrière pour le ramener sur le collier avant. Contrairement à ce que nous avions alors écrit, c'est la station Saliout qui fait l'essentiel de la manœuvre. Soyouz-31 s'écarte seulement de quelques dizaines de mètres, et la station fait alors un demi-tour sur elle-même, l'arrière prenant la place de l'avant et vice versa : Soyouz n'a plus qu'à refaire le chemin en sens inverse pour venir s'amarrer au collier avant. Moins de quarante minutes suffisent pour cette délicate manœuvre.

● Enfin, le 4 octobre à 0 h. 9, un quatrième Progress est envoyé vers Saliout-6. Les cosmonautes redeviennent déménageurs ; on a calculé qu'ils auront, au total, transporté plus de 4 tonnes de matériel. Auparavant, ils avaient continué les expériences d'élaboration de matériaux, et fait des *observations astronomiques avec un téles*cope de 1,5 mètre de diamètre. Ils liquéfient de l'hélium à .. 269 degrés Celsius pour refroidir un détecteur d'infra-rouge placé au foyer du télescope. Le 7 octobre, ils font la première étude d'une éclipse de Lune depuis l'espace.

Le 24 octobre, le déménagement est terminé ; à 14 h. 7 Progress-4 est à son tour renvoyé vers la haute atmosphère. Il ne reste plus aux astronautes qu'à préparer leur départ.

M. A.

AÉRONAUTIQUE

DEUX SOCIÉTÉS JAPONAISES ACHÈTENT DEUX AVIONS AIRBUS POUR LES LOUER A LA COMPAGNIE OLYMPIC AIRWAYS

Tokyo *(A.F.P.)*. — Deux sociétés japonaises vont acquérir conjointement deux Airbus A-300 pour les louer à la compagnie aérienne grecque Olympic Airways pendant dix ans. Le contrat porte sur 120 millions de dollars.

Les deux sociétés, Orient Leasing Co et la maison de commerce Itoh and Co, ont déclaré qu'elles importeraient les deux avions et leurs pièces de rechange. Cependant, elles refusent de révéler le prix auquel elles doivent louer les appareils à la compagnie Olympic Airways.

Cet accord fait partie de la politique d'augmentation des importations japonaises pour diminuer l'excédent de la balance commerciale, notamment avec le Marché commun. Le Japon a déjà décidé de fournir en leasing un Boeing-747 à British Airways et quatre DC-10 à Singapore Airlines.

Plus de 500 millions de dollars représentant des achats et des locations d'avions doivent être ainsi dépensés cette année par les sociétés japonaises.

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE RENNES

Arrêt sévère pour un entrepreneur négligent

De notre correspondant

Rennes. — C'est une véritable mise en garde que la 3e chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a lancée, mardi 31 octobre, à l'adresse de tous les responsables de carrières, d'entreprises de travaux publics, de minage ou de forage, en infligeant, pour l'exemple, un dernier avertissement à M. Yves Campion, quarante ans, entrepreneur de forage et de minage à Breleneves-Lannion (Côtes-du-Nord) : un an de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour infraction à la réglementation relative à l'emploi, à la détention et au transport des explosifs.

La bienveillance des premiers juges — M. Campion avait été condamné le 21 avril 1978 par le tribunal de grande instance de Guingamp à 3 000 F d'amende dont la moitié avec sursis — avait ausitôt provoqué un appel du ministère public. Sans doute les craintes des voisins d'un chantier où étaient entreposés sans autorisation, en février dernier, 120 détonateurs électriques, 1 200 kilos de dynamique et 11 000 mètres de cordeau détonnant, ainsi que la création d'un comité de défense qui suivit, penchaient-elles en faveur d'une plus *grande sévérité envers un entre*preneur déjà condamné en juin 1976, pour des faits semblables et ayant fait l'objet, en avril 1977, d'une sévère mise en garde du préfet des Côtes-du-Nord. Mais, au-delà de l'émotion suscitée localement par cette affaire et des négligences dont ce chef d'entreprise s'est rendu coupable, la cour d'appel de Rennes s'est souvenue de la facilité déconcertante avec laquelle les membres du F.L.B. ont toujours pu, au moins jusqu'à présent, s'approvisionner sur des chantiers peu surveillés et bien garnis en explosifs.

Y. E.

Faits et jugements

Un gardien tire sur un groupe de jeunes.

Le gardien du gymnase municipal de la Pierre-Heuzé, à Caen (Calvados), M. Michel Pesquerel, excédé par les injures d'un groupe d'adolescents avec qui il se disputait mardi soir 31 octobre, vers 22 heures, est rentré chez lui prendre sa carabine 22 long rifle et a fait feu à plusieurs reprises sur les jeunes gens. Deux d'entre eux n'ont été que légèrement touchés aux jambes, mais deux autres plus sérieusement atteints ont été hospitalisés. Leur état n'inspire cependant aucune inquiétude. M. Pesquerel a été placé en garde à vue. — *(Corresp.)*

Un étudiant zaïrois est expulsé de France.

Caen. — Etudiant à Caen depuis 1974, un Zaïrois, M. Kamiwako Makidi, a été interpellé dans sa chambre le vendredi 20 octobre dernier par deux policiers français. Il a été conduit à Roissy, où il a été embarqué dans un avion d'Air Zaïre en partance pour Kinshasa, où son billet avait été émis. A l'aéroport, il a eu le temps d'avertir par une lettre des amis zaïrois restés à Caen. Ceux-ci ont alerté la section locale de la Ligue des droits de l'homme. Son président, M. Paysant (conseiller général socialiste), a simplement pu apprendre au commissariat que les inspecteurs étaient intervenus en vertu d'un arrêté d'expulsion émanant du ministère de l'intérieur. Quant à la préfecture, elle se refuse à toute explication. Le secrétariat international de la Ligue des droits de l'homme a été saisi et il a envoyé un télégramme à l'ambassade de France au Zaïre.

Les amis caennais de M. Makidi ne comprennent pas cette expulsion, car, à leur connaissance, il n'avait aucune activité militante en France et il n'était pas retourné dans son pays depuis 1975. Pourtant, dans son message de Roissy, il écrit : *« Je m'attends à tout une fois arrivé à Kinshasa. Ne ménagez rien, sauf votre vie, pour que je puisse rentrer en France dans les meilleurs délais. »* — *(Corresp.)*

● *Le corps d'une religieuse, sœur Marie*, supérieure de la communauté des sœurs de la Providence, a été découvert, dans la nuit du 30 au 31 octobre, près de l'hôpital de Saint-Avold (Moselle), où elle travaillait. Selon les premiers constats, la religieuse portait des traces de coups de couteau sur tout le corps. Une autopsie devait être pratiquée ce jeudi 2 novembre.



Un brigadier de police condamné avec sursis.

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné mardi 31 octobre, à six mois d'emprisonnement avec sursis, un brigadier de police du cinquième arrondissement de Paris, M. Pierre Lescene, poursuivi pour coups et blessures volontaires. Le brigadier, qui avait comparu le 10 octobre dernier (*le Monde* du 12 octobre) a été reconnu coupable d'avoir, dans la nuit du 10 février 1975, frappé un piéton, M. Sion Didi à la suite d'une vérification d'identité. M. Didi avait eu deux côtes fracturées et un traumatsme crânien.

Les locaux de « Libération » (Rhône-Alpes) « visités ».

Les services de la sûreté urbaine lyonnaise ont ouvert une enquête après la « visite » des locaux du journal *Libération* à Lyon, dans la nuit de samedi 28 à dimanche 29 octobre. Selon *Libération « le vol ne représentait pas le mobile principal de cette incursion nocturne. Les appareils photos, la machine à écrire et le petit magnétophone n'étaient pas, et de loin, le matériel le plus coûteux que nous possédons. On peut considérer ces larcins comme des primes de déplacement ». « Verrous de sûreté déposés, visite systématique et presque méticuleuse de l'ensemble des lieux, partie des faux plafonds enlevée, tout laisse à penser que les visiteurs étaient en quête de quelque chose. »*

Une usine de matériel téléphonique détruite par un incendie dans le Finistère.

L'usine des Constructions téléphoniques de Bretagne de Pont-de-Buis, dans le Finistère, a, le 1er novembre, été en partie détruite par un incendie, qui s'est déclaré dans un entropôt où étaient entreposées des matières plastiques.

Les dégâts sont estimés à 70 millions de francs. Mille trois cent cinquante des mille six cents employés de Pont-de-Buis et d'une filiale de Douarnenez seront sans doute mis en chômage technique.

● *Meurtre d'un Algéiern.* — Un travailleur algérien, M. Lekhel Messaoudi, domicilié à Paris, a été tué d'une balle dans la poitrine, lundi soir 30 octobre, à Villeneuve-la-Guyard (Yonne). M. Khriri Ben Amar, qui l'accompagnait, a été blessé à la tempe gauche. Il a dû être hospitalisé à Sens. On ignore les circonstances de la fusillade. Selon M. Ben Amar, un inconnu aurait tiré sans raison sur les deux hommes. L'autopsie de Lekhel Messaoudi devrait être pratiquée ce jeudi 2 novembre

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats ont été commis à Bastia, le mercredi 1er novembre, contre des dirigeants autonomistes. C'est d'abord le cabinet du docteur Edmond Simeoni, dans le centre de la ville, qui a été endommagé par l'explosion d'une charge. Le deuxième attentat visait Me Vincent Stagnara, dont le cabinet est également situé dans le centre de la ville. Les dégâts sont assez importants.

CATASTROPHE

NAUFRAGE AUX PHILIPPINES

Cent trente disparus

Manille *(A. F. P.)*. — Une vedette à moteur transportant deux cent dix personnes a fait naufrage dans le sud des Philippines, après avoir été heurtée par un navire non identifié. Cent trente personnes au moins sont portées disparues.

Le Monde DES LIVRES

LE RETOUR DE CORTAZAR

● *Onze nouvelles nouvelles où l'écrivain retrouve son grand art.*

IL était temps ! Ou plutôt, il y avait longtemps (huit ans exactement, depuis la parution ici de *Tous les feux le feu*) que Cortazar ne nous avait rien donné d'aussi excellent. Je ne compte pas, bien sûr, les *Histoires de Cronopes*, écrites dans les années 50, bien avant qu'on ne les découvre en traduction française (1). De toute façon, elles ont une place à part dans l'œuvre.

Cortazar, est-il vraiment besoin de vous le présenter ? Il est né en août 1914, comme la Grande Guerre. Il est Argentin, ce qui ne veut rien dire. Voyez Borgès, un Anglais qui s'est trompé de passeport comme on l'a souvent écrit. Cortazar, lui, est un juif viennois (par son grand-père) qui a choisi la France. Soit dit en passant, qu'attend-on pour lui donner la nationalité de ce pays où il réside depuis 1951 ? Pour un écrivain de cette stature, on imagine que Londres ou Rome n'hésiteraient pas.

Un fantastique « new look »

Cortazar, on vous l'a dit, c'est un des maîtres du fantastique moderne. Ce qu'on a appelé le réalisme magique, le fantastique quotidien, ce glissement insidieux du normal à l'extraordinaire, mais si vraisemblablement invraisemblable que c'est à se prendre la tête entre les mains pour s'assurer qu'on ne rêve pas. Du dérapage naît l'angoisse. Ce fantastique « new look », très resserré, vous pouvez le situer entre celui de Buzzati et celui de Kafka. Voir *les Armes secrètes*, voir *Tous les feux le feu*, deux classiques contemporains, deux de ces livres qui vous accompagnent partout, après.

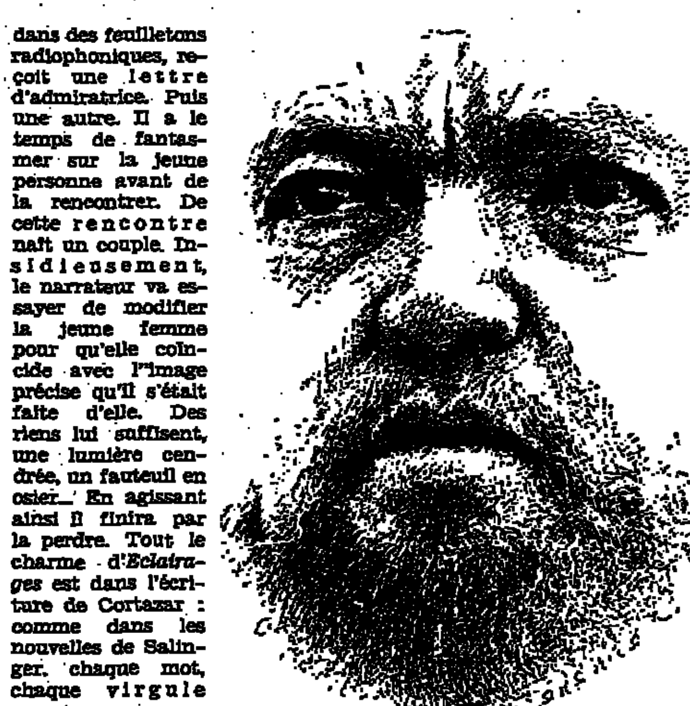
Julio, pour compléter le portrait, est aussi romancier. A l'inverse de ses nouvelles — des modèles d'économie et de spontanéité, — ses romans se présentent comme des hyper-constructions érudites, démultipliant les techniques et les points de vue, bousculant les genres et les catégories, accumulant les références. Voir *Marelle*, qui fut l'un des pôles du renouveau littéraire en Amérique latine, *Marelle*, la somme de toutes les cultures occidentales, ou pour parodier un titre cortazarien « toutes les cultures la culture ».

Et puis, au fil des années, parce qu'il a une conscience, Julio a glissé vers l'action politique, prétendu à la littérature de combat. Déchirement d'homme de gauche — chez lui, pas question de mettre en doute l'authenticité, la sincérité — mais qui ne faisait pas forcément bon ménage avec l'art. Mauvaise conscience, oui, mais — comment dire ces choses ? — mauvaise influence, aussi, sur la création. A trop s'occuper d'autrui, Julio n'était plus à l'écoute de lui-même, n'était plus dans cette proximité exacte avec les mots, dans cet état de grâce égoïste et solitaire qui fait le grand écrivain.

Fluidité et naturel

Tout cela s'est dissipé. Cortazar a retrouvé un silence ambiant qui, du même coup, lui a rendu son oreille. Je veux dire l'art de capter, de saisir, de recréer dans son rythme et ses ruptures le flux intérieur. Ce monologue en langage parlé où il excelle, du langage parlé qui, bien sûr, n'en est plus, qui, bien sûr, est de la littérature, ou, si vous préférez, le summum de l'artifice au service du naturel.

Par exemple, le premier récit de ce recueil : une merveille du genre. L'argument est ténu : le narrateur, qui joue les méchants dans des feuilletons radiophoniques, reçoit une lettre d'admiratrice. Puis une autre. Il a le temps de fantasmer sur la jeune personne avant de la rencontrer. De cette rencontre naît un couple. Insidieusement, le narrateur va essayer de modifier la jeune femme pour qu'elle coïncide avec l'image précise qu'il s'était faite d'elle. Des riens lui suffisent, une lumière cendrée, un fauteuil en osier... En agissant ainsi il finira par la perdre. Tout le charme d'*Eclairages* est dans l'écriture de Cortazar : comme dans les nouvelles de Salinger, chaque mot, chaque virgule compte.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Cette fluidité si juste de ton, nous la retrouvons dans les dix autres textes. Qu'ils disent l'angoisse d'une vieille femme surveillant un petit garçon en passe de devenir un assassin, les errances dans Venise d'une jeune fille qui a rendez-vous avec elle-même — à Venise, on a toujours rendez-vous avec son propre sentiment de la mort — ou la blessure d'une histoire d'amour inaboutie, c'est la même souplesse qui nous entraîne.

Cortazar est de retour, donc, dans la maîtrise de son art. Mais c'est un Cortazar légèrement différent, subtilement différent, dans son inspiration, on a envie de dire dans sa respiration d'écrivain, comme si quelque chose s'était libéré en lui.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 17.)

(1) Voir « le Monde des Livres » du 4 février 1977.

Des filles du feu en Louisiane

● *Le romantisme et la magie d'un débutant, Nicolas Bréhal.*

COMMENT savons-nous que nous sommes dans le Sud ? A cause des magnolias, des robes blanches, des maisons à colonnes ? Des bals dans les jardins et des passions secrètes qui couvent sous la cendre ? A cause aussi des prénoms : Deborah, Jane, Angela, filles de feu dont la ronde tourne autour d'un unique garçon, Emmanuel Kirkland. Il tend les bras, frôle une mèche blonde qui lui glisse entre les doigts, ses baisers se trompent d'adresse, mais son cœur n'obéit qu'à la reine des fées, celle qui mène la danse, l'irrésistible Deborah. C'est Nerval en Louisiane, le Grand Meaulnes en Virginie, un romantisme en exil que l'Amérique nourrit de fruits vénéneux. L'écho des rires, derrière les buissons, dénonce les jeux interdits, l'air sent la fièvre, le passé mine le sol et ronge les mémoires.

Il était une fois... A tour de rôle, à mots couverts, trois témoins évoquent ce qui fut. Que craignent-ils ? Peut-être de ternir, en les précisant, un bonheur impalpable, un désir indicible. Peut-être de souffrir à nouveau mille morts, ou, qui pis est, de ne plus rien sentir. De ne plus pouvoir même remonter jusqu'à la source le cours des larmes.

L'illusion de l'innocence

Il était une fois deux sœurs aux yeux si clairs qu'ils en paraissaient à peine bleus. Leur mère étant morte à la naissance de la seconde, elles s'épanouissaient sous l'aile d'une jeune et jolie tante et d'un père distrait. L'amour trop tendre qu'elles se portaient fascinait une petite voisine qui les épiait par les trous de la haie. Un garçon vint à passer. Originaire des quartiers pauvres, il s'aventurait sur la pointe des pieds dans l'univers des riches. Lui aussi tomba sous le charme des sœurs Lockwood.

C'est l'aînée, Deborah, qui distille les sortilèges. C'est Jane, la cadette, qui les décrit. C'est Angela, l'amie, qui en revendique sa part. C'est Emmanuel, le visiteur, qui butine à l'aveuglette, ou qui recueille, dans le sillage des elfes, l'écho de confidences, la fleur écrasée d'un corsage. Mais, au sortir de l'enfance, le malheur monte le guet. Deborah découvre, un jour, que sa tante et son père... oui, les grandes personnes aussi succombent aux passions. A leur âge, quelle erreur !

L'illusion d'innocence se dissipe, le mensonge déforme les gestes, bâillonne les bouches. Pas question de délivrer les amants du secret qui les lie, la lumière risquerait de tuer leur amour. Alors les petites filles, incapables de « faire comme si », choisissent la fuite en avant, vers ce monde adulte et coupable. Montrant l'exemple, Deborah fonce sur un homme, un vrai, propriétaire d'un chien, d'une villa, d'une épouse. Elle le veut, elle l'a, ou du moins obtient-elle le plaisir doux-amer d'une liaison. Mais le destin ne lui accorde aucun répit ; les événements se précipitent. C'est la mort de la tante, puis celle du père, le départ de l'amant pour la guerre dont Deborah devine qu'il ne reviendra pas. Renonçant à lutter, elle se réfugie dans la torpeur, la folie qui la conduiront au suicide. Elle se jette dans l'étang, impatiente d'y goûter enfin la paix des profondeurs.

Et les autres ? Ils rôdent sur les berges, interrogeant la surface de l'eau, peuplée de saules « *figés dans leur énergie lumineuse* ». En hommage à l'absente, ils murmurent « *des mots soufflés d'amour* » et tressent en guirlandes d'anciennes images : le premier jour d'école, le bal des seize ans et l'ivresse de se sentir soudain « *mariée à tous les hommes, complice de toutes les femmes* », la rencontre, sur la plage, d'un étranger que le premier coup d'œil, l'échange d'un « *regard qui frôle l'absolu* » suffit à reconnaître. Du temps perdu se dégage « *un parfum sans odeur véritable mais qui vous protège, tel une écorce marine* ». A l'appel d'Angela, d'Emmanuel, de Jane, le fantôme de Deborah surgit de la brume. « *Un sourire tend ses lèvres d'enfant. A croire qu'elle va dire quelque chose, un rien sur lequel, jour après jour, nos propres morts viendront échouer* », murmure une survivante.

Nicolas Bréhal, l'auteur de ce roman, sort à peine de l'adolescence, dont il a gardé la grâce hésitante, comme suspendue entre le réel et le rêve. Familier de Virginia Woolf et d'Henri James, il sonde le mystère des âmes transparentes. Il devine, suggère, soupçonne, effleure des secrets inexprimables. Ayant beaucoup écrit, « *des armoires entières* », affirme-t-il, avant de soumettre un texte à un éditeur, il frappe par son aisance à glisser au fil du récit, par cette sorte d'apesanteur qui permet de traverser les miroirs. D'un trait de plume, il nous ouvre les portes d'un domaine hanté où la magie nous retient prisonniers.

GABRIELLE ROLIN.

★ LES ETANGS DE WOODFIELD, de Nicolas Bréhal. Mercure de France, 252 p., 45 F.

L'artiste en singe hurleur

● *Tony Cartano a écrit la fable moderne de la condition humaine au crépuscule du deuxième millénaire.*

MARCO POLO, il s'appelle Marco Polo et parle à la première personne. Mais lorsqu'il surgit dans une lumière « d'apocalypse des origines », au milieu de la forêt amazonienne — et dès les premières pages le lecteur sera à coup sûr fasciné par l'extraordinaire prose de Tony Cartano, enracinée dans la remémoration des paysages fantasmés de l'Orénoque et des légendes précolombiennes grouillantes de feu du ciel, de volcans, de fleuves déments, d'arbres géants — il n'a pas encore de nom. Capturé par Cano, un métis originaire de Cali, guide de son état, l'alouate — « singe hurleur d'Amérique du Sud » — sera vendu à Dizzy Venuti, l'homme du cirque, du spectacle.

Baptisé du nom du célèbre voyageur, Marco Polo va entamer un itinéraire qui s'achèvera tragiquement au terme de l'ouvrage. Entre lui et Dizzy s'établit une étrange relation d'amour, un lien puissant de complicité, d'affection, un dialogue. Oui, un dialogue, puisque Marco Polo s'arrachant à sa nature de singe, accède au langage humain, et aux sentiments des hommes. Parallèlement à cette « montée » de Marco Polo vers l'humain nous assisterons, dans nombre de cas, à la régression — un mot qui hante ce roman ! — des hommes vers la bestialité, la sauvagerie, l'élémentaire cruauté. Le drame de Marco Polo réside dans son ambiguïté. S'il n'est plus tout à fait alouate, il ne devient jamais véritablement homme, éprouvant la nostalgie de l'Eden initial, de la grande et luxuriante jungle.

Marco Polo quitte Bogota avec Dizzie, et après une traversée épique parvient à Venise, où va se lever son étoile de star. Dans la cité des Doges il découvre en compagnie d'une guenon, Mme Butterfly, l'éclatement des sens, le paradis érotique. Singe savant, singe philosophe, il estime que « *l'art est toujours une façon de survivre. A défaut* ». La passion de Marco Polo pour Mme Butterfly détruit Dizzy. L'alouate est vendu à un savant espagnol, Salvador Saavedra, ultime rejeton *dénaturé* d'un « Grand d'Espagne », obsédé d'expérience et de vivisection, sur fond de dictature franquiste délabrée, cruelle, sadique, en train de craquer. Après s'être évadé, Marco Polo va rencontrer Panchoa, révolutionnaire avec lequel il fera un bout de chemin, conversant de terrorisme, de socialisme, de liberté, puis il sera recueilli par des paysans des Landes, et à nouveau vendu. Et Marco Polo rentre encore dans l'univers du spectacle, des « apparences ». Il devient vite une vedette de la télévision régionale, puis c'est le triomphe à l'Alcazar de Paris et l'appartement du Champ-de-Mars.

ANDRÉ LAUDE.

(Lire la suite page 15.)

« Dernières nouvelles de l'homme »

d'Alexandre Vialatte

Le style est-il de droite ?

CONNAISSEZ-VOUS Vialatte ? Ses admirateurs font sonner la question comme un mot de passe. Les plus mordus, comme une menace de brouille si on ne partage pas leur passion. Il y a des écrivains, comme ça, qu'on dit « méconnus » pour aller vite, ou « mineurs », sans doute parce qu'ils creusent leur filon loin du grand jour, généralement introuvables en librairie, et qui s'attirent, à raison de cette clandestinité, des vénérations intraitables. C'est le cas de Cendrars, Chardonne, Léautaud, Herbart, ou de Gontcharov.

A première vue, on ne sait pas ce qui vaut à Vialatte de telles ferveurs d'initiés. Serait-ce le chic des gens du Centre pour se faire aimer tenacement ? (Mort en 1971, il est né, avec le siècle, dans le Limousin de Giraudoux). Ses romans ? L'un, *le Fidèle Berger*, est épuisé et... sans force ; les deux autres, *Battling le ténébreux* et *les Fruits du Congo*, souffrent, comme ceux de Giraudoux justement, de la trop forte personnalité de leur auteur, qui ne laisse pas aux personnages le loisir, essentiel à toute fiction, de vivre idiots.

AU bachot, le candidat déluré s'exclamerait : « *Kafka !* » Eh oui ! Quiconque a lu *le Procès*, et cela fait du monde, sait que la traduction en est signée Vialatte. Ce dernier accomplissait son service militaire outre-Rhin vers 1925, et il est tombé en arrêt devant *la Métamorphose* et les autres textes. Il est revenu dire son éblouissement à Paulhan, qui comprenait tout.

Donc, l'introduction de Kafka en France, c'est lui. Mais pas l'usage lugubre que nous en avons fait, sous les coups mêlés de la guerre et du désespoir sartrien. Bizarres, ces Français : ou ils ignorent la littérature étrangère, c'est le plus courant ; ou bien ils veulent à tout prix qu'elle soit porteuse de miasmes noirâtres. Prenez Tchékhov, qui comptait amuser ; rien à faire, nos acteurs le sanglotent... Même chose pour Kafka, qui pouffait de rire en lisant le brouillon du *Procès* à ses amis. Vialatte y insiste — en vain : Joseph K. n'est pas l'Homme avec un grand H écrasé par un ciel vide ou la bureaucratie, c'est l'inadapté dont la morale du crémier, qui juge aux réussites, fait un coupable. Kafka se moque de l'élève au piquet qu'il a été, du fils bafoué qu'il fut. Et nous, nous n'osons pas en rire. Nous pensons que l'auteur seul

par Bertrand Poirot-Delpech

le peut. Même s'il se moque de lui-même, un juif tuberculeux que son père battait à la pantoufle, non, nous n'avons pas le droit... C'est cette vieille décence honteuse et mal placée qui a déformé notre lecture, plus que Sartre.

INVENTEUR de Kafka et gardien inefficace de ses intentions chaplinesques : soit. Mais cela ne suffit pas à galvaniser une mafia de *happy few*. Il a fallu autre chose. Quelque chose qui ne s'analyse pas bien. Quand on a dit : brio, talent, voix, petite musique, on n'a rien dit. On est là au cœur du mystère des sympathies immédiates et ineffaçables que seule sait imposer la lecture. Impossible d'en parler dans le vide. On ne peut que dire : lisez. On est dans la magie, quoi.

Les chroniques regroupées aujourd'hui sous le titre *Dernières nouvelles de l'homme* ont paru hors des endroits où se contemple d'habitude la pure littérature : *la Montagne*, de Clermont-Ferrand, *le Spectacle du monde*. Il y est question de tout et de rien, des voyages du Père Huc en Tartarie, des villages auvergnats couleur de bure, des démocraties férues de princes et de records, des placettes provençales, du sens de la mort chez les Espagnols, du rôle joué par Joffre dans l'admiration des Roumains pour les romans de Dekobra, du cinquième et du treizième arrondissement, d'un bœuf sous la pluie fine du Morvan, de Hugo sous sa verrière étroite de Guernesey, du froid au cœur de l'Asie, de la ligne serpentine de Sarah Bernhardt, du vent noir de l'automne, des regards d'antiquaires, de l'homme en particulier et en général, des insectes, des saisons, des galaxies, de l'orthographe, bref de tout le bataclan dont un esprit un peu vivace et fou de mots fait pitance quotidienne, et cliquetis...

L'A-PEU-PRES « coq-à-l'âme », avec un m, rendrait assez bien l'effet produit. Ce ne sont pas les sujets effleurés qui comptent, mais la manière dont les associations se dévident. Comment la phrase saute du paradis au pique-nique, du salsifis à la preuve ontologique, de la pluie au beau temps... ou aux temps plus anciens. On croit deviner des règles, la contiguïté des thèmes, l'homonymie, l'opposition du rire aux larmes ; et déjà c'est une autre qui s'applique. Le regard, lui-même, change d'accommodation, fumeux en début de phrase, pointilleux vers sa chute, ou l'inverse. On est au-delà de la logique, dans la caracole verbale, avec la seule jouissance pour guide, et l'intuition que toute chose, tout mot, recèlent une sorte de... promesse.

Prose espiègle, liberté de mustang, mais déjà pris au lasso. Le contraire du débagoulis en prise molle sur l'inconscient. La syntaxe veille, raide comme passe-lacet. Jugulaire, jugulaire ! Il s'agit de donner au flou de toute pensée honnête le maximum de maintien, de précision roide dans l'allusion cocasse, de sécheresse dans le tremblé. Les désordres de la rêverie tendent à la métaphore cassante et au proverbe, comme la limaille s'ordonne sous l'aimant. La maxime pleut. Disons qu'elle bruine. Pas une proposition relative à l'horizon, ni une subordonnée ; rien que des indépendantes de deux lignes et quart.

(Lire la suite page 16.)









la vie littéraire

Sur les traces de Segalen

François Mitterrand interrogeait, il y a peu, le ministre de la culture et de la communication sur les dispositions prises pour célébrer *le centième anniversaire de la naissance de* Victor Segalen (voir *le Monde* du 27 octobre). Un programme avait, en fait, été élaboré sous l'égide de la Délégation générale aux célébrations nationales par un comité d'action présidé par le préfet Maurice Roche. En plus de deux expositions passées — celle de Brest du 22 janvier au 22 février derniers et celle de Londres en septembre, — qu'il convient de rappeler pour mémoire, le calendrier des manifestations prévoit une exposition au Musée Cernuschi (7, avenue Vélasquez, Paris 75008, du 17 novembre 1978 au 11 février 1979), dont le thème central portera sur le rôle de Segalen dans la révélation de l'art chinois à l'Occident, et un colloque au Musée Guimet 6, place d'Iéna, 75016) les 22 et 23 novembre, avec des contributions de Pierre Emmanuel, Vadime Elisseeff, Henri Bouillier, François Cheng, Diane de Margerie, Jean Roudant, etc. A cela, s'ajoute une exposition photographique itinérante du ministère des affaires étrangères dont les dates sont indéterminées.

De son côté, la librairie L'Asiathèque (6, rue Christine, 75006 Paris, tél. : 325-34-57), qui avait déjà consacré une exposition à l'écrivain en 1975, composera sa vitrine, du 24 novembre au 2 décembre prochain, de l'œuvre de Segalen, dont elle réunira tous les textes actuellement disponibles.

Comme les principales manifestations ont lieu à la fin de l'année et que Segalen naquit un 14 janvier, il semble qu'on ait pris son *temps pour l'honorer. Il est vrai que l'année* en cours, marquée par le bicentenaire de la mort de deux philosophes, a été chargée en célébrations nationales. Donc c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau...

Sartre en serbo-croate

Une édition serbo-croate d'œuvres choisies de Jean-Paul Sartre paraîtra au printemps prochain en Yougoslavie. Le choix des ouvrages de l'écrivain-philosophe français a été effectué par la maison d'édition yougoslave « Nolit » qui les présentera en dix volumes. Les quatre premiers tomes seront consacrés à la prose de l'écrivain. Ses pièces de théâtre, parmi lesquelles ne figureront ni *Morts sans sépulture* ni *La P... respectueuse »*, seront contenues dans un seul livre. Les cinq derniers rassembleront notamment des essais, des critiques et des écrits philosophiques.

Du reportage dans tous ses états

On pourrait les appeler les « nouveaux journalistes », bien qu'ils se réclament de Joseph Kessel et d'Albert Londres. Ils sont « cool » et pourtant « branchés » par tout ce qui se passe de surprenant dans le monde, désinvoltes et bosseurs, désabusés et enthousiastes pour ce qu'ils font, désengagés (ou plutôt « désintéressés », au sens de Roger Vailland), mais très précisément informés de la politique. Ils ont un vif talent, du ton, les yeux ouverts, le regard aigu, et ils aiment voyager. Ils forment la vivante équipe du défunt *Actuel*.

Pour une génération entière que ce journal avait exprimée dans toutes ses outrances, ses dérisions, ses refus et ses appétits, l'auto-sabordage d'*Actuel*, en plein succès, en 1975, avait marqué la fin d'une époque. Les voilà encore une fois de retour, les Bizot, Burnier, Mercadet, Rambaud, Zerbib, pour n'en nommer que quelques-uns, avec un *Almanach des années 80*. Trois cent vingt pages format catalogue de manufacture, bourrée jusqu'à la gueule de texte et d'images, grand bazar de la fin des folles années 70, sous une couverture criarde, qui nous *replonge dans les années 50*. Des reportages auxquels aucun de leurs confrères français n'aurait pensé, et dont le simple énoncé forme un poème de la modernité : *« J'ai été psychanalysé à onze ans / J'ai retrouvé la thèse de Khieu Samphan / J'ai vu Babar, roi du Tonga / J'ai fait muter une civilisation / J'ai bu de la bière pendant une semaine avec Johnny Rotten, etc.* A 10 centimes la page, voilà un étonnant concentré de l'air du temps. — M. C.

★ *ALMANACH D'ACTUEL*, édition Actuel-Sagittaire, 320 p., 32 F.

Californie ! Californie !

Après la Chine et la Sibérie, Alfred Max a été manifestement séduit, passionné, fasciné par la côte Pacifique des Etats-Unis, les *expériences en tous genres* qui y sont tentées, la liberté d'initiative et de pensée qui y règne. En moins de deux cents pages, il nous entraîne dans toutes les salles de cet immense laboratoire scientifico-social, nous en présente les « gourous », leur donne la parole aussi : à ceux du Salk Institute, de Stanford, du Caltech et de Berkeley, bien sûr, mais aussi à ceux se réclamant de tel ou tel mysticisme oriental — et seuls les dieux savent exactement combien on en compte en Californie.

Honneur au premier et au plus célèbre de tous ces « gourous » : ce livre s'ouvre par un portrait en forme d'interrogation de Jerry Brown, l'actuel gouverneur de l'Etat, soumis à réélection le mois prochain. Ange ou démon ? Homme sincère ou démagogue de grand talent ? Alfred Max se garde bien de répondre, encore qu'il intitule le chapitre qu'il consacre à ce politico-contemplatif : *« Quand Socrate jeune gouverne l'Etat... »* Une certitude, cependant : Jerry Brown est un pur produit californien, avec toute l'ambiguïté que cette appellation non contrôlée peut comporter.

C'est à ce niveau, d'ailleurs, que se situe la faiblesse de ce livre manifestement vite fait, écrit d'un trait comme un reportage : il nous décrit plus la Californie telle qu'elle voudrait être que telle qu'elle est, et n'en retient que la face progressiste — au sens étymologique du mot, — pour en mieux oublier les pesanteurs, les conservatismes, les archaïsmes aussi. Ceux-ci, il est vrai, *étaient mieux connus en France que ceux-là* et Alfred Max n'a pas eu tort de mettre en relief le côté expérimentateur infatigable des Californiens.

Dernier reproche : n'y a-t-il pas quelque abus à sous-titrer cet ouvrage : *le Nouveau nouveau monde* ? La paternité de l'expression revient à notre collaborateur Claude Julien, qui l'avait utilisé en 1960, pour son ouvrage consacré aux Etats-Unis et publié chez Julliard. — J. A.

★ *CALIFORNIE, LE NOUVEAU NOUVEAU MONDE*, « L'Air du temps », Gallimard.

vient de paraître

Romans

ROLANDE MEUNIER : *Et le bonheur, Aurélien ?* — Les milieux de la presse et de la vie à Paris à travers la passion d'un journaliste parisien en vue pour une femme plus âgée. Second roman de l'auteur du *Voyage irlandais*. (Le Mercure de France, 230 p., 48 F.)

ARMAND LANOUX : *l'Or et la Neige.* — Roman de jeunesse de l'auteur du *Commandant Watrin* écrit vraisemblablement pendant son temps de captivité. Avec une préface contemporaine. (Galilée/Oswald, 235 p., 46 F.)

GILLES LAPOUGE : *Un soldat en déroute.* — La chevauchée de deux soldats au hasard d'une guerre singulière, par l'auteur des *Equinoxiales*. (Nouvelles Editions Oswald, 193 p.)

RAYMOND C. BOREL : *le Révolté de la Louisiane.* — Quel est le secret de John Lafflin, qui dispose du fabuleux trésor du pirate Jean Laffitte ? (Srock, 358 p., 60 F.)

ALBERT MATHIEU : *la Moisson des ténèbres.* — Racisme et intrigues en arrière-plan d'une rébellion contre la France dans un territoire d'outre-mer. (Lettres du monde, 142, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.)

Biographie

JEAN-LUC MAXENCE : *l'Ombre d'un père.* — La vie de Jean-Pierre Maxence, écrivain et polémiste de droite des années 30, par son fils, poète, journaliste et éditeur. (Editions libres Hallier, 250 p., 49 F.)

Critique littéraire

ALAIN CLERVAL : *Du frondeur au libertin, essai sur Antoine Hamilton.* — Analyse de l'œuvre d'un précurseur des récits picaresques des XVII[e] et XVIII[e] siècles où se côtoient aventuriers et amazones (Ed. Alfreid Eibel, diff. Ophrys, 10, rue de Nesle, 75006 Paris, 356 p., 50 F.)

PHILIPPE AUDOIN : *Maurice Fourré rêveur définitif.* — Introduction à l'œuvre d'un surréaliste méconnu suivie d'un inédit : *le Caméléon mystique.* (Le Soleil noir, 224 p., 49 F.)

GONZAGUE SAINT-BRIS : *le Romantisme absolu.* — Une méditation poétique sur le romantisme, sa permanence aujourd'hui, les figures et les lieux de son histoire. (Srock, 362 p., 45 F.)

Documents

KAREL KAPLAN : *Dans les archives du Comité central — Trente ans de secrets du bloc soviétique.* — Un fonctionnaire du parti communiste tchécoslovaque, historien, qui a eu accès aux archives secrètes concernant les relations de Moscou avec Prague et ses autres satellites, donne une analyse vécue du fonctionnement des mécanismes du pouvoir dans un pays communiste. Et sur l'art de fabriquer des procès. (Albin Michel, collection « H comme Histoire », 365 p., 55 F.)

Dossier

COLLECTIF : *Faut-il brûler les nouveaux philosophes ?* — Réunis par Sylvie Bouscasse et Denis Bourgeois, les principaux textes des partisans et détracteurs des « nouveaux » philosophes. (Nouvelles Editions Oswald, 272 p., 49 F.)

Essai

JEROME DESHUSSES : *Délivrez Prométhée.* — Analyse d'une société où les idéaux et les lois de l'humanité sont des mensonges. (Flammarion, 392 p., 68 F.)

ANDRE FONTAINE : *la France au bois dormant.* — Déçue par la vanité du discours politique, courtisée par des faiseurs de miracles, la France n'échappera à l'assujettissement qu'en ouvrant les yeux sur les grands défis de l'époque. (Fayard, 302 p., 42 F.)

Récit

JEAN ORIEUX : *Souvenirs de campagne.* — Voyage sentimental à travers le Limousin ou portrait d'une France « inusable ». (Flammarion, 388 p., 50 F.)

Poésie

JEAN-LUC PARANT : *les Yeux du rêve.* — Troisième ouvrage d'un plasticien fervent des boules et des yeux. Préfacé par M. Butor. (Christian Bourgois, 172 p., 40 F)

Entretiens

JEAN DUTOURD : *les Choses comme elles sont.* — Jacques Paugam a recueilli les souvenirs de Jean Dutourd. (Stock, 2"6 p., 45 F.)

Texte

IRENE SCHAVELZON : *les Escaliers d'eau.* — Portraits de femmes par l'auteur des *Mères*. (Ed. Des femmes, 126 p., 28 F.)

Histoire

FRANÇOIS FURET : *Penser la Révolution française.* — Les analyses d'un mythe fondateur : le catéchisme révolutionnaire, Alexis de Tocqueville et Augustin Cochin. (Gallimard, 259 p., 59 F.)

ROGER FALIGOT : *James Connolly et le mouvement révolutionnaire irlandais.* — Socialisme et nationalisme : 1868-1916. (Maspero, 330 p., 55 F.)

WOLFANG PAUL : *la Fin du III[e] Reich.* — L'Allemagne entre janvier et mai 1945. (Presses de la Cité, 287 p., 45 F.)

colloque

Voltaire et Rousseau outre-Atlantique

LE Canada et les Etats-Unis auront contribué à faire du bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau un événement intercontinental et à confirmer une préférence marquée, à l'occasion, par les Européens : Rousseau l'emporte définitivement sur Voltaire dans la réflexion de nos contemporains.

Plus que tout autre pays, le Canada aura rompu un équilibre que les organisateurs de colloques semblaient avoir voulu maintenir comme s'ils s'étaient passé le mot. Avant le colloque de Cambridge (1), les philosophes de l'université de Trent, au pays des Algonquins et des Iroquois, avaient consacré à l'étude des idées de Rousseau une rencontre internationale en juin (treize communications en quatre journées). Récemment, c'est à l'initiative des « littéraires » de l'université McGill (Montréal, 25-27 octobre) qu'un nouveau colloque, organisé par Jean Terrasse, a discuté de treize autres communications portant toutes sur l'œuvre du Genevois : « J.-J. Rousseau et la société du XVIII[e] siècle » : le thème invitait à une étude strictement historique. En fait, les débats, le plus souvent, ont mis en rapport les positions de Rousseau avec nos interrogations les plus actuelles sur le sens de la vie individuelle ou collective. On pourrait s'étonner qu'à Montréal ce soit l'université anglophone qui ait provoqué cette réunion internationale autour de Jean-Jacques.. Il semble que les francophones du Québec soient plus préoccupés d'assurer le présent et l'avenir de leur propre culture que d'en rechercher les racines européennes. Il reste donc beaucoup à dire sur la réception du XVIII[e] siècle français par le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

On fera une observation analogue sur le colloque international organisé, la semaine précédente, à la Maison française de l'université *Columbia (New-York, 19 - 21 octobre)*, par Gita May et Jean Sareil. On y avait accordé à peu près la même importance à Voltaire qu'à Rousseau, sans chercher à situer l'image des deux hommes dans le contexte de l'histoire américaine. Les organisateurs — qui se sont gardés d'imposer un thème ou une orientation au colloque — ont eu une autre ambition : montrer que la lecture des œuvres des deux écrivains pouvait rassembler, dans un échange libre et amical, des représentants des méthodes les plus diverses de la critique actuelle, tout en faisant largement la place à des universitaires jeunes ou encore peu connus. La constatation vaut aussi pour le colloque de Montréal.

L'intérêt porté, de ce côté de l'Atlantique, par les générations récentes, aux textes du XVIII[e] siècle atteste l'existence dynamique d'une communauté de chercheurs qui s'attachent, d'un continent à l'autre, à explorer l'époque des Lumières comme on ne l'avait jamais fait auparavant. Ces colloques du bicentenaire, en Amérique du Nord, prolongent à leur manière le grand congrès des « dix-huitiémistes » de New-Haven, en 1975, et préparent le congrès suivant que les Italiens accueilleront à Pise en août 1979.

ROLAND DESNÉ.

(1) Voir *le Monde* du 23 juillet 1978.

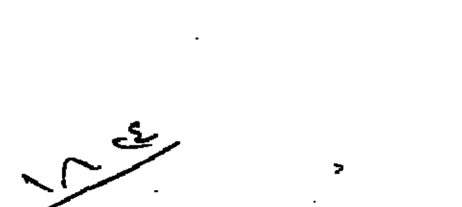
en bref

● FRANCOIS-REGIS BASTIDE analyse les *conséquences* du « discount » dans un article intitulé « La bataille du livre » et publié par « la Nouvelle Revue socialiste » (no 33, 12 F).

● « LES AMIS DE ROLAND-DORGELES » organisent un colloque sur l'œuvre de l'écrivain les lundi 13 et mardi 14 novembre, à partir de 15 heures, à la Société des gens de lettres, 38, faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris.

Les deux séances seront présidées, l'une par Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, et l'autre par le professeur Charles Dedeyan. Interviendront notamment : le Révérend Père Riquet S.J. ; les professeurs à la Sorbonne Michel Decaudin, Pierre Brunel, Michel Raimond, Guy Tosi, Jacques-Henri Bornecque ; les écrivains Jean Cassou, Didier Decoin, etc., etc.

● LA REVUE « L'ASSOMMOIR » consacre son numéro 2 à « 1984 », autrement dit à la modernité, à l'accomplissement de ce qui était naguère ressenti comme le cauchemar du futur (Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - 40 F), tandis que « Actes » publie un numéro spécial intitulé « L'Europe de la répression ou l'insécurité d'Etat ». On y dénonce particulièrement l'action menée par les autorités allemandes et italiennes contre le terrorisme (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris - 20 F).



romans

Raymond Jean s'explique

● *« Un des rôles de la littérature, c'est l'éveil des consciences. »*

— Le principal reproche fait à la Rivière nue *a été son manichéisme.*

— Si c'est être manichéen que de dire qu'il y a une droite et une gauche, des collaborateurs et des résistants, des bourreaux et des victimes, alors, je le suis, c'est bien évident.

» J'ai voulu, dans *la Rivière nue*, raconter à partir d'une situation empruntée à un fait divers l'histoire d'une poussée de violence qui se développe dans une petite ville du Midi de la France *partagée* sur une affaire de mœurs, comme elle l'était autrefois, pendant la guerre, sur des données politiques. Tout le livre repose sur ce partage, cette opposition, cet antagonisme. Cela implique évidemment une vision et une forme d'organisation du récit. Il est impossible, dans ce cas, d'éviter une certaine schématisation qui a son sens. Voyez l'admirable film de Bertolucci, *1900*, qui m'a beaucoup influencé quand j'ai commencé à écrire *la Rivière nue* ; il est fait exactement comme cela, et d'une manière qui, à mon avis, n'est pas récusable.

— Vous établissez tout de même un lien entre l'intolérance sexuelle et les positions politiques de droite. Or quand vous vous êtes occupé de l'affaire Russier, vous vous êtes heurté à une intolérance de gauche, celle des communistes.

— Tout militant communiste que je sois, je n'ai pas de peine à reconnaître que, s'il y a un domaine où le parti avait pris du retard, c'est celui des mœurs, de la sexualité, de la liberté des comportements et des conduites. Ce n'est pas encore fini, mais cela évolue tous les jours. D'ailleurs, dans *la Rivière nue*, je fais état des résistances qu'éprouvent les communistes à prendre la défense de Julia.

— Ils la lui apportent tout de même...

— Parce que l'histoire se situe de nos jours et que les positions ont changé. C'est pourquoi il m'a semblé intéressant de traiter une question qui revient si souvent dans les discussions aujourd'hui. Tout montre, hélas ! que ce sujet est d'une très réelle actualité : l'affaire des sévices de Toulouse, les manifestations d'auto-défense de plus en plus nombreuses, les conflits sur les bonnes mœurs qui éclatent un peu partout... Pour moi, il y a là un problème des classes moyennes, traversées de courants contradictoires, parfois très dangereux, comme on l'a vu en France sous l'occupation, comme on l'a vu très récemment au Chili... A terme la torture, le lynchage, le fascisme...

— Autant sont bien menés l'origine, le développement de la rumeur, puis de la haine, puis de la violence que vous liez à la recherche de la preuve, autant paraissent excessives les scènes finales : le supplice de la baignoire infligé à l'amant de Julia, elle-même tondue...

— Ce dernier acte n'était pas le fait des nazis, mais des résistants, ce qui prouve, en passant, que les choses dans mon livre ne sont pas aussi tranchées qu'on l'a dit... A la fin du livre on décolle du réel pour entrer dans une amplification presque épique. Le rôle de l'écrivain n'est-il pas de faire surgir toutes les potentialités d'une situation de violence pour la faire mieux apercevoir ?

L'argument de « la Rivière nue »

AU bord de la rivière, dans cette petite ville provençale, où les fantasmes sexuels sont puissants, Julia n'est pas seule. Trois garçons — trois de ses élèves, car elle est professeur, — l'accompagnent et se baignent avec elle. En toute innocence. L'affaire s'ébruite parce qu'un des jeunes mâles s'est ému et a voulu garder souvenir de l'aventure. Photographie, confidence, intervention d'adultes soupçonneux... Un procès socratique est bientôt fait à la jeune fille qui y répond par l'insolence.

La ville alors se partage en deux partis selon un clivage qui rappelle celui de l'occupation. La haine monte engendrée par le scandale. Les adversaires de Julia veulent à tout prix obtenir une preuve qui fasse condamner la prétendue coupable. On brûle le magasin du photographe qui aurait pu fournir le document probant. La justice se refusant à retenir l'accusation, le parti des scandalisés décide de régler ses comptes lui-même. Pas de meurtres, pas de bûchers, mais pour l'amant de Julia une séance de torture qui évoque les nazis et, pour elle-même, un traitement qui mutile sa féminité.

Des intentions didactiques

— Vous ne déniez donc pas que vous avez eu des intentions didactiques en écrivant la Rivière nue *?*

— Il y a dans ce roman, comme dans les précédents, *la Ligne 12*, *la Femme attentive*, *la Fontaine obscure*, une certaine pédagogie politique et sociale. Pourquoi en avoir honte ? De Zola à Brecht c'est une des fonctions de la littérature que de mettre à nu les forces qui travaillent les groupes sociaux et de tenir les consciences en éveil. A condition que cela n'implique aucune concession majeure sur le plan du travail littéraire. Or pour une catégorie de critiques, ces concessions sont automatiques dès qu'on choisit certains sujets. On tombe aussitôt dans je ne sais quel réalisme socialiste borné et étriqué dont je me suis toujours gardé.

— Comment définissez-vous votre ligne de romancier ?

— J'ai commencé par des textes, non pas difficiles, mais empreints d'une certaine recherche, sous l'influence du nouveau roman auquel je dois beaucoup : la discipline de travail et d'écriture descriptive. Mais je sais les limites de cette littérature dans ses rapports avec le public. A partir d'un certain moment, pour des raisons partiellement liées à mon engagement politique, j'ai eu le désir de rencontrer une plus large audience : j'appliquerais donc mes exigences de forme à des thèmes pouvant toucher le plus grand nombre, et je rendrais mon écriture de plus en plus sobre et dépouillée. Il se trouve que cela a réussi, puisque *la Fontaine obscure* (1), ce cas de sorcellerie qui, se déroulant dans le passé, n'a dérangé personne, a obtenu beaucoup de lecteurs.

— Comment se manifestent vos exigences de forme dans la Rivière nue *?*

— Eh bien ! le livre est construit sur un double principe : de progression — une rumeur qui monte — et d'opposition (ce clivage dont je vous ai parlé tout à l'heure). J'ai cherché un contraste entre les scènes ensoleillées du début et la noirceur des scènes finales. Enfin le récit lui-même joue sur un réseau de thèmes, d'images, de signes — l'eau, la clairière, la rivière, la chevelure, les ciseaux — qui l'organisent.

— Un sujet tel que le vôtre s'accommode-t-il de ces recherches ?

— Il les a masquées à beaucoup.

— Et n'ont-elles pas accentué le caractère schématique de votre roman ?

— C'est possible. Vouloir enrichir une recherche poétique par une attitude politique expose à des risques. Disons que je les prends. »

Propos recueillis par JACQUELINE PIATIER.

★ LA RIVIERE NUE, de Raymond Jean. Le Seuil, 224 p., 42 F.

(1) *La Fontaine obscure* vient d'être rééditée par le « Livre de poche » et on attend en « 10/18 » *les Deux Printemps* et, plus tard, *les Grilles* et *la Femme attentive*.

L'artiste en singe hurleur

(Suite de la page 13.)

Découvert par un des patrons de la N.B.C., il franchit l'Atlantique. Se rapprochant ainsi de l'Amazonie, il devient l'amant de Jan Samuel, célèbre productrice du show *Star Waltz*. Avec elle, il atteint le septième ciel. Jan rompt avec lui, le vend à Hollywood. Il fera le voyage avec deux marginaux du genre *Easy Rider*, dans une bagnole déglinguée. Devenu glorieux, un jour il connaît l'oubli des foules versatiles. Ayant échoué à Londres, il participe à une espèce de « jeu de 1 000 F » et c'est sur le plateau qu'il commettra froidement son crime prémédité : le meurtre d'un couple de candidats. Condamné à l'enfermement, dans les ultimes pages, il s'évade (?) de sa misérable cage, et meurt, foudroyé par l'éclair, redevenu « *enfant dans le ventre de sa mère* », rendu à l'animalité immémoriale, pourriture gonflée d'eau.

Si j'ai raconté schématiquement *le Singe hurleur*, c'est qu'il n'était pas possible de faire autrement pour parvenir au but : donner l'envie impérieuse au lecteur d'aller y voir de plus près, de se plonger dans cette « fable moderne ». Une fable au sens inépuisable, qu'on peut déchiffrer à plusieurs niveaux : une fiction pure, mêlant intimement plusieurs récits qui s'emboîtent, l'invention verbale et l'interrogation sur celle-ci ; un splendide poème cosmique traversé par les forces de la naissance et de la mort, qui s'épousent et se confondent, un portrait de l' « artiste » contemporain en crucifié, égaré dans les ténèbres ; une exploration du monde de l' « enfermement », dont alouates et humains sont les otages douloureux. Fasciné par l'œuvre de Malcolm Lowry, les romanciers d'Amérique latine actuels (Donoso, Garcia Marquez, Sabato, etc.), Tony Cartano, auteur de trois romans (*le Conquistador*, *la Purification*, *le Danseur mondain*) s'affirme, à trente-trois ans, comme un des meilleurs écrivains de sa génération. Avec *le Singe hurleur*, dont l'exergue est emprunté à Kafka, il fusionne un thème superbe, une pensée inquiète et grave, une écriture flamboyante. Ce livre, qui se lit aisément, et n'ignore pas une certaine ironie sauvage, ce livre qui embrasse la condition humaine, qui vole haut, est un événement. Peut-être annonce-t-il une « nouvelle fiction » française !

ANDRÉ LAUDE.

★ LE SINGE HURLEUR, de Tony Cartano, Bachet-Chastel, 168 pages, 39,30 F.

Tendre lionne

● *Toute une ville contre une adolescente.*

ON retrouve la petite fille à demi imaginaire apparue dans *Blanche et Lucie*, qui laisse au lecteur, pourvu que les préjugés « moraux » ne le dessèchent pas trop, un souvenir de fraîcheur et de tendresse. Hélas ! c'est quand elle vient de quitter son enfance que nous la retrouvons.

Que tout a changé ! L'adolescente elle-même, on ne la reconnaît pas d'abord. Sans doute parce qu'elle reçoit soudain un nom : Léone. Par là même, le « je » prend une distance. Certes, le prénom sied bien à ce tendre petit fauve femelle, fauve jusqu'à la crinière, griffant et caressant. Griffant parce qu'on l'y force, caressant par nature.

Elle est seule. Le livre des amours enfantines, à l'ombre des fées Blanche et Lucie, devient le drame de la solitude pour une adolescente. On est tenté de dire : solitude de l'adolescence, tant Léone représente l'absolu d'un état qui n'est souvent pas plus « pur » que les autres : porté, comme les autres, aux compromis, aux renoncements faciles, aux commodités et tranquillités de la conformité et de la triste paix. Elle, non.

Que s'est-il passé ? Le jardin, la rivière, le monde à l'entour sont toujours la même féerie, et jusqu'aux pierres de la ville. Hélas ! il y a les gens. Même la grand-mère, dont on aperçoit à peine l'ombre — est-ce Lucie, est-ce Blanche ?, — est fermée, distante, chargée de réprobation. Le père que, vers la fin de *Blanche et Lucie*, nous avions vu surgir du maquis, mitraillette à la main, il est devenu lâche au point de s'enfuir pour n'avoir pas à défendre l'enfant persécutée contre la fureur bourgeoise de la petite ville.

L'enragement hideux des bourgeoises

Pourquoi le scandale et l'émeute ? Parce qu'on a volé, pour le donner en pâture aux vertueuses populations, le cahier où Léone note ingénument son amour pour Mélie. Dénonciation, intimidation, mises en demeure, violences justicières et purificatrices, d'abord par un clan de jeunes, que conduit un aîné trop évidemment phallo-facho ; et puis, par le chœur des « honnêtes gens », avec le curé, les bonnes sœurs, les gendarmes ! Quarantaine, exclusion de toutes les écoles, injures : cela finira, dans la rue, par l'enragement hideux de bourgeoises déchaînées, les coups, le sang ; cependant que d'autres, excités, ricaneurs ou gênés, regardent. En un éclair, Léone revoit alors les filles tondues et battues, naguère, à la même place.

On a peine à imaginer qu'une telle violence collective contre un enfant puisse être tout à fait réelle. Mais la réalité, c'est pourtant ainsi que la voit, avec stupeur et terreur, la petite lionne jetée aux hommes ; ainsi qu'elle se voit, elle — qu'elle se verra toujours, haïe et déchirée. Cela seul importe.

Tout de même un homme — il est de passage, il est libre — intervient, arrache la victime aux furies, la réconforte — et se borne à lui conseiller de rentrer chez elle. Allons ! Ce n'est pas encore le chevalier ardent qui l'emporterait sur son cheval, sa moto, même à pied. Celui, cela, qu'elle attend. Car Mélie même n'était pour elle qu'une délicieuse attente. Bientôt elle sera un souvenir : voici Léone soudain aussi loin de son amie et de tous ceux de son âge que des adultes, dont elle aborde le temps mais rejette avec violence et désespoir tout ce qu'ils sont. Ce temps qui est venu de « changer de vie ». Mais sans changer de peau ni d'âme. Dans la femme ne mourra pas l'enfant sauvage.

YVES FLORENNE.

★ LE CAHIER VOLE, de Régine Deforges. Fayard, 244 p., 35 F.

au fil des lectures

Les remords de l'écriture

C'EST Apollinaire qui trouva le mot *calligramme*, pour indiquer une des voies de l'« esprit nouveau » : le « lyrisme visuel ». « *Moi aussi je suis peintre* », disait-il. Jérôme Peignot montre que l'art du calligramme n'était pas si nouveau dans la littérature occidentale, puisque Simmias de Rhodes inventait déjà des « vers figurés », au troisième siècle avant Jésus-Christ. De Simmias au beatnik Gregory Corso, qui donna à son poème intitulé *Bombe* la forme d'un champignon atomique, le calligramme semble s'être prolongé comme le remords d'une écriture abstraite. Jérôme Peignot nous incite à considérer le lyrisme visuel comme une écriture ambitieuse, inquiète et nostalgique de ses origines (1).



Calligramme chinois.

Les griffes de Corinna Bille

CORINNA BILLE, écrivain suisse qui reçut en 1975 la bourse Goncourt de la nouvelle pour *la Demoiselle sauvage*, publie cette saison *Cent petites histoires d'amour*. Elles succèdent aux *Cent petites histoires cruelles* du même auteur. Voici *l'Amante* :

« La chatte dormait sur le lit du jeune homme. Enfoncée dans le duvet près de sa hanche. Il allongea sa main vers elle et l'y laissa. La chatte posa sa patte sur la main. Elle le regardait. Lui, fermait les yeux. Mais ne dormait pas. Il savourait la secrète chaleur, la tendresse animale, il sentait que la chatte l'aimait.

» Un calme profond dans la chambre. Il lui sembla que, posée sur sa main, ce n'était plus une patte mais une main humaine aux doigts très fins et veloutés. Et dans son demi-sommeil il imagina une belle amante. Et peut-être allait-il la voir, lorsqu'il tressaillit.

» La main, brusquement durcie, peau râche, avait fait jaillir ses griffes oubliées et dans une décharge électrique les planta dans sa chair. »

On admire, chez Corinna Bille, la perfection du mouvement dramatique, et l'art du trait cruel, du *coup de griffe*, les vertus de la concision au service du mystère. Une sauvagerie baudelairienne détruit notre quiétude (2).

La turbulence de René Crevel

LES Editions Plasma commencent leur nouvelle collection « Les Feuilles vives » avec des textes peu connus de René Crevel. Recueillis sous le titre *Révolution, surréalisme, spontanéité*, ils parurent dans diverses revues de 1925 à 1934. Celui qui fut un des « enfants terribles » du surréalisme, une de ses figures les moins convenues, trahit, de sa manière turbulente et joyeusement férocé, le complot des consciences tranquilles. « *Je mesure la lâcheté des hommes*, écrit-il, *dans leur besoin de faire de la pensée un remède aux maux terrestres.* » Crevel a vécu dans l'irrespect et l'interrogation, vertus d'un esprit qui refuse de se perdre en chemin. Lorsqu'il écrivait, il se gardait d'oublier que « *les mots appris sont les agents d'une police intellectuelle* », et qu'il s'agit, en littérature comme ailleurs, de désobéir. De ne rien concéder au chantage de la mode. « Dès que j'entends parler du pessimisme de l'époque, dit-il, de l'angoisse de la jeunesse, du mal du siècle, me revient à l'esprit la phrase si désespérément courageuse de Paul Valéry : « *L'espoir n'est que la méfiance de l'être à l'égard des prévisions de son esprit.* » René Crevel mérite encore un zéro de conduite (3).

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Du calligramme*, par Jérôme Peignot. Editions du Chêne, 128 pages, 55 F.
(2) Editions Bertil Galland, 214 pages, 29, rue du Lac, 1800 Vevey (Suisse).
(3) Editions Plasma, 63 pages, 18 F.

Le style est-il de droite ?

(Suite de la page 13.)

Question d'esthétique ? Lignée des faux froids façon Tacite ? Pas seulement. Le style, c'est l'homme, plus son envie de persuader. Vialatte ne vise pas l'économie pour elle-même. Son idéal claironné est de rendre l'écriture irréfutable et sans réplique à force d'images ajustées, bouclées sur elles-mêmes. A mot fin, mot de la fin. Il vante chez Toulet la syntaxe qui « sert » l'objet, et le... serre, jusqu'à empêcher qu'on le démonte. L'anti-Barthes, à sa manière. L'exactitude des impressions n'est pas recherchée en soi. Elle gage une conviction. Si l'odeur d'une bouse après l'averse, on s'y croirait, c'est, escompte Vialatte, que l'idée hasardée avant ou après la bouse a du bon elle aussi. Je sens juste, donc je pense vrai.

ON ne saurait mieux avouer qu'on doute de sa cause. Chaque chronique pèse son poids d'écœurement ou de nostalgie. Vialatte n'écrit si bien que parce qu'il écrit blessé. Son époque le désole. L'humanisme auquel il doit sa culture, donc sa joie de vivre, lui paraît compromis par trop de tolérance. Il aurait fallu empêcher de nuire une poignée de saligauds qui ont abîmé la belle France des héroïsmes et des subjonctifs. Scrogneugneu.

Je n'exagère rien. Vialatte se proclame soldat du Christ, de la patrie et de la grammaire. L'abandon de l'Algérie française l'indignait, presque autant que le recul de l'orthographe. Le culte du nouveau l'exaspère. Appliqué à l'Eglise, il lui fait horreur. Seul salut pour l'homme, dût-il le dire en souriant : le retour au latin, au mot exact, à l'élite par les concours, à l'honneur, la pudeur, la majesté, le pompeux, à la femme portant chignon et faisant le catéchisme...

Il paraît que la notion de « droite » est une lubie de la gauche. Mettons donc que Vialatte n'est pas « de droite ». Mais reconnaissons qu'il manque un mot au vocabulaire pour désigner ce type de programme et de sensibilité. Car l'auteur des *Dernières Nouvelles de l'homme* est tout sauf un cas isolé. Il fait partie d'une famille. Et quelle famille ! J'ai cité Tacite. On pourrait y ajouter tous les écrivains qui ont constaté la jungle humaine sans trop croire à son amendement, et à qui ce scepticisme a donné la plume véloce ; La Fontaine, pourquoi pas ? Rien qu'à notre siècle, on songe à Morand, Giraudoux, Chardonne, Audiberti, les « Hussards » d'après la guerre, Nimier surtout, à qui on pense souvent devant ces fulgurances amères...

NOUVELLE occasion de s'interroger sur l'accointance entre le conservatisme et l'alacrité de plume ! On voit bien qu'il y ait plus de drôlerie et de panache à dire ce qui va mal qu'à soupirer après un progrès improbable. Le « *rien ne va plus* » flatte mieux la prose que le « *tâchons de* ». Il y a une jubilation bien française de la désespérance. Rappelez-vous Shakespeare dans *le Roi Jean* : « *En France, les jeunes gens se montrent tristes comme la nuit, pour le plaisir de la chose.* »

Mais cela n'explique pas que la noirceur pale à ce point, et sur tous les tons. Sitôt que Céline ou Rebatet parlent sanies, voilà que la phrase s'enfle, fertile, entonne le grand air. Même effet dans des chroniques qu'avec l'injustice involontaire des préfaciers Jacques Laurent qualifie de « mineures ». Dès que Vialatte se moque ou s'afflige de son temps, dès qu'après tant d'autres il brode élégamment sur les fois sans illusion ou les sacrifices sans cause, il nous offre un des plaisirs de lecture les plus exquis, fait d'on ne sait quelles petites clameurs...

De là vient que la « droite » se réserve l'exclusivité du mot « talent », et, pour un peu, le monopole de la chose. Il ne tient qu'aux écrivains moins dépités de prouver le contraire.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ DERNIÈRES NOUVELLES DE L'HOMME, d'Alexandre Vialatte, Julliard, 314 pages, 49 F

★ BATTLING LE TÉNÉBREUX, Livre de Poche, 156 pages, 5,50 F ; LES FRUITS DU CONGO, Livre de Poche, 446 pages, 7,50 F.

romans

« A moi-même ennemi »

● ***Un homme se penche sur son passif.***

CE beau titre d'un roman de Jean Blanzat, paru en 1933, *A moi-même ennemi*, pourrait s'appliquer au livre de Roland Cailleux qui vient de paraître, *A moi-même inconnu*. Chercher à se percer revient à se transpercer. L'enfer, ce ne sont pas les autres, c'est soi.

Jamais, comme devant cet épais volume de près de cinq cents pages, n'est apparu plus criant le déséquilibre entre le temps mis à élaborer une œuvre et celui que l'on prend à la juger. Il y a vingt-cinq ans en effet que Roland Cailleux, l'auteur de *Saint-Genès ou la vie brève* et de *Une lecture*, découvert par André Gide, salué par Roger Nimier et Marcel Aymé, s'est tu. Vingt-cinq ans que l'on suppose consacrés à la méditation et à l'écriture, à l'édification d'une grande œuvre.

L'ambition de ce gros livre est en effet démesurée. Elle rejoint le projet que Roger Martin du Gard et André Gide avaient poursuivi, contradictoirement : celui d'un roman total où il ne se passerait rien, que la succession des jours, que le lent écoulement de la vie.

Non plus un roman-crise avec ses intrigues et ses drames, ni même un roman-fleuve avec ses colères et ses crues. Mais un roman-écheveau. Un roman hémorragique.

Roland Cailleux pousse le défi jusqu'à ses plus extrêmes limites. Ce n'est même pas jour après jour qu'il déroule ce dévidement de vie. Mais, heure après heure, minute après minute, mêlant le rêve à la transcription minutieuse, voire tatillonne du quotidien, le retour en arrière et la projection en avant dans une espèce de goutte-à-goutte de l'observation et de l'introspection qui fait plus penser à un robinet qui fuit qu'à l'évocation de la vraie vie.

Car Pierre Angibault, le héros — ou l'anti-héros — de ce livre, est un malade, en proie à des dépressions et qui, par la rédaction d'un journal intime, puis par le récit de ses cures psychanalytiques, tente, à travers elles, de trouver les raisons de ses déprimes, en même temps que leur guérison.

Et la question qui vient tout de suite à l'esprit est celle-ci : peut-on écrire le roman de l'ennui sans courir le risque d'être ennuyeux, le roman de la complaisance sans paraître l'être, le roman de la déprime sans être déprimant ?

Car le projet de Roland Cailleux, sa volonté de ne rien omettre des faits et gestes, des pensées et des propos de son héros, de même que le caractère de ce héros : aboulique, velléitaire, complexé, torturé, sa recherche vétilleuse, névrotique d'une vérité qui se dérobe, impliquent une écriture certes précise, mais sans relief et sans recul. Point de lyrisme, bien entendu. Mais pas d'avantage de rythme et de musique, puisque rythme et musique signifieraient un enthousiasme intérieur, une confiance en soi, un réchauffement de vie qui font précisément défaut au narrateur.

Les pages, les chapitres se succèdent comme autant de larves qui s'essaieraient vainement à devenir papillons.

Emmanuel Bove avait réussi, dans des romans parus avant la guerre, à décrire la médiocrité avec une écriture qui se voulait à plat. Mais ses romans étaient courts. Et ses notations brèves, fulgurantes. Ladislas Dormandi aussi avait tenté de dépeindre la quotidienneté des jours et des vies ordinaires. Mais ses personnages étaient de ceux que l'on rencontre tous les jours.


★ *Dessin d'OBLIC.*

Ici, il semble que Roland Cailleux ait été victime de son propre piège. Voulant descendre au plus profond des abîmes humains, il s'est un peu perdu dans leur labyrinthe. Voulant coller à la réalité, il s'y englue. Faudrait-il être bien portant pour bien représenter la maladie ? Et le réalisateur peut-il se passer de transposition de style ?

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une entreprise hors du commun qu'il serait regrettable de rejeter, une de ces œuvres ambitieuses et sombres où l'auteur risque de se perdre à vouloir approcher de trop près sa perdition. Sur ce mal du siècle qu'est l'inappétence, ou l'inadaptation à vivre, à survivre, le ras-le-bol, le « bof ! » et l'« à quoi bon » contemporain, il apporte un témoignage qui est à mi-chemin du document et du roman.

Peut-être, pour le pénétrer, faudrait-il le lire aussi lentement, patiemment, qu'il a été écrit, jusqu'à s'y fondre, s'y confondre et devenir soi-même cet aboulique qui refuse tout jugement.

PAUL MORELLE.

★ A MOI-MÊME INCONNU, de Roland Cailleux, Albin Michel, 465 pages, 49 F.

Des mots pour sortir de prison

● ***Henri Gougaud entre la peinture de la misère et les caprices de l'imaginaire.***

UN quarteron de détenus. Vertadier, le malabar taciturne ; Bifur, « beau comme un gros bouddha paillard » ; Flap, le chef, « le cœur humide » sous ses airs froids ; et le nouveau venu, Julien Berg, fluet, pâle, imaginatif en diable. Ils partagent le même rêve : s'évader de leur prison modèle et chaque soir creusent le tunnel qui doit les conduire à la liberté. Cette opération des ténèbres donne son sens au titre du premier roman d'Henri Gougaud, *le Grand Partir*. Mais il ne tarde pas, à la lecture, à prendre une résonance plus mystérieuse : celle d'une fuite fabuleuse dans l'imaginaire.

C'est Julien Berg qui a le secret et le pouvoir des mots qui renversent les hauts murs et effacent les miradors. Au début, il n'est chargé par ses compagnons que de séduire le père Lavoir, un géant monstrueux et naïf, un ogre à la force fantastique et à l'esprit demeuré qui règne sur la cour de la prison. Voilà donc Berg transformé en conteur des mille et un jours pour un « peuple incohérent » et son molosse.

Ainsi *le Grand Partir* se déroule-t-il sur deux portées. Sur l'une est dépeint l'ordinaire chaotique et pitoyable des détenus : échanges confus, violences, préparatifs d'évasion, ruses et détresse. Sur l'autre se déploient, en une fresque bizarre et chatoyante, les fables que Julien Berg compose et recompose avec une éblouissante maestria. C'est une suite fantasque où se mêlent course au trésor, îles lointaines, cannibales et sorcière, mages et mendiants, sans oublier le « Clou du monde », cet œuf magique dans le nid d'un aigle qui confère l'immortalité et l'invisibilité à qui le détiendra. Récits où alternent le rythme des thrillers américains et le suspense d'aventures à la Stevenson. Le conteur subjugue les détenus et finit par faire de l'ogre son ami et son complice involontaire de l'évasion réelle.

L'originalité du *Grand Partir* tient dans l'habileté avec laquelle l'auteur a su déjouer le réel par l'imaginaire. On retrouve là le conteur de l'émission radiophonique *Marche ou rêve* qui fut lauréat de la bourse Goncourt de la nouvelle en 1977 pour son premier recueil. Certes, on ne croit pas beaucoup au réalisme de ces détenus et de cette prison sur qui rejaillit la transfiguration mythique que cultive l'auteur en un constant contrepoint. Mais le jeu verbal, la fuite dans les images et les situations extravagantes intriguent d'abord, séduisent ensuite. A chaque fois que le narrateur face à son ogre renverse le sablier, pour substituer au temps la poussière des mirages, on accepte le dépaysement comme un périlleux défi. Jusqu'où Berg ira-t-il sans qu'on découvre ses trucages à mots ? Le lecteur, lui, accepte assez aisément d'aller jusqu'au bout de l'invraisemblable : il n'y gagne pas sa liberté mais quelques curieux moments de détention dans les prisons du rêve.

PIERRE KYRIA.

★ LE GRAND PARTIR, d'Henri Gougaud, Le Seuil, 176 p., 37 F.

Demouzon s'amuse

DEMOUZON s'amuse. Le héros de *Mes crimes imparfaits*, professeur de littérature anglaise à la fac de Vincennes, excédé de la platitude des crimes parfaits, décide d'en commettre d'imparfaits. Il s'exécute avec une sagacité méticuleuse. C'est un théoricien : « *Le crime doit être imparfait, afin de permettre le libre jeu de l'adversaire, tout en tentant de le manœuvrer le mieux possible. C'est dire que cette imperfection ne sera pas laissée aux seuls flottements du hasard.*

» *Les amateurs de paradoxe auront déjà compris que le crime imparfait, tel que nous l'envisageons, ne peut être que la forme suprêmement parfaite du crime parfait.* »

Il sait passer à l'acte. S'ensuivra toute une série de forfaits commis à ciel (presque) ouvert, servis par un flegme britannique et une chance hors pair. La victoire l'escorte. Pourtant, pourtant, le destin prendra sa revanche.

Avec *Adieu La Jolla*, il rend cette fois hommage au plus grand des auteurs de policiers, à Raymond Chandler. Pour les amateurs, le clin d'œil est clair, puisque ce titre fait à la fois allusion au meilleur Chandler et à sa résidence californienne.

Un pastiche ? Non. Demouzon n'a pas fabriqué un Philip Marlowe. Il a ressorti, pour l'occasion, son bon vieux Placard, qu'il laisse mijoter, et dans Paris, et dans une affaire qui, nettement, le déborde. Alors pourquoi La Jolla ? Parce que Placard en rêve, comme un gosse qui rêverait de Disneyland, ou un maurassien de Martigues. Mais il se garde bien d'y aller. Quand on tient un bon rêve, il vaut mieux ne pas le frotter à la réalité.

L'action commence au cimetière, comme dans *la Comtesse aux pieds nus*. Placard assiste aux funérailles de son ami Letellier, un flic, un vrai. C'est la fin d'une sombre histoire. Une prostituée a été tuée sur son lieu de travail, il n'y a plus qu'à enterrer le cadavre et l'affaire. Justement, « on » paraît un peu trop pressé de l'enterrer, cette affaire. Cette prostituée, d'ailleurs, en était-elle vraiment une ? Elle avait des dessous d'une naïveté digne de la célèbre culotte « Petit Bateau » de Mouchette, dans le film de Bresson. Alors ? Qui joue à quoi ?

Une bien intéressante personne vient relancer Placard. Elle prétend que son mari la fait suivre pour adultère...

De plus, les témoins qui voudraient parler perdent la parole, définitivement. Et Placard se voit fermement invité à arrêter les frais. Il continuera cependant, pour son plaisir et pour le nôtre.

Depuis qu'il « fait la police » chez Flammarion, Demouzon a toujours su se renouveler, ce qui n'est pas si évident. Ecrire tient davantage de la technique de l'acrobate de cirque que de celle du joueur de go. Il faut sans cesse recommencer — et réussir — de nouvelles pirouettes. Demouzon y parvient avec une belle régularité.

CLAUDE COURCHAY.

★ MES CRIMES IMPARFAITS, ADIEU LA JOLLA, de Demouzon, Flammarion, 266 p., 22 F.

littérature étrangère

FEUCHTWANGER L'OUBLIÉ

● *« Le Juif Süss », que les nazis avaient défiguré dans un film de propagande, enfin réédité en français.*

IL y a vingt ans mourait en Allemagne Léon Feuchtwanger. Il était né en 1884, à Munich, dans une famille de juifs religieux. Auteur dramatique, romancier et historien, il devient célèbre en 1925 avec son roman *le Juif Süss*, inspiré par des événements survenus dans le Wurtemberg au dix-huitième siècle. En 1941, commandé par Goebbels, un film de propagande antisémite s'inspirant des mêmes événements, tourné par Veit Harlan, fut projeté sous le même titre que le roman de Feuchtwanger dans tous les pays alliés de l'Allemagne hitlérienne ou occupés par elle. Alors que des livres de Feuchtwanger furent jadis traduits et publiés en France (1), l'écrivain est aujourd'hui injustement oublié. Il est donc nécessaire de souligner qu'entre le film de l'un et le roman de l'autre, il n'y a de commun que le titre et l'arrière-plan historique.

En effet, Feutchwanger, adversaire farouche des nazis, trouva asile en France, ensuite aux Etats-Unis. Il y retrouve à Los Angeles ses amis écrivains réfugiés comme lui, Thomas et Heinrich Mann, Franz Werfel, Alfred Döblin, Erich Maria Remarque, Emil Ludwig et d'autres encore : un véritable petit Weimar. Actuellement, le chef-d'œuvre de Feuchtwanger, *le Juif Süss*, est de nouveau publié en français.

Au quatorzième siècle, la situation des juifs dans le Saint Empire romain germanique est mauvaise. Opprimés, souvent massacrés, ils se terrent derrière les murs des ghettos. Entassés dans une promiscuité effroyable, ils doivent, pour survivre, se faire brocanteurs, fripiers, usuriers, car toute autre activité leur est interdite. Ils gardent néanmoins, au plus profond d'eux-mêmes la conviction que le pouvoir temporel est insignifiant. Plus important que de l'exercer, le subir, est l'étude du Livre, héritage et patrie millénaire où ils puisent leur force, leur sérénité.

Cependant d'importants bouleversements se préparent. Leurs frères fortunés, les juifs levantins, contrôlent le commerce entre l'Occident et l'Orient. Plus au nord, les gentils, artisans habiles, astucieux négociants, s'opposent aux seigneurs méprisants. On invente le raccourci vers les Indes, on découvre l'Amérique, on continue d'inventer et de découvrir : l'imprimerie, des bateaux plus rapides, des cartes plus précises, les délices d'une Antiquité oubliée, le Parlement, la démocratie. Bientôt, avec Luther et Calvin, c'est la Réforme, les guerres sanglantes pour la foi. La vraie, bien sûr, mais laquelle ? Le monde change, le monde bouge. Basculé dans les douves des châteaux moisis, par la bourgeoisie maîtresse des cités, maîtresse de l'argent, le Moyen Age agonise lentement.

Avec l'intuition qu'aiguise le malheur, les juifs d'Allemagne flairent le changement, comprennent son sens. L'argent n'est-il pas la seule protection des proscrits ? L'apparition dans l'Empire, au quinzième siècle, de seigneurs centralisateurs, réaction suscitée par l'insolente affirmation de la bourgeoisie, permet l'ascension de commis juifs préposés aux finances, dans la plupart des duchés, des comtés, des principautés. A ces juifs de cour, leurs maîtres, catholiques ou protestants, confient leurs soucis de trésorerie, souvent leurs affaires administratives, parfois celles de cœur et d'alcôve, jamais celles de religion.

A l'instar de Samuel Oppenheimer, intendant de l'empereur Léopold I[er], archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, ou de Leffman Behrens, homme de liaison entre le duc de Hanovre et Louis XIV, ou encore de Mayer - Amchel, ancêtre des Rothschild et trésorier du comté de Hesse Kassel, Joseph Süss Oppenheimer fut dans la première moitié du dix-huitième siècle le juif de cour de Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg. L'irrésistible ascension de ce financier et sa fin, au sommet d'une potence, nous sont racontées par Lion Feuchtwanger dans son admirable roman.

(1) Chez Albin Michel : *le Juif Süss* (1929), *la Guerre des juifs* (1933), *la Famille Oppermann* (1934), *le Juif de Rome* (1936). Chez Calmann-Lévy : *Goya* (1956) et *la Juive de Tolède* (1957).

Le duc

Du temps où il n'était que prince, Charles-Alexandre, maréchal de l'Empire et gouverneur de Belgrade gagnait sur les champs de bataille et dans les lits des femmes les plus convoitées. Sa solde modeste ne satisfaisait pas à ses besoins, d'autant plus que les bourgeois protestants siégeant au Parlement de Stuttgart refusaient les subventions qu'il exigeait. La beauté, surtout la richesse fabuleuse de la jeune princesse catholique de Tour et Taxis valaient bien une messe. Il se convertit, l'épousa. En prime, grâce à deux décès successifs, il hérite le duché de Wurtemberg. Le voilà duc. Les notables avares de Stuttgart, haut lieu du luthérianisme, n'ont qu'à bien se tenir.

Charles-Alexandre, rustre, jouisseur et vulgaire, prend juif de cour en la personne de Joseph Süss, gentilhomme raffiné, assoiffé de pouvoir et de plaisirs qui rachète par l'ambition, par l'orgueil, une naissance obscure au sein du peuple élu et maudit.



Joseph Süss Oppenheimer, le « juif Süss ».

Le cabaliste et le financier

Ce texte inspiré garde la jeunesse des œuvres importantes qui marquent, qui demeurent. Il appelle une lecture à plusieurs niveaux : le récit dramatique de l'étrange relation entre le duc et son juif, entre le juif et son duc, relation psychologiquement très complexe qui aboutira à l'horrible mort de l'un, à l'ignominieuse exécution publique de l'autre ; les affrontements tour à tour violents et feutrés entre la féodalité catholique, qui s'accroche à ses privilèges, et la bourgeoisie protestante qui les rongé peu à peu. Dans ce cas, comme le souligne avec pertinence Léon Poliakov dans sa préface, c'est le juif qui fera les frais de la réconciliation ; enfin, l'itinéraire torturé et tortueux de Joseph Süss tragiquement écartelé entre les commandements éthiques de son oncle, un grand cabaliste, personnage charismatique pour qui la suprême vérité se situe au-delà du pouvoir temporel, et son existence placée sous le signe du luvre et de la volupté.

Mais, en se livrant finalement de son propre gré au bourreau, après avoir cyniquement parcouru le chemin de la débauche, le chemin du pouvoir, Joseph Süss pénètre, délivré et serein, dans l'éternité. Dans cette renonciation consciente réside la signification spirituelle de ce livre passionnant d'une actualité étonnante.

Lion Feuchtwanger, parlant de son juif Süss, éternel revenant porteur d'une vérité qui dépasse de loin la condition de son personnage, affirmait qu'il n'avait nullement l'intention de récupérer son héros et dédouaner ainsi la figure historique qui lui servit de modèle. Le discours de l'écrivain ne vise pas la démystification d'un vieux préjugé antisémite allemand. Il met seulement en lumière l'opposition de deux civilisations, celle de l'homme occidental succombant à la tentation faustienne de domination et celle de l'homme oriental, sans doute moins efficace, moins spectaculaire, mais tellement plus proche de Dieu. C'est l'Europe et l'Aie, Nietzsche et Bouddha, Marx et Gandhi. Le peuple du livre, qui retrouve son pays à la charnière de ces univers différents, n'est-il pas le lien mystérieux qui les joint ?

EDGAR REICHMANN.

★ LE JUIF SUSS, de Lion Feuchtwanger, roman traduit de l'allemand par Maurice Rémon, préface de Léon Poliakov, Balland-France Adel, 360 pages, 59 F.

Le retour de Cortazar

(Suite de la page 13.)

Beaucoup moins nettement fantastiques que dans les précédents recueils, ces nouvelles disent les ambiguïtés du cœur, du couple, de l'enfance. On y fait l'amour dans presque toutes, et c'est nouveau. Les couples défaits (*Eclairages*), non faits (*les Faces de la médaille*) ou désespérés (*Vents alizés*) cherchent dans des ballets savamment construits et parfois mortels à retrouver au-delà du temps quotidien un autre temps, un temps sans habitudes, justement. Et cela aussi est nouveau.

Peu de politique, si ce n'est dans *la Deuxième Fois*, très courte mise en scène d'une disparition dans Buenos-Aires (une jeune fille est convoquée dans un faux ministère. Très vite, plus vite qu'elle, nous flairons le guet-apens). Ce qui domine dans ce recueil, c'est la très tendre complicité qui lie les êtres et vous met les larmes aux yeux, allez savoir pourquoi. Comme chez cette mère qui aide son jeune fils à découvrir l'amour, dans le style *Souffle au cœur*, le plus fort peut-être de ces récits.

Tous sont nimbés du même halo qu'on dirait tchékhovien, fait de pudeur et de transparence. C'est la douceur des corps rapprochés, un certain quintette de Brahms qui vous émeut encore si longtemps après, c'est un petit garçon qui vous embrasse dans le cou sans que vous vous y attendiez, c'est un battement de cils qui cache un monde de questions, c'est une hirondelle qui tombe sur un balcon florentin, comme un signe... Bref, mille choses de la vie que l'écrivain assemble d'une main légère et ferme et qui finissent par tisser — pour reprendre une image chère à l'auteur — une véritable toile d'araignée. D'une indéfectible perfection.

FRANÇOISE WAGENER.

★ FAÇONS DE PERDRE, de Julio Cortazar. Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon. Gallimard, « Du monde entier », 190 p., 30 F.

Destin posthume de Trotski

Les deux premiers tomes des œuvres complètes

● *Mars-octobre 1933 : entre Hitler et Staline.*

SURMONTANT leurs divergences, des militants de différentes organisations trotskistes et des chercheurs venus de plusieurs horizons, viennent de fonder un institut Léon-Trotski, qui entreprend la publication systématique en langue française des écrits de Trotski.

Le premier volume couvre la période qui va de mars à juillet 1933. Il s'ouvre sur un texte où, constatant la victoire totale de Hitler, Trotski renonce à sa ligne de redressement par l'intérieur pour affirmer que la création d'un nouveau parti communiste est nécessaire. Quatre mois après, dans un autre texte, il se prononce pour la construction d'une nouvelle Internationale. Désastre terrifiant du nazisme vainqueur, polémique parfois éblouissante contre cette bureaucratie stalinienne « pour qui tout va toujours bien cinq minutes avant la catastrophe » et enfantement douloureux de la IV[e] Internationale, constituent donc l'essentiel de ces pages passionnantes truffées de formules qui font mouche.

Le bureaucratisme stalinien y est présenté comme la traduction d'un système social qui se cristallise autour d'une couche sociologique très spéciale de dirigeants en conflit avec l'avant-garde ouvrière. Est impitoyablement décrite la dépendance des partis communistes occidentaux envers cette direction russe qui, « ayant étouffé la critique à l'intérieur... a évidemment perdu la compréhension du rôle de la critique dans la lutte politique ».

D'où l'intuition prémonitoire du terrible engrenage qui va conduire la machinerie stalinienne à dévorer ses propres enfants. Un an avant l'affaire Kirov, Trotski pressent les sanglantes purges.

Non moins remarquable, la mise à nu du mythe de l'invincibilité de l'armée japonaise, assortie d'une critique militaire qui évalue le rapport global des forces entre le Japon et les pays avancés, Etats-Unis en tête. Ici, le facteur politique subjectif n'est pas sous-estimé et l'avenir de la camarilla militariste japonaise, portée par une « confiance en soi excessivement gonflée », est déjà entrevu.

Miroitent ainsi, sur les sujets les plus divers, voire les plus inattendus — telles ces lignes très littéraires consacrées à la pêche ou à un incendie, — les multiples facettes de l'immense talent du révolutionnaire.

L'explication de la solidité des liens qui unissent les communistes d'Occident à l'U.R.S.S. de Staline fait déjà toute sa place à la mystique et à l'irrationnel : Trotski cite Pouchkine : « *L'illusion qui élève... est plus précieuse que l'obscurité de l'amère vérité* », pour rappeler que cette philosophie n'est pas celle du marxisme : un rappel toujours d'actualité, une exigence si nécessaire et si difficile, que Trotski ne s'y est pas toujours plié. N'a-t-il pas prophétisé en 1933 la révolution montante au Japon ou encore l'effondrement de la III[e] Internationale ? Irréalisme et optimisme de qui sous-estime à la fois la capacité de résistance et d'adaptation du capitalisme, et les structures, la puissance matérielle, l'enracinement social des anciens partis communistes occidentaux.



★ *Dessin de Zoran ORLIC.*

Si, dans tel ou tel document, émerge un Trotski rempli de tact, plus humain et plus prudent dans la discussion que le sectaire si souvent dénoncé, d'autres jugements, tel celui qui frappe sommairement le révolutionnaire espagnol Andres Nin, futur leader du POUM et victime de la Guépéou, déçoivent par leur véhémence outrancière et leur injustice. Le tort de Trotski fut peut-être de ne pas pousser plus avant dans la voie qu'il avait lui-même ouverte en reconnaissant que certaines des analyses des quatre premiers congrès de l'Internationale étaient dépassés.

Avec le recul du temps, on discutera également sa critique de la politique allemande du Komintern : à son actif, la réfutation lucide de la tactique aberrante, suicidaire et anti-unitaire, dite, hélas ! d'« unité à la base », qui voyait dans la social-démocratie, malgré la peste brune, tout à la fois le « social-fascisme » et l'adversaire principal. On retiendra aussi la dénonciation de cet optimisme béat, qui pronostiquait l'effondrement ultra-rapide du pouvoir hitlérien et assurait : « *Après Hitler, ce sera nous* ». En revanche, sa vision du phénomène nazi, comme simple émanation du grand capital est trop mécaniste et fort contestable. On en retrouvera certaines lignes de force chez l' « orthodoxe » Dimitrov, deux ans plus tard.

De même discutera-t-on beaucoup la vision globale du stalinisme qui émerge dans le tome 2, à travers le texte célèbre sur « la nature de classe de l'U.R.S.S. ». Le régime de Staline y est en effet défini comme un état ouvrier, malade de la bureaucratie isolationniste. Pour Trotski, bien qu'il ne s'agisse pas d'une classe d'exploiteurs, le phénomène du parasitisme social a pris une telle ampleur qu'il nécessite la formation d'un nouveau parti communiste et appelle une révolution politique qui démocratisera le système et évitera la restauration du capitalisme. La réalité russo-stalinienne me semble avoir été serrée de plus près d'abord par Souvarine, puis en 1940, dans le *Staline* inachevé, du même Trotski.

Dans ce second tome, le lecteur sera surtout frappé par une volonté formidable, entièrement tendue vers la constitution et l'essor de la IV[e] Internationale, conçue comme l'unique outil du combat révolutionnaire mondial.

Quelle que soit l'appréciation d'ensemble, nul ne sous-estimera l'œuvre politico-littéraire de Trotski. En témoigne la récente réévaluation, pourtant bien limitée, dont *l'Humanité* vient de se faire l'écho. Ces deux premiers tomes, qu'accompagne un riche appareil scientifique, œuvre d'une équipe dirigée par Pierre Broué, entraîneront l'amateur d'histoire à une vaste et nécessaire méditation sur l'infinie complexité du développement social, et sur la vie dramatique de l'un des géants du vingtième siècle.

PHILIPPE ROBRIEUX.

★ LEON TROTSKI, Œuvres I (mars-juillet 1933), 317 p., 41 F. LEON TROTSKI, Œuvres II (juillet-octobre 1933), 315 p., 41 F. Edit. E.D.I. : diffusion Maspero.

AUTOUR DU CRIME DE COYOACAN

Les « Mémoires » de Valentin Campa et le revirement de « l'Humanité »

par ERNEST MANDEL (*)

LA parution des *Mémoires* de Valentin Campa, un des dirigeants du P.C. mexicain, au printemps 1978, à Mexico (1). *Mémoires* dont deux extraits concernant « l'élimination de Trotski » ont été reproduits dans *l'Humanité* des 26 et 27 juillet 1978, n'apporte aucun élément nouveau sur l'assassinat. Du moins pour ceux qui s'étaient donné la peine de s'informer de manière tant soit peu objective, et avec un minimum d'esprit critique. Il n'en va pas de même pour des milliers et des milliers de militants et de sympathisants des P.C., qui ne croyaient, depuis des décennies, que ce que leur disait la presse de leur parti, et n'attachaient aucun crédit à ce qui s'écrivait dans d'autres milieux. Pour ces militants-là, la publication des deux extraits du livre de Campa a constitué de toute évidence une révélation.

Pour la première fois depuis trente-huit ans, ils ont appris la vérité sur l'assassinat de Trotski, des colonnes d'un journal qu'ils ne peuvent soupçonner d'être inspiré par l' « *ennemi de classe* ». Ce qui leur avait été épargné lors du XX[e] congrès du P.C.U.S. — ils n'ont pas, jusqu'à ce jour, reçu de la part du P.C.F., le texte du fameux « *rapport attribué à Khrouchtchev* », Thorez *dixit* — ne leur est plus épargné aujourd'hui. *L'Humanité* confirme que Trotski a bel et bien été assassiné sur l'ordre du Kremlin, par un homme de main du Kremlin (2).

Pourquoi Valentin Campa a-t-il lâché cette bombe ?

Un début d'autonomie

De tous les P.C. d'Amérique latine, celui du Mexique est le seul à avoir acquis une certaine marge d'autonomie par rapport à Moscou, au cours des dernières années. C'est dû à une série de phénomènes particuliers, les uns liés à son histoire propre (notamment ses rapports étroits avec le P.C. espagnol, dont on connaît l'évolution en la matière !), les autres découlant du climat politique et intellectuel au Mexique, de sa lutte pour sa reconnaissance comme parti politique (qu'il vient d'obtenir tout récemment), de ses visées électorales, etc.

Il s'agit d'une manifestation d'un début d'autonomie, sur une question d'autant plus brûlante pour ce parti qu'il est constamment confronté sur le terrain avec une des organisations trotskistes les plus fortes d'Amérique latine. Lors des élections de 1976, Campa était candidat à la présidence de la République. Comme il était le seul candidat du mouvement ouvrier, les trotskistes mexicains lui accordèrent un soutien critique. Des dirigeants trotskistes prirent la parole à la même tribune que lui, dans des meetings rassemblant des milliers de personnes. Il devenait de plus en plus scabreux d'éluder toute réponse à la question concernant la responsabilité de l'assassinat de Trotski. Comme Campa n'avait pas trempé dans cet assassinat, il était la personne toute indiquée pour mettre la chose au point.

Quant aux raisons qui ont incité Georges Marchais à publier ces « révélations » dans *l'Humanité*, elles paraissent aussi assez claires. Le P.C.F. a un gros retard en matière de « déstalinisation » par rapport au P.C. italien et au P.C. espagnol. Dans ce retard d'analyses et d'élimination des falsifications de l'histoire, « l'affaire Trotski » occupe une place particulière (3). Même Jean Elleinstein, le « déstalinisateur » le plus intrépide au sein du P.C.F., n'a pas osé mentionner la responsabilité de Staline dans l'assassinat du créateur de l'armée rouge, dans son livre *le Phénomène stalinien*.

Or, le P.C.F. a le double problème de « mettre à jour » sa lecture officielle de l'histoire de l'U.R.S.S. et du stalinisme — dans laquelle « l'affaire Troski » ne peut être passée sous silence — et de se « garder à gauche » d'un mouvement trotskiste qui, en France, est particulièrement vivant et non sans influence, y compris en milieu ouvrier.

Le livre de Campa permet de frapper d'une pierre deux coups. La vérité sur l'assassinat de Trotski est enfin révélée aux membres et sympathisants du parti. Mais en même temps, la condamnation du trotskisme est réaffirmée en termes particulièrement durs.

Il faut bien souligner que Campa ne condamne cet assassinat que parce qu'il le juge politiquement inutile et inopportun. Il ne le condamne pas par principe ; il ne rejette pas l'emploi de la violence au sein du mouvement ouvrier. Il le condamne encore moins parce qu'il aurait entre-temps compris que, sur beaucoup de questions controversées à l'époque, Trotski avait manifestement raison contre Staline. Ses thèses correspondent donc exactement aux positions jusqu'ici adoptées par le P.C.F. en matière de « déstalinisation ».

N'empêche que la publication de ces *Mémoires* à Mexico et à Paris ne pouvait qu'irriter l'*establishment* soviétique, malgré leur caractère incomplet et, par endroits, scandaleux (Campa se plaint presque naïvement d'avoir été calomnié au lendemain de son exclusion du P.C. Il ne semble guère se rappeler des calomnies mille fois plus graves déversées sur Trotski, et que lui, Campa, reprend partiellement dans ses *Mémoires* !).

Pour le Kremlin, cette publication vient à un moment fort inopportun. En effet, divers dirigeants des P.C. « eurocommunistes » ont commencé à s'associer à une campagne en faveur de la réhabilitation en U.R.S.S. des vieux bolcheviques, victimes des procès de Moscou. Lancée par Youri Larine, le fils de Boukharine, cette campagne a reçu l'appui officiel du P.C. italien. Un porte-parole attitré du même P.C.I. a explicitement associé Trotski à la liste de ceux qu'il faut réhabiliter. On espère que le P.C. espagnol et le P.C.F. s'associeront à cette campagne.

La responsabilité de Staline

Les révélations de Campa ne peuvent qu'accentuer la pression qui va dans ce sens, la responsabilité directe de Staline et de son appareil de police secrète étant reconnue dans l'assassinat du leader révolutionnaire. La vérité se fraie un chemin, même contre les appareils de répression les plus puissants du monde. Elle ne peut être considérée comme « anticommuniste » que par ceux qui ont, depuis longtemps, cessé de s'intéresser aux idées et à la destinée des classes laborieuses, et ne se dévouent plus qu'à la défense de leurs privilèges matériels.

(*) Dirigeant de la IV[e] Internationale (trotskiste).

(1) Valentin Campa : *Mi Testimonio : Memorias de un comunista mexicano*, Mexico, 1978.

(2) *L'Humanité* du 20 octobre fait état de la mort de Ramon Mercader et rappelle que « *selon Valentin Campa... le meurtre de Trotski fut le résultat d'une décision de Staline et de la III[e] Internationale* ».

(3) Encore en 1969, on peut lire dans Léo Figuères : *le Trotskysme, cet anti-léninisme* (Editions sociales, Paris, p. 252), que Trotski fut mortellement blessé « *par un de ses familiers devenu son ennemi. Les mobiles du meurtrier, ni même son identité exacte, n'ont jamais pu être nettement établis par la police et la justice mexicaines* ». Contre-vérités flagrantes, presque mot par mot.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

La vie en gris et en couleurs.

La Maison de la culture de Chalon-sur-Saône coproduit et accueille du 3 au 16 novembre la Vie belle, *de Jacques Baillart avec le Théâtre de Saône-et-Loire. Il y a cinq ans, Jacques Baillart déclarait :* « Je ne suis pas auteur dramatique » *et, depuis, il a écrit trois pièces. Mais c'est seulement* la Vie belle *qu'il revendique comme venant de lui, et écrite par lui — encore qu'il veuille mettre l'écriture au service du langage théâtral, — les deux autres sont nées d'un travail collectif de la troupe.*

Cette vie belle est celle d'un petit épicier dont la grisaille est déchirée par le suicide d'une jeune fille surprise en train de voler dans l'hypermarché où il est employé. « Ce suicide, c'est l'irruption d'une scandaleuse tache de couleur, le révélateur — la goutte d'acide, — l'aventure tragique qui dérange et, paradoxalement, permet l'espoir. »

Rimbaud-Jazz.

Les Spectacles de la Vallée du Rhône développent une expérience abordée dans leurs précédentes productions : faire jouer à la musique un rôle dramatique. Ce rôle, jusqu'à présent modeste, prend une part importante dans l'Arthur Rimbaud, *qui sera créé le 6 novembre à Valence avant de partir en tournée jusqu'au 22 décembre.*

Le metteur en scène Alain Rais s'est associé à deux membres du groupe Module, Alain Brunet — qui a constitué le Grand Orchestre de jazz de la Drôme, — et Jacques Bonnardel, percussionniste, élève de Kenny Clarke.

Anjou encore.

En réponse au bilan du Festival d'Anjou, paru dans le Monde *du 20 octobre, mettant en cause Henri Ronse — qui en assurait la direction, — celle-ci nous prie de préciser :*

« En 1978, le Festival de la tragédie française a donné huit représentations et non pas neuf. Les deux premières représentations de *Bajazet* ont été données devant un public délibérément limité par les conditions techniques du tournage du spectacle par FR 3. Par ailleurs, il va de soi que la diffusion de ce spectacle par une chaîne nationale lui assurera d'office une audience qui dépasse largement celle d'une représentation, et la reprise au cours du Festival 1979 des créations du Festival 1978 nous permettra d'entreprendre en profondeur un travail de recherche de public sur la région, travail qu'il nous était évidemment impossible de réaliser dans les délais qui nous ont été imposés par la mise au point du Festival 1978.

» D'autre part, le Festival de la tragédie française n'était qu'une facette du quatrième Festival d'Anjou, qui, préparé en trois mois (puisque je n'ai été pressenti pour le diriger que fin février), a offert du 22 juin au 13 juillet plus de cent manifestations éclatées dans tout le département... Enfin, malgré un temps défavorable, il a été suivi par trente mille spectateurs, ce dont fait foi la recette globale. »

Avoir, savoir, pouvoir.

Les Tréteaux du Limousin présentent à Limoges, du 10 au 19 novembre — avant une tournée qui se prolongera jusqu'à la fin janvier, — une nouvelle version de Martin-Nadaud. *Les comédiens parcourront les villes et les villages, colportant la chronique de cet apprenti-maçon illettré qui découvre la culture et la parole, la parole et la politique, la politique et l'exil et, après la chute du Second Empire, devient député.* « Avoir, savoir, pouvoir, l'émigrant a accompli son parcours social. A soixante-huit ans, retiré dans sa maison natale, l'orateur républicain écrit ses Mémoires pour l'édification de la postérité. »

■ Un tableau d'Edvard Munch, « Paysage d'été », a été acquis au cours d'une vente à Stockholm, par le marchand suisse Peter Nathan. Mis aux enchères 700 000 couronnes, ce tableau a été adjugé pour la somme record de 1 500 000 couronnes (soit 1 500 000 francs français).

Théâtre

« FIN DE PARTIE » de Beckett, à Lausanne

Pour les représentations de *Fin de partie*, de Samuel Beckett, mise en scène par Michel Soutter, le peintre Jean Lecoultre a fait un beau décor.

A travers de grandes baies sur lesquelles on dirait que sont venus se plaquer des grains de sable, des fils d'écume, nous apercevons un océan sombre et, de profil, les falaises d'une longue plage, dans une lumière dorée du soir.

Ces images du dehors ne sont pas trop présentes, — plutôt un mirage. La scène elle-même, sous un éclairage blanc mat, présente des traces de désagrégation, fleurs de salpêtre, rampes ou consoles inachevées.

La clarté, la finesse de ce décor, indiquent déjà les intentions de Soutter : découvrir un Beckett moins noir, ou « noir clair », pour reprendre l'expression par laquelle Beckett, dans *Fin de partie*, désigne le gris.

Fin de partie, créée en 1957, est venue chronologiquement aussitôt après *Godot*. Beckett y met en scène les personnages fondamentaux qu'il cernera par la suite dans ses pièces comme dans ses récits : l'homme, son père et sa mère, son fils (ou sa fille). Dans *Fin de partie* il semble que le fils soit un fils adoptif (on songe à André Gide remarquant que les enfants adoptifs sont parfois plus proches que les naturels). Le père et la mère sont sur le point de mourir, le fils est sur le point de quitter le foyer. L'homme va rester seul.

Comme il l'avait fait en 1977, lorsqu'il a dirigé *Ubu roi*, à Genève, Michel Soutter s'attache à donner une perception très différenciée, délicate, détaillée, libre, ouverte, de la pièce. Une gaieté presque silencieuse court sous le texte comme un ruisseau.

Depuis la création de *Fin de partie*, il y a plus de vingt ans, le monde a changé. Du moins notre vision du monde. Elle s'est beaucoup rapprochée de ce qui semblait alors, chez Beckett, un pessimisme aigu. Mais Beckett n'était pas ténébreux : il nous incitait à considérer les ténèbres, à les éclairer de près. Nous avons écouté Beckett, l'univers est aujourd'hui de plain-pied avec son théâtre, il n'est plus besoin de prendre des airs mystérieux ou funèbres pour le jouer.

Les acteurs, Jean-Marc Bory, Michel Grobety, Pierre Ruegg, Jacqueline Burnand, sont simples, aérés. Il serait intéressant de voir quel visage prendrait la pièce si le fils était joué par un acteur qui n'aurait pas plus de treize ou quatorze ans.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Vidy, à Lausanne.

« LES JUSTES » à l'Épée de Bois

Le théâtre de Camus redevient-il actuel ? A Boulogne-Billancourt, le T.B.B. annonce à partir du 9 novembre *Caligula* et, à la Cartoucherie de Vincennes, l'Epée de Bois présente jusqu'au 11 novembre *les Justes* dans une adaptation qui s'efforce de casser le manichéisme de cette pièce à thèse. Elle a été créée en 1949 et part d'un fait réel, l'attentat contre le grand-duc Serge à Moscou en 1905.

Le propos de Camus n'était pas la reconstitution historique mais le débat sur la justification des violences révolutionnaires entre des personnages-symboles, l'affrontement entre le poète dominé par l'amour de la vie et l'homme d'action pour qui la fin justifie les moyens. En 1978 les questions sur le terrorisme et le socialisme ne peuvent plus se poser dans les mêmes termes. Les cartes des années 50 sont brouillées et leurs couleurs naïves sont passées au noir et au rouge sang.

L'Épée de Bois enferme le spectacle dans un rectangle noir bordé de bancs où sont assis les spectateurs. Le seul élément de décor est une grande table-tréteau. Il s'agit d'un procès, celui du texte, dans sa forme et son contenu, dans sa morale et son idéologie, en fonction des problèmes qui aujourd'hui se posent à nous. Il n'y a pas de jugement, pas de condamnation, mais le groupe exemplaire inventé par Camus est composé de visages au front blanc barré de lunettes noires, ceux mêmes que l'on peut voir sur les affiches dénonçant le groupe Baader.

La pièce est désossée, présentée par fragments que séparent des « jingles » à la crécelle, le bruit sec des coups sur le bois de la table. Les séquences se succèdent, sèches et rapides, sous des éclairages divers, éclairages des lumières et du jeu tour à tour ironique, tendu, proféré, murmuré, outré ou conventionnel. Eclats de fureur, d'émotion, de rires brutalement projetés. Formidable travail de groupe, cohérent, fort et très beau. Malgré tout, certaines répliques restent gênantes dans leur lourdeur prétentieuse. L'Epée de Bois essaie de faire craquer une montagne poussiéreuse qui, par moments, s'effondre et cache le spectacle. N'importe, dans sa continuité, cette troupe est l'une des plus rigoureuses que l'on connaisse et des plus passionnantes.

COLETTE GODARD.

★ Epée de Bois, à la Cartoucherie, 20 h. 30, jusqu'au 11 novembre.

Anna Prucnal, comme un oiseau...

Dans les sous-sols du Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, est aménagée une salle basse aux murs noirs, avec des bancs et des tables de gros bois. Le tout très triste et un peu clandestin comme on imagine un cabaret politique en période troublée. Un décor pour dandys balzaciens en mal de complot ou pour houligans intellectuels venant noyer leur nostalgie et se noyer dans les yeux, la voix d'Anna Prucnal.

Les vendredis et samedis soir, quand la représentation de Remagen *est terminée, elle passe une jupe noire et une veste d'or. Gavroche exotique déguisée en vamp, elle s'amuse avec des chansons rétro ou simili, des persiflages, des romances d'amours fatales et de bonheurs impossibles. Sans micro, appuyée sur le piano, et se pliant comme un lys coupé, elle fait la cantatrice avec un air de* Turandot.

On connaît Anna Prucnal comédienne brûlante. Sa silhouette longiligne, son visage de gamin pathétique, la désignent, pour les personnages douloureux, tendus vers la folie. On ne connaît pas assez ses dons burlesques, le rire de ses yeux.

Chanteuse lyrique qui passe en se jouant du cristallin ingénu à la gouaille, elle est aussi une clownesse de charme, vibrante d'énergie, généreuse sans réticence. Quand elle chante Sourabaya Johnny, *elle projette sa passion et ses pleurs, elle chante la fille amoureuse d'un bel indifférent sans aucune distance amère ou ironique. Brecht et Kurt Weill deviennent les auteurs d'un drame slave.*

Après l'entracte, d'ailleurs, Anna Prucnal change de personnalité et de costume. En jeans de velours et blouson de cuir, elle nous emmène dans son pays, qui est celui des colères sourdes, des larmes cachées, des espoirs forcenés. Elle chante des airs polonais, arméniens, les chansons de tous les opprimés, de tous les déchirements. La vamp-clownesse est devenue une enfant affamée de vie, fragile et indestructible petite flamme de liberté.

Etrange Prucnal, belle comme un oiseau que l'on aurait trouvé mouillé, grelottant sur un fil électrique et qui foncerait tout droit quand on croirait le saisir.

C. G.

★ Théâtre Gérard-Philipe. Les vendredi et samedi, 23 heures.

Musique

Schubert et Schumann par le quatuor Via Nova

Dans trois des quatre concerts qu'il vient de donner à Saint-Séverin devant un public nombreux et fervent, le quatuor Via Nova a réuni Schumann avec Schubert — Schumann qui adorait Schubert — pour faire bénéficier le premier, un peu délaissé ces dernières années, de l'extraordinaire lumière que vaut au second le centenaire de sa mort. Rien ne convient mieux à ces instrumentistes que l'immense Quatuor en sol majeur D. 887 *de Schubert, le « Quatuor des trémolos », cette œuvre visionnaire où siffle sans cesse le vent d'hiver mais que viennent aussi réchauffer de bonnes flambées d'amitié. Ils se donnent à corps perdu dans ces flots de lyrisme, la musique passe de l'un à l'autre comme la flamme s'ajoute à la flamme, les archets mêlent leurs lignes frénétiques passionnées avec parfois un expressionnisme trop violent qui trouble la pureté polyphonique par son intensité. Mais il faut cette sympathique ardeur, cette vie profonde, pour exprimer tout de cette œuvre fulgurante, angoissée, exaspérée, dont Schubert s'est libéré en dix jours.*

Le 3e Quatuor en la majeur *de Schumann n'a pas la même dimension symphonique ; dans un climat d'intimité plus calme, il peint avec délicatesse le paysage d'une âme qui n'est pas exempte de doute : on y entre comme dans une rêverie ponctuée de silences, qui se mettent à vivre passionnément, avec de grands élans qui retombent dans la mélancolie ; le* Scherzo *est caractéristique de cette cyclothymie où alternent des cantilènes harmonieuses et des périodes d'un activisme forcené. Souvent, de bons champs de lumière semblent comme minés par une tristesse sous-jacente, par une sorte de creux, d'inquiétude existentielle. Mais quelle musique originale et admirable, dans une interprétation aussi absolument musicale !*

JACQUES LONCHAMPT.

L' « AFFAIRE » ROBERTO BENZI

Répondant aux déclarations de Roberto Benzi (*le Monde* du 2 novembre), les musiciens de l'Opéra de Paris ont estimé qu'il était « *lamentable de sa part de prêter des intentions malfaisantes aux musiciens pour tenter de justifier l'énorme faute professionnelle qu'il a commise en abandonnant la conduite d'un spectacle en cours* ». Dans leur communiqué, ils prêtent au chef d'orchestre une « *maladie de la persécution* » et un « *indiscutable excès d'irresponsabilité* ».

Roberto Benzi avait quitté son pupitre pendant le troisième acte de *Werther*, le lundi 30 octobre à l'Opéra-Comique, et avait, en particulier, allégué, pour expliquer son geste, qu'il n'avait « *jamais eu affaire à un tel manque de conscience professionnelle* » chez des musiciens.

Pierrot qui joue sans chef

« O vieux parfums, temps de légende... » *Le 16 janvier 1922, Darius Milhaud dirigeait* Pierrot lunaire *aux concerts Jean Wiener. Marya Freund chantait en français. Créée à Berlin deux ans avant la guerre, l'œuvre de Schoenberg était déjà presque historique et, maintenant qu'on la joue chaque année à Paris, on pourrait en avoir pris l'habitude. Mais non,* la Pâle lavandière, *le* Chant de la potence, *la* Lune malade *ou les* Sinistres Papillons noirs, *n'ont pas épuisé leurs mystères et* « le vin qu'on boit par les yeux » *coule en vagues de la lune...*

Cinq instruments, une chanteuse, et, pourtant, les difficultés de mise en place sont telles qu'il y faut un chef alors que l'esprit de la musique est tout à l'opposé. Jouer sans chef ? Le groupe Contrastes a voulu tenter l'aventure et personne ne croirait plus que c'est un tour de force : Régis Pasquier au violon, Renaud François à la flûte, Claude Lavoix au piano, mais surtout, peut-être, Jacques Di Donato (clarinette) et Alain Meunier (violoncelle) jouent avec les traits de haute virtuosité comme la tache de lune dans le dos de Pierrot.

Ils savent s'écouter mutuellement pour se fondre les uns dans les autres, se répondre ou se compléter ; ils font même certainement cela beaucoup mieux que si un chef était là pour le leur demander et, surtout, ils ont soin de ne pas couvrir la chanteuse qui doit toujours rester au premier plan. Anna Ringart a su trouver dans sa voix toutes les nuances d'expression, du sarcasme ironique à la nostalgie rêveuse, pourtant elle a tort d'en souligner les diverses phases par des jeux de physionomie superflus, si ont comprend le texte, et insuffisants à en rendre les subtilités et y intéresser l'auditeur qui ne parlerait pas allemand.

A cette réserve près, la réussite est exemplaire et, même si elle peut encore s'approfondir et trouver sa note personnelle, l'interprétation que proposait le groupe Contrastes, au Théâtre de l'Athénée, est de celles qui donnent tort à la boutade de Schoenberg : « Ma musique n'est pas moderne, elle est seulement mal jouée ! » *Ainsi rendue, sa musique semble encore plus neuve et invite à la découverte.*

GÉRARD CONDÉ.

Exposition

ANDRÉ MALRAUX ET LE JAPON ÉTERNEL

Une exposition sur le thème « André Malraux et le Japon éternel » vient d'être inaugurée à Tokyo en présence du prince Mikasa, frère de l'empereur, et de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, au musée Idemitsu. C'est la plus grande manifestation jamais organisée au Japon en souvenir d'un écrivain étranger. Elle réunit, à côté de nombreux documents qui parlent de sa vie et de son œuvre, plusieurs chefs-d'œuvre chers au grand visionnaire de l'histoire de l'art.

Architecture

CRÉATION D'UN PRIX DE LA FONDATION HYATT

Le prix d'architecture de la Fondation Hyatt (Chicago) sera décerné, pour la première fois, en 1979, probablement au mois d'avril. Destiné à récompenser les plus remarquables contributions apportées à l'humanité et à son environnement, ce prix sera accompagné d'une importante somme d'argent, qui, selon l'état de la monnaie américaine, pourrait osciller entre 75 000 et 100 000 dollars (environ 400 000 F).

Ouvert à tous, sans distinction de race, de nationalité ou d'idéologie, le prix de la Fondation Hyatt sera décerné par un jury international composé de personnalités du monde de l'architecture et des sciences humaines, ou connues pour leur ouverture d'esprit. En feront notamment partie : Sir Kenneth Clark ; les architectes Kenzo Tange, Luis Barragan et Cesar Pelli ; J. Carter Brown, directeur de la National Gallery of Art de Washington ; J. Ervin Miller, connu pour son action en faveur de l'architecture.

Chargé par la Fondation Hyatt de l'organisation de ce prix, le Dr Carleton Smith nous a déclaré que plusieurs autres prix du même type devaient être ultérieurement attribués dans des domaines inexplorés par « le Nobel » : musique, sculpture, photographie, mais aussi écologie, énergie, archéologie, etc.

Notes

Cinéma

« La Ballade des Dalton » de Morris et Goscinny

Une fois de plus, le flegmatique Lucky Luke affronte les affreux Dalton. Il s'agit pour lui de les empêcher de commettre une série de meurtres qui les rendraient bénéficiaires d'un très immoral héritage...

Le scénario est amusant, l'animation supérieure à ce qu'elle était dans « les Douze Travaux d'Astérix », et d'innombrables inventions délicieuses ou cocasses (le sermon de l'ancien tricheur devenu prédicateur, la randonnée buissonnière d'un petit train) enrichissent un récit où l'on retrouve ce mélange de pure extravagance et d'humour bien tempéré qui caractérisait le talent de René Goscinny. Les meilleurs gags sont cependant ceux qu'inspire aux auteurs la parodie des vieux mythes hollywoodiens. Telle cette séquence où une potion magique expédie les Dalton au pays des rêves cinématographiques, ce qui permet à Joe de chanter « Singing in the rain », et aux quatre frères de participer à un ballet nautique, comme on en voyait dans les comédies musicales des années 30.

Le graphisme de Morris, la compétence technique de l'équipe des studios Idéfix (malheureusement aujourd'hui dispersée), la musique de Claude Bolling, concourent à la réussite de ce film, créé par Goscinny et qui, un an après sa mort, prend valeur d'hommage. Les enfants devraient adorer « la Ballade des Dalton » et les parents y retrouver un peu de leur enfance.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les exclusivités.

Musique

Charles Münch « In memoriam »

Sous les voûtes de Saint-Louis des Invalides, samedi soir, il y aura eu tout de même de beaux moments, surtout à partir de l'« Agnus Dei », et si cette exécution du « Requiem » de Mozart donné à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Charles Münch par le Chœur et l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm ne laisse pas de souvenirs impérissables, c'est sans doute pour mieux nous rappeler que la vie est un songe qui passe et qu'ici bas tout est éphémère.

Bien des occasions manquées : pour l'orchestre, d'attaquer ensemble, de phraser correctement les envolées mélodiques ou, pour les solistes (Barbara Hendricks, Nadine Denize, Eric Tappy, Gwynne Howell) d'accorder vraiment les couleurs de leur timbre... Des occasions manquées, à l'image même de la vie, mais tristes comme la mort. N'importe, le chœur de l'Orchestre de Paris s'en donnait à cœur joie, malgré l'aspect un peu guindé de cette soirée très officielle, et Daniel Barenboïm, taillant dans la masse, s'appliquait à concilier sa conception grandiose de l'œuvre avec des effets un peu anecdotiques.

On peut tout de même se demander si le « Requiem » avait été étudié avec tout le soin nécessaire et répété comme il aurait fallu pour honorer dignement la mémoire de Charles Münch, à moins qu'on ait voulu simplement augmenter le regret.

G. C.

Photo

Claude et Jacques Postel

Dans ce nouvel Atelier Photos, qui présente les travaux de Claude et Jacques Postel (ils sont frères, ils ont vingt-trois et vingt-cinq ans), il y a peu à voir, et c'est du très petit, du très minutieux dans du très aéré, quatorze cadres seulement. Il y a à voir deux fois : d'abord des espaces quadrillés, des découpages, collages où les rapports d'ombre et de lumière, de sous- ou surexposition, font des arabesques géométriques, comme un kaléidoscope ou ces fleurs japonaises qui se déploient lorsqu'on les jette à l'eau. On voit d'abord, dans ce point serré de mailles blanches et noires, des losanges, des lamelles qui ondulent, des spirales. La seconde vision — lorsqu'on regarde de près — ne fait que préciser la première, lui ôter un peu de son abstraction : ce n'est pas du dessin, et ce qui a servi à ces assemblages, ce sont des planches-contacts, des fragments répétitifs d'escaliers, de stores ou de façades de maison.

Cela, c'est le travail de Claude Postel. Celui de Jacques Postel est plus figuratif et a plus un air de cinéma que de dessin ou de tapisserie, car il montre des bandes verticales, comme de la pellicule, mais juxtaposées et parfois décalées, avec des détails de corps, hanches féminines, ventres, seins, et des marques sur la peau nue comme si elle était restée trop longtemps contre de l'osier tressé.

On va dire, de cette exposition, que ce n'est pas de la photographie. Mais ces travaux parallèles et tarabiscotés sont plutôt jolis.

HERVE GUIBERT.

★ Ateliers Photos, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 27 novembre.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Salle Favart, 19 h. 30 : Werther.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Foyer, 20 h. 30 : Prélude à un déjeuner sur l'herbe. — Gémier, 20 h. 30 Lenz.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Bal'hazar ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. 30 : Spectacle Romain Bouteille.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du cheval lent.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen city. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30, Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.

Jeudi 2 novembre

Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours. Petite salle, 20 h 30 : Albert Nobs.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Elle est là.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Remagen.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Shomura Kiyoshi, Oshido Mikio, guitares (Miyoshi, Moori, Takemitsu, Noro).

La Péniche, 22 h. 30 : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Point-Virgule, 18 h. : Bajazet.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : la République de M. Dupont ;
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

La danse

Montparnasse, 18 h. 30 : Danse traditionnelle kathak (Maya Basu Ray).
Théâtre Edouard-VII, 21 h. : Ensemble national de Birmanie.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : les Indiens Navajos.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Petits Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : la Crosse en l'air ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 19 h. : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : es Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : ...nay's Bar ; 22 h. : Amours, ...illages et crustacés.
La Soupap, 19 h. 30 : Ch...sons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 22 h. 30 : J. Barthes.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Montels ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Campagne-Première, 22 h. 30 : Crise au colombarium.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Collard, piano, C. Courtois, violon (Brahms, Tartini, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven Prokofiev) ; 21 h. : F. Bouaniche, violoncelle, P. Dechornat, piano (Chopin, Debussy, Obana, Bach, Webern).
Palais des Arts, 20 h. 30 : les Ménestriers (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Noëlle Spieth, clavecin (Couperin).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre et Chœurs de Paris, dir. C. Abbado (Beethoven, Schubert, Prokofiev).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Académie de musique ancienne de Londres (Purcell, Humphrey, Blow, Clarke).

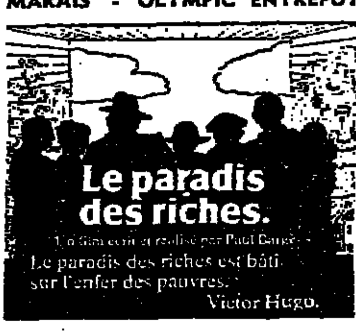
Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Beiges et Corbier.

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Alan Silva big band ; 22 h. 30 : Human Arts Ensemble Featuring C. Bobo Shaw et J. Bowie.
Rose Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Guiltry Razors.
Stadium, 21 h. : Marion Brown, solo.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dickie Thompson et Orchestre Rof Quintet.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Mike Westbrook Brass Band.
Club Zed, 21 h. 30 : les Haricots rouges.
Petit Opportun, 22 h. : Nazare Pereira et son groupe brésilien.
Salle Pleyel, 21 h. : Monty Alexander, Jerome Hunter, Frank Gantz.
Olympia, 18 h. : Imago.
Palais des Arts, 18 h. 30 : Beau Soleil Broussard.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.





— DERNIÈRES —







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30, hommage à J. Grémillon (15 h. : l'Etrange M. Victor ; 18 h. 30 : Lumière d'été) ; 20 h. 30, cinéma suisse : Ursula ou la vie inutile, de R. Mertens et W. Marti ; 22 h. 30, cinéma hongrois : les Gâteaux, d'I. Gaal.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., cinéma suisse (15 h. : Hans Staub, fotoreporter, de R. Dindo ; Armand Schulthess, de H. U. Schlumpf ; 17 h. : la Vocation d'André Carrel, de J. Choux) ; 19 h. et 21 h., films allemands 1912-1932 (19 h. : l'Ile des bienheureux, de M. Reinhardt ; 21 h. : les Mains d'Orlac, de R. Wiene).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.) : Lucernaire, 6e (544-14-27).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU. LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e, (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr. - Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

SCENIC ROUTE, film américain de Mark Rappaport (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'AUTOMNE EN ALLEMAGNE, film collectif allemand de R. W. Fassbinder, A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll... ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42), Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DERNIER MONDE CANNIBALE, film italien de R. Deodato (v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Lord Byron, 8e (225-04-22).

DESPAIR (All.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
GOOD BYE, EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opera, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marboeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v. o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e 540-45-91), Paramount-Gaieté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Panthéon, 5e (033-15-04), Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), George-V, 8e (225-41-46), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Mayfair, 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33), Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).

Les grandes reprises

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE CAMERAMAN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
200 MOTELS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75), de dim. à mardi.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MODERATO CANTABILE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Bois ta tisane !

On parle sans cesse du troisième âge en ce moment à la télé. Et pas seulement chez nous. Sur les écrans de l'étranger, c'est le même son de cloche, un son neuf, différent de ce qu'on entendait avant. On ne demande plus pitié pour les vieux. C'est place aux vieux qu'on réclame à présent, une place au soleil doré de nos sociétés d'abondance. A cela une raison générale : le vieillissement progressif et persistant de la population. Et une raison particulière importante, à mon avis : un peu partout les directeurs des programmes commencent à prendre de la bouteille, l'heure de la retraite approche, ils voudraient bien la retarder, mais les jeunes, ou plutôt les moins âgés (la jeunesse est chose relative) sont là à piaffer derrière eux, à leur souffler dans le cou, haletants, agacés, impatients.

Alors, avant de décrocher, nos vétérans de l'audio-visuel aimeraient savoir dans quoi ils vont culbuter comme ça, sans transition, du jour au lendemain. Et ce qu'ils voient n'est guère réjouissant. Pour un repos bien gagné, bien organisé, bien rempli, bien partagé, combien de face-à-face avec cet autre soi-même, un conjoint qu'on aime bien, qu'on aime mieux quand on le voit moins ; combien de solitudes amères, désœuvrées, mal masquées par le coude-à-coude souvent déprimant de clubs, de foyers, voire de familles où l'on est réduit à jouer les utilités.

C'était le cas de Charles Vanel (Thomas Guérin retraité), mercredi soir sur FR 3, un Vanel merveilleux de tendresse et de malice dans le rôle d'un pépé surprotégé par son fils, par sa bru... Bois ta tisane, mets ton cache-nez... Comme s'il n'était pas assez vieux pour y penser tout seul. Il est très rare qu'on retombe en enfance. La plupart du temps, on vous y ramène d'une main prévenante et ferme, un petit chef trop content de pouvoir étendre vers l'amont une autorité contestée en aval !

Cette histoire, celle d'une mère, cette fois, obligée d'aller vivre chez sa fille, je l'ai encore vue raconter le mois dernier par la télévision suisse qui s'était elle-même inspirée d'un téléfilm américain de Paddy Chayefsky, l'auteur de Marty. Les idées circulent, vous le voyez. Elles vont toutes dans le même sens : préserver à tout prix, à toute force, sa liberté, sa dignité, son intégrité. Et se rappeler cette évidence illustrée avec tant de justesse et de drôlerie dans la scène de la chambre d'hôtel entre Vanel et la jeune Anémone avec qui il fait une fugue, en tout bien tout honneur, direction Côte d'Azur. Elle se déshabille devant lui et s'étonne de le voir s'en offusquer : enfin quoi, il pourrait être son grand-père ! Peut-être, seulement voilà il ne l'est pas. Et à soixante-seize ans il est resté ce qu'il a toujours été, un homme, tel qu'en lui-même...

CLAUDE SARRAUTE.

« UN HOMME, UNE VILLE » SUR FRANCE-CULTURE

Les jardins de Proust

Quelques lieux privilégiés dessinent la topographie d'*A la recherche du temps perdu*. Roland Barthes a suivi, avec Jean Montalbetti, ces itinéraires proustiens qui vont du faubourg Saint-Honoré, objet d'une première émission il y a quinze jours, à Combray, thème de la seconde, la semaine dernière. La troisième, vendredi 3 novembre, se situe « A l'ombre des jardins et des bois » : le parc des Buttes-Chaumont, le jardin des Champs-Elysées, le bois de Boulogne, trois sites parisiens associés chacun pour Marcel Proust à une femme aimée et au souvenir d'une expérience douloureuse. De cette œuvre, qui, pour n'être pas « réaliste », n'en est pas moins biographique — sous les espèces d'une « biographie symbolique », — de cet homme avec lequel il se sent « des liens *personnels et fraternels* », Roland Barthes parle avec simplicité et chaleur, comme en introduction à une lecture renouvelée. — T. F.

★ Vendredi 3 novembre, France-Culture, 14 h. 45.

● *Une Journée des droits de l'enfant* est organisée, le vendredi 3 novembre, par France-Inter. Huit avocats du barreau de Paris, spécialistes du droit de la famille, seront à la disposition des enfants et des parents, de 9 heures à 21 heures au (1) 524-15-15.

● *Organisée par France-Inter*, une émission spéciale d'« Inter-midi week-end » aura lieu le dimanche 5 novembre en direct de la tour Eiffel pour fêter le quatre-vingtième anniversaire de la première liaison T.S.F. (télégraphie sans fil). Celle-ci avait été établie le 5 novembre 1898 entre la tour et le Panthéon.

JEUDI 2 NOVEMBRE

En raison du préavis de grève déposé dans les sept sociétés de radio-télévision, le programme minimum est appliqué sur les trois chaînes et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

19 h. 20, Journal ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le temps des as, de J.-L. Lignerat, réal. C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 25, Connaissance de la musique : L'oreille absolue.

CHAINE II : A 2

19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le R.P.R. ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : HUIT HEURES DE SURSIS, de C. Reed (1947), avec J. Mason, R. Newton, K. Ryan, R. Beatty, F. McCormick, D. O'Herlihy (N.).

Un révolutionnaire irlandais, blessé au cours de l'attaque d'une banque, erre dans Belfast, traqué par la police. Une jeune fille qui l'aime cherche à le sauver.

Un film « noir » marqué de nombreuses influences (le Mouchard, de John Ford, Pépé le Moko, de Duvivier, etc.), qui eut son heure de succès. Un personnage tragique de James Mason.

22 h. 20, Courte échelle pour grand écran.

23 h., Sports : Spécial buts (Coupes d'Europe de football).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CHIEN DES BASKERVILLE, de T. Fischer (1959), avec P. Cushing, A. Morell, C. Lee, M. Landi, D. Oxley, M. Maleson.

Un énorme chien mystérieux tue les héritiers du nom de Baskerville, à la suite d'une malédiction ancestrale. Sherlock Holmes enquête.

Nouvelle adaptation du roman de Conan Doyle par un spécialiste du fantastique anglo-saxon, en couleurs. Pour les amateurs du genre.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE

Musique enregistrée et bulletins d'information à 8 h., 13 h. et 20 h.

VENDREDI 3 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h., Télévision scolaire.

16 h. 30, Sports : En direct du stade Coubertin : Tennis.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Le Nouveau Testament, de S. Guitry, mise en scène R. Manuel. Avec P.-E. Deiber, B. Dautun, M. Dalmes, etc.

Présentée en 1936, au théâtre de la Madeleine, cette pièce drolatique s'achève sur la déconfiture de deux couples : les partenaires s'étaient menti.

22 h. 30, Magazine : Expressions (Un vaccin contre le temps ; Petit lever de rideau ; Pont-Aven ou les « dévots » de la peinture ; Made in Japan (Le Festival d'automne). Sibelius nous était conté).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les enfants en question ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (premier épisode : l'affaire Boiscoran).

Une affaire policière bien ficelée se terminant par un procès à rebondissement et surtout des personnages passionnants.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (A quoi croyez-vous ?).

Avec Mme F. Giroud (« Ce que je crois »), *MM. J.-M. Domenach* (« Ce que je crois »), *S. Friedlander* (« Quand vient le souvenir »), L. Pauwels (« *Comment devient-on ce que l'on est* »).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : L'ESPRIT S'AMUSE, de D. Lean (1945), avec R. Harrison, C. Cummings, K. Hammond, M. Rutherford, H. Wakefield, J. Carey (v.o. sous-titrée).

Un romancier anglais est aux prises avec le fantôme de sa première épouse, qu'une femme médium a tirée de l'au-delà, et qui veut briser son nouveau ménage.

Spirituelle comédie de Noël Coward, adroitement transposée.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération des syndicats libres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le Nouveau Vendredi : Un trafic pas comme les autres ;

Un ancien trafiquant d'animaux sauvages a filmé dans les jungles de l'Asie l'embarquement de ces bêtes rares pour les zoos de l'Occident. L'équipe du Nouveau Vendredi s'est rendue sur place pour interroger ceux qui vivent de ce commerce, trois fois supérieur, en volume financier, au trafic de l'opium.

21 h. 30, La France musicale : musique dans le Nord-Pas-de-Calais.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « La vie n'est pas un roman », de C. Gallois ; 14 h. 47, *Un homme, une ville* : R. Barthes sur les traces de Proust ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le Tombeau de Marie) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les neutrinos ;

20 h., Relecture : Renée Vivien ; 21 h. 30, Musique de chambre : Arma, Messiaen, Vercken, Hasquenoph ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : répétition de Molière.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume : Casterede, du Muy ; 14 h. 35, Concertos : Marcello, Haydn ; 15 h., Musique-France : Boieldieu, Chausson, Ohana, Roque-Alsina ; 16 h. 30, Banc d'essai ; 17 h., Musica Britannica ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... émis de Sarrebrück : « Trois nocturnes » (Debussy) ; « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Scaramouche » (Milhaud) ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas), par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Musique enregistrée ; 1 h., Douces musiques.

RELIGION

Conflit à la paroisse Sainte-Odile

Un tract distribué aux paroissiens de Sainte-Odile, dans le dix-septième arrondissement de Paris, après les messes du dimanche 29 octobre, était intitulé : « Des paroissiens dénoncent le scandale de Sainte-Odile : le Père Tschaen privé de son ministère ». Sous ce titre, on pouvait lire : « Au nom de quoi et de qui musèle-t-on la parole de Bernard Tschaen et l'empêche-t-on d'exercer son ministère ? Pourquoi avoir résolu dans le secret une situation conflictuelle ancienne dont les paroissiens n'ont jamais été informés ? Qu'advient-il de la coresponsabilité des laïcs et du pluralisme dans l'Eglise, tellement prônés par la hiérarchie ? ». Un comité de soutien a été créé, et il compte actuellement deux cents personnes. De quoi s'agit-il ?

UN HOMME QUI DÉRANGE

L'abbé Bernard Tschaen a de la suite dans les idées. Cet homme de soixante-quatre ans, petit, trapu, volontaire, ressemble à l'un de ces prophètes de l'Ancien Testament dont il parle avec tant de fougue dans ses cours bibliques. Comme eux, il dénonce *« la lâcheté des hommes de religion, leurs compromissions avec le pouvoir »*. Comme eux, il n'est pas commode, et l'institution ecclésiastique, à laquelle il appartient depuis près de vingt ans, a du mal à tolérer un homme qui la dérange avec autant de constance.

Ayant milité au sein du mouvement des prêtres contestataires Echange et Dialogue, au plus fort des événements de mai 68, alors qu'il était vicaire à Saint-Louis-d'Antin depuis cinq ans, l'abbé Tschaen a dû quitter cette paroisse officiellement *« pour raisons de santé »*, mais, en fait, selon l'intéressé lui-même, à cause de *« l'intransigeance du nouveau curé, à qui j'avais le tort de déplaire »*.

Il est transféré à la paroisse Sainte-Odile, dans le dix-septième arrondissement, où il est accueilli par le curé de l'époque, Alain Ponsar. Il donne des cours bibliques qui sont très appréciés et, en 1976, il prononce une série de prédications, à la messe du dimanche, sur le « pouvoir ». Ses fortes paroles, et surtout les conclusions sociales et politiques qu'il en tire — à l'époque il appartient à un parti de gauche — suscitent quelques remous et, depuis le nouveau curé, l'abbé François Fouquet, nommé en 1973, l'empêcherait de prêcher le dimanche.

Au début de 1977 des paroissiens s'inquiètent de l'éloignement de l'abbé Tschaen et une pétition de cent trente signatures, transmise au curé, réclame sa participation régulière aux homélies dominicales. Elle reste sans effet, mais, en décembre 1977, l'abbé Fouquet offre sa démission au cardinal Marty en invoquant *« un manque de coordination dans l'équipe de prêtres de la paroisse »* qui aurait été provoqué par l'abbé Tschaen.

La démission du curé de Sainte-Odile est refusée par l'archevêque de Paris et l'abbé Tschaen est convoqué à deux reprises par les évêques auxiliaires pour résoudre le problème, mais il refuse de discuter en tête à tête, car, dit-il, *« à problème collectif, solution collective »*.

Le cardinal Marty écrit à l'abbé Tschen le 29 juin 1978 pour lui annoncer : *« A dater du 1er septembre 1978, vous êtes dégagé de votre tâche de vicaire à Sainte-Odile. Vous êtes pris directement en charge par l'archevêché de Paris, en liaison avec l'évêché de Saint-Dié, votre diocèse. Votre rémunération sera assurée dans les mêmes conditions. Vous pourrez donner à Sainte-Odile des cours de bible le jeudi (trois cours) et le vendredi (un cours) pendant l'année scolaire. »*

En réponse, l'abbé Tschaen accuse le cardinal d'apporter *« purement et simplement* [sa] *caution à un despotisme inadmissible et dangereux »*. *« En conséquence*, poursuit-il, *vous me placez, par voie autoritaire, sans jugement et sans appel, d'une manière unilatérale, devant un statut et des conditions de ministère qui m'en suppriment carrément l'essentiel, à savoir : l'eucharistie et la prédication dominicales — l'acte fondamental de tout sacerdose, — les sacrements (baptêmes, mariages, confessions)... »*

Pour essayer de trouver une solution avant la rentrée scolaire, on multiplie les démarches auprès des autorités ecclésiastiques. L'abbé Jean Dallet, autre vicaire de Sainte-Odile, âgé de cinquante-quatre ans, se solidarise avec l'abbé Tschaen et écrit à son tour au cardinal Marty et termine sa lettre ainsi : *« Mes excuses pour le ton, l'émotion. Père Marty, s'il y a « danger » à vous parler comme cela, eh bien, je le prends ! Je sais qu'il y a du Riobé en vous et chez vos collaborateurs... et du Jésus-Christ aussi ! Il y a des gens — dont un prêtre — sur la voie ferrée. Je tire la sonnette d'alarme : ne les écrasez pas ! »*

L'abbé Dallet ne reçoit pas de réponse et, depuis le mois de septembre, fait une « grève du ministère ». *« Devant l'attitude glaciale et inhumaine de l'administration diocésaine*, dit-il, *il m'est physiquement et moralement impossible de dire la messe. »* Des paroissiens écrivent à la hiérarchie, organisent des réunions avec les partisans et les opposants de l'abbé Tschaen et finissent par créer un *comité de soutien des prêtres Bernard Tschaen et Jean Dallet, pour une action concertée en vue de l'annulation de cette mesure autoritaire et arbitraire. »*

« Des incidences politiques »

Rien n'y fait, et dans la feuille paroissiale de Saint-Odile, datée 7 et 8 octobre, l'abbé Fouquet annonce la décision du cardinal Marty de *« dégager l'abbé Tschaen de sa tâche de vicaire »*, *« pour pallier un grave défaut de coordination pastorale dans la communauté »*. Dans la feuille de la semaine suivante, l'abbé Michel Guittet, vicaire général, apporte quelques précisions sur l'affaire.

Il évoque les *« difficultés de communication »* au sein de l'équipe de prêtres et la décision de *« proposer au Père Tschaen de chercher avec lui quel autre poste correspondrait à ses compétences »*.

« Le 20 septembre, termine l'abbé Guittet, *j'avais proposé au Père Tschaen de le rencontrer pour envisager l'avenir. Il a jugé cette rencontre superflue. Le 10 octobre, j'ai renouvelé ma demande par une autre lettre. La réponse ne m'est pas encore parvenue. Le Père Dallet a été profondément touché et bouleversé par ces discussions qu'il a prises très à cœur. C'est de lui-même qu'il a renoncé pour le moment à son ministère à la paroisse. »*

Le fond de l'affaire ? Pour les autorités diocésaines et paroissiales, il s'agit d'une incompatibilité entre hommes, d'un *« manque de communication »*. Elles ne reprochent rien à l'abbé Tschaen sur le plan doctrinal, puisqu'elles lui permettent de continuer à donner ses cours bibliques. Pour l'abbé Tschaen, en revanche, la querelle dépasse de loin une question de personnes. *« Je suis l'objet d'une mesure de censure*, nous a-t-il dit. *C'est un problème de foi, puisque la parole n'est pas encore libre. J'emploie un langage qui dérange. Je parle de « salut » au sens d'une théologie de la libération. Est-ce une affaire « politique » ? Bien sûr qu'il y a des incidences politiques, puisque je prêche un message libérateur. Ce n'est pas un geste de révolté, mais un acte de prédication. Il s'agit tout simplement de faire passer le message de l'Evangile. »*

ALAIN WOODROW.

ÉCHECS

L'U.R.S.S. PREND LA TÊTE A MI-PARCOURS AUX XXIIIe JEUX OLYMPIQUES

Le championnat du monde d'échecs par équipes se déroule actuellement à Buenos-Aires. Chaque pays défend ses chances sur quatre échiquiers.

Après la sixième ronde (douze sont prévues), l'U.R.S.S. précède de peu les Etats-Unis et la Bulgarie. La domination soviétique est loin d'être écrasante : l'équipe d'U.R.S.S. a dû en effet concéder deux nulles (2 à 2) à la Hongrie et à la Grande-Bretagne.

Après les trois premiers, on trouve la Grande-Bretagne, la Hongrie, le Danemark, la Yougoslavie et l'Islande, puis la Suède, la France, l'Argentine, Israël et la Roumanie.

On n'attendait pas de l'équipe de France un aussi bon comportement. Après avoir facilement battu la Syrie (4 à 0), puis la Suisse (2,5 à 1,5), l'équipe de France s'est inclinée devant celle de la Bulgarie (1,5 à 2,5), a battu la Norvège (3 à 1) et égalisé avec la Yougoslavie (2 à 2). Dans la sixième ronde, la France a dû concéder la victoire à l'équipe d'Israël (2,5 à 1,5).

SPORTS

FOOTBALL

COUPES D'EUROPE

Strasbourg qualifié, Nancy éliminé

Sur les deux équipes françaises encore en compétition dans les coupes d'Europe de football, une seule a pu se qualifier : le Racing Club de Strasbourg en coupe de l'U.E.F.A. Devant moins de trente mille spectateurs, les Alsaciens ont bien résisté aux Hibernians d'Edimbourg, se montrant même les plus dangereux sur contre-attaque en première mi-temps. Il a fallu une faute bien inutile de Francis Piaseckt bousculant McLeod, qui venait de charger le gardien de but Strasbourgeois Dominique Dropsy, pour que l'Ecossais transforme lui-même le penalty à la 63e minute. Malgré une forte pression des joueurs locaux dans la dernière demi-heure, les Strasbourgeois, vaiqueurs 2 à 0 au match aller, ont su résister jusqu'au coup de sifflet final. Ils connaitront, vendredi 3 novembre, leurs adversaires pour les huitièmes de finale dont les rencontres ont été fixées au 22 novembre et au 6 décembre.

Battue 2 à 1 à Genève par le Servette, l'Association Sportive Nancy-Lorraine n'a jamais pu remonter son handicap. Menés 1 à 0 puis 2 à 1 les Lorrains ont dû se contenter d'un match nul (2 à 2). Parmi les éliminés de marque de ce 1er novembre, on remarque le Real Madrid et P.S.V. Eindhoven, dans l'épreuve des champions, et Anderlecht en coupe des vainqueurs de Coupes.

Platini aurait-il suffi !

De notre envoyé spécial

Nancy. — Tout le monde est tombé d'accord, mercredi soir, à Nancy, après l'élimination de l'équipe lorraine de la coupe des vainqueurs de coupes. Les joueurs, l'entraîneur, le président, même les spectateurs. Chacun a reconnu que le Servette de Genève, sur les deux matches, méritait sa qualification et que Nancy, malgré le résultat nul (2 à 2) du match retour, avait été battu par un adversaire en tout point supérieur. Pas de regret, une affaire classée, avec d'ailleurs beaucoup de franchise.

Les Lorrains, après le match « aller », avaient un but de handicap (1 à 2) mais aussi l'avantage d'avoir marqué sur le terrain adverse. Comme le règlement des coupes d'Europe avantage en cas d'égalité sur les deux rencontres l'équipe qui a obtenu le plus de buts à l'extérieur, il leur suffisait d'envoyer une seule fois le ballon dans les filets suisses pour se qualifier. Ce score de 1 à 0, les Genevois couraient aussi après pour se mettre à l'abri de toute surprise dans cette hypothèse. Nancy, mené 3 à 1 sur les deux matches, aurait dû marquer trois buts pour l'emporter — de sorte que la Servette et Nancy ont attaqué la rencontre dans le même esprit. Priorité à l'offensive, avec tous les risques qu'un tel choix implique pour les deux équipes, forcées de se découvrir à un moment ou à un autre. Personne, au demeurant, n'a dû être trop déçu car si la qualité a peut-être manqué, on ne peut en dire autant de la bonne volonté, de la générosité et du cœur à l'ouvrage. On était loin, mercredi soir à Nancy, des irritantes rencontres, typiques de la Coupe d'Europe, au cours desquelles l'équipe qui joue à l'extérieur — et pourvu qu'elle ait un avantage au score, — transforme l'approche de ses buts en fortin retranché et privilégié à outrance la défensive.

Chef d'orchestre

Si chacun à Nancy a reconnu que le Servette avait bien mérité d'aller plus loin dans la compétition, il est nettement apparu dans le même temps qu'il avait manqué peu de chose aux Lorrains pour que le succès change de camp, un peu plus de fond de jeu, une meilleure organisation, un chef d'orchestre, bref toutes choses que le grand absent du match, Michel Platini, pouvait offrir à son équipe.

Il ne sert à rien de se poser la question de savoir si Nancy se serait qualifié avec Platini, mais il est sûr que sa mise à l'écart des stades a été une bonne affaire pour les Suisses. Les joueurs lorrains savaient du reste que le Servette était le dernier obstacle à franchir, et qu'en cas de victoire pour le prochain tour de la Coupe d'Europe, Platini, remis de sa blessure, redonnerait à l'équipe toute son efficacité. Il était dans les tribunes, Miche Platini. Boitant encore légèrement, mais piaffant d'impatience, il ne lui a pas fallu oingtemps pour montrer par ses mimiques que Nancy n'était pas dans son meilleur jour, ou, plutôt, que l'adversaire se révélait par trop coriace. A l'observer, au fur et à mesure que la rencontre se déroulait, on a vite compris que la carrière de Nancy en Coupe d'Europe prendrait fin ce 1er novembre. A la mi-temps pourtant, survenue alors que rien n'était vraiment décidé (0 à 0), Michel Platini a laissé tomber avec lucidité, mais avec plein de regret dans la voix : *« Les Suisses sont trop bons, c'est fichu. »* Et c'était vrai que le Servette avait pris le match en main et que c'était bien les Suisses qui s'étaient créé les plus nombreuses occasions de but en première mi-temps.

Sans complexe, ignorant comme des sourds la chorale des trente mille Lorrains venus supporter leur équipe, les Genevois avaient porté sans cessu le jeu dans le camp de Nancy, et il aurait même été conforme à la logique qu'au repos leur pression reçoive sa contre-partie, c'est-à-dire au moins un but.

Rien de surprenant dans ces conditions que la défense nancéienne ait craqué en deuxième mi-temps. L'étonnant est plutôt venu de ce qu'il ait fallu plus d'une heure pour en arriver-là et que Elia marque le premier but de la tête comme à la parade. Eu égard au jeu brouillon des Lorrains, à leur incapacité d'exploiter leur meilleure arme, le contre, tout était consommé. Même si l'égalisation réussie par Zénier peu après, sur penalty, permit d'y croire encore, il était clair que le Servette avait pris la mesure de son adversaire. Le deuxième but suisse (Schnyder) mettait définitivement un terme aux illusions des plus optimistes, et la deuxième égalisation (Umpierrez), trop tardive, n'avait d'autre signification pour les Lorrains que de prendre congé de leur public avec élégance. Dehors, dans le brouillard qui tombait sur Nancy, toutes les conversations roulaient sur le même thème : *« Est-ce qu'avec Platini ?... »*

FRANÇOIS JANIN.

Résultats

COUPE DES CHAMPIONS

*Cracovie (Pol.) et Brno (Tch.)	1-1 (2-2)
*Dresde (R.D.A.) b. Bohemians-Dublin (Irl.)	6-0 (0-0)
*Cologne (R.F.A.) b. Sofia (Bulg.)	4-0 (1-0)
*Lillestroem (Norv.) et Austria Vienne (Autr.)	0-0 (1-4)
Glasgow Rangers (Ecosse) b *Eindhoven (P.-B.)	3-2 (0-0)
*Grasshoppers (Suisse) bat Real Madrid (Espagne)	2-0 (1-3)
*Malmoe (Suède) b. Dynamo Kiev (U.R.S.S.)	2-0 (0-0)
*Nottingham For. (Angl.) b. A.E.K. Athènes	5-1 (2-1)

TENNIS

Proisy en vedette à Coubertin

Au moment où il parlait de raccrocher ses raquettes de compétition, Patrick Proisy, à vingt-neuf ans, connaît un retour de flamme pour ce tennis qu'il aime tant : on l'a bien vu mercredi 1er novembre quand, ayant vaincu le grand Paraguayen Victor Pecci en huitième de finale du tournoi de Coubertin, il a sauté le filet pour aller serrer la main de son adversaire — un geste allègre et généreux que devraient bien imiter ses camarades, même battus. Gagnant par 6-3, 2-6, 6-4, Proisy n'a cessé de monter au filet pour garder l'initiative et boucler intelligemment les jeux sur les points importants. La perte du deuxième set, qui découragea tour à tour Pascal Portes et Jean-Louis Haillet devant l'Américain John Austin — lequel retourna chaque fois le match en sa faveur — n'entama nullement sa confiance : Proisy *en voulait*, c'est ce qui le différencie des autres. Il a d'autant rapide du Central de Coubertin lui interdit de pratiquer la régularité au fond du court qui est son jeu de prédilection. Quant à Pecci, les juges de ligne ont eu mille fois raison de lui compter des fautes de pied : il boucle son service avec ses deux grandes jambes *dans* le court. Le Paraguayen, qui paraît échappé d'une prise de vue d'un film de Buñuel, prit très mal la chose, avec gestes à l'appui, une fois même contre une femme et pas n'importe qui : Muriel Decugis, l'excellente arbitre de chaise des hommes. Il y a, paraît-il, un code de conduite sur le terrain : qu'on le fasse respecter. — *O. M.*

RESULTATS DU DEUXIEME TOUR

Proisy (F.) bat Pecci (Par.), 6-3, 2-6, 6-4 ; Austin (E.-U.) bat Haillet (F.), 4-6, 6-2, 6-4 ; Gullikson (E.-U.) bat Fritz (F.), 6-2, 6-3.

Cox (G.-B.) bat Mir (Esp.), 6-2, 6-0.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

BIBLIOGRAPHIE

PRATIQUE DE LA VOILE de Yves-Louis Pinaud

Réédition d'un ouvrage classique dû à l'ancien directeur technique national du yachting surtout destiné à ceux qui s'intéressent à la compétition en dériveur, mais le livre traite de la plaisance sportive dans son ensemble. Les dernières pages sont consacrées à la mise en condition physique et à l'allimentation.

★ Editions maritimes et d'outre-mer/Neptune, 256 pages, relié, illustré, 85 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

IMPORTANTE STE D'ASSURANCES
recherche
pour son siége social parisien

1 CADRE DE HAUT NIVEAU

FORMATION HEC-ESSEC et ESCP

Age minimum 30 ans
- Ayant connais. approfondies des problèmes comptables acquises par l'exercice pendant quelques années de fonctions de responsabilité dans une Sté importante si possible du secteur des assurances.
- Il aura à prendre dans l'immédiat la direction des services comptables de la Société
- Il devra être à même d'évoluer ultérieurement vers des fonctions plus importantes, aussi lui sera-t-il demandé des qualités confirmées d'adaptation, d'organisation et de commandement

Envoyer lettre manuscrite C.V. détaillé, photo et prétentions à Mr A. BARON 68 Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra

CHEF DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ — PARIS SUD — 140.000 F +

La filiale française d'un Groupe chimique international recherche le Chef du Département comptabilité (comptabilité générale, analytique et industrielle, fiscalité courante). Diplômé H.E.C. ou SUP. de CO et titulaire du D.E.C.S., il maîtrise parfaitement les procédures comptables anglo-saxonnes. La connaissance de la langue allemande est impérative.

Adressez votre dossier sous n° 314.

G.M. RECRUTEMENT,
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

Important groupe électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation universitaire ou grande école électronique ;
- Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retourn.) et prét., n° 85.343, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

PROGRAMMEURS COBOL ANS CONFIRMÉS

Banque Internationale en pleine expansion recherche 2 Programmeurs Cobol ANS confirmés :

1) Connaissant le matériel CII HB Système GCOS-64. Lieu de travail : PARIS. (Réf. 4.773 M.)

2) Connaiss. le système IBM/3, libre rapidement. Lieu de travail : ABIDJAN. (Réf. 4.774 M.)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence correspondantes à
I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e
qui transmettra

Société d'expertise comptable recherche pour PARIS
- COLLABORATEURS
  - Bac G2 ou probatoire.
  - 2 ans d'expérience.
- COLLABORATEURS DECS, expér. cabinet souhaitée.
- COLLABORATEURS diplômés grande école de commerce - Débutants ou non.

Adresser C.V. manuscrit à : VINCENT, GAYET et associés, 3, rue Boutard, 92200 NEUILLY.

Groupe presse techn. rech. REDACTEURS-REDACTRICES TECHNIQUES ayant des connaissances en électronique pour emploi à temps plein. - Adresser C.V. à S.P.S., 49, rue de l'Université, Paris-7e

TRES IMPORTANTE MAISON D'EDITION recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

disponible très rapidement.
25 ans minimum.
Bilingue français-anglais.
Dactylo courante.

Ce poste peut convenir à un/une maquettiste de haut niveau. Excellente présentation, disposant d'une bonne expérience professionnelle de la production du livre.

13e mois, primes, avantages sociaux, mutuelle.

Adr. C.V., photo et prét. à n° 85.371, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Compagnie Internationale de systèmes C.I.S. pour projets internationaux. Départ : Systèmes temps réel. Logiciel de base, base de données

INGÉNIEURS LOGICIELS
SIRIS 3 - T 2000 - MITRA
9, rue Hanovre, 2e. 337-99-79.

Recrutement d'un **RESPONSABLE** service administr. des ventes. Niveau d'études : bac technique commerc. ou diplôme équivalent, connaiss. gén. des stocks, libéré O.M. - Écr. C.V. N° 66.104, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE (15.000 personnes) rech. pour son siége situé proche BANLIEUE PARIS

JURISTE

Le candidat retenu devra avoir : le niveau du DES ou du Doctorat en Droit.
Une expérience de plusieurs années du Droit des affaires et plus particulièrement des contrats, acquise dans une entreprise fortement exportatrice ou chez un avocat d'affaires serait appréciée.

Une parfaite connaissance de l'Anglais (écrit et parlé) est indispensable.

Disponibilité immédiate ou rapide souhaitable.

Adresser C.V. manus., prét. à n° 84.815 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Jeune bureau d'études en acoustique et vibrations ch. ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il prendra progressivement la responsabilité du développement d'activités de conseil dans le bâtiment ou l'industrie, et de recherches. Anglais exigé. Env. C.V. à commins-bbm, 51, route de Chartres, 91440 BURES-SUR-YVETTE.

CHEFS D'ENTREPRISE
UN COMPTABLE compétent stable, vous fait défaut !
Nous avons LE PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEUR

2 à 5 ANS d'EXPERIENCE
- Bne connaiss. Mitra ou équ. dans domaine télécommun.
- Libre rapidement.
- Court séjour en province à prévoir éventuellement,

ou
- Expérience pratique dans le domaine comptabilité/gestion.
- Bonne connaissance d'un assembleur appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. à ATYA PRODUCTION, 14, rue Charles-Laffitte, 92200 NEUILLY.

IMPORTANTE CENTRALE ACHATS ALIMENTAIRES PARIS SUD recherche

CHEF PRODUITS FRAIS

Expérience :
- 2 à 3 ans dans distribution ;
- 4 à 5 ans dans Centrale d'Achats.

Adresser C.V. détaillé, photo N° 49.657 B BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Emplois de l'artisanat du plein-air et des loisirs. Demandez une documentation gratuite sur la revue France-Animation (B 3), B. P. 402. - 09-PARIS.

emplois régionaux



POMAGALSKI S.A.
Grenoble
Leader mondial de remontées mécaniques pour les sports d'hiver
recherche

INGÉNIEUR SERVICE EXPORT

30 ans minimum
- Excellent commercial, très disponible ;
- Déplacements de l'ordre de 50 % du temps ;
- Anglais parfait et allemand satisfaisant exigés ;
- Connaissance des marchés étrangers souhaitable.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé avec photo et prétentions de salaire à :
JEAN BOLLON, Psychologue Conseil,
5, avenue du Général-Champon, 38000 GRENOBLE.



LEADER MONDIAL MATERIAUX AUTO-ADHESIFS
Région GRENOBLE
PLANNING PRODUCTION

Missions :
- Ce responsable devra assurer l'élaboration du planning de production, dans une usine en continu.
- Il assurera la gestion des stocks de matières premières dont il fera le réapprovisionnement.

Profil :
- Le candidat optimum a de 30 à 35 ans
- A une formation commerciale ou de gestion
- OBLIGATOIREMENT, a une expérience en usine des services liés à la production.

Anglais courant. La connaissance de l'Allemand sera un facteur déterminant.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à FASSON FRANCE service du Personnel Z.I. de Champ sur Drac 38560 JARRIE.

LABORATOIRE GRANDE ECOLE DE PROVINCE équipe de recherche associée au C.N.R.S. propose
BOURSE DE RECHERCHE EN AUTOMATIQUE
à étudiant 3e cycle ay. D.E.A. ou équiv. av. contrat de rech. Tél. (40) 74-79-76, poste 292.

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
ALPES-MARITIMES
recherche
CADRE COMMERCIAL
Homme compétent et responsab.
- Etudes de marché.
- Programmation campagnes publicitaires.
- Recherches et lancement nouveaux produits.
- Relations directes av. équipes de conception messages.
- Location et échange fichier.

DISCRETION ASSUREE
Ecrire avec C.V. et photo : n° TT 9.124 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Village de vacances 4 étoiles loi 1901, 300 lits, situé sur la station Les Menuires (Savoie), recherche pour saison d'hiver UN ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL pour adultes, exp. conf. ds un poste similaire, aisance dans les contacts hum., exp. organis. de jeux de sté, capable animer et diriger jeux dansants, bals, etc. Connaiss. en matériel audio-visuel.
C.V. et réf. à Eric MONNIER, Directeur Centre de vacances, Les Clarines, stat. Les Menuires 73440 Saint-Martin-de-Belleville.

LIBRAIRIE LA PROCURE
recherche
RESPONSABLE DE SUCCURSALE SUD-EST
3 à 5 a. de métier, expér. de littérature génér., B.P. de libr. appréciée, env. C.V. et photo LA PROCURE, 3, r. de Mézières 75006 PARIS.

JOB ÉTUDIANT
(fonctionnaires en puiss. s'abst.)
- Vous êtes étud. mais vous ne voulez vraiment pas le rester toute votre vie.
- La vie active vous intéresse
- Vous êtes vraim. dynamique, vous avez le goût de l'initiat. et le sens des responsabilités.
- Vous voulez travaill. en poursuivant vos étud. pr gagner de l'argent (pr vos ét. et plus) et acquérir une expér. profess. digne de figurer en 1re place sur un C.V. qui vs dist. des simples diplômés.
- Notre Sté de dim. nationale (secteur diff. presse) vous prop. un poste de CHEF DE GROUPE à : BESANÇON, TOURS, PAU, ORSAY.
- Votre rôle ? Recruter, former et animer une équipe d'étud. à qui vs ferez gagner de l'argent à temps partiel dans leur fac.
- Vous aurez pour cela une journée de formation accélérée au siège de Paris.
- Env. dès aujourd'hui : let. man. + C.V. + photo récente à L'OFUP, 21, r. Rollin 75240 PARIS CEDEX 05.

TRAVAIL A DOMICILE - OFFRES

VOUS ÊTES DYNAMIQUES
VOUS POSSÉDEZ
UNE BONNE CULTURE GÉNÉRALE
Joignez notre équipe de vente par téléphone

Travail à domicile. Rémunération intéressante Formation assurée.

Ecrire à PID, 7, rue d'Argout. — 75002 PARIS, en précisant votre n° de téléphone.

secrétaires

Filiale française groupe international Industrie pharmaceutique Métro Dupleix, Paris-15e recherche pour service achats

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

dynamique, efficace, aimant les chiffres (stock). Capable initiatives et responsabilités, ayant une première expérience professionnelle, de préférence bilingue anglaise.

Avantages sociaux.

Env. C.V. lettre manuscrite et photo, Laboratoires SYNTEX-DALTAN.

Service du Personnel,
25, rue du Dr.-Finlay, Paris-15e.

SOCIETE D'EDITIONS CENTRE PARIS recherche pour son Président

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellente sténo-dactylo. Sérieuses références. Horaires se terminant à 21 heures.
ECRIRE : S.G.P.,
13, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS.

Conseils en carrière

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.
Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK
CHUSID
6, rue de Berri
75008 Paris - 225.31.80.
London W.1 35 Fitzroy St.

Sociétés affiliées à l'étranger
Langue anglaise souhaitable
(Nous ne recrutons pas).

travaux à façon

PEINTRES
18 ans d'expér. à votre service
De vis gratuit - 844-54-60

autos-vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
Particulier vend V.W. PASSAT, 1974, 7 CV, 4 portes, bleu métal., très bon état. Prix 8.200 F. Téléphone : 901-37-16.

Part. vend 304 S, berline, 1976, parfait état, 76.000 km. Téléphoner : 533-80-90, aux heures de bureau ; 709-58-90, après 20 h.

Particulier vend 304 S, coupé, 1974, état neuf, 10.000 F. Tél., après 18 heures, au : 993-09-65.

8 à 11 C.V.

URGENT
5.000 francs sous cote Argus, GOLF GLS, boîte automatique, 9 CV, 1977, bronze métallisé, équipée stéréo, en excellent état mécanique. Téléphone 871-06-21.

12 à 16 C.V.

A vdre Citroën 15 CV, 6 cyl., 1950, méc. gén. rest., moteur 50 km. 22.000 F. Téléphone : 583-02-08, jusqu'à 22 h. 30.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 B.A. - 78
14.000 km., garantie + crédit. Téléphone : 548-97-69.

JAGUAR 2,4 l - 1960 Overdrive
gris, intér. cuir rouge, excell. état, 20.000 F, conduite à droite. Téléphone : 203-70-20.

Partic. vend Mercedes 450 SL, immatr. USA 1978, blanc, intér. cuir rouge, air condit., radio-cassette, bon état, 9.000 km. Téléphone : 553-92-21.

Partic. vend Mercedes 450 SEL, immatr. USA 1978, gris métall., avec tout extra, bon état. Téléphone : 553-92-21.

divers

BMW OCCASIONS
318 - 320 - 520 - 525 - 728
Ex-TT, fin 1978, peu roulées. Auto-Paris XV, Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.



demandes d'emploi

AFFAIRES INTERNATIONALES
- Homme, 38 ans, nationalité mexicaine
- Formation supérieure : Europe, E.U.A., Mexique
- Juriste international, Master of Business Administration. Connaissance approfondie du Marché commun et des problèmes juridiques et socio-économiques de l'Amérique latine.
- Polyglotte : espagnol, anglais, français, italien et allemand
- Longue expérience des problèmes juridiques et de gestion au niveau international
- Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé.

Etudie proposition en rapport
Zaunergasse 16/14, A-1030, Vienne, AUTRICHE

JE SUIS A L'ORIGINE D'UNE DES PLUS

PRESTIGIEUSE RÉUSSITE
DU SECTEUR DE L'EDITION

J'ai mis au point des techniques promotionnelles que j'applique avec succès, permettant de résoudre les problèmes de diffusion en Edition en France et à l'étranger.

Je suis disposé à examiner toute proposition intéressante émanant d'une Entreprise du Secteur.

Ecrire HAVAS CONTACT,
156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 64083.

CADRE FEMME, 39 ANS.
MAITRISE DROIT
étud. ttes propositions PARIS en rapport avec formation. Ecr. n° T 09 112 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DAME CIRQUANTAINE
ANCIENNE ENSEIGNANTE
excellente présent., ser. référ., PERMIS DE CONDUIRE recherche
GARDE
PERSONNES AGEES
ou
S'OCCUPER ENFANTS
PARIS ou VACANCES
Tél. : de 8 h. 30 à 10 h. 30 et 18 h. 30 à 21 h. : 828-10-21.

EXPERT
CONSULTANT EN ENREGIE
EXPERT-CONSULTANT-
EN ENERGIE
auprès du Parlement européen, docteur en sciences politiques, maître en droit, 28 ans, trilingue anglais-allemand, expérience des contacts au plus haut niveau, étudie toutes propositions : étranger ou France.

Ecrire sous le n° 1.878, à :
AGENCE HAVAS,
12, rue Winston-Churchill,
57017 METZ CEDEX.

J. F., 25 ans, Peintre, écrivain, ch. empl. prêf. domaine artistique ou bureau. Tél. : 575-10-60.

CHEFS D'ENTREPRISE
Un COMPTABLE compétent stable, vous fait défaut !
Nous avons LE PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

CHEFS D'ENTREPRISE
Un CADRE dynamique et de HAUT NIVEAU vous fait défaut ! Nous avons LE PERSONNEL qu'il vs faut !
IFRES - 355-17-15

CHEFS D'ENTREPRISE
UNE SECRETAIRE stable, discrète, compétente vous fait défaut ! Nous avons LE PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

J. Fme, 33 ans, NIV. D.E.C.S., rech. EMPLOI
dans SERV. FINANCIER GESTION ou COMPTABIL.
Disponible. Etudie tte proposit. Ecr. n° T 09075 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 24 ans, maîtrise Sc. Eco., I.A.E. Paris, étudie ttes propos. en rapport avec sa formation. Tél. : 261-37-42, de 9 à 13 h.

J. Femme, 30 ans, bonne prés., aimant la VENTE, ch. poste démonstratrice, vendeuse, event. emploi de bureau, Paris, Massy ou environs. — Tél. : 019-19-39.

J. Homme, 26 a., désirant ne pas perdre son temps et aimant travailler en groupe, vous propose une expérience commerc., agences, annonc. (BTS Pub. 75, diplôme ESP Paris, stag. gest.), préf. Paris ou Ouest, Ctre-Ouest. Ecr. n° 6.941, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. - 28 ans
OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.938, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUDIT INTERNE
Groupe international
24 ans, ESC + 2 ans expér. ANGL., ESPAGNOL (Portug.), rech. poste non sédentaire, fonction similaire ou dans dom. administr., contrôle de gestion. Ecr. FRANÇOIS DE LA SALLE, 84, rue du Faub.-Saint-Honoré, 75008 - TÉL. : 266-63-51.

capitaux ou proposit. com.

EN VUE CREATION S.A.R.L. rech. associé av. cap. 50 000 F. C.A. prouvé 1.000.000 F annuel. Paris, rég. parisienne, 580-69-69.

Garage Auto Pantin
161, rue de Paris (93) Bobigny, 845-87-54,
recherche associés ou financiers pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

S.A. commerce de gros, siège ville Languedoc, 10 km mer, recherche associé actif ou non. Ecrire HAVAS MONTPELLIER N° 198.298.

Recherche associé, bon gestionnaire disposant de 200 000 F. TEL. : 912-11-91.

Pour tout problème financier consulter EFIC. Tél. : 500-41-98. 15, rue Le Sueur, PARIS-16e.

cours et leçons

ANGLAIS INTENSIF
stages tr. vivants de 30 h. 500 F. TEL. : 606-97-41.

Enseignement de l'anglais, cours individuels, intensifs. Hébergement dans une belle campagne. 300 £ (4 semaines). Mrs. Powell, Kelmscott, Breinton, Hereford, ANGLETERRE.

perdu-trouvé

Perdu PASSEPORT égyptien au nom de Fekri MANKARYOUS le rapp. à l'ambassade d'Egypte.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 mètres carrés sur stock. Téléphone : 589-86-75.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

GARE DE LYON 2 PIECES. Entrée, cuis., salle de bains, w.-c., téléph., 1 200 F + 100 F. TEL. : POR. 03-83.

QUARTIER **ELYSEE**
Bel immeuble XVIIIe siècle. 240 m2 + serv., gd stand. Clair. Calme. PARFAIT POUR PROF. LIB. Tél. 8.500 F+park. + charges. VALOIS - 501-83-48.

Mº PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf jamais habité
- 3 pces, 71 m2, 1.880 F.
- 4 pces, 91 m2, 2.360 F.
- 5 pces, 108 m2, 2.750 F.

park., sous-sol et provisions sur charges compris. Visites lundi, mercredi de 13 à 18 h. et samedi de 10 à 18 heures.
PLACE DES FETES
à côté Magasin RADAR.
H. LE CLAIR.

locations non meublées Demande

Paris

Dame seule ch. pour 1-4- 1979 gd 2/3 p., calme, soleil; bail longue durée. Téléph. : 636-15-95 après 19 heures. Ag. s'abstenir.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Cherche à louer du 19 décembre au 4 janvier, appt 2 chbres, gd luxe, Paris centre, pour 3 personnes retraitées, venant passer Noël. Excellentes références. TEL. : 778-16-25 H.B.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appts de standing, 4 p. et plus. TEL. : 285-11-08.

immeubles

12e près rue de CHARENTON. Immeuble en totalité 30 locataires, rapport annuel 85 000 F. TEL. : 266-67-06.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

BOULOGNE près bois, ds imm. entièrement rénové, plus. appts occupés, sur rue et cour. 2 pces, dépend. - 266-67-06.

15e Occupés - Appartements 1-2 et pièces, dans imm. rénové. Excellent investissement. 266-67-06

constructions neuves

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDIN
Visite de notre appart. décoré ts les jrs 10-12 h et 14-18 h 30 : 117, BD BINEAU
Pour renseignements : 624-39-49.

hôtels-partic.

Particulier vend splendide hôtel particulier Trocadéro, parking, terrasse, calme, soleil, px élevé justifié. Téléphone : 720-50-59.

fonds de commerce

Urgent. Bail à céder ts ccerces sf café. Mag r.-d.-ch. env. 65 m2 1er ét. (ccial ou appt) 60 m2 env. tt cft, ss-sol env. 60 m2 + 2 ch. domestiques. Tr. bien situé rue Châteaudun quart. Chauss. d'Ant. Px tr. intér. à débat. 874-14-18.

Vds. 30 km Montpellier, tabacs, bimbeloterie, papeterie, confiserie, chasse, pêche. Bon chiffre d'affaires. Intermed. s'abstenir. Téléphone : (67) 57-76-44.

QUARTIER LATIN LIBRAIRIE GALERIE
Fichier import., cadre except., proximité cinéma. Tél. de 11 à 20 h, sauf lundi : 633-67-56.

JOURNAL A VENDRE
Le Mission District News est à vendre au prix de 300.000 dollars dont 100.000 à verser de suite. Le journal a été fondé à San Francisco en 1960 et tire à 50.000 exemplaires. - S'adresser au propriétaire après 18 heures (heure locale)
William SCANLON
405 Lakesshire Drive, Daly City CA 94015 - (415) 992-1934

bureaux

Achète libre 300/400 m2 bureaux entre Friedland et Monceau. 742-99-09.

1 à 20 BURX tous quartiers LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

Boutiques

HALLES Bail à céder Prêt-à-porter
70 m2 - Plein de charme
2 lignes tél. - 223-84-87

St-Germain-des-Prés. Cession bail, belle bout., bail neuf. 330.000 F. Loyer 1.800 F. 225-73-26

maisons de repos

Maison de repos et de convalesc. CHATEAU DE MONT-VERT, 83640 ST-ZACHARIE (VAR), reçoit dames et jeunes filles convalescentes privées, séjour non limité. Climat méditerranéen Soins médicaux. Doc. sur dem. Tél. : (16-42) 72-90-03.

villégiatures

A louer VARS(05), pied pistes, conft., P. 2, 6 lits. Tél. Aberlenc, 66. (67-63-40) heures bureau ou 66 (67-24-90) heures repas.

Ax-Bonascre, Pyrénées Ariégeoises. Louez votre appartement dans une résidence Club aux « pieds des pistes ». Profitez de nos animations : squash, bibliothèque, salon, salle de jeux, etc. Encore quelques appartements de libre pour la saison 78/79. Renseign. : « Club S », rue de l'Auvergne, 34500 Béziers. Téléphone (67) 62-13-33.

locaux indust.

Société stockage achète, urgent, 30 km. PARIS, entrepôt désaffecté couvert 40 m. × 25 m. minimum sans pilier. Bon état, bureaux indifférents, accès voitures. Société PERMAPHONE, 59, rue de Ponthieu, Paris (8e).

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

BOURSE - DUPLEX EQUIPE 2 P. tt cft. Px total 158.000 F. Propriétaire : 766-49-94

3e arrdt.

EXCEPTIONNEL Immeuble XVIIIe REPUBLIQUE - 5 P., 120 m2 + 13 m2 balcon. A rénover. 390.000 F. - 325-75-42.

4e arrdt.

VRAI MARAIS
5-7-9, R. DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité. 2-3-4-6 PCES en duplex. du mardi au samedi 14 à 17 h. ou tél. hres bureau : 359-30-85.

5e arrdt.

JDIN DES PLANTES (Poliveau) récent, stdg, 3 p. 82 m2, calme, soleil, chambre sur cour-jardin. TEL. : 535-86-37.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES. Visite les jeudis et vendredis de 14 h. à 18 h. 30 ou : 755-98-57.

FACULTE SCIENCES A RENOVER 42 m2. Imm. XVIIIe 149.000 F. - 325-77-33.

6e arrdt.

Près du THEATRE de l'ODEON dans bel imm. du 18e siècle 6 pièces tt confort. T. 266-67-06.

7e arrdt.

Près du Champ de Mars, imm. neuf, gd séj., 2 chbres, soleil, tout confort. Téléph. : 705-24-10.

9e arrdt.

« LE CHARME DU PASSE » imm. pierre de taille porteuse. Habitables en février 1979.
STUDIO et 4 PIÈCES
quartier grands magasins. Visites : samedi, lundi, de 14 heures à 18 heures 17, RUE BLANCHE ou 256-13-72.

10e arrdt.

Me J.-BONSERGENT gd 5 p. tt confort avec balcon, 510.000 F. LERMS. TELEPH. : 355-72-94.

11e arrdt.

VENTE - 11e REPUBLIQUE
3 P., entr., cuis. (évier double bac, élém. rang., possib. repas), s. de bs, w.-c. indép., ch. électr. accumul., tél., cave, 5e et dern. étg., toit. refaite, sans asc., métro 50 m. Ts commerces 50 m. Px 280.000 F. M. et Mme Robert, H.B. 203-96-33, poste 30-52 ; dom. 700-06-39, après 18 heures. GROS CREDIT POSSIBLE.

12e arrdt.

MAIRIE SAINT-MANDE. Séjour + salon, entr., 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bs, chauff., asc., balcon, 278.000 F - 346-63-85.

13e arrdt.

BUTTE-AUX-CAILLES
1 pièces+cuisine à aménager, bon imm., chauff. central, soleil, 87.000 F - 320-99-80.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA - Luxueux duplex, 80 m², vaste réception, double hauteur sous plafond + mezzanine. belle décoration. 567-22-88.

IMMEUB. NEUF SANS FRAIS
MAGNIFIQUE SEJOUR
2 CHAMBRES, 2 sanitaires, cuisine équipée (luxe). Tél., parkg. 680.000 F - Visite vendredi, samedi, 14 h. à 18 heures : 25, rue Rosenwald.

FELIX-FAURE Récent 4 pièces, cuisine, bains, douche, balc., park. 490.000 F. REGY - 577-39-29

16e arrdt.

DOCTEUR-BLANCHE
Grand studio, 40 m² avec terrasse plain-pied 20 m², imm. tout confort, parking. 567-22-88.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VD APPT 105 M2 LIVG 38 M2, 2-3 CHBRES, 2 s.-de bains, cuis. équipée. PARFAIT ETAT. 723-39-58.

PPTAIRE VEND
ATELIER ARTISTE
110 M2, étage élevé, ascenseur, plein soleil.
6 m SS PLAFONDS
734-98-06, heures bureaux.

DES APPARTS SUPERBES un STUDIO, un 5 P., un 6 P.
VENEZ VOIR
3, RUE MARBEAU
A partir de 7.800 F le M2 Visite sur place, le lundi,
CEVIM - 359-95-01

HABITER
LE 16e SUR LE BOIS
25, avenue du Maréchal Maunoury
L'Allée du Bois
Studio — 2 pièces — 4 pièces
PIERRE DOUX
500.16.62

17e arrdt.

COURCELLES, dans bel imm. pierre de T., 6e étg., 220 m², à moderniser - 266-67-06.

18e arrdt.

BD BARBES Superbe immeuble Vaste et très beau 3 p., cuis., w.-c., possib. bains, 235.000 F. - 387-27-60.

19e arrdt.

Métro Pyrénées. Très bel imm., 2 pces, cuis., bains, refait neuf. Sacrifié 118.000 F. Propriétaire : 885-20-27 et 225-11-46.

20e arrdt.

20e RESIDENCE NEUVE PIERRE DE TAILLE
5 PCES + terrasse (5.000 F/m2) Vis. le samedi de 14 h à 17 h : 73-77, rue des Vignoles ou s/r.-v. TREVAL : 277-62-23 - 278-53-52.

78 - Yvelines

35 km PT DE ST-CLOUD
Petit imm., calme, soleil, 5 P. état excellent. 370.000 F. J.-P. MARTIN. 483-66-97.

91 - Essonne

A Vdre F3, Epinay-ss-Sénart, 30 min. gare de Lyon. Ds petite résid. de 4 étages avec balcon, cellier, cave, parkg. Près centre commercial et gare. URGENT. Tél. : 068-41-61.

92 Hauts-de-Seine

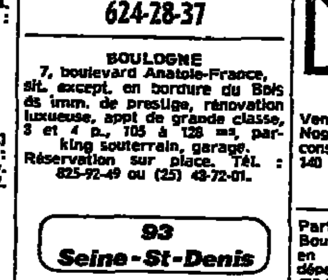
BOULOGNE Part. vend
Beau 4 pièces, 87 m2, 7e étage, balcon 14 m2, cave, parking. 545.000 F - Tél. 604-65-84.

MEUDON BELLEVUE
Imm. récent. Gentil 4 PCES, tt conft. Vue dégagée. 275.000 F. MARTIN Dr Droit - 742-99-09 bureaux - 775-95-63 domicile.

VAUCRESSON
Calme - Soleil - Verdure - Etage élevé, sans vis-à-vis - Bel appt Gd séj., 2 chbres, 1 s. de bns + 1 s. de dche, loggia. 550.000 F. J.P. MARTIN - 483-66-97

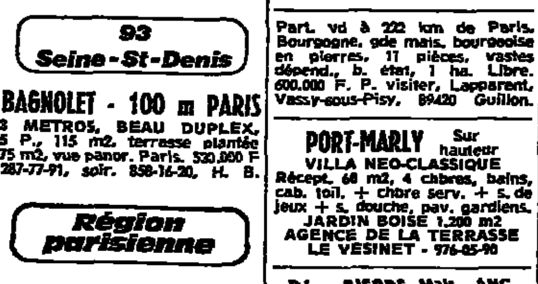


NEUILLY
19, rue Madeleine-Michelis
Me SABLONS
Dans immeuble terminé 5/6 pces DUPLEX, terrasses Dernier étage - Box double 1.600.000 F
Visite tous les jours sur place (sauf dimanche et lundi) de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h., ou tél. :
624-28-37



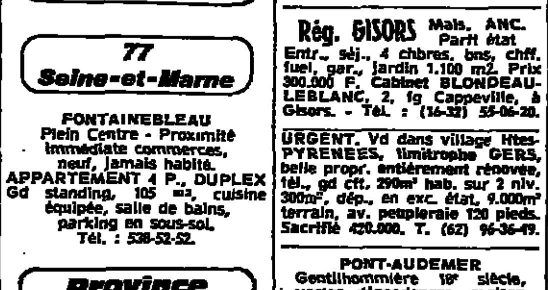
BOULOGNE
7, boulevard Anatole-France, sit. except. en bordure du Bois ds imm. de prestige, rénovation luxueuse, appt de grande classe, 3 et 4 p., 105 à 128 m², parking souterrain, garage. Réservation sur place. Tél. : 825-92-49 ou (25) 43-72-01.

93 Seine-St-Denis



BAGNOLET - 100 m PARIS
3 METROS, BEAU DUPLEX, 5 P., 115 m2, terrasse plantée 75 m2, vue panor. Paris. 530.000 F 287-77-91, soir. 858-16-20, H. B.

Région parisienne



77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité.
APPARTEMENT 4 P., DUPLEX Gd standing, 105 m², cuisine équipée, salle de bains, parking en sous-sol. Tél. : 538-52-52.

Province

Unité retraite Peymeinade, 06530 près Grasse - Studio libre à vendre. Etat neuf. Tous services. Grand parc. Prix 70.000 F. Voir sur place du 2 au 7 novembre, Mme BENIER.

SKI A CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes, 2-3 pièces. Avec 31.000 comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

NICE 100 mètres des ARENES CIMIEZ
3 PIÈCES
100 m2 habitables, 54 m2 terrasse, plein soleil, 2 caves, 2 garages, jardin, piscine. Prestations grand luxe. Porte blindée. Visiophone.
Ex : 776.000 F au 2e ét.
Résidence SERENA
4, avenue Salonia, 06000 NICE Tél. (93) 81-37-37

Part. à part.
LA TOUSSUIRE (Savoie)
1 STUDIO (ég. 6 pers.), pied des pistes, balc. S.-O. Pr. : 180 000 F. 1 STUDIO (ég. 4 pers.), balcon N.-O. Pr. : 140 000 F. Ecrire : F. Coudurier, 73300 La Toussuire.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

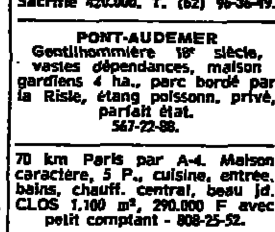
Vend propr. 2.517 m2, 3 km de Nogent-le-Rotrou, grande maison construction 1968 avec isolation. 140 m2 habitable et 73 m2 gar., cave. Prix : 450.000 F. Tél. (37) 52-03-67.

Part. vd à 222 km de Paris. Bourgogne. gde mais. bourgeoise en pierres, 11 pièces, vastes dépend., b. état, 1 ha. Libre. 600.000 F. P. visiter, Lapparent, Vassy-sous-Pisy, 89420 Guillon.

PORT-MARLY Sur hauteur
VILLA NEO-CLASSIQUE
Récept. 60 m2, 4 chbres, bains, cab. toil. + chbre serv. + s. de jeux + s. douche, pav. gardiens. JARDIN BOISE 1.200 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Rég. GISORS Mais. ANC. Parft état
Entr., séj., 4 chbres, bns, chff. fuel, gar., jardin 1.100 m2. Prix 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à Gisors. - Tél. : (16-32) 55-06-20.

URGENT. Vd dans village Htes-PYRENEES, limitrophe GERS, belle propr. entièrement rénovée, tél., gd cft, 290m² hab. sur 2 niv. 300m², dép., en exc. état, 9.000m² terrain, av. peupleraie 120 pieds. Sacrifié 420.000. T. (62) 96-36-49.



PONT-AUDEMER
Gentilhommière 18e siècle, vastes dépendances, maison gardiens 4 ha., parc bordé par la Risle, étang poissonn. privé, parfait état. 567-22-88.

70 km Paris par A-4. Maison caractère, 5 P., cuisine, entrée, bains, chauff. central, beau jd. CLOS 1.100 m², 290.000 F avec petit comptant - 808-25-52.

40 km PONT DE SÈVRES
Charmante propriété du XVIIIe clos de murs, cave voûtée, J.-P. MARTIN - 483-66-97

CRESPIERRES
domaine de la Croix-Marie, maison style moderne, récept. en L de 60 m2 (cheminée), 5 chbr. + appart. 2 Pces, S. de B., cuis., jard. 4.700 m2 (clos). - Téléphonez, après 19 heures : 926-21-45.

Part. à particulier. TOULON (Le Pradet). Propriété 5.000 m², vue mer, 800 m. plage, pins, chênes, vigne. Récept. 50 m² précédée de terrasses, 6 chb., 3 salles d'eau, bureau, lingerie, 3 w.-c., cuisine aménagée, grenier, garage, cave. Impeccable.

maisons de campagne

Aux amoureux de la solitude
FERME ARDÉCHOISE
sur les hauts plateaux, tout en pierre du pays, partie habitable de 5 pièces, avec eau, électr. + chaumière attenante de 120 m2 sur 2 plans à aménager. Vendue avec 40.000 m2 de prairie. Très belle vue. Prix total 170.000 F. Gros crédit possible sur achat et restauration. - CATRY, tél. heures repas (66) 33-90-29 Hôtel Carrefour des Lacs à Coucouron-en-Ardèche. Demand. M. Blanc.

châteaux

BOURGOGNE - CHATEAU 18e 4 ha. : parc, verger, rivière, communs - Tél. : (80) 90-06-75.

villas

ROCHEFORT-EN-YVELINES
ds village, belle maison de 7 pces, 215 m2, état parfait. Jdin 700 m2. URGT. 570.000 F. 483-66-97.

terrains

GAMBAIS. TERRAIN D'ANGLE A BATIR, 2.168 m² dans site boisé - Prix 235.000 F. EFFIMA, 721-72-58.

fermettes

Près RAMOUILLET
OREE FORET Fermette ancienne à restaurer. Prix 420 000 F avec 2 HA AUTOUR. Tél. 461-70-41 MATIN ou APRES 20 H.

domaines

48 km PARIS-OUEST
Très belle propriété au milieu de 29 hectares. - 1.400.000 F. J.P. MARTIN - 483-66-97

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice de Pontoise, Jeudi 16 novembre 1978, à 14 h :
Ensemble immobilier à usage industriel
AVEC FONDS DE COMMERCE DE CHAUDRONNERIE, TOLERIE INDUSTRIELLE, ÉQUIPEMENT DE CAMIONS-CITERNES
A PERSAN (Val-d'Oise), 33, av. J.-Jaurès
SUPERFICIE : 1 ha 17 a 25 ca. — MISE A PRIX : 1.700.000 F
Consign. pr enchérir : 200.000 F. Pour tous renseign. s'adr. à Pontoise à la S.C.P. d'avocats Petit-Malavoy (464-13-28) et à Me Pillette (031-06-53).

Cabinet de la S.C.P. d'avocats AUGER, CHEVREAU, MAST, ROUSSEL, dont le siège est à CAEN, 5, rue Desmoueux. Vente par suite de baisse de mise à prix, à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de Caen, au Palais de Justice de Caen, place Fontette. L'adjudication aura lieu le jeudi 9 novembre 1978, à 14 heures précises, d'une :
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
sise commune de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
à l'angle de la route de Lion et de la rue Salvator-Maxime, dénommé « le Puits-Fleuri », comptant : 2 maisons d'habitation, avec court de tennis, terrain à usage de verger. Le tout d'une superficie de 28 a 82 ca.
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges. Pour tous renseignements s'adresser à : 1) La S.C.P. d'avocats Auger, Chevreau, Mast, Roussel, dont le siège est à CAEN, 5, rue Desmoueux ; 2) Cabinet de Mes Stéfani, Pannier, Desouches-Edet, avocats associés, 34, avenue du 6-Juin, à CAEN ; 3) Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CAEN, où le cahier des charges est déposé.



PANORAMA IMMOBILIER PARIS ILE-DE-FRANCE

VIAGERS - F. CRUZ
Appartements, immeubles entiers ou par lots, occupés ou libres
PRIX INDEXATION ET GARANTIES
Paris et Banlieue jusqu'à 100 km
Rens. : 8, rue La Boétie, PARIS 75008 Tél. 266-19-00

LE MARAIS — HOTEL DE CHAVIGNY
Construit au XVIIe siècle, restauré au XVIIIe siècle. Rendu célèbre par le fameux Mage CAGLIOSTRO qui occupa le 1er étage de cet immeuble dont le groupe Suez a entrepris la restauration dans le respect des plans d'origine qu'une étude historique poussée a permis de retrouver. Au charme et à la qualité de vie du XVIIIe siècle cette restauration a introduit le confort et la facilité de vivre du XXe siècle.
SFPGI, 17, rue du Dr Lancereaux 75008 PARIS - Tél. 924-12-22 et sur place 1 et 3, rue Saint-Claude 75003 PARIS - Tél. 277-31-94

Investissez dans un programme de qualité.
Qualité du quartier, entre la Seine et le Marais, tout près des gares de Lyon et d'Austerlitz.
Qualité architecturale : pierre, aluminium, ardoise...
Qualité des finitions et de l'isolation phonique.
Grand choix de studios et 2 pièces dans 2 immeubles différents.
Renseignements et vente 50, avenue Daumesnil 75012 PARIS Tél. 346.13.00
saci 25 ans d'activité
MORNAY CRILLON
Bureau de vente, 15, boulevard Bourdon 75004 Paris ouvert le lundi de 14 h 30 à 19 h et les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h
Tél. 277.45.55

PLACE DES VOSGES
Prestige - Elégance - Calme
du studio au 6 pièces
Hôtel du XVIIe siècle restauré par le groupe bancaire Suez
17, rue du Dr Lancereaux, 75008 PARIS
Tél. : 271.72.80 - 924.12.22

RESIDENCE TESSON PARMENTIER
3 et 5, rue Tesson, Paris Xe
25 appartements (du studio au 4 pièces) dans une rue calme, un quartier en plein centre de Paris, à 100 m du métro Goncourt. A 100 m également de la ligne bus 46.
Bonnes isolations thermique et phonique, ascenseur, vide-ordures à chaque étage, garage.
A partir de 6500 F le m2. Crédit 80%.
LIVRABLE DE SUITE
Visite sur place : Mercredi de 11 h à 17 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.
PIERRES et BRIQUES - 372.38.89
115, rue des Grands-Champs, 75020 PARIS

INVESTISSEURS
18e arrondissement - Métro Marx-Dormoy
Secteur à forte demande locative
PAJOL 3 - 70, rue Philippe-de-Girard
STUDIOS 31.50 M2 166.300 F (octobre 1978)
2 PIÈCES 47 M2 237.600 F (octobre 1978)
PRIX FERMES ET DÉFINITIFS A LA RÉSERVATION
209-12-31 Bureau de vente et Témoin — SEFIMA - 622-35-05

au cœur du MARAIS
6, rue des Haudriettes Paris (3e)
PARKINGS S/SOL disponibles
sur place 10h30-12h30 14h-19h sauf dimanche
272.94.90
Réalisation ETUPRO S.A.
4, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

GRENELLE - CHAMP-DE-MARS
106-108, boulevard de Grenelle. Paris XV
IMMEUBLE NEUF - LIVRAISON IMMEDIATE
4 P 80 m² + Balcon 20 m² + parking 735 000 F
4 P 80 m² + Balcon 20 m² + parking 755 000 F
4 P 85 m² + Balcon et Terrasse 52 m² + parking 895 000 F
Bur. de vte sur place de 15 h à 18 h tous les jours sf dimanche et mercredi Tél. 578.14.27

PARIS XVe - Métro E.-Zola (à 150 m)
EXCELLENT INVESTISSEMENT
STUDIO, 2 P, 3 P, 5 P/TERRASSE
habitables immédiatement
Appartement-modèle sur place : 10, rue Frémicourt, tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h - Tél. : 578.03.72 - ou écrire SINVIM : 3, avenue Kléber, 75116 PARIS

INVESTISSEURS, TROUVEZ MIEUX!



7.000 F moyen le m² à 100 m de l'avenue de Breteuil en plein quartier des ministères.
Que vous soyez investisseur, ou que vous cherchiez un pied à terre la Résidence Buffon : une adresse "rayonnante".
Cornegi — résidence BUFFON 18, 24 rue Lecourbe, Paris 15e
82/84 Bd des Batignolles 75017 Paris Tél. 293.30.80
BON A DECOUPER

PETIT IMMEUBLE
à quelques mètres de la Seine et du Bois de Boulogne les mêmes prestations qu'à NEUILLY pour 5.500 F/m²
Prix ferme et définitif
Possibilité prêt conventionné et aide personnalisée au logement
Renseignements : Tous les après-midi de 15 h à 19 h (sauf dimanche)
33, rue de Verdun - 92150 SURESNES - Tél. : 728.43.62 ou 684.02.00

RENOVATEUR vend :
- 35, rue Copernic (Paris 16e) Imm. P. de T., ascenseur. Bureau de vente sur place 704.99.76 F2 libres : 320.000 F - occupés : 200.000 F F3 libres : 370.000 F - occupés : 250.000 F
- 61, rue de Vaugirard (Paris 6e) Rénovation complète studios : 255.000 F - 2 pièces : 450.000 F
- Rue Dutot (Paris 15e) Studios : 165.000 F (chauffage central immeuble, vide-ordures, ascenseur).
- Grande sélection de 2 p. et 3 p. : 14e, 15e, 16e et 17e arrondis.

Pour tous renseignements écrire à : S.A. SAINT-BRICE *43, avenue de Suffren - 75007 PARIS* - 567.66.77

à 200 mètres de l'ETOILE
10-12, rue Bray
Petit immeuble de luxe
A VENDRE STUDIOS A 3 PIECES
LIVRAISON DEBUT 79
Appartement témoin Mardi - Jeudi 11 h à 18 h ou tél. 266.92.00

« LA RÉSIDENCE DU MOULIN »
Métro Pierre Marie Curie
Excellent placement locatif : 4.850 F le M2 moyen ferme.
Chambres individuelles. Studios. 2 pièces.
Pierre BARON S.A. 544-38-02
S. pl. 6, rue Barbès (Ivry-sur-Seine) - Tél. 658-63-61

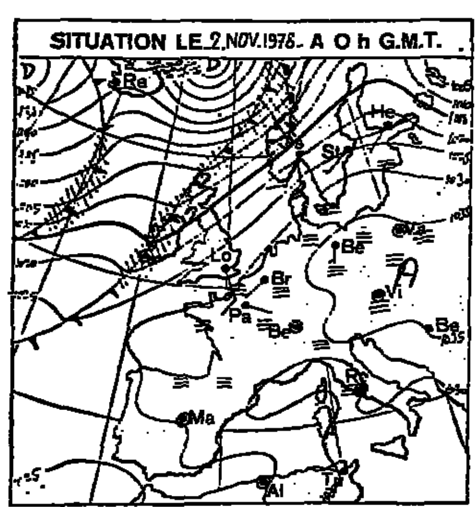
95, Avenue de St-Germain MAISONS-LAFFITTE Studio au 4 pièces
Petit immeuble, pierre de taille massive (Livraison : Juin 1979)
Bureau de vente sur place Samedi et Dimanche 14h à 18h
Bdv. : 962.10.49 + Sogecim : 531.80.97 - 250.88.78

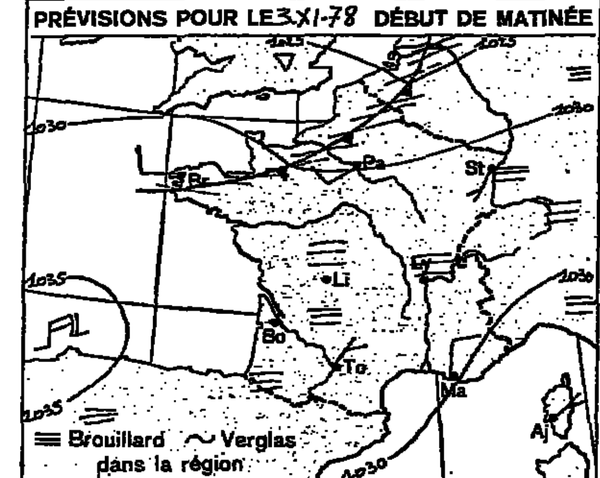
A LOUER ANTONY SUR 4061 M2 LOCAUX NEUFS
Modernes et personnalisés. Entrepôt 1 867 m2 + bureaux 547 m2 (divisibles 2 lots). Disponibles fin année. Bail longue durée.
S'adresser propriétaire heures repas (54) 76.11.79.

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire. Prochaine parution le 7 décembre 1978. Renseignements MULTIMEDIA, 271-32-55.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 novembre à 0 heure et le vendredi 3 novembre à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront de l'Espagne au massif alpin et au nord des Balkans ; elles continueront à maintenir la majeure partie de la France en dehors des courants perturbés. Cependant, la partie méridionale atténuée des perturbations circulant à travers le nord de l'Europe touchera faiblement nos régions septentrionales.

Vendredi, le temps sera ou deviendra très nuageux des côtes de la Manche au Nord puis au Nord-Est, avec quelques faibles pluies ou bruines éparses, surtout au nord-est de la Seine. Sur ces régions, les vents, de sud-ouest à ouest, seront faibles. Les minima de températures seront en hausse, sauf sur le Nord-Est, et les températures maximales varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps brumeux d'automne persistera. Le matin, les brouillards seront nombreux, et parfois denses, dans les vallées et en plaine ; ils seront assez persistants sur le Centre-Est, alors qu'ils feront place l'après-midi à un temps ensoleillé dans la plupart des autres régions. Des gelées blanches seront observées au lever du jour du Massif Central au Jura et aux Alpes.

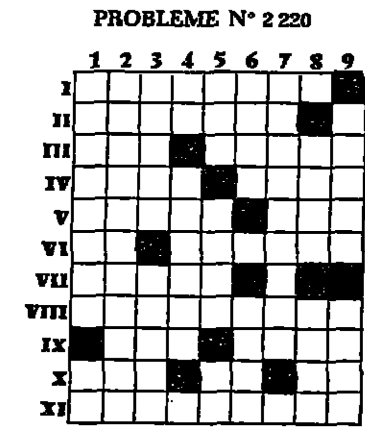
Jeudi 2 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031,4 millibars, soit 773,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er novembre; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et —1 ; Dijon, 4 et 2 ; Grenoble, 15 et 2 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 7 et 5 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 14 et 12 ; Strasbourg, 7 et 6 ; Tours, 15 et 1 ; Toulouse, 9 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 degrés ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 19 et 14 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 13 et 2 ; Bruxelles, 14 et 5 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 12 et 6 ; Genève, 8 et 5 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 21 et 3 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 17 et 10 ; Palma-de-Majorque, 22 et 7 ; Rome, 19 et 9 ; Stockholm, 12 et 3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 220



HORIZONTALEMENT

I. Pour qu'elles puissent se défendre, il faut au moins qu'elles tiennent debout. — II. Qui a fait l'objet d'un arrangement. — III. Certaine date des Babyloniens ; Qui aura du mal à passer. — IV. N'est jamais évoqué si ce n'est pas le Pérou ; Peut se sauver quand on l'oublie. — V. Pousse en grimpant ; Croix. — VI. Romains ; Qui n'a pas besoin de dispense. — VII. Aux yeux des profanes, peut passer pour un mandarin. — VIII. Mot qui peut indiquer qu'on est loin du compte. — IX. Ruminant d'autrefois ; Personnage biblique. — X. Pas innocent ; Souvent enterré avec des cris de joie ; Divinité. — XI. Qui ont donc été bien traités.

VERTICALEMENT

1. S'échauffent chez celui qui fume ; Livre pour les légumes. — 2. Un mot inquiétant quand on parle avec fièvre. — 3. N'est donné que quand il faut rendre ; Très sévères. — 4. Symbole ; Comme un ver. — 5. Conviendra ; Département ; Fleuve. — 6. Un naïf peut y mettre son doigt ; Carte sur table. — 7. Comme certaines particules. — 8. Circule en Arabie ; Se déplace en courant, par exemple. — 9. Plus que culottée ; Qui n'ont donc pas fait l'objet d'une proclamation.

Solution du problème n° 2 219

Horizontalement

I. Pudibonds. — II. Aviser. — III. Nés ; Civil. — IV. Teck ; Gîte. — V. Oasis. — VI. Ubu ; Ana. — VII. Fore ; Agir. — VIII. Luit ; Lèse. — IX. Etres ; S.O.S. — X. Se ; Tus. — XI. Stériles.

Verticalement

I. Pantoufles. — 2. Uvée ; Boutées. — 3. Discourir. — 4. Is ; Ka ; Etêté. — 5. Bec ; Sa ; Sûr. — 6. Original ; Si. — 7. Visages. — 8. Doit ; Isolé. — 9. Légères.

GUY BROUTY.

Colloque

● *Un colloque sur la condition féminine* en France et aux Etats-Unis est organisé du 6 au 9 novembre au Centre culturel américain, à Paris, à partir de 17 h chaque jour. Seront notamment abordés au cours de ce colloque la transformation du statut juridique des femmes aux Etats-Unis, le partage du travail et les nouvelles mentalités.

★ Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, 75006 Paris, tél. 222-22-70.

● *Les conférences-débats de l'Institut supérieur de pédagogie* (Institut catholique de Paris) porteront, en novembre et décembre, sur *« la problématique de l'enseignement catholique »*. 9 novembre : M. Jacques Piveteau, professeur à l'I.S.P. ; 16 novembre : M. Gilles Baudouin, secrétaire général de l'UNAPEL ; 23 novembre : un délégué du Mouvement de la jeunesse pour l'enseignement libre ; 30 novembre : Mgr Jean Honoré, évêque d'Evreux ; 7 décembre : Père Victor Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique ; 14 décembre : Père Michel Coloni.

★ Les conférences ont lieu le jeudi, de 18 h. à 20 h., 3, rue de l'Abbaye, 75006 aris, tél. 033-54-82.

Stages

● *A l'intention des jeunes diplômés chômeurs,* possédant au moins un diplôme d'études universitaires générales (DEUG), la direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, signale que l'association Animation en région parisienne organise, du 9 au 13 novembre inclus, un stage consacré aux techniques de recherche de l'emploi. A l'exception d'un droit d'inscription de 50 F, ce stage est gratuit.

★ Animation en région parisienne, 6-10, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. 589-06-03 et 589-06-73.

Visites. conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Le château de la Motte-Tilly ».

14 h. 45, cour Carrée, entrée rue de Rivoli, M. de La Roche : « La cour Carrée du Louvre ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Guillier : « Siège du P.C. ».

15 h., entrée du pavillon de Flore : « Retables italiens au Louvre » (Paris et son histoire).

15 h. 30, Petit Palais : « Trésors des rois de Danemark » (Tourisme culturel).

18 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Le Nain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 21, rue Cassette : « Le Quattrocento à Florence » (Arcus).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les bases d'une fraternité universelle » (Loge unie des théosophes).

20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « L'obésité » (L'homme et la connaissance).

CARNET

Naissances

— Thomas et Amélie CHEYSSON ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Carole,

le 22 octobre 1978.
15, avenue de la Faisanderie,
1150 Bruxelles.

— M. et Mme Alain KADOUCH ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 31 octobre 1978.
76 bis, rue de Rennes,
75006 Paris.

— M., Mme Patrick TROMPETTE et Marien sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

le 25 octobre.
43, quai J. Gillet,
Lyon (4e).

Mariages

Bernard CHATRY
et
Françoise KLEIN

sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité le 31 octobre 1978.
19, rue Ribéra,
75016 Paris.

— M. et Mme Robert KAHN,
M. Jacques BRANGER,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants

Brigitte et Jean-Jacques,

célébré le 30 octobre 1978.

4, rue Raynouard, 75016 Paris.
4, villa Pasteur, 92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le mariage, célébré dans l'intimité à Orsay le 31 octobre, de

Claire MARTINET,

fille du docteur J. Daniel Martinet (disparu en janvier 1976) et de Mme J. D. Martinet, avec

Richard EDELIST,

fils de M. et Mme D. Edelist.

Décès

— Michèle, Jean-Marc et Jacques Dofny
ont la tristesse de faire part du décès de

Denyse DOFNY,
née Marchand, à Provins,

survenu à Burlington (Vermont), le 13 octobre 1978.
Postal Box 330,
Waitsfield (Vermont)
05673 U.S.A.

— Mme Edmond Jacques-Simon,
M. et Mme Jean Vellas,
Mme Earl J. Carroll,
M. Bruce M. Foster,
Mlle Françoise Vellas,
M. Jacques Vellas,
Le docteur et Mme Robert Bland,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond JACQUES-SIMON,
préfet honoraire,
ancien directeur
des renseignements généraux
à la préfecture de police,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
officier du Mérite civil,
member of the Royal Victoria Order,
grand officier ou commandeur
de différents ordres étrangers,

survenu le 27 octobre 1978.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse, le 30 octobre 1978.
18, rue des Fleurs,
31000 Toulouse.

[Né le 8 avril 1900 à Anor (Nord), Edmond Jacques-Simon, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique avait commencé sa carrière en 1922 comme chef de bureau aux régions libérées dans les services départementaux du Nord.

Chef de cabinet du préfet du Nord, puis chef du cabinet du préfet de police, il avait été nommé en 1936 directeur des renseignements généraux. Révoqué à la demande des autorités militaires allemandes en 1941, il avait occupé successivement les fonctions de préfet de la Meuse (en 1941), de trésorier-payeur général d'abord dans le Tarn-et-Garonne puis, à partir de 1946, dans les Côtes-du-Nord.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 27 octobre 1978, de

Mme Paul LEVY,
née Suzanne Gœtschel,

De la part de :
Francis et Anita Levy,
Gilbert et Colette Levy,
ses enfants,
Daniel, Martine et David,
ses petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, allée Elsa-Triolet,
91300 Massy.
16, boulevard de la Libération,
94300 Vincennes.

— Ses amis de la Société nationale industrielle aérospatiale, de l'industrie aéronautique et spatiale, des institutions de retraites et des assurances,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul MIREMONT.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 novembre 1978, à 10 h. 30, en la cathédrale de Notre-Dame de Paris.

— M. et Mme Raymond Adda,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul MUNCH,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le mercredi 25 octobre 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 27 octobre 1978.
7, rue Martin-de-Thezillat,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Claude Thieu et Mme, née Denise Rossignol, et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean ROSSIGNOL,
née Lydie Lahaye,

survenu à Joigny le 27 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu à Baule (Loiret), le lundi 30 octobre, dans l'intimité.
89300 Lycée de Joigny.

Anniversaires

— Il y a un mois
Jacqueline BOULLENGER
s'éloignait de nous.

M. Robert Aries remercie tous ceux qui ont été au cimetière de Maisons-Laffitte (Yvelines) en dépit de l'annonce tardive (Carnet du « Monde » du 26 octobre 1978).

Nous pensons à elle.

Eve Aries, Lynn Aries, Simone Panela, Juliette Bossard, Myrna Sitbon, Ellis Nessim, Jean Paul Rossi, Christoffe Boullenger, Nicole Lahique, Frederique Bossard, Thomas Bossard, Henri Leclerc, Pascal Fleury, Marica Giovanelli Leroux, Florence Barra Boullenger, docteur Pierre Richard Dick, docteur vétérinaire Max Rombi, docteur ès sciences Robert Aries, docteur et Mme Prezouls, M. et Mme Robert Baudin, M. et Mme André Spira, la famille Morice, la famille Boiriven, la famille Formhals, la famille Fabiani, M. et Mme Jacques Carpentier, Mme Simon Wajntrob, M. et Mme Brami, M. et Mme Lopez, M. et Mme Gilnat, Pascal Fleury.

Le personnel d'Ascinter Otis, division d'United Technologie Corporation.

Une pensée et des prières sont demandées à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

Michel RIGAL,
commissaire général
des Scouts de France de 1953 à 1970,
est décédé le 11 août 1978.

Mme Rigal,
Ses enfants,
Le Conseil national et l'équipe nationale des Scouts de France,
invitent à célébrer sa mémoire, le mercredi 8 novembre 1978, à 18 h. 30, au Bon Conseil, 6, rue Albert-Lapparent, 75007 Paris.

Messe célébrée sous la présidence de Mgr Lheureux.

A 19 h. 45, salle du Bon Conseil, à la même adresse : « Michel Rigal, un homme, un mouvement », évocation de l'œuvre de Michel Rigal dans l'Eglise, le scoutisme, au service de la jeunesse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Le service acoustique de la Mutuelle générale de la presse et du livre (M.G.P.L.), 28, rue de Turbigo, Paris-2e, organise gratuitement, les 6 et 7 novembre, deux nouvelles journées réservées aux sourds et malentendants : essais de tous nouveaux appareils auditifs et possibilités d'appareillage ; réparation des anciens appareils. Prendre rendez-vous avec M. Lecerf : 236-05-56 (sauf le samedi).

Conférences

— Conférence du Père Giuseppe Tomaselli. Cette conférence se tiendra, le samedi 4 novembre, à 16 h., à l'hôtel Suffren La Tour, salon Trocadéro, 20, rue Jean-Rey, Paris (15e). Le Père Giuseppe Tomaselli, salésien, de l'Institut de Messine (Italie), auteur de plusieurs ouvrages, donnera, à la fin de la conférence, en particulier pour les malades, sa bénédiction avec les radiations mystiques.

PRESSE

● *A New-York un accord de principe* est intervenu le mercredi 1er novembre entre les directions du *New York Times* et du *Daily News* en grève depuis le 9 août dernier. L'accord conclu, et qui doit être maintenant ratifié par « la base », garantit pour six ans le maintien des mille cinq cent huit employés de l'imprimerie.

● *The Daily Star,* nouveau quotidien britannique, a fait son apparition dans les kiosques le jeudi 2 novembre. Publié par Express Newspapers *(Daily Express* et *Sunday Express),* le *Daily Star,* de format tabloïd, sera d'abord diffusé dans le nord et le centre de l'Angleterre avant de l'être sur le plan national.

● *La cour d'appel de Berlin-Ouest* a confirmé le mercredi 1er novembre l'interdiction faite au groupe d'éditions Axel Springer de prendre une participation de 50 % dans la société hambourgeoise de publications Elbe-Wochenblatt G.M.B.H. und Co.

L'interdiction, contre laquelle le groupe Springer avait interjeté appel, avait été prononcée en janvier dernier par l'office fédéral des cartels, dont le siège est à Berlin-Ouest. Cette institution avait estimé que l'opération aurait renforcé la position de Springer dans le marché des petites annonces. Elbe-Wochenblatt est en effet, par son importance, la seconde société de la branche à Hambourg où le haut du marché est précisément tenu par Springer. Cette interdiction a été la première du genre prononcée par l'office des cartels depuis les nouvelles dispositions promulguées en 1976 pour renforcer le contrôle des fusions dans la pesse. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

UN SUCCÈS DES ÉCOLOGISTES BRITANNIQUES

...vivent les phoques gris

— Cédant aux pressions des groupes économiques et de protection de la nature, appuyés par de larges secteurs de l'opinion publique, les autorités ont renoncé à mener l'opération de destruction massive des phoques gris des Orcades.

Les tireurs d'élite, à bord du bateau norvégien Kvitungen, *embauchés sur contrat $ pour un prix forfaitaire de 20 000 livres, sont rentrés chez eux bredouilles, privés surtout des substantiels bénéfices escomptés de la vente des peaux et des carcasses. Les chasseurs locaux se chargeront d'éliminer un nombre réduit (mille au lieu de quatre mille) de femelles et de bébés phoques.*

Ainsi le groupe Greenpeace a remporté un grand succès grâce à une opération de relations publiques d'envergure. Il a réussi à mobiliser une véritable armada de reporters et de cameramen de tous les pays (leur présence bruyante a entraîné la mort de cinquante petits phoques abandonnés par leurs mères effrayées) escortant le chalutier *Rainbow-Warrior* sur lequel avait pris place un groupe de militants déterminés à empêcher le massacre des phoques par tous les moyens, au besoin en se plaçant sur la ligne de mire des fusils à lunette des tireurs norvégiens.

Il faut dire que la tâche des écologistes a été facilitée par la sympathie naturelle et l'attendrissement du public envers les phoques, et notamment leurs petits à la peau blanche et dont les grands yeux bruns paraissent toujours être remplis de larmes. D'autre part, fort habilement, Greenpeace ne contestait pas le principe d'une destruction des mammifères, mais dénonçait violemment l'ampleur de la « tuerie » annuelle envisagée par l'administration pour réduire de moitié d'ici à 1983 le nombre des phoques afin de le maintenir à un niveau compatible avec les intérêts des pêcheurs.

Selon les estimations officielles, en effet, les phoques consommeraient entre 50 000 et 100 000 tonnes de poisson par an. Mais les écologistes de Greenpeace considèrent qu'il s'agit là de chiffres discutables, et ils ont demandé un moratoire d'un an pour permettre de réunir les informations supplémentaires qui pourraient justifier la destruction des animaux.

Polémique dans le *Times*

A dire vrai, la question est compliquée par des anomalies que les scientifiques n'ont pas encore expliquées. L'espèce n'est pas en danger, au contraire, puisque, en dépit de l'opération annuelle de destruction, on a enregistré une augmentation de quinze mille du nombre des phoques gris des Orcades sur une « population » totale d'environ quatre-vingt mille. Mais l'administration n'explique pas comment cet accroissement est intervenu, alors que les bancs s'épuisent par suite des pêches intensives menées par les pêcheurs britanniques et d'autres pays, y compris les Soviétiques.

Un biologiste de l'université du Sussex estime que les phoques ont changé de régime alimentaire et il recommande de procéder à des analyses des estomacs des animaux pour démontrer qu'ils mangent moins de poisson, bref qu'ils ne peuvent être considérés comme responsables de l'épuisement des bancs.

D'autre part, si les pêcheurs de haute mer sont favorables à la destruction des phoques, les pêcheurs côtiers, eux, se déclarent contre, étant donné que les phoques se nourrissent de calmars et de pieuvres qui dévorent les homards. Plus les phoques seront nombreux, plus les homards seront abondants.

En tout cas, l'opinion a été sensibilisée rapidement. Quatorze mille lettres de protestation ont été envoyées à Downing Street, les ligues de protection des animaux ont multiplié les démarches en haut lieu, l'affaire a été évoquée au Parlement de Strasbourg, où le commissaire aux pêches de la Communauté a promis une enquête... Enfin, un groupe rock a enregistré une chanson baptisée « SOS » *(Save ou seals)*, « Sauvez nos phoques ». Une controverse s'est ouverte dans les colonnes de la correspondance du *Times*.

Pour justifier l'opération de destruction, un officiel estimant que le contrôle des pinnipèdes est un fait accepté par tous, recommandait la tuerie « *dans le propre intérêt des phoques* »... « *Le moment est peut-être venu de leur administrer des contraceptifs* », répliqua vertement une correspondante. Un officier d'aviation voudrait savoir si Greenpeace est prêt à encourager la prolifération sans contrôle des rats, des vipères et des souris. « *Sinon,* écrit-il, *nous donnerons un exemple splendide du caractère des Britanniques seulement amis des « gentils » animanx.* » Un autre lecteur suggère que la destruction soit limitée aux femelles avant qu'elles ne reproduisent, et cela afin de démentir l'impression que la tuerie est délibérément ajournée pour des raisons commerciales, en attendant que les bébés phoques soient plus nombreux.

Il est certain que beaucoup de Britanniques s'indignent que les autorités aient embauché des étrangers pour accomplir la triste mission d'exécution. D'autres partent du droit des phoques. « *Tous les animaux ont un droit de vie.* » En réponse, un diacre, évoquant le million de fœtus avortés, déplore que l'opinion britannique semble s'intéresser davantage aux bébés phoques qu'aux bébés humains.

Enfin les milieux politiques conservateurs s'inquiètent du précédent ainsi créé par ce groupe de pression qui a pratiqué avec succès une politique d'intimidation, et ils laissent entendre que beaucoup de militants écologistes sont des socialistes ou même des communistes. En fait, le vote « vert » n'a pas en Grande-Bretagne le même poids qu'aux Etats-Unis, qu'en France ou en Allemagne. Le mouvement écologiste présentera cependant cinquante candidats, ce qui lui permettra de s'exprimer à la télévision. Cependant, étant donné le système électoral qui écrase les minorités, les écologistes ne peuvent rien espérer, sinon affaiblir les candidats libéraux sortants dans les circonscriptions libérales où leur influence est plus grande.

La saga des phoques gris des Orcades a sûrement remué l'opinion et rallié tous les amis des animaux. Néanmoins, le groupe Greenpeace a refusé l'offre de coopération des défenseurs des renards prêts à intervenir sur les lieux pour la sauvegarde des phoques. Quant aux mammifères, ils n'ont obtenu qu'un sursis. Un lecteur du *Times* imagine une maman phoque s'adressant à ses enfants : « *Mes chéris, vous serez maintenant abattus par les aimables et gentils habitants du pays et non par ces vilains et méchants étrangers...* »

HENRI PIERRE.

L'AMIRAL SANGUINETTI SOUTIENT LES PAYSANS DU LARZAC

La journée nationale de soutien aux paysans du Larzac qui, le samedi 28 octobre, a donné lieu à des manifestations dans cent quatre villes de France et plusieurs métropoles étrangères continue à susciter des réactions.

L'amiral Antoine Sanguinetti, qui a visité le causse mercredi 1er novembre, a déclaré : « *Le combat exemplaire des paysans du Larzac est celui de l'avenir des régions contre l'Etat centralisateur. Je serai à leur côté s'ils le jugent nécessaire.* » Néanmoins, il a invité ses hôtes à « *éviter le double piège de l'antimilitarisme et de la violence* ».

De son côté, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a déclaré au quotidien *Midi Libre*, avant de quitter Lourdes : « *L'action des paysans est conforme à l'esprit du concile Vatican II et va dans le sens de la déclaration des évêques français sur le commerce des armes.* »

Enfin, les trente groupes régionaux des Amis de la Terre, réunis en congrès à Seignosse (Landes) du 29 octobre au 1er novembre, ont annoncé qu'ils s'associeraient à la marche des paysans sur Paris du 8 novembre au 3 décembre prochains.

CIRCULATION

L'ALCOOTEST QUATRE MOIS APRÈS

Rien ne sert de contrôler les automobilistes, il faut aussi les convaincre

La France ne suivra pas l'exemple de l'Allemagne fédérale et continuera d'imposer sur ses autoroutes une limitation de vitesse. De même, les automobilistes français resteront tenus de porter obligatoirement la ceinture de sécurité. Enfin, les gendarmes pourront, comme par le passé, les obliger à souffler dans l'alcootest.

Parmi les contraintes imposées aux conducteurs pour motif de sécurité, c'est cette dernière qui soulève le plus de polémiques. Quatre mois après qu'eut été adopté le projet de loi « tendant à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique » et après des milliers de contrôles effectués sur les routes françaises, où en est-on ?

Jusqu'à l'adoption, le 30 juin 1978, de la nouvelle loi, les contrôles du taux d'alcoolémie étaient réglementés par une législation de 1970. Celle-ci prévoyait que seuls les responsables d'une infraction grave ou d'un accident devaient subir une épreuve de dépistage. Désormais les contrôles peuvent être imposés *a priori*, sans qu'il y ait eu infraction ou accident. Comment en est-on arrivé là ?

Tout a commencé en 1975, lorsqu'un médecin de l'hôpital de Garches, le professeur Claude Got, publia une « *étude sur l'alcoolémie dans trois cent vingt-huit accidents mortels de la circulation* ». Le résultat de son enquête était spectaculaire : dans 38 % des cas, on trouvait dans le sang des présumés responsables d'accidents un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 gramme par litre. Jusqu'alors, les constatations de la gendarmerie étaient très floues. On savait, sans doute, que l'alcoolisme et la conduite automobile faisaient mauvais ménage ; que, au-delà de 0,3 gramme d'alcool par litre dans le sang, le risque d'avoir un accident mortel était doublé, et au-delà de 0,5 gramme multiplié par trois. Mais aucune corrélation précise et chiffrée n'était établie entre le taux d'alcoolémie et le nombre ou la gravité des accidents de la route.

La publication de l'étude du professeur Got

Au cours des mois suivants et durant tout un semestre, une nouvelle étude fut lancée concernant tous les accidents mortels constatés par la gendarmerie. Près de trois mille cinq cents accidents furent ainsi analysés, et vinrent confirmer les résultats de la première enquête : 37 % des présumés responsables des accidents conduisaient sous l'influence de l'alcool.

L'organisme national de sécurité routière (ONSER) devait préciser un peu plus tard que 3,4 % des conducteurs circulaient avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 gramme. « *Ainsi,* affirmait-on au comité interministériel de la sécurité routière, *3,4 % des automobilistes sont responsables de 38 % des accidents mortels.* »

Punir ou prévenir

Dès lors, concluait-on, la législation de 1970 se révélait insuffisante, puisqu'elle se contentait de « punir » le conducteur lorsque le mal était fait. La loi adoptée en 1978 se veut donc « préventive », et tend à agir en « amont » des accidents pour les éviter. Les contrôles d'alcoolémie pourront désormais avoir lieu, même en l'absence d'infraction ou d'accidents, sur la demande du procureur de la République. Si le dépistage est positif (de 0,8 à 1,20 gramme), l'automobiliste devra attendre pour reprendre le volant que l'alcool absorbé soit « oxydé ». Son permis de conduire peut être suspendu ou annulé. Si son taux d'alcoolémie dépasse 1,20 gramme, les sanctions sont plus sévères.

D'autre part, les « analyseurs d'haleine » vont bientôt remplacer, dès leur homologation, le double contrôle de l'alcootest (qui ne permet pas de déterminer le taux exact d'alcoolémie mais seulement le seuil de 0,8 G) et de la prise de sang.

Pour le comité interministériel de la sécurité routière, cette loi a plusieurs avantages. Elle est dissuasive comme le montre le faible pourcentage d'examens positifs constatés au cours des premiers contrôles. L'utilisation de l'analyseur d'haleine permettra d'autre part de « frapper » immédiatement le contrevenant. Il fallait jusqu'à présent attendre le résultat de la prise de sang (parfois 48 heures). L'appareil fournira désormais à la fois les preuves du délit et le taux d'alcoolémie du conducteur incriminé, ce qui permettra d'appliquer la procédure du flagrant délit.

Au cours de l'été 1978 les contrôles se sont multipliés sur toutes les routes françaises. Du 6 au 14 août, par exemple, sur sept mille six cent quarante et un dépistages effectués, vingt-neuf examens seulement se sont révélés positifs (la lettre de la chancellerie, 15 septembre 1978). Mais dès le début de son application, la nouvelle loi s'est heurtée à deux types de contestations : juridiques et statistiques.

La loi du 30 juin 1978 prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat viendra déterminer les conditions dans lesquelles seront faits les contrôles. Or, ce décret n'a pas été publié et cependant de très nombreuses opérations de dépistages ont été organisées au cours des mois de juillet et d'août. « *Nous ne contestons pas le bien fondé de la loi* », explique Mᵉ Jean-Louis Fontenaud, membre du mouvement Auto-Défense. « *Mais nous voulons qu'elle soit appliquée dans la légalité. En effet, le paragraphe 4 de l'article 1er du code de la route qui fixait les conditions dans lesquelles seraient effectuées les opérations de dépistage a été modifié par la nouvelle loi qui est venue s'y substituer et qui précise qu'un décret au Conseil d'Etat fixera les nouvelles conditions de contrôle.* » Actuellement, aux yeux de Mᵉ Fontenaud, l'article 1er de la loi ne saurait donc être appliqué.

Pour le comité de la sécurité routière, la loi n'a fait qu'ajouter à l'article 1er une condition supplémentaire de dépistage et n'a pas abrogé cet article. Il n'est donc pas nécessaire d'attendre la publication du décret pour engager les opérations. « *Cela prouve que l'article incriminé est mal rédigé* », rétorque-t-on à Auto-Défense, dont le secrétaire général, M. Francis Rongier, a, spectaculairement, lors d'un contrôle, refusé de « souffler dans le ballon ».

Consensus nécessaire

Mais des critiques plus fondamentales ont été apportées à la nouvelle loi. Elles portent sur les statistiques qui l'ont justifiée et qui concluaient que chez 38 % des « présumés responsables » on trouvait un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 g.

« *Tout d'abord,* explique M. Pierre Lerat, expert auprès des tribunaux, *les statistiques du professeur Got ne prennent en compte que les présumés responsables et non tous les automobilistes impliqués dans un accident. Si, après avoir refusé la priorité, un automobiliste à jeun va percuter contre un autre dont le taux d'alcoolémie dépasse 0,8 g, il ne sera pas répertorié dans les statistiques sur l'alcoolémie, pas plus du reste que l'automobiliste qui a été victime de l'accident et qui est en infraction.*

» *Ensuite, il est extrêmement difficile de recueillir des données exactes dans ce domaine. Il est difficile de faire une prise de sang sur un mort ou même sur un blessé grave déjà affaibli par son accident.* »

« *Les statistiques ne pourront êter exacte,* conclut M. Lerat, *tant qu'on ne contrôlera pas l'alcoolémie de tous les automobilistes impliqués dans les accidents et tant qu'on préjugera de la responsabilité des usagers de la route à l'occasion d'une analyse statistique.* »

L'O.N.S.E.R. a donc entrepris dans cet esprit d'affiner ses statistiques et a abouti déjà à des conclusions beaucoup moins spectaculaires que celles auxquelles était parvenu le professeur Got. Une chose demeure néanmoins certaine : si 3,4 % d'automobilistes conduisent avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 g, ces conducteurs sont beaucoup plus fréquemment que les autres impliqués dans les accidents.

L'expérience des quatre premiers mois d'application de la loi sur l'alcoolémie a donc prouvé qu'une loi ne pouvait être appliquée correctement sans un minimum de consensus chez les automobilistes. Et nul doute que ce consensus aurait été plus facile à obtenir si les statistiques avaient été plus précises, mieux établies, et si, à côté de l'erreur humaine, on avait fait leur juste place parmi les causes d'accidents aux autres explications qui tiennent, par exemple, au mauvais état du réseau ou de la signalisation routière.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Que signifie « erreur humaine » ?

Dans 85 % des cas, disent les chiffres officiels, les accidents de la route sont provoqués par une erreur humaine. Cette affirmation est de plus en plus contestée par les spécialistes de la circulation qui mettent notamment en cause les statistiques routières.

Les statistiques sont établies par la police et la gendarmerie chargées des constats après les accidents. Gendarmes et policiers remplissent des formulaires détaillés en indiquant par exemple si l'accident a eu lieu de nuit ou de jour, sur une route mouillée ou sur une route sèche... Les formulaires sont ensuite rassemblés et mis sur ordinateurs.

Mais quelle est la valeur des résultats qu'on en tire ? « *Un calcul statistique* », explique M. Pierre Lerat, expert auprès des tribunaux, « *et sa précision sont fonction de deux paramètres : le nombre de cas constatés et la qualité des données recueillies. Or les constats d'accidents portant des jugements de valeur contestables. Un gendarme n'est pas compétent, par exemple, pour dire s'il y a eu dérapage ou non, car beaucoup de dérapages ne laissent pas de traces sur la chaussée. Il faudrait modifier la façon dont sont faites ces statistiques : déterminer pour les dérapages, par exemple, et pour toutes les autres circonstances d'accidents une moyenne nationale puis comparer cette moyenne avec un tronçon donné, ce qui permettrait de mettre en cause le cas échéant le mauvais état de la chaussée ou une signalisation défectueuse.* »

On peut se demander aussi si en raison des intérêts en jeu, si respectables soient-ils, le pourcentage des conducteurs responsables n'est pas artificiellement « gonflé ». Les pouvoirs publics, par exemple, hésitent à mettre en cause un réseau routier qu'ils ne peuvent entretenir et moderniser à un rythme suffisamment rapide pour répondre aux besoins des usagers. Les assureurs essaient toutes les fois qu'ils le peuvent de partager les responsabilités entre les conducteurs.

La mise en cause du conducteur n'est donc pas toujours légitime. En Grande-Bretagne, par exemple, on a constaté qu'après le remplacement d'un revêtement de chaussée par un autre, antidérapant, le taux des accidents avait diminué de façon spectaculaire. En France, l'ONSER reconnaît que l'aménagement de carrefours dangereux supprime en moyenne 70 % des accidents.

Lorsqu'un automobiliste qui n'avait pas bouclé sa ceinture, qui roulait trop vite sur une route en mauvais état, est victime d'un accident, qui est vraiment responsable : son comportement ou l'état de la chaussée ?

P.T.T.

Une semaine après la fin de la grève des postiers

La distribution du courrier est encore gravement perturbée dans la région lyonnaise

De notre correspondant régional

Lyon. — Après les grèves des P.T.T. de la semaine dernière, la distribution du courrier reste aujourd'hui encore perturbée dans le département du Rhône. Des lettres affranchies à 1,20 F sont encore régulièrement distribuées avec plusieurs jours de retard, quand ce n'est pas deux ou trois semaines. Toutefois, Lyon-Ville se trouve très largement épargnée par ces difficultés, la quasi-totalité du courrier étant dirigée, affirme la direction régionale, depuis tous les points du territoire, directement sur des centres de distribution particuliers.

Pour ce qui concerne les paquets, le stock, qui a atteint la valeur de cent cinquante fourgons au moment de la période la plus critique, est en bonne voie de résorption. A cet égard, la direction régionale ne cache pas que des « *mesures spéciales* » ont été prises, c'est-à-dire l'ouverture de « *chantiers supplétifs* » dans les locaux de l'administration avec « *en principe* » des personnels de l'administration travaillant de toute façon « *toujours sous la surveillance de ladite administration* ». Dans ces conditions, et si aucun arrêt de travail nouveau ne se produit, on estime généralement à la direction régionale que les retards seront définitivement rattrapés au début de la semaine prochaine.

Car la direction régionale ne partage pas l'analyse de la C.G.T. sur les causes des difficultés de son service public. Ce syndicat avait attribué les retards à la fois à l'insuffisance des effectifs et aux défaillances des matériels installés dans le centre de tri automatique mis en service le 2 octobre (*le Monde* du 25 octobre). Pour la direction régionale, les perturbations sont à imputer aux agents des postes et à ceux de la S.N.C.F. : « *En quittant le centre de tri manuel de Perrache, le personnel a emporté avec lui quatre mille sacs de lettres qu'il n'avait pas triées les jours précédant ce déménagement. Puis il y a eu, le 2 octobre, la grève de vingt-quatre heures pour marquer l'entrée dans le nouveau centre. Or il faut savoir que, avec les systèmes d'équipes, un tel mouvement s'étale en fait sur trois ou quatre jours. Il y a eu ensuite les grèves de la S.N.C.F. au plan national d'abord, régional ensuite. Enfin, on est retombé dans la grève des P.T.T. des 25-26 octobre, alors que les retards précédents n'avaient pas été comblés.* »

On admet cependant que l'entrée en fonctionnement du nouveau centre de tri automatique — le plus grand d'Europe — est responsable pour une part des flottements enregistrés dans le service public. En tout état de cause, il n'est pas question pour la direction régionale d'envisager un accroissement des effectifs : « *De toute façon,* dit-elle, *au stade final de la réorganisation du service, il y aura plus de monde qu'il n'y en avait au tri manuel.* »

BERNARD ÉLIE.

LE LIBRE ACCÈS DANS LES GARES

Mais à quoi servent les tickets de quai...

Des tickets de quai, pour quoi faire ? Depuis que la S.N.C.F. a décidé de libéraliser l'accès aux gares, de nombreux usagers ont pris au mot la société nationale et se dispensent d'acheter les tickets de quai. Leur vente est en baises sensible : par exemple : — 21,4 % à Bordeaux-Saint-Jean, — 43,9 % à Angoulême, — 19,2 % à Pau au mois de juin dernier par rapport au même mois de l'année précédente. Mais, au fait, à quoi servent aujourd'hui les tickets de quai ?

La lettre-circulaire du secrétaired'Etat aux transports, en date du 29 juin 1977, légalise l'existence du ticket de quai dont les détenteurs « *peuvent avoir accès aux quais et aux salles d'attente* ». En principe donc, l'usager qui se soustrait à cette obligation commet une infraction à la police des chemins de fer et dressé.

En réalité, les responsables de la S.N.C.F. avouent qu'il n'est pas dans leur intention de contrôler l'accès aux quais. De ce fait, les usagers qui ne sont pas en règle avec les textes en vigueur ne risquent aucune amende. Toutefois, les dirigeants de la société nationale se gardent bien de le crier trop porft. Ils préfèrent laisser subsister le doute dans l'esprit de ceux qui fréquentent les gares, afin, si possible, de tirer quelques recettes commerciales, de la vente de ces tickets.

Au demeurant, le ticket de quai n'a d'autre utilité que de valoir une attestation d'assurances. Au cas où l'usager serait victime d'un accident dans une gare, il aurait alors la faculté de se retourner contre la S.N.C.F. avec laquelle il aurait passer contrat. Dans ce cas, il devrait apporter la preuve d'une faute de l'exploitant qui a l'obligation de « *mettre à sa disposition les installations lui permettant de rejoindre un moyen de transport* ».

La S.N.C.F. reconnaît que le nombre d'accidents dont sont victimes les usagers dans les gares est très minime, voire inexistant. Dans ces conditions, quelle utilité y a-t-il donc à maintenir l'obligation d'acheter et de composter les tickets de quai ? Pourquoi continuer à imposer une contrainte qui n'en est plus une ? Pour tirer quatre sous de clients trop disciplinés ou trop crédules ?

JACQUES DE BARRIN.

économie

SOCIAL

A LA S.N.C.F.

Les nouvelles grèves prévues du 3 au 11 novembre entraînent une polémique entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

Les fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. appellent une nouvelle fois l'ensemble des agents de la S.N.C.F. à cesser le travail, par roulements, pendant la période du vendredi 3 au samedi 11 novembre. Se déclarant « conscients de la gêne ainsi occasionnée aux usagers », ces deux syndicats entendent encore protester contre la « dégradation » des conditions de vie et de travail des cheminots et contre l'absence, selon eux, de véritables négociations avec la direction.

De son côté, la direction générale de la S.N.C.F., qui indique que des perturbations se produiront tant sur le réseau des grandes lignes que sur celui de la banlieue parisienne et qui devrait faire connaître ses premières prévisions dans la journée de ce jeudi, a publié, mercredi 1er novembre, un communiqué affirmant notamment que ces mouvements de grève répétés « affaiblissent la S.N.C.F. » *et* « vont à l'encontre des intérêts du personnel ».

Les modalités de la nouvelle grève décidée par les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. sont les suivantes : les agents de conduite, les agents des trains, les contrôleurs de route et le personnel d'encadrement de ces catégories, du vendredi 3 novembre à 20 h. au lundi 6 novembre à 12 h. ; les agents du matériel, de l'équipement, des établissements mixtes matériel et transport, des services administratifs et des services communs, du dimanche 5 novembre à 20 h. au mercredi 8 novembre à minuit ; tous les autres agents (transport, SERNAM, commercial) : du jeudi 9 novembre à 4 heures au samedi 11 novembre à 7 heures.

D'autre part, la journée du jeudi 9 novembre sera marquée, selon les fédérations C.G.T. et C.F.D.T., « *par l'organisation de manifestations au plan local et régional avec envoi de motions, télégrammes, résolutions à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion du budget des transports terrestres* ».

« Un sens élevé du service public »

Dans un long communiqué, ces deux syndicats expliquent les raisons de cette nouvelle grève. Ils déclarent notamment :

« *En lançant cet appel, les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. sont conscientes de la gêne que de nouvelles perturbations dans le service des trains provoquera pour les usagers. Elles dénoncent la carence du gouvernement et de la direction, plus soucieux de retourner le mécontentement des usagers contre les cheminots que de régler par la négociation les conflits en cours. La gêne occasionnée aux usagers par les grèves des cheminots, si réelle qu'elle soit, ne saurait faire oublier la dégradation des conditions de transport dues à l'insuffisance d'effectifs des cheminots ni la culpabilisation des voyageurs qui, dans l'impossibilité de se procurer à temps leur billet, faute de personnel au guichet, se voient frappés de lourdes amendes, du fait d'une réglementation aberrante. Cette situation serait encore aggravée si les orientations du rapport Guillaumat étaient mises en application.* »

« *Ni les tentatives de culpabilisation,* poursuivent la C.G.T. et la C.F.D.T., *ni les accusations de sabotage ne sauraient impressionner les travailleurs d'une corporation qui a donné à maintes occasions la preuve de son sens élevé du service public et qui rejette avec indignation le qualificatif de travailleurs privilégiés. (...)* »

Pour sa part, la direction générale de la S.N.C.F. a répliqué, dans un communiqué publié mercredi 1er novembre :

« *L'accord salarial passé en 1978 garantit aux cheminots le maintien de leur pouvoir d'achat et même une amélioration d'autant plus sensible que leur niveau hiérarchique est moins élevé. Avec une augmentation de 2,5 % au 1er octobre, les salaires ont progressé de 8 % depuis le 1er janvier 1978 ; à Paris, cette augmentation atteint 10,97 % pour les cheminots placés à la base de la hiérarchie. L'amélioration des conditions de travail fait l'objet d'une concertation permanente avec les organisations syndicales sous l'égide du ministère des transports. Des progrès très sensibles ont été faits depuis dix ans et, dans le cas particulier des agents de conduite, la durée de travail n'atteint en pratique qu'une moyenne de trente-cinq heures par semaine. (...)* »

« *Afin de garantir son avenir,* poursuit la direction, *la Société nationale doit poursuivre ses efforts de modernisation qui conduisent à des réductions progressives d'effectifs. Cependant les cheminots bénéficiant de la garantie de l'emploi, cette politique n'a pour effet que de limiter le recrutement, l'embauchage lui-même n'étant pas supprimé, et en 1978 plus de dix mille agents auront été recrutés (...). Les mouvements de grève répétés, tant à l'échelon national que local, entraînent une gêne considérable pour le public et occasionnent de graves perturbations dans l'acheminement des marchandises. Dénués de motifs valables, ils affaiblissent la S.N.C.F., l'empêchent d'exercer sa mission de service public et ils vont à l'encontre des intérêts de son personnel et d'une véritable défense de l'emploi.* »

La grève de la marine marchande

- **M. Giraud affirme que l'essence ne sera pas rationnée**
- **M. Séguy demande la solidarité des organisations syndicales internationales**

A la veille de la réunion de conciliation entre armateurs, marins et représentants du ministère des transports prévue vendredi 3 novembre, la situation dans les ports français continue de s'aggraver et à perturber les approvisionnements de certaines marchandises, notamment le pétrole.

Toutefois, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a démenti les rumeurs concernant un éventuel rationnement de l'essence en France à la suite de la grève des marins et des événements d'Iran. « *Il n'en est pas question. Nous avons quatre-vingt-dix jours de stock, et l'approvisionnement iranien pour la France représente moins de 10 %.* »

On apprend en outre que le trafic commercial maritime de marchandises pour les trois premiers trimestres de 1978 est en régression de 2,5 % par rapport à la période correspondante de 1977, dans les six ports autonomes.

Cette diminution est consécutive à la réduction du trafic de pétrole brut (— 10,1 %). Les autres marchandises en vrac (liquides ou solides) augmentent de 8,3 %. Les marchandises dites « diverses » augmentent également de 12,2 %. C'est à Rouen et à Dunkerque que le trafic a le plus augmenté et au Havre qu'il a le plus baissé.

La C.G.T. (qui représente 80 % des marins syndiqués) a protesté contre « *l'utilisation des forces de police à Marseille, pour l'accostage des navires étrangers* ». « *Cette situation risque de compromettre les chances d'aboutissement de la réunion de vendredi* », a estimé la fédération C.G.T. des marins.

Le secrétaire général de cette fédération, M. François Lagain, nous a déclaré : « *Nous avons demandé à nos syndicats de maintenir le mouvement, mais de ne pas le « durcir », afin de ne pas risquer d'envenimer le climat à la veille de la réunion de la commission de conciliation. Nous demandons que deux questions soient examinées :*

» — *L'étude de la situation financière de la Nouvelle Compagnie de paquebots et les solutions éventuelles pour y remédier ;*

» — *Le respect de la législation du travail maritime. Il faut que des garanties juridiques soient données à l'égard des étrangers comme cela est le cas pour les travailleurs étrangers travaillant dans des usines à terre. Or, actuellement les Indonésiens embauchés à bord des paquebots de Paquet ne sont considérés ni comme des marins ni comme des immigrés. Que sont-ils alors ?* »

D'autre part, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., s'est adressé par lettre à plusieurs centrales syndicales internationales pour demander que s'organise la solidarité internationale des gens de mer. La C.G.T. attire l'attention sur le fait que « *cette puissante action, en France la plus importante depuis vingt-cinq ans, est dirigée contre la décision des armateurs et du gouvernement français d'introduire la discrimination et les critères de la complaisance sur les navires français* ».

Pour M. Joël Le Theule, ministre des transports, il est « *exceptionnel de réunir la commission nationale de conciliation. Si nous l'avons fait, c'est que nous croyons que nous pouvons aboutir. Si nous n'aboutissons pas, je le regretterai vivement* ».

LA GRANDE PEUR DES PERSONNES AGÉES

(Suite de la première page.)

Alors nous voilà chez lui, dans ce deux-pièces avec grenier — flanqué tout de même d'un jardinet, — où ils végètent à trois, lui, sa sœur de quatre-vingt-trois ans et son beau-frère. C'est à Auxonnettes, hameau de Saint-Fargeau, en Seine-et-Marne, non loin de Ponthierry : quelques anciennes fermes au bord de la départementale, une église, un centre scolaire et un parc en lotissement.

Ce qui frappe au premier abord, c'est l'espèce de rempart que le vieil homme s'est construit autour de son fauteuil, entre la table et le poêle, avec des dossiers, des albums de famille, des livres empilés. Comme s'il voulait s'embusquer derrière la paperasse, avec juste un créneau pour regarder la fenêtre, et une planche pour les repas. Sous la couverture de coton, une lourde chaîne relie sa jambe au pied de la table. « *C'est pour soutenir mon genou.* »

A l'horizon, l'hospice

Un accident de travail lui a brisé le genou à dix-sept ans, en pleine croissance, alors qu'il était apprenti serrurier : « *J'ai reçu sur la jambe un balancier de poinçonneuse, et le patron ne m'a rien payé, j'ai été mal soigné...* » Puis des complications : tuberculose osseuse, ankylose, une chute malencontreuse qui aggrave son état. D'hôpitaux en cliniques, il se retrouve à demi-paralysé, à une époque où n'existaient ni centres de rééducation ni ateliers protégés. D'abord à la charge de ses parents, puis à celle de son frère aîné. Ce dernier est mort électrocuté il y a vingt-trois ans, dans une usine de Ponthierry. Depuis lors, M. Grandjean vit avec sa sœur dans la maisonnette familiale, mise en usufruit. Cette sœur a un fils, mais on ne le voit pas souvent : « *Il habite une autre région.* » Car le monde actuel, c'est aussi cela : l'éclatement des cellules familiales, provoqué par la mobilité des travailleurs, les foyers désunis, les enfants qui résident au loin... « *On reviendra te voir tous les quinze jours...* » Promesse rarement tenue, parce qu'il y a le métier, les soucis quotidiens, et cette sacrée civilisation des loisirs, avec ses embouteillages et son temps découpé.

Avec l'âge, M. Grandjean ne peut plus supporter ses béquilles, ni sa chaussure orthopédique. Il reste dans son fauteuil. « *Si j'allais à l'hospice,* explique-t-il sobrement, *je me laisserai mourir.* »

L'hospice, c'est l'une des grandes peurs des vieux, surtout ceux du quatrième âge, celui où l'on commence à dépendre d'autrui pour les actes les plus courants de l'existence journalière. Toutes les statistiques montrent que les personnes âgées souhaitent vieillir à leur domicile plutôt que dans une institution collective (1). Dans le cas des invalides, les gériatres estiment généralement que l'efficacité de l'action préventive ou du traitement exige leur admission dans des hôpitaux gériatriques, des centres de réadaptation fonctionnelle ou, en désespoir de cause, dans des établissements hospitaliers de long séjour. Mais lorsque les malades sont d'ores et déjà grabataires, le problème reste aussi insoluble que pour les mourants, exclus pour lesquels n'a été prévue qu'une thérapeutique de ségrégation, inscrite au plus profond de nos structures et de nos mentalités.

En France, quelque trois cent cinquante mille personnes vivent dans des maisons de retraite ou des hospices. Ces derniers établissements, dont la misère et le système quasiment carcéral ont été dénoncés ici même à maintes reprises, devraient disparaître à partir de 1985. En attendant, près de 10 % des célibataires de plus de soixante ans résident encore dans des institutions pour personnes âgées, hospices plus ou moins sordides ou maisons de retraite plus ou moins dorées, qui, pour la plupart, n'offrent d'autre issue que la « mort sociale ».

Ces dernières années, la politique du troisième âge s'est pourtant orientée vers le « maintien à domicile », ainsi que le proposaient dès 1962 les auteurs du rapport Laroque sur les problèmes de la vieillesse. L'accent a été mis sur la nécessité d'intégrer les personnes âgées dans la société en leur fournissant les moyens de continuer, le plus longtemps possible, à mener une vie indépendante. Comment ? « *Par la construction de logements adaptés, par la généralisation de l'aide ménagère à domicile, par la création de services sociaux de toute nature qui leur sont nécessaires, par l'organisation de leurs occupations de leurs besoins.* » Le douloureux témoignage de M. Grandjean montre que ces objectifs, définis successivement dans le VIe Plan (1971-1975), puis dans le VIIe (1976-1980), sont encore loin d'être atteints.

Un problème de ressources

Le logement. Le maintien à domicile ne suppose-t-il pas une habitation correcte, adaptée aux conditions que peuvent imposer une maladie chronique ou un traitement ? « *Regardez cette masure,* dit M. Grandjean. *Nous n'avons pas assez d'argent, à nous trois, pour l'entretenir. Un jour, c'est le toit qu'il faut réparer, un autre jour, il y a une fuite d'eau, et les murs sont humides. Ma sœur a un petit revenu, mais tout ça disparaît avec les impôts. Et, du fait de nos maigres ressources, nous n'avons pas droit à l'aide ménagère. Quant à l'assistante sociale, nous ne pouvons tout de même pas lui demander de faire la lessive !* »

La condition des vieux, c'est un problème de ressources, autant que de santé. En France, 80 % des personnes de plus de soixante-cinq ans vivent dans des immeubles dont la construction est antérieure à 1880. En milieu rural, 81 % de leurs logements sont dépourvus d'installations sanitaires. Dans les villes, ce taux atteint encore 42 %, et 70 % des logements de personnes âgées sont situés dans les étages supérieurs d'immeubles sans ascenseur (2).

L'idée est souvent répandue que les vieillards les plus âgés ont moins de besoins que les « jeunes retraités ». Or, sous certains rapports, ces besoins n'augmentent-ils pas avec l'âge ? Bon nombre de dépenses, à commencer par les soins médicaux, tendent à s'accroître à mesure que diminuent les forces physiques et la mobilité. Le stock de biens de consommation durables accumulés pendant toute une vie se dégarnit progressivement. L'épargne s'érode en période de crise et d'inflation. Les femmes, qui prédominent au-delà de soixante-quinze ans, ont à faire face à des problèmes spécifiques, dus aux faibles niveaux de leurs pensions. Les handicapés de longue date restent les plus démunis.

« *Bien sûr,* poursuit notre interlocuteur, *j'ai un bon médecin, qui me soigne très bien, pour une décalcification, et l'aide sociale a accepté de me rembourser les médicaments. Encore faut-il que je puisse me les procurer ! J'ai besoin de pain sans sel, d'aliments de régime ; mais ces produits ne sont vendus que par des détaillants spécialisés, et il n'y en pas dans la région...* »

« Avant, c'était la campagne »

L'environnement, surtout dans les centres urbains, s'oppose aux capacités fonctionnelles des vieillards lorsque le voisinage se transforme et s'urbanise. Les services, alors, sont concentrés dans les zones éloignées des habitations rurales ou dans les zones suburbaines marginales. L'utilisation de véhicules privés, phénomène croissant, réduit d'autant les transports en commun. Pour les personnes très âgées ou infirmes, l'ère de la motorisation se traduit par de plus grandes difficultés d'accès aux services communautaires.

« *Autrefois,* raconte M. Grandjean, *le hameau, c'était la vraie campagne. Les gens faisaient leur pain eux-mêmes ou bien l'achetaient au boulanger qui passait tous les jours en même temps que plusieurs autres commerçants, bouchers et épiciers. Et puis les « grandes surfaces » sont venues s'installer à 2 kilomètres d'ici, et plus personne ne vient. Tant pis pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent faire de vélo !* »

Les lotissements — une cinquantaine de pavillons luxueux, au domaine des Grands-Cèdres — ont attiré un supermarché : « *Depuis lors,* ajoute M. Grandjean, *je ne mange que des œufs.* » Et il conclut, après un silence : « *D'ailleurs, les produits de régime coûtent trop cher...* »

Cas exceptionnel ? On compte en France quelque deux millions de personnes âgées, invalides ou handicapées. Celles-là n'appellent-elles pas des mesures particulières plus importantes, surtout lorsque les dépenses que nécessite leur état ne sont pas entièrement couvertes par la collectivité ? Et que serait-ce si M. Grandjean était seul ? Il ose à peine se poser la question.

Au-delà de la fenêtre, le beau-frère vaque lentement aux soins du potager. Au fond de la pièce, dans la pénombre, une silhouette frêle s'affaire autour d'une table de repassage. La vieille sœur est sourde et ne nous regarde pas une seule fois, comme si son infirmité s'étendait à toutes ses perceptions. M. Grandjean déplace légèrement sa jambe, et la chaîne fait un bruit métallique. Il sourit, un peu gêné, comme s'il s'excusait d'être doublement enchaîné, à sa table et à cette longue vie statique, derrière sa muraille de vieux papiers.

La rue déserte, soudain, s'emplit de vacarme : les adolescents des Grands-Cèdres paradent sur leurs motos. Une autre planète.

JEAN BENOIT.

Prochain article :

UN VIEUX GAMIN

(1) Rapport des professeurs P. Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat, et B. Hugonot, du Centre pluridisciplinaire de gérontologie de Grenoble sur « *la protection sociale des plus de soixante-quinze ans* », au colloque d'experts de l'Association internationale de sécurité sociale (Paris 28-30 juin 1978).

(2) Rapport sur « *le maintien à domicile des personnes âgées* » de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), 1977.

Les ressources des retraités

Combien sont-ils, et surtout combien reçoivent-ils ? Très curieusement, il n'existe pas de statistiques détaillées et complètement sûres sur la répartition des revenus des personnes âgées, selon les catégories socio-professionnelles. Notre système de retraite est tellement compliqué (une personne peut recevoir cinq à six pensions différentes qui se cumulent) que la plupart des documents relatifs à ces questions recommandent d'utiliser avec prudence et nuances les diverses statistiques disponibles.

La première approche possible consiste à évaluer le montant moyen des retraites versées par chaque grand régime d'assurances-vieillesse. Encore faut-il distinguer le cas de celui qui a cotisé et qui bénéficie de « droits propres » et celui de sa veuve qui reçoit une pension de reversion (droit dérivés). L'écart est parfois considérable. Sur 10 538 725 retraités en 1976, 1 800 000 touchaient une pension de reversion inférieure, le plus souvent, de 50 % à celle des autres. Selon des statistiques portant sur l'année 1975, le montant annuel des pensions (droit propre) s'étalait de 4 677 F chez les salariés agricoles, à 31 833 F chez les électriciens. En moyenne toujours, le retraité qui a travaillé dans le secteur privé recevait de la Sécurité sociale 7 782 F par an. Mais si l'on y ajoute la retraite complémentaire, le montant moyen atteignait 10 394 F. En fait, des écarts considérables sont observés puisque dans le régime général près de 800 000 personnes âgées étaient au minimum vieillesse, soit 7 300 F par an, en 1975, alors que des cadres supérieurs recevaient au titre du régime complémentaire (AGIRC) et des retraites supplémentaires des sommes égales ou supérieures à 110 000 F. Ces différences doivent être encore plus grandes en raison des ressources provenant des richesses accumulées et de la fortune immobilière des retraités des affaires et des cadres supérieurs.

Selon des statistiques anciennes (1970), on constate que la dispersion des revenus des personnes âgées est plus forte que pour le reste de la population : l'écart des revenus entre les 10 % des Français les plus démunis et les 10 % des plus riches, était de 1 à 9,3, toutes catégories d'âge confondues, mais il était de 1 à 11,5 pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans.

Si l'on compare enfin la situation de la France à celle des pays voisins, on constate que la situation des personnes âgées est beaucoup moins favorable qu'à l'étranger. D'après les indications fournies dans le second budget social européen, le montant moyen des prestations vieillesse en unités de compte européennes représentait en 1975 2 533 unités ; 2 695 en Belgique, 3 758 au Danemark, 4 184 en R.F.A., 4 408 aux Pays-Bas et au Luxembourg. Si l'on excepte le Royaume-Uni et l'Italie, la France, réputée un des pays les plus riches du monde, arrive en queue de peloton pour les nations occidentales lorsqu'il s'agit des personnes âgées. — J.-P. D

ÉNERGIE

Les pays les plus peuplés de l'OPEP ont besoin d'une hausse sensible du prix du pétrole

Confrontés au problème du financement de leurs programmes d'équipement et d'industrialisation, les huit pays membres de l'OPEP les plus peuplés (l'Algérie, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Nigéria et le Venezuela) sont préoccupés par l'évolution défavorable de leurs balances des comptes courants.

Leur capacité d'extraction étant excédentaire, la production pétrolière des pays de l'OPEP a diminué de 9,1 % au cours des cinq premiers mois de 1978 par rapport à la période correspondante de 1977. La baisse des ventes et l'accroissement des achats de produits manufacturés par les pays de l'OPEP vont se traduire par un dégonflement de l'excédent de leurs balances courantes : il tomberait, selon les experts de l'O.C.D.E., de 34 milliards à 19 milliards de dollars en 1978 (— 45 %). Dans une étude récente, les économistes de la Citibank ont même donné une estimation inférieure : d'après eux, cet excédent atteindrait en 1979, comme en 1978, 9,5 milliards de dollars (contre 65 milliards de dollars en 1974), et pourrait même tomber à 5 milliards de dollars en 1980.

La rapide augmentation des importations de marchandises (près de 60 milliards de dollars depuis 1974) et des dépenses pour les services (près de 20 milliards de dollars durant la même période), ainsi que la faible progression des exportations de marchandises et produits autres que le pétrole (25 milliards de dollars seulement), expliquent le déclin de cet excédent des comptes courants des pays de l'OPEP.

Sans doute s'agit-il d'une réduction affectant l'ensemble des pays de l'OPEP, mais elle préoccupe au premier chef le groupe des huit pays les plus peuplés. Selon l'O.C.D.E., ce groupe pourrait enregistrer, en 1978, un déficit courant de 500 millions de dollars, contre un excédent de 3 milliards de dollars en 1977. On prévoit, par exemple, que les revenus du Nigéria diminueront d'environ 40 % en 1978 par rapport à 1977.

Une majoration équitable

Le groupe des huit pays les plus peuplés, qui représente 96,2 % de la population totale des pays de l'OPEP, est davantage préoccupé par cette évolution. Le revenu moyen que chaque habitant de ce groupe a tiré, en 1977, des exportations pétrolières a été inférieur de vingt-huit fois au même revenu moyen de chaque habitant de l'autre groupe. Si cette évolution se poursuit, comment les huit pourront-ils assurer le financement de leurs programmes de développement ?

On s'explique mieux leur volonté de voir la prochaine réunion de l'OPEP décider non pas une majoration symbolique des prix du brut, mais une « *majoration équitable* », selon l'expression du ministre irakien du pétrole. Equitable, mais sans doute réaliste également : ainsi le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, s'est-il déclaré, mardi 31 octobre, en faveur d'un relèvement de 20 % maximum des prix du brut. Tout dépassement de ce niveau ferait, a-t-il ajouté, « *l'effet d'une bombe atomique sur l'économie mondiale* ».

Les treize pays membres de l'OPEP	Population (en millions d'habitants)	Exportations de pétrole brut en 1977 — en millions de tonnes	Exportations de pétrole brut en 1977 — en millions de dollars	Revenu moyen en dollars, par habitants, tiré des exportations pétrolières
Algérie	17,3	54	4 800	277
Equateur	6,5	7	640	98
Gabon	0,85	9,5	835	878
Indonésie	139	69	6 140	44
Irak	12,2	120	10 700	877
Iran	33,6	253	22 500	669
Nigeria	65	106	9 400	144
Venezuela	13	69	6 180	469
Total	287,5	687,5	61 100	Moyen. 212
Arabie Saoudite	7	450	40 000	5 714
Émirats unis	0,65	184	9 200	14 153
Koweït	1	84,5	7 500	7 500
Libye	2,5	101	9 000	3 600
Qatar	0,18	21,5	1 900	10 555
Total	11,3	761	67 600	Moyen. 5 965



AFFAIRES

Ombres et lumières sur le groupe Willot

Le groupe Agache-Willot vient de signer un accord de principe en vue de la prise de contrôle de la chaîne de magasins américains Korvettes ». Cette opération placera le groupe Willot au tout premier rang européen de son secteur. Pourtant, les milieux financiers s'inquiètent de la situation du groupe, qui n'a toujours pas publié les résultats définitifs de l'exercice 1977.

Février 1978 : le groupe Willot prend le contrôle des Galeries Anspach, deux mille six cents salariés, 3 milliards de francs belges de chiffre d'affaires et une dizaine de magasins en Belgique. Normal, dit-on, le groupe poursuit la diversification de ses activités dans la distribution.

Août 1978 : coup de théâtre, le groupe Willot s'engage à reprendre le groupe Boussac, onze mille salariés, plus de 800 millions de francs de chiffres d'affaires. Les frères Willot reviennent-ils à leurs premières amours ? Avec Boussac, le textile-confection représente à nouveau presque un tiers du chiffre d'affaires et plus des trois quarts des effectifs du groupe Willot.

Trois mois plus tard, un nouveau coup d'éclat prouve qu'il n'en était rien. Le groupe Willot vient en effet de signer un accord de principe avec la société américaine Arlen-Realty, pour la prise de contrôle d'une de ses filiales, la chaîne de magasins « Korvettes ». Ce n'est pas une mince affaire : la chaîne des « Korvettes » réalise un chiffre d'affaires d'environ 600 millions de dollars (2,4 milliards de francs) dans cinquante magasins de toute taille situés surtout dans l'est des Etats-Unis. Les frères Willot désiraient depuis longtemps s'implanter aux Etats-Unis. — Ils avaient tenté, en vain, il y a environ un an et demi, de prendre le contrôle de la chaîne Gamble-Skomo. La chute accentuée du dollar a précipité les choses, rendant les conditions d'achat de la chaîne « Korvettes » très avantageuses. Le groupe Willot achètera 51 % du capital, par l'intermédiaire des Galeries Anspach, pour 120 millions de francs environ, au cours actuel de la devise américaine. Ce n'est pas énorme pour une chaîne de magasins réalisant 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Les Korvettes perdent certes de l'argent, mais, outre que ces pertes ne sont pas considérables au regard du chiffre d'affaires, leurs résultats se sont nettement améliorés depuis un an.

Cette opération peut donc être considérée comme une « bonne affaire » pour le groupe Willot, comme l'était la reprise de Boussac et celle des Galeries Anspach. Témoin du dynamisme d'un groupe qui en moins de deux ans est parvenu à doubler son chiffre d'affaires et à se placer au tout premier rang européen et même mondial de son secteur, elle devrait réjouir les observateurs. Il n'en est rien. A la Bourse de Paris, les actions Agache-Willot, après une hausse spectaculaire, sont boudées depuis le début du mois de juillet. La chambre syndicale de la Compagnie des agents de change s'inquiète, la Commission des opérations de Bourse (COB) aussi. Des rumeurs circulent. La situation du groupe Willot apparaît moins précise que jamais. Plusieurs faits inquiètent les milieux financiers.

Les conditions de reprise du groupe Boussac sont d'autant moins claires que les comptes de cette entreprise n'ont jamais été publiés. Certes, l'ensemble des actifs du groupe Boussac a été évalué à plus d'un milliard et demi de francs. En s'engageant à payer l'ensemble 700 millions de francs dans des conditions telles (délais de paiement, taux d'intérêt, etc.) que le coût réel ne s'élèvera guère à plus de 400 millions de francs, le groupe Willot réalise donc une plus-value importante. Mais on ne redresse pas en un jour une affaire à ce point dégradée. Avant son dépôt de bilan, le groupe Boussac perdait de 10 à 12 millions de francs par mois. Combien perdra-t-il dans six mois, dans un an ? A l'évidence, ses résultats pèseront pendant un bon moment sur les comptes du groupe Willot même si, paradoxalement, dans un premier temps, la reprise s'est traduite, pour celui-ci, par un apport de trésorerie important.

Ce n'est pas nouveau, dira-t-on, les activités textile et confection du groupe Willot perdent de l'argent depuis longtemps, comme l'ensemble du secteur. Cela n'a pas empêché le groupe, grâce aux marges réalisées par la distribution, d'afficher de bons résultats. Mais ni les Galeries Anspach ni la chaîne des « Korvettes » ne dégageront, dans l'immédiat, d'importants bénéfices. Les Conforama, le Bon Marché et les produits d'hygiène (également rentables) parviendront-ils à combler l'écart ? Pour l'heure, nul ne saurait le dire, bien qu'on s'accorde à reconnaître aux frères Willot un incontestable talent pour tirer profit d'affaires déficientes — ne serait-ce que par la vente de leurs actifs !

L'attention de la COB

Il y a plus grave. Sans même parler des affaires récentes, on ne connaît pas exactement l'état réel des finances du groupe. Son crédit auprès des banques apparaît certes intact, mais on attend toujours l'arrêté définitif des comptes d'Agache-Willot au 31 mars 1978, date de clôture du dernier exercice. Les comptes provisoires font apparaître de confortables bénéfices, mais ils n'intègrent pas la dépréciation éventuelle des titres de participation. Or, la situation de deux des principales filiales du groupe amène pour le moins à s'interroger. La publication des comptes de la société Saint-Frères pour l'exercice 1977 a été repoussée au mois de décembre. Les « *comptes souffraient de défauts* », précise la COB, qui est intervenue, « *soutenant le point de vue des commissaires aux comptes* » afin que ces comptes soient redressés : le bénéfice, initialement annoncé de 15,4 millions de francs, a ainsi été corrigé en baisse et n'atteindrait finalement que 8 millions de francs. Pour le Consortium général textile, autre filiale importante du groupe Willot, il n'y a même pas de comptes provisoires pour l'exercice 1977. L'assemblée générale des actionnaires a été repoussée à une date indéterminée par le tribunal de commerce. Les derniers résultats connus sont ceux de 1976, la perte d'exploitation atteignait alors 4,7 millions de francs. La COB, là aussi, s'inquiète et précise qu' « *elle surveille tout cela avec la plus grande attention* ».

Enfin, deux nouvelles récentes ont jeté le trouble dans les milieux financiers. La date de clôture des exercices en cours de Saint-Frères et du Consortium général textile vient d'être repoussée du 31 décembre 1978 au 30 juin 1979. Cela signifie que les comptes des deux sociétés porteront non sur une période de douze mois, mais sur une période de dix-huit mois, ce qui changera notablement les bases comptables. Or les règles de calcul des comptes du dernier exercice (1977) ont déjà été modifiées, ce qui explique, selon le groupe Willot, les retards apportés à leur publication. « *Nous avons toujours été contre ce type de décision, si elle ne s'accompagne pas d'informations suffisantes* », assure la COB. Par ailleurs, le groupe Willot vient d'abandonner, sans explication, le projet de restructuration industrielle qui visait à faire fusionner la société Saint-Frères et le Consortium général textile, ainsi qu'une quarantaine d'autres sociétés et les affaires textiles de l'ex-groupe Boussac. Or c'est précisément l'annonce de cette restructuration qui avait précipité la hausse du cours Agache-Willot en Bourse...

Cet ensemble de « maladresses » alimente les rumeurs les plus diverses. Dans les milieux syndicaux, on souligne que le groupe a annoncé récemment un nombre important de licenciements dans l'Est et le Nord, et on s'interroge sur sa véritable situation. Les milieux financiers, perplexes, évoquent de mauvais souvenirs. L' « *affaire Willot* », qui avait abouti à la condamnation des quatre frères pour pratiques frauduleuses, n'avait-elle pas débuté, en 1970, par un sévère rappel à l'ordre de la COB et des accrochages avec le commissaire aux comptes ? S'agit-il du « énième » épisode des démêlés des frères Willot avec les tenants de l'orthodoxie financière ? Ces « *faux pas* » traduisent-ils une situation réellement dégradée ? A côté des zones de lumière, les zones d'ombre s'élargissent...

VÉRONIQUE MAURUS.

MONNAIES

Le plan de sauvetage du dollar

(Suite de la première page.)

En quelque quarante-huit heures, le cours du « billet » vert » est ainsi passé de 4,04 à 4,28 F à Paris, de 1,72 à 1,86 deutschemark à Francfort, de 1,49 à 1,60 franc suisse à Zurich. A Londres, sur le marché de l'or, les cours se sont brutalemen teffondrés, revenant de 235 à 220 dollars l'once. Tout porte à croire que la « spéculation » est calmée pour un temps et que les banques centrales n'auront pas à utiliser dans l'immédiat leur trésor de guerre. Le but de l'opération est atteint. Vendre des dollars est devenu dang :rux...

Juguler un mouvement spéculatif est une chose. Restaurer durablement la confiance dans une monnaie en est une autre. Les 30 milliards ed dollars « mobilisés » pour défendre la devise américaine s'avéreraient vite insuffisants si les opérateurs n'acquiéraient pas la conviction que les Etats-Unis sont décidés à lutter avec vigueur contre l'inflation. M. Carter l'a bien compris, qui a simultanément annoncé une forte hausse du taux de l'escompte des Etats-Unis, qui passant de 8 1/2 à 9 1/2 % atteint aujourd'hui un niveau record, et une augmentation du taux des réserves obligatoires des banques.

Cette mesure entraînera immanquablement une hausse générale des taux d'intérêt outre-Atlantique et partant risque de provoquer un ralentissement de l'activité économique. L'Administration le sait pertinemment et accepte ce risque en dépit des protestations des syndicats qui ont immédiatement réagi. Cette preuve de bonne volonté suffira-t-elle ? Pour lors le pire a été évité. La grave menace que faisait peser sur l'économie mondiale la baisse continue de la devise américaine est provisoirement écartée, mais la bataille du dollar n'est pas encore gagnée.

LA COLLABORATION ENTRE LES BANQUES CENTRALES VA ÊTRE RENFORCÉE

La Banque nationale suisse, dans un communiqué publié le 1er novembre dans la soirée, a annoncé une série de mesures destinées à renforcer le dispositif présenté par le président Carter.

● La B.N.S. a accepté de relever le montant maximal des opérations de Swap Dollar contre francs suisses qu'elle peut conclure avec la Réserve fédérale. Ce montant passe de 1,4 milliard à 4 milliards de dollars.

● La B.N.S. reprend du Trésor américain, en collaboration avec la Banque des règlements internationaux, un montant de 325 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) contre des francs suisses.

● Elle s'est engagée à offrir ses services pour réaliser le placement envisagé de bons du Trésor américain en francs suisses, les conditions de cette opération devant être discutées.

● Elle entend renforcer sa collaboration avec les banques centrales de. Etats-Unis, de la R.F.A. et du Japon dans le domaine des interventions sur les marchés des changes.

De son côté, la Bundesbank a annoncé qu'elle achètera au Trésor des Etats-Unis 600 millions de droits de tirage spéciaux et a confirmé que les accords Swap entre le « Fed » et l'Institut ouest-allemand d'émission sont portés de 3 à 6 milliards de dollars.

Les mesures annoncées

● CONSTITUTION D'UN FONDS D'INTERVENTION DE 30 MILLIARDS DE DOLLARS

La « mobilisation » pour défendre le dollar revêtira plusieurs formes :

I. — ACTIONS AUPRES DU F.M.I. :

a) Tirage de la tranche de réserve des Etats-Unis sur le Fonds monétaire international (3 milliards de dollars).

b) Vente de D.T.S. (2 milliards de dollars).

II. — AUGMENTATION DES CREDITS INTERNATIONAUX (crédits SWAPS) :

a) 6 milliards de dollars auprès de la Bundesbank.

b) 5 milliards de dollars auprès de la Banque du Japon.

c) 4 milliards de dollars auprès de la Banque nationale suisse.

III. — EMISSION DE BONS DU TRESOR LIBELLES EN DEVISES ETRANGERES :

La trésorerie américaine va émettre pour l'équivalent de 10 milliards de dollars de bons du trésor libellés en marks, en francs suisses et en yens.

Cette mesure est sans doute la plus importante. Pour la première fois, en effet, les Etats-Unis acceptent d'emprunter des devises étrangères pour défendre leur monnaie.

● ELEVATION DES TAUX D'INTERET

a) LE TAUX D'ESCOMPTE DES ETATS-UNIS EST RELEVE D'UN POINT. Il passe de 8,5 % à 9,5 %, son plus haut niveau historique. Il faut remonter au 16 octobre 1931 (à l'époque de la grande crise) pour trouver une majoration du taux de l'escompte aussi forte.

b) AUGMENTATION DU TAUX DES RESERVES OBLIGATOIRES. Le taux des réserves que les banques sont tenues de constituer pour les dépôts à terme, de 100 000 dollars et plus, est majoré de 2 %. Cette mesure gèlera 3 milliards de dollars.

● DOUBLEMENT DES VENTES D'OR DU TRESOR

Le montant des ventes d'or mensuelles effectuées par le Trésor américain est porté de 750 000 à 1 500 000 onces à partir du mois de décembre.

Les réactions : satisfaction et soulagement

La satisfaction est générale dans la plupart des grands pays occidentaux. A Tokyo, le ministre des finances, M. Tatsuo Murayama, a déclaré que le Japon est prêt à collaborer avec les Etats-Unis pour stabiliser les marchés des changes. Pour le gouverneur de la banque du Japon, les nouvelles mesures sont « *les meilleures possibles à l'heure actuelle* ».

M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, y voit « *un signe particulièrement favorable pour la poursuite des travaux en vue de la constitution d'un nouveau système monétaire européen, notamment par le fait qu'elles aient été prises avant le Conseil européen de Bruxelles qui devra en décider* ». A Londres, on « *applaudit* » au plan de sauvetage, tant dans les milieux officiels qu'industriels.

A Berne, le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse prennent acte « *avec grande satisfaction de l'ensemble impressionnant de mesures décidées par les Etats-Unis dans son combat contre l'inflation et pour soutenir le dollar. Le Conseil fédéral et la Banque nationale sont convaincus que le plan d'action aura l'effet attendu et contribuera à la normalisation des taux de change qui est vitale pour l'économie suisse* ».

Pour M. Raymond Barre, il s'agit là « *de mesures courageuses qui,* lui semble-t-il, *ont toutes chances de contribuer au redressement de la monnaie américaine* ». Les autorités françaises avaient été préalablement informées des décisions du président Carter, qui « *s'inscrivent* », précise un communiqué du ministère de l'économie, « *dans la ligne du programme d'action concertée défini en juillet lors du sommet* » des principaux chefs d'Etat occidentaux de Bonn.

Si les milieux d'affaires et les grandes banques américaines ont accueilli avec satisfaction le plan de M. Carter, M. George Meany, président de la centrale syndicale AFL-CIO, l'a, pour sa part, violemment critiqué. Il juge les mesures « *mal conçues et choquantes* ». M. Meany s'élève surtout contre la hausse du taux d'escompte qui, « *en portant à un niveau record les taux d'intérêts bancaires, pourrait provoquer une crise dans le bâtiment et réduire les programmes d'investissements* ».

L'agence soviétique Tass, sous le titre « *On sauve le dollar* », met l'accent sur les relations politiques entre les Etats-Unis et leurs partenaires occidentaux. Citant des « *observateurs* », l'agence écrit : « *Les mesures d'urgence prises par l'administration américaine en vue de stabiliser le dollar sont provoquées notamment par le fait que la chute incessante du cours du dollar a commencé à peser négativement dans les relations politiques entre les Etats-Unis et leurs partenaires occidentaux, en premier lieu la République fédérale d'Allemagne et le Japon.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2100	4,2400	— 125	— 110	— 310	— 290	— 950	— 980
$ can.	3,4808	3,7000	— 96	— 42	— 195	— 135	— 460	— 310
Yen (100)	2,2050	2,2297	+ 129	+ 164	+ 221	+ 281	+ 390	+ 515
DM	2,1868	2,2100	+ 41	+ 79	+ 110	+ 143	+ 360	+ 440
Florin	2,0480	2,0700	— 66	— 29	— 102	— 62	— 141	— 68
F. B. (100)	14,2060	14,3260	— 535	— 317	—1060	— 786	—3009	—2461
F. S.	2,5500	2,6100	+ 115	+ 290	+ 255	+ 585	+ 810	+1774
L. (1 000)	4,8800	5,1600	— 396	— 305	— 821	— 700	—2340	—2180
£	8,2524	8,3088	— 392	— 341	— 913	— 814	—2480	—2315

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 11/16	3 1/8	3 1/16	3 7/16	3 7/16	3 13/16	3 9/16	3 15/16
$ E.-U.	6 9/16	6 15/16	10 1/16	10 7/16	11 1/16	11 7/16	11 7/8	11 5/16
Florin	9 1/8	9 7/8	9 1/2	10	9	9 1/2	8 1/2	9
F B. (100)	10 3/4	13 1/4	9 1/2	10	9	9 1/2	8 1/2	9
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000)	12 1/4	13 3/4	14 3/4	15	15 1/4	16 1/2	16 1/2	17 1/4
£	9 1/2	10 1/2	11 3/8	12 3/4	12 3/4	13 1/2	13 3/8	14 1/8
Fr. franc.	7	7 3/8	7 5/8	8 3/8	8 3/8	8 7/8	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Au Danemark

LA NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES S'ANNONCE TRÈS DIFFICILE

(De notre correspondante)

Copenhague. — Les délais imposés cette année aux partenaires sociaux pour déposer leurs revendications en vue du renouvellement, pour deux ans, des conventions collectives nationales en vigueur jusqu'en mars 1979 ont expiré le 1er novembre. A première vue, il apparaît — ce qui était déjà connu en gros — que le patronat et les syndicats ont des exigences diamétralement opposées dans la plupart des domaines.

Ainsi, les employeurs réclament l'abolition du système de l'échelle mobile, source, à leurs yeux de tous les maux, à commencer par l'inflation. En revanche, la centrale L.O. demande un renforcement de ce système grâce à une revalorisation notable des tranches d'augmentation assortie de garanties.

Les représentants des deux camps se réuniront pour la première fois le 8 novembre afin d'arrêter, dans ses grandes lignes, leur programme de discussion pour les semaines à venir. D'ores et déjà, selon les observateurs, il y a très peu de chances pour que les parties en présence parviennent à un accord d'ici au printemps, sans une intervention directe et énergique du gouvernement et du Parlement, comme cela a été le cas en 1977 et en 1975. — C. O.

JAPON

● *Les réserves en devises du Japon* ont atteint à la fin de septembre le niveau record de 29,39 milliards de dollars. Au 30 septembre 1977 elles s'élevaient à 19,58 milliards (+ 9,8 milliards de dollars en un an).

Les achats de dollars par la Banque du Japon pour essayer de freiner le déclin de la monnaie américaine face au yen ont contribué à l'augmentation de 155 millions de dollars des réserves japonaises en septembre.

1,12 milliard de dollars pris sur les réserves ont été déposés à la banque d'import-export pour financer les importations spéciales décidées par le gouvernement pour réduire l'énorme excédent commercial du Japon. — *(Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 octobre, a examiné les comptes de la société au 30 juin 1978 qui font apparaître une perte de 6 387 000 F contre un bénéfice, avant impôt, de 3 073 000 F au 30 juin 1977.

Cet important écart de résultat, prévisible compte tenu de l'effondrement du carnet de commandes au cours du deuxième semestre 1977 (— 36 %) est dû, en conséquence, pour une part à la réduction de l'activité de la société au cours du premier semestre 1978 (— 17,6 %) et pour une autre part aux pertes accidentelles subies par le département manutention sur la réalisation de commandes importantes développant de nouvelles technologies.

Le carnet de commandes au 30 juin, s'élevant à 70 856 000 F contre 50 269 000 F au 1er janvier, accuse une augmentation de 41 %. Il est permis d'escompter au minimum le retour à l'équilibre d'exploitation au titre du deuxième trimestre.

SPEG

Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Guy Taittinger, décédé le 12 octobre dernier, le conseil d'administration, en sa séance du 24 octobre, a coopté comme administrateur M. Nicholas Clive Worms et l'a nommé président-directeur général de la société.

Dans cette même séance, sur la proposition de son président, le conseil a confirmé M. Georges Soleilhavoup, administrateur, dans ses fonctions de directeur général.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du troisième trimestre de l'année 1978 s'élève à 23 507 795 F contre 22 016 772 F pour le troisième trimestre 1977.

Ces montants ne tiennent pas compte des sommes reçues ou à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers.

SCHNEIDER S.A.
DONG TRIEU
Société française immobilière et minière

Les conseils d'administration de Schneider S.A. et de Dong Trieu S.F.I.M. ont décidé de convoquer leurs actionnaires en assemblées générales extraordinaires en décembre 1978, afin de délibérer sur un projet d'absorption de Dong Trieu S.F.I.M. par Schneider S.A.

La fusion projetée fait suite à l'apport, réalisé en 1976, de l'activité minière de Dong Trieu à une nouvelle filiale créée à cet effet, la Compagnie minière Dong Trieu. Celle-ci a entrepris d'importants efforts de recherche et d'investissement en France et à l'étranger. L'aide de Schneider S.A. lui permettra de poursuivre son expansion et de développer ses activités.

L'apport serait rémunéré par la création d'actions Schneider S.A. de 100 F nominal, jouissance du 1er juillet 1978, attribuées à raison d'une action Schneider pour une action Dong Trieu S.F.I.M.

Accédant au désir formulé par certains actionnaires minoritaires de Dong Trieu S.F.I.M., Schneider S.A. a accepté d'acquérir leurs actions au prix unitaire de 200 F, et s'est engagée à permettre aux autres actionnaires d'obtenir les mêmes conditions jusqu'au 15 décembre 1978.

Il a donc été prévu que les actions nouvelles auxquelles Schneider S.A. pourrait prétendre à raison des actions Dong Trieu S.F.I.M. qu'elle détiendrait éventuellement à la date de la réalisation définitive de la fusion seraient annulées par confusion.

Après cette fusion, qui prendrait effet rétroactivement du 1er janvier 1978, les résultats d'exploitation de Schneider S.A. doivent permettre de maintenir, au titre de 1978, la distribution d'un coupon net au moins égal à celui de l'exercice précédent, soit 12,20 F par action ancienne et 6,10 F par action nouvelle. A l'avenir, compte tenu notamment de la répartition diversifiée de ses actifs, Schneider S.A. ne devrait pas avoir de difficultés à maintenir son dividende.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON
PREMIER SEMESTRE 1978

Le montant des ventes du groupe pour le premier semestre 1978 est de 17 030 millions de francs contre 15 952 millions pour le premier semestre 1977 (+ 6,7 %). La progression, à structure comparable, est également de 6,7 % — les structures du groupe ayant peu varié, — et de 9 % après élimination de l'incidence des variations des parités monétaires.

En ce qui concerne les résultats, l'exercice 1978 supporte, en France principalement, les conséquences de la cessation d'activités déficitaires et des mesures prises en faveur du personnel concerné. Pour permettre d'en mesurer l'incidence, ces charges circonstancielles ont été isolées dans une ligne « charges hors exploitation » qui atteint 80 millions de francs pour ce premier semestre contre 15 millions au premier semestre 1977. De ce fait, le résultat brut d'exploitation et le résultat d'exploitation de 1977 ont été rendus comparables. Ce retraitement n'a évidemment aucune incidence sur le calcul du résultat net.

Le résultat brut d'exploitation du semestre, avant amortissements et provisions, ressort à 2 032 millions de francs contre 2 217 millions pour le premier semestre 1977 (— 8 %). Il représente 11,9 % des ventes contre 13,9 % au premier semestre 1977 et 12,9 % pour l'ensemble de l'exercice 1977.

Le résultat d'exploitation est de 734 millions de francs contre 916 millions pour la période correspondante (— 20 %). Il r--résente 4,3 % des ventes contre 5,7 % pour la période correspondante de 1977 et 4,6 % pour l'ensembl. de l'exercice 1977.

Le résultat net ressort à 301 millions de francs contre 434 millions pour le semestre correspondant (— 30 %). Par action, le résultat net est de 10,81 F contre 15,36 F au premier semestre 1977 et 23,04 F pour l'ensemble de 1977.

L'autofinancement (cash-flow) a été de 1 120 millions de francs contre 1 258 millions pour le semestre correspondant (— 11 %). Il comprend 734 millions de francs d'amortissements contre 675 millions. Par action, l'autofinancement est de 40,15 F contre 45,10 F au premier semestre 1977 et 85,40 F pour l'ensemble de 1977.

Les investissements totaux ont été de 1 297 millions de francs contre 1 049 millions pour le premier semestre 1977 (+ 24 %).

L'examen par pays montre une nouvelle dégradation de la situation en France, dont le résultat d'exploitation et le résultat net sont en pertes (— 23 millions de francs et — 28 millions de francs), alors qu'ils étaient encore positifs au 30 juin 1977 (+ 27 millions de francs et + 88 millions de francs). En France, l'autofinancement aussi diminue de 304 millions de francs à 220 millions. La R.F.A. et les Etats-Unis maintiennent leurs performances satisfaisantes. Dans les autres pays, on note que les résultats provenant d'Espagne sont en diminution sensible du fait de la dévaluation de la peseta intervenue en juillet 1977.

Par activité, la contribution des branches fibres, vitrages et amiante-ciment reste importante (88 % du résultat net et 68 % de l'autofinancement). Celle des activités canalisation et mécanique diminue sensiblement. La contribution de l'activité emballage est négative, du fait de l'aggravation des pertes enregistrées sur la branche papier (— 126 millions de francs contre — 48 millions pour le semestre correspondant). L'activité produits réfractaires est stable. La branche entreprises se redresse et la branche commerce est à nouveau légèrement positive.

Pour l'ensemble de l'exercice 1978, on peut prévoir que les ventes nettes consolidées devraient atteindre 34 milliards de francs. En ce qui concerne les résultats, comme les années précédentes, il ne semble pas possible d'escompter un doublement du résultat du premier semestre. En effet le second semestre supportera encore, d'une part, des charges circonstancielles consécutives à la conjoncture en France et, d'autre part, vraisemblablement des pertes de conversion provenant de l'évolution des monnaies.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 OCTOBRE

Plus calme et irrégulier

Les principales banques ayant fermé leurs portes à 12 heures, la séance de mardi, veille de Toussaint, a été particulièrement calme au palais Brongniart. Le mouvement de baisse des valeurs françaises a subi, par la force des choses, un très net coup d'arrêt, et l'indicateur instantané a terminé la séance pratiquement au même niveau que la veille.

Le nombre des écarts relevés dans les deux sens a été relativement limité, aucun compartiment n'enregistrant finalement de tendance bien définie. Les hausses ont été peutêtre un peu plus nombreuses au matériel électrique. Saupiquet, Institut Mérieux et Navigation Mixte se sont adjugé les meilleures performances avec des gains respectifs de 8,6 % et6 % tandis que Bellon, Locafrance, Pétoles BP et Prénatal cédaient entre 5 et 7 .

« Le marché est déjà plus assaini. Le dollar remonte un peu à Paris dans les échanges de banques à banques, la hausse des valeurs françaises devrait bientôt reprendre. » *Telles étaient les impressions le plus souvent recueillies autour de la corbeille où, c'est vrai, le climat paraissait un peu meilleur.*

Sur le marché de l'or, qui sert parfois de baromètre international de la confiance, le lingot a battu de nouveau tous ses records, s'inscrivant à 31 400 F, contre 31 170 F la veille. En revanche, le napoléon est resté à peu près stable, à 269,90 F contre 269,10 F. Le volume des transactions a été identique au précédent : 8,7 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/11	2/11
1 dollars (en yens)	178 10	186 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

NEW-YORK

Record historique de hausse

Deux jours après avoir frôlé la débâcle, Wall Street, sous l'effet du plan de sauvetage annoncé par le président Carter pour assurer la défense du dollar *(voir d'autre part)*, a effectué, mercredi, un redressement spectaculaire et, dans un marché en liesse, l'indice des industrielles est monté en flèche, progressant sans acoups de 35,34 points, ce qui constitue un record historique de hausse en l'espace d'une seule séance. Le précédent record avait été enregistré le 16 août 1971 avec un gain de 32,93 points.

Si l'explosion des cours a été à la mesure de l'importance des décisions arrêtées sur un plan monétaire, et dont le dollar a amplement profité, le volume des transactions, bien *que considérable, avec 50,48 millions* de titres échangés contre 42,72 millions précédemment, n'a pas atteint son montant inégalé du 17 avril dernier (66,37 millions d'actions).

Pour une fois, le relèvement du taux de l'escompte au niveau sans précédent de 9,5 % n'a pas ému les opérateurs ni troublé leur allégresse, non plus que les signes d'un nouveau resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Autour du Big Board, on estimait qu'il s'agissait d'une thérapeutique indispensable pour assurer le renflouement du « billet vert » au bord du naufrage.

La Maison Blanche, il est vrai, avait pris soin de préciser que les dispositions adoptées pour soutenir le dollar ne devraient pas exercer un effet de frein sur la croissance de l'économie américaine. En d'autres temps, de telles assurances n'auraient pas réussi à apaiser les craintes du marché. Mais, visiblement, après la crise de confiance traversée par Wall Street, les milieux financiers, encore traumatisés par la perspective d'un chaos monétaire sans précédent au cas où le dollar se serait écroulé, sont prêts à se raccrocher à tous les espoirs.

Sur 1 929 valeurs traitées, 1 501 ont progressé et 241 seulement ont fléchi.

VALEURS	COURS 31/10	COURS 1/11
Alcoa	45 ...	46 7/8
A.T.T.	60 1/8	61 3/8
Boeing	58 1/2	64 1/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	31 ...
Du Pont de Nemours	120 ...	127 5/8
Eastman Kodak	56 ...	60 3/4
Exxon	48 ...	49 3/4
Ford	40 ...	41 7/8
General Electric	47 1/2	50 3/4
General Foods	31 1/8	32 1/2
General Motors	58 1/2	62 ...
Goodyear	15 3/4	16 ...
I.B.M.	264 1/8	276 1/4
I.T.T.	26 7/8	28 3/8
Kennecott	23 1/2	24 1/2
Mobil Oil	64 1/4	67 ...
Pfizer	32 1/8	34 1/8
Schlumberger	84 1/2	90 ...
Texaco	22 1/2	23 ...
U.A.L. Inc.	30 1/4	33 1/2
Union Carbide	35 1/4	36 1/2
U.S. Steel	23 3/8	24 3/8
Westinghouse	16 5/8	17 3/4
Xerox	51 ...	54 ...

LONDRES

Le plan de défense du dollar adopté par les Etats-Unis ne revigore guère le marché qui appréhende toujours les retombées des problèmes salariaux, et, jeudi matin, l'indice des industrielles progresse seulement de 0,3 point à 479,5. Forte chute des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) ... .. contre 227 50

VALEURS	CLOTURE 1/11	COURS 2/11
Beecham	647 ...	645 ...
British Petroleum	868 ...	876 ...
Courtaulds	114 ...	116 ...
De Beers	351 ...	352 ...
Imperial Chemical	362 ...	365 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	240 ...
Shell	565 ...	568 ...
Vickers	190 ...	192 ...
War Loan 3 1/2 %	29 ...	29 3/8
*West Driefontein	30 3/8	28 7/8
*Western Holding	24 1/8	23 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Le capital va être augmenté par émission à 100 F (montant nominal des titres) de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 oct.	31 oct.
Valeurs françaises	154,9	154,5
Valeurs étrangères	99,3	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,4	87,8

BOURSE DE PARIS - 31 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 60	0 265	GAN (Sté) Centr.	638	632	Laffitte-Bail	151	151 ..	Immobinvest	101	102 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	539 50	540
E.D.F. parts 1959	530 50	530 50
Ch. France 3 %	171 30	171 10
A.G.F. (Sté Cent.)	390 ..	385
Ass. Gr Paris-Vie	....	1405
Concorde	345 ..	355
Epargne France	... ..	287 ..
Financ. Victoire	297 .	297 ..
France I.A.R.D.	182 50	190 ..

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	751	750 40	749 80	750 20
2755	C.N.E. 3 %	2817	2818	2800	2806 ..
416	Afrique Occ.	401	410 ..	400 ..	402 .
360	Air Liquide	363	362 ..	365 ..	364
365	E.J. Lefebvre	333	327 ..	327 ..	321 ..
82	Esso S.A.F.	82 70	83 10	82 70	81 50
350	Euratrance	340 ..	338 50	336 50	336 50
118	Nouvel. Gal.	117 ..	117 20	117 20	117 20
187	Olida-Caby	188 50	187 50	187 50	185 10
120	Opfi-Paribas	117 ..	120 ..	120 ..	119 50
420	Tél. Ericsson	368	345	345	339 ..
260	Thomson-Br.	252 70	248	248	248 ..
255	Gen. Motors	248 50	249 50	248 50	249 50
15 50	Goldfields	15 70	15 75	15 75	15 80
21	Harmony	21 05	20 50	20 50	20 50
748	Deuts Bank	720	720	719	710
350	Dome Mines	310	305	303	302 ..
545	Du Pont Nem.	493 ..	513	513	506
255	East Kodak	228	240 20	237 60	240 10
20	East Rand	19 15	19	19 ..	18 80
115	Ericsson	118 90	118 90	118 90	116 80
219	Exxon Corp.	195	200 80	200 50	200 80
187	Ford Motor	168	170 60	170 50	172 50
100	Free State	100 80	99 ..	93 ..	99 60
216	Gen. Electric	190 80	196 10	194 90	199 .
718	Siemens A.G.	689	692	694	690
32	Sony	31 35	31 70	31 30	31 60
255	Unilever	239	247 .	247 30	244
18	Union Corp.	18 20	17 65	17 66	17 50
101	U. Min. 1/10	101 60	100	102	102
135	West Deep.	137 60	133 50	134 ..	131 20
48	West Driet.	48 80	46	45 90	45 10
121	West Hold.	121	120	120 ..	117 90
215	Xerox Corp.	207 ..	216 30	216 50	216 20
0 89	Zambia Corp.	0 87	0 86	0 86	0 87

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/10	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 987	Marché clos	4 98
Allemagne (100 DM)	230 620		230
Belgique (100 F)	14 709		13 925
Pays-Bas (100 fl.)	213 060		210 50
Danemark (100 krd)	83 280		82
Suède (100 krs)	97 140		97 25
Norvège (100 k)	85 480		85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 355		8 40
Italie (1 000 lires)	5 060		5 05
Suisse (100 fr.)	268 400		268 50
Autriche (100 sch.)	31 490		31 35
Espagne (100 pes.)	5 806		5 70
Portugal (100 esc.)	9 275		8 75
Canada ($ can 1)	3 390		3 365
Japon (100 yens)	2 249		2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/10
Or fin (kilo en barre)	31090	31450
Or fin (en lingot)	31170	31400
Pièce française (20 fr.)	269 10	269 90
Pièce française (10 fr.)	222 50	218
Pièce suisse (20 fr.)	267	268 10
Union latine (20 fr.)	236 50	235 70
Souverain	264 50	264 50
Pièce de 20 dollars	1250	1259 60
Pièce de 10 dollars	686	688
Pièce de 5 dollars	422 50	422 50
Pièce de 50 pesos	1199 50	1210
Pièce de 10 florins	244 .	245

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1978 a été tiré à 433 278 exemplaires.

M. Giscard d'Estaing reçoit le chancelier Schmidt

Le déjeuner de travail de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, ce jeudi 2 novembre à l'Élysée, est principalement consacré aux problèmes monétaires. Prévu depuis plusieurs semaines pour étudier la mise en place rapide du système monétaire européen, compte tenu notamment des conversations que le président de la République et le chancelier ouest-allemand viennent d'avoir en Italie, cette rencontre intervient en pleine tempête monétaire.

La R.F.A. admet un assouplissement du futur système européen pour les monnaies faibles

De notre correspondant

Rome. — Après la visite de M. Giscard d'Estaing à Rome, la semaine dernière, les entretiens du chancelier Schmidt, le jeudi 1er novembre à Sienne, avec le président du conseil, M. Andreotti, ont permis de préciser la position du gouvernement de Rome sur une adhésion « *graduelle* » au Système monétaire européen (S.M.E.) proposé par la France et la R.F.A.

M. Baffi, gouverneur de la Banque d'Italie, a présenté des propositions tendant à faciliter la participation au S.M.E. de pays économiquement affaiblis, comme l'Italie et la Grande-Bretagne le projet initial franco-allemand effarouchant les pays à monnaie chancelante ou rongée par une inflation de plus de 10 %.

M. Baffi souhaiterait la création d'une sorte de « serpent » monétaire formé de deux corps : le premier, dont les marges de fluctuation seraient plus larges, permettrait d'inclure les monnaies les plus exposées aux manœuvres spéculatives, par suite de la fragilité de leurs structures économiques ; le second, dont les marges seraient plus étroites, inclurait les pays à monnaie forte. A mesure que les monnaies se renforceraient ou se dégraderaient, elles auraient la possibilité de passer d'un corps à l'autre de ce S.M.E.

Cette solution de compromis n'a pas reçu l'approbation formelle du chancelier, qui a réservé sa prise de position définitive pour le conseil européen des 4 et 5 décembre à Bruxelles. Du moins M. Schmidt a-t-il reconnu qu'il fallait assouplir les conditions d'adhésion de l'Italie au S.M.E. Dans l'immédiat, l'important pour lui est que l'Italie « *ait manifesté la claire volonté politique de participer au système monétaire européen à partir du 1er janvier prochain* ». C'est exactement à la même conclusion qu'avait abouti M. Giscard d'Estaing après ses entretiens avec M. Andreotti à Rome, le 26 octobre. — *(Intérim.)*

Chef de la diplomatie libanaise

M. FOUAD BOUTROS ÉCHAPPE A UN ATTENTAT A BEYROUTH-EST

Beyrouth (A.F.P.). — Le ministre libanais de la défense et des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a échappé, jeudi matin 2 novembre, à un attentat. La voiture du chef de la diplomatie libanaise a été touchée par des rafales d'armes automatiques à quelques dizaines de mètres de son domicile, situé à Beyrouth-Est. Les deux voitures d'escorte ont également été prises sous une pluie de balles.

M. Boutros devait se rendre ce jeudi matin au palais présidentiel de Baabda, afin d'accompagner le président de la République, M. Elias Sarkis, à Bagdad où doit se tenir le sommet des chefs d'État arabes.

Les tirs auraient été le fait de soldats rebelles de « l'armée libanaise révolutionnaire », partisans du capitaine Samir El Achkar, tué mercredi au cours d'un affrontement avec la police militaire libanaise qui tentait de l'appréhender.

Un membre de l'escorte du ministre, composée de soldats de la police militaire libanaise, a été tué et d'autres ont été blessés ou enlevés par les soldats rebelles.

● *M. Jacques Chirac* participera, du vendredi 17 au dimanche 19 novembre, à Cork, en République d'Irlande (Irlande du Sud) à un congrès commun R.P.R.-FIANNA FAIL, organisé à l'initiative du groupe des Démocrates européens de progrès du Parlement européen.

« CANULAR » POUR UN BAGNE

« On ne peut pas empêcher les journalistes de faire de la fiction », *dit-on à la chancellerie à propos de l'information parue ce jeudi 2 novembre dans* le Figaro *sous le titre : « Retour au bagne. » Selon ce quotidien, M. Peyrefitte,* « convaincu de la suppression à plus ou moins longue échéance de la peine de mort, fait actuellement étudier par ses services le projet d'implantation d'un pénitencier » *à Clipperton, îlot de 6 kilomètres carrés, inhabité, situé à 1 300 kilomètres des côtes mexicaines, dans l'océan Pacifique.* « C'est essentiellement le caractère isolé de ce caillou rocheux, très plat, de forme elliptique, de 3 kilomètres sur 2, qui a motivé le choix d'Alain Peyrefitte, *ajoute* le Figaro. Il était, en effet, hors de question d'envisager l'implantation d'un tel pénitencier sur un territoire habité. La remise en état du bagne de Cayenne, envisagée un instant, a été repoussée en raison de toute l'imagerie qu'elle suscitait. »

Le ministère de la justice souhaite n'apporter à ces affirmations qu'un démenti en forme d'éclat de rire. De même pour l'écho paru dans le numéro du 29 septembre de l'hebdomadaire Paris-Match : « Alain Peyrefitte estime que « la justice française » se trouve actuellement confrontée à deux problèmes qui sont » la conséquence de deux fermetures, celle du bagne et » celle des maisons closes. » C'était une boutade lancée dans une réunion privée, *dit-on au ministère.* Cela remonte au mois de juin. *Le Canard enchaîné* en avait fait état, sur le mode plaisant, en son temps. « *L'article du* Figaro, *ne serait qu'une* « extrapolation à partir de cette boutade ».

Pourquoi Clipperton ? Mais pourquoi pas, si tout cela est vaticination de journalistes en mal de « scoop » et, pour une fois, compétents en géographie? « On croirait un canular de normalien », *conclut la chancellerie, oublieuse un instant du passé de normalien du garde des sceaux et des nouvelles « extrapolations » possibles...*

[Des gisements de phosphate aujourd'hui épuisés ont été exploités dans l'îlot de Clipperton entre 1906 et 1917.

Découvert en 1715 puis annexé par la France en 1858, il fut revendiqué par les Mexicains, qui, en 1907 en prirent possession. Le différend fut alors porté devant la cour internationale de La Haye qui, sur arbitrage du roi d'Italie, en 1931, rendit l'îlot à la France, mais entre temps les Mexicains avaient épuisé les réserves de Guano.

Précisons que pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'îlot de Clipperton a été utilisé comme base par les États-Unis.]

AU SOMMET INTERARABE DE BAGDAD

L'Arabie Saoudite paraît en mesure de faire adopter des résolutions modérées

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Une entente de principe sur le document de travail unifié est intervenue *in extremis*, le jeudi 2 novembre, à 2 heures du matin, dans le cadre de la réunion préparatoire des ministres arabes des affaires étrangères (*le Monde* du 2 novembre). Elle s'est faite aux conditions saoudiennes sur le fond, même si, dans la formulation, le Front de la fermeté et, en particulier, la Syrie ont obtenu quelques satisfactions.

Ce document servira de base aux délibérations de la conférence arabe au sommet qui doit s'ouvrir, jeudi soir, à 19 heures. C'est le douzième sommet à se tenir effectivement depuis la création de la Ligue arabe même si, en fait, il a été convoqué hors de son cadre. Il regroupe, toutefois, le plus grand nombre de pays jamais réunis par une conférence arabe au niveau suprême ; vingt plus l'O.L.P. Seule l'Égypte est absente, n'ayant d'ailleurs pas été invitée.

Seuls six chefs d'État ne sont pas attendus : trois « *amis du président Sadate* » (le roi Hassan II du Maroc, le sultan Qabous, d'Oman, et le président Nemeiry, du Soudan) et trois malades (le roi Khaled, d'Arabie Saoudite et les présidents Bourguiba et Boumediène).

Leurs six pays n'en participent pas moins à part entière à la conférence et trois au moins y ont joué, jusqu'à présent, un rôle très important : l'Arabie Saoudite essentiellement, le Soudan et Oman. Au demeurant, le véritable maître d'œuvre de la politique saoudienne, le prince héritier Fahd, est attendu à Bagdad. En attendant son arrivée, son ministre des affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal a déjà donné le ton, se montrant intraitable et indiquant nettement que son pays n'est pas prêt à des concessions sur le problème-clé des sanctions contre l'Égypte.

Le document de travail unifié comporte trois points :

— Condamnation unanime des accords de Camp David et de leurs conséquences ;

— Pas de sanctions contre l'Égypte et report de toute décision à ce sujet jusqu'à l'éventuelle signature du traité de paix égypto-israélien (le principe d'un transfert à terme du siège de la Ligue arabe hors du Caire n'est pas encore acquis) ;

— Création du fonds de 9 milliards de dollars-an proposée par l'Irak avec gel de la part (5 milliards de dollars) attribuée à l'Égypte. Le problème des contributions est laissé à l'appréciation des chefs d'État, les pays pétroliers refusant de supporter la totalité de la charge.

Le ralliement de la Syrie à ces trois points implique de sa part qu'elle renonce à obtenir l'exclusion de l'Égypte de la Communauté arabe. On reconnaît, dans les délégations des États membres du Front de la fermeté, que la tactique syrienne consistant à réclamer le maximum au départ pour se contenter de moins en fin de compte correspond à une politique réaliste qui ne souhaite ni rupture avec les États-Unis, ni guerre avec Israël, ni épreuve de force avec l'Arabie Saoudite.

Les Saoudiens étant montés directement en ligne en faisant savoir qu'ils se considéraient comme la cible réelle des attaques lancées contre les États-Unis, et des propositions de boycottage de l'Égypte, les Syriens auraient donc finalement battu en retraite. Les autres pays du Front de la fermeté se montrent, au demeurant, plutôt effacés.

LUCIEN GEORGE.

L'Afrique du Sud choisit définitivement le central téléphonique de CIT-Alcatel

Le gouvernement sud-africain a officiellement annoncé, le 1er novembre, sa décision d'adopter un système français et un système allemand pour équiper l'Afrique du Sud d'un réseau téléphonique entièrement électronique. Le ministre des postes et télécommunications, M. F. W. de Klerk, a précisé que le système français E-10 de CIT-Alcatel (groupe C.G.E.) serait introduit en Afrique du Sud avec le système allemand E.W.S.D. de Siemens « comme alternative ou en parallèle à l'E-10 ». Les deux systèmes seront mis en place graduellement à partir de la seconde moitié de 1980. Les dépenses totales prévues pour l'équipement du réseau sud-africain sont estimées à 5 milliards de rands (25 milliards de francs).

Ce choix technologique en faveur des centraux électroniques temporels, notamment du « E 10 » de CIT-Alcatel, remonte en fait à plus d'un an. En novembre 1977, la conclusion du contrat avec la firme française avait cependant été suspendue. C'était la conséquence directe de l'embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud par le gouvernement français à la suite d'une décision du conseil de sécurité de l'ONU. Quatre navires de guerre commandés par Pretoria n'avaient pas été livrés en application de cette décision.

Les autorités sud-africaines souhaitaient obtenir l'assurance qu'aucun embargo ne serait mis sur les transferts de technologie qu'impliquent le choix du « E 10 ». Apparemment, Pretoria a obtenu ces assurances, tant de la part des industriels concernés que des gouvernements français et ouest-allemands.

Dans un premier temps, CIT-Alcatel va installer un central « E 10 » (dans sa version la plus moderne). Dans un second temps, la licence de fabrication devrait être cédée à l'industrie locale (qui dépend encore des groupes britanniques Plessey et General Electric Co.). Le système de Siemens (le « EWSD ») qui n'en est qu'au stade du prototype, serait fabriqué par l'usine locale du groupe. L'Afrique du Sud est le quinzième pays à choisir le « E 10 » de CIT-Alcatel. — J.-M. Q.

La société Lucas demande l'annulation de l'accord Ferodo-D.B.A.

La Société française des industries Lucas, filiale du groupe britannique Lucas, se rebiffe. Furieuse de voir lui échapper le contrôle de Ducellier, premier fabricant français de démarreurs et de dispositifs d'allumage pour automobile, elle a décidé de saisir les tribunaux d'une demande en nullité de l'accord récemment signé entre Ferodo et D.B.A. (groupe Bendix), accord qui donnait indirectement au groupe français la majorité dans le capital de Ducellier (*le Monde* du 23 septembre). Lucas, qui détient déjà 49 % des actions Ducellier, entend faire jouer son droit de préemption sur les actions détenues par D.B.A. (51 %).

Dans un communiqué, les dirigeants de Lucas formulent à cet égard un certain nombre d'observations :

« *Ferodo, lit-on, a conclu avec D.B.A. une convention dite de croupier sous forme d'une société en participation, qui lui conférerait en fait le contrôle de Ducellier. Cette prise de contrôle a été négociée entre D.B.A. et Ferodo, sans que Lucas et le comité d'entreprise de Ducellier en soient informés. Lucas estime que l'emploi de ce moyen de transfert de contrôle n'a d'autre justification que de tourner la prohibition statutaire et légale de cession de parts de société en nom collectif sans l'accord unanime des associés.*

» *Lucas, qui n'accepte ni le moyen employé ni la gestion de la société en nom collectif Ducellier par un tiers non agréé, a décidé, pour la sauvegarde de ses intérêts et de ceux de la société Ducellier, de saisir les tribunaux d'une demande en nullité de l'accord D.B.A. Ferodo.* »

Au siège de Ferodo, l'on se borne à déclarer qu'il s'agit, en l'occurrence de la suite logique des actions judiciaires intentées par Lucas en référé. En raison toutefois de la longueur de la procédure, qui risque de durer plusieurs mois, rien n'empêche de penser que d'autres solutions pourraient intervenir dans l'intervalle.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Omar Bongo*, président de la République gabonaise, actuellement en séjour privé en France, devait être reçu, jeudi après-midi 2 novembre par M. Giscard d'Estaing.

● *La chanteuse Myriam Makeba* a été victime, le mardi 31 octobre à Paris, d'une agression au cours de laquelle lui ont été volés 8 000 francs quelques bijoux et son passeport. L'artiste guinéenne, qui bénéficie en outre de sept autres nationalités, a pu obtenir un duplicata de son passeport, et n'a donc pas annulé son départ pour le festival de jazz de Berlin.

● *Soixante-dix toiles de maîtres* des écoles italienne, française, flamande et espagnole, mises en vente aux enchères mercredi 1er novembre chez Sotheby à Londres, ont produit un total de 3 millions et demi de livres. Cet ensemble comprenait sept peintures de Canaletto. L'une d'elles, *le Môle et l'entrée du Grand Canal à Venise*, a été vendue 180 000 livres.

● *Mise en place d'un groupe de travail sur le temps partiel* auprès de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'État auprès du ministre du travail. Ce groupe devra remettre des propositions à la fin de l'année, afin de permettre le développement du travail à temps partiel. En mars 1977, 1 749 667 personnes (8,12 % de la population active) avaient recours à cette formule pour un horaire hebdomadaire moyen de 22,7 heures.

LE MRAP PORTE PLAINTE CONTRE DARQUIER DE PELLEPOIX

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a décidé de porter plainte et de se constituer partie civile contre Louis Darquier de Pellepoix « *et tous complices* », pour provocation à la haine raciste ainsi qu'apologie de crimes de guerre, ou crimes, ou délits de collaboration avec l'ennemi, à la suite de la publication de l'interview dans l'*Express* de l'ancien commissaire général aux questions juives.

Le MRAP se réfère, pour ces poursuites, à la loi sur la presse du 29 juillet 1881 et à la loi relative à la lutte contre le racisme du 1er juillet 1972.

(Lire nos autres informations page 10.)